TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 290 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 19 MAI 1981

Violents accrochages entre Chinois et Vietnamiens

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 46

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les armements nucléaires en Europe

• M. Schmidt menace de démissionner si les décisions de l'OTAN ne sont pas appliquées

• Moscou dénonce la « politique de confrontation » des États-Unis

Le chancelier Schmidt a menacé, samedi 16 mai, de démissionner de ses fonctions si les décisions de l'OTAN de décembre 1979, prévoyant la mise en place de missiles américains à moyenne portée et l'ouverture parallèle de négociations avec l'U.R.S.S., n'étaient pas appliquées.

Parlant à la télévision soviétique le même jour, M. Zamiatine, responsable des informations internationales au comité central du parti et porte-parole habituel de M. Brejnev, a réaffirmé qu'une négociation sur les armements nucléaires à moyenne portée en Europe doit porter sur l'ensemble des *« systèmes avancés »* américains, dont il a évalué le total à neuf cent quatre-vingt-sept vecteurs nucléaires. Selon lui, ce nombre *« correspond approximativement à la quantité dont dispose l'Union soviétique »* et la mise en place des cinq cent soixante-douze engins américains *prévue par l'OTAN aurait pour effet d'accorder aux Etats-Unis « une supériorité d'à peu près 60 % »*. M. Zamiatine a accusé Washington d'imposer une *« politique de confrontation »* avec l'U.R.S.S.

Parlant au Club de la presse d'Europe 1, dimanche, M. Jospin, premier secrétaire du P.S., a mentionné le problème des SS-20 soviétiques et des euromissiles américains au nombre des *« discussions qu'il faut mener »* pour la constitution d'une majorité gouvernementale. Une autre discussion portera sur l'alliance atlantique, dans la mesure où certains *« engagements antérieurs » ont été « un petit peu oubliés ou modifiés »*. (Lire page 10.)

De notre correspondant

Bonn. — Quarante-huit heures avant son départ pour Washington, le chancelier Schmidt vient de poser la question de confiance *à son propre parti social-démocrate*. Dissipant toute équivoque, il a fait savoir, samedi, que si la gauche hostile au réarmement nucléaire de l'OTAN devait l'emporter *au sein du S.P.D.*, cela aurait pour conséquence d'amener au pouvoir, à Bonn, *« un tout autre gouvernement »*. Il a même laissé entendre que si cette querelle devait se poursuivre, la coalition social-libérale pourrait éclater avant la fin de cette année.

M. Schmidt s'est donc lancé dans la bataille. Devant une assemblée de fonctionnaires du S.P.D. en Westphalie, il a indiqué qu'il abandonnerait son poste si la thèse de ses adversaires devait l'emporter dans le parti.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 4.)

Le grand débat

La dernière « sortie » de M. Schmidt, qui brandit la menace de sa démission dans l'espoir de calmer les pacifistes de son propre parti, met fin à une assez longue période de passivité qui avait fini par inquiéter ses amis américains.

Un peu partout en Allemagne de l'Ouest, les manifestations se multiplient contre la modernisation de l'arsenal nucléaire en Europe. Près de huit cent mille citoyens ont signé un appel demandant que *la République fédérale* refuse d'installer sur son sol les cent *huit fusées Pershing-2* et les quatre-vingt-seize missiles de croisière qui lui sont destinés par l'OTAN. Cette campagne trouve de nombreux échos au sein du parti au pouvoir : il y a deux semaines, la fédération social-démocrate du Bade-Wurtemberg a ouvertement remis en cause toute la politique suivie par M. Schmidt en matière d'armement et de contrôle des armements.

Il en va de même aux Pays-Bas, où la campagne électorale en cours est dominée par ce problème, et en Belgique, où les gouvernements successifs ne paraissent pas en mesure de se prononcer bientôt sur le sujet. A l'exception très remarquable de l'Italie et de *la Grande-Bretagne — du* moins aussi longtemps que les conservateurs sont au pouvoir à Londres, — la décision de l'OTAN de décembre 1979 soulève des problèmes croissants dans de nombreux pays européens.

En fait, ces difficultés étaient à prévoir dès l'instant que l'OTAN avait choisi, il y a dix-huit mois, la procédure dite de la « double approche » : d'une part mettre en place les nouveaux missiles américains, d'autre part négocier avec Moscou dans l'espoir de parvenir à une *réduction* des armements de ce type. Le *Kremlin se voyait* ainsi *offrir* de nouvelles possibilités d'user de la carotte et du bâton.

La carotte a été la proposition de *moratoire* lancée par M. Brejnev en mars. Elle n'a *pas eu* beaucoup d'effet de séduction jusqu'à présent auprès des gouvernements, dans la mesure où les quelque deux cent cinquante SS-20 soviétiques déjà en place ne recevraient aucune contrepartie du côté occidental. Mais l'on peut s'attendre que le Kremlin s'attachera à rendre ses propositions plus séduisantes au fur et à mesure de l'approche des négociations que Washington s'est engagé à ouvrir avant la fin de l'année. Le bâton est en même temps manié par M. Zamiatine, notamment, qui dénonce la « politique de confrontation » des Etats-Unis et met en garde leurs alliés. Ces pressions pourraient bien *déboucher un jour sur une* nouvelle crise des relations Est-Ouest.

La France n'est pas, en principe, concernée par une décision qui n'engage que les pays intégrés à l'Organisation militaire atlantique, mais elle aura son rôle à jouer dans la grande partie qui s'engage. A la différence de son prédécesseur, M. *Mitterrand avait* vivement dénoncé la menace que représentent les SS-20 soviétiques pour l'Europe. Il plaidait en même temps pour une négociation dont on ne peut ignorer qu'elle s'étendra vite à la force française de dissuasion et bloquera tout éventuel progrès vers la *constitution* d'un « pilier européen » de l'alliance. Le choix du nouveau président sera donc difficile, mais il ne sera pas sans influence sur ceux encore plus difficiles que devront faire les divers partis socialistes européens.

La préparation des élections législatives

• Le P.S. va négocier avec toutes les composantes de la majorité présidentielle

• M. Chirac s'affirme davantage comme le chef de l'opposition

M. François Mitterrand s'est rendu, lundi matin 18 mai, sur la tombe de ses parents à Jarnac (Charente). Auparavant, le président élu avait reçu à son domicile, rue de Bièvre, M. Pierre Mauroy. Il devait ensuite rentrer à Paris en fin d'après-midi pour *reprendre ses consultations. M. Valéry Giscard d'Estaing* adressera, mardi 19 mai, un « message de départ aux Français » qui sera diffusé, à 20 heures, par les trois *chaînes de télévision*.

Après la transmission des pouvoirs, qui doit avoir lieu jeudi 21 mai à 9 h. 30, le P.S. organisera à Paris et dans les villes de province dirigées par des maires socialistes des rassemblements populaires. Pour sa part, M. Mitterrand pourrait ce jour-là se rendre au Panthéon.

La préparation des élections législatives occupe désormais les états-majors. M. Jospin a évoqué dimanche la possibilité d'un accord politique entre le P.S. et le P.C. Les dirigeants du R.P.R. et de l'UD.F. poursuivent leurs négociations en vue des investitures que donnera l'« Union pour la nouvelle majorité ». M. Chirac s'attache de plus en plus à apparaître comme le chef de cette coalition face à la majorité présidentielle.

Sur les marchés des changes, nettement plus calmes, le franc restait à son cours plancher vis-à-vis du mark lundi 18 mai. Le *dollar a légèrement fléchi* à 5,53 F, *les cours de l'or ont peu varié.*

M. Mitterrand, président élu, puis président proclamé, enfin président en exercice à partir du jeudi 21 mai : il aura fallu attendre onze jours pour que la machine politique institutionnelle se remette en route. Il est vrai qu'elle va recommencer à tourner à un rythme fort élevé. Mardi soir, M. Giscard d'Estaing adressera aux Français un « message de départ » radiotélévisé. Puis, à partir du lendemain, interviendront en quelques heures la nomination du premier ministre, le décret de dissolution de l'Assemblée nationale (après consultation du chef du gouvernement et des présidents des deux Assemblées), la fixation de la date des élections législatives et le décret de convocation du corps électoral. Une semaine politique chargée après cette étrange période transitoire.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 11.)

● Page 46

LETTRE A UN FUTUR MINISTRE

par Yves Florenne

Mise en garde des « métallos »

En appelant les salariés « à mettre à jour sans attendre les cahiers de revendications et à exiger l'ouverture immédiate de négociations dans les entreprises », *la fédération de la métallurgie C.G.T. a-t-elle décidé de rouler plus vite que sa confédération et les autres centrales ouvrières ?*

Pour les dirigeants cégétistes de la métallurgie, qui entendent appliquer les consignes non maximalistes de la centrale, « la vie syndicale continue ». *La revendication d'ouverture immédiate de discussions dans les usines n'est pas contradictoire avec celle de négociations au sommet. L'attentisme est d'autant plus rejeté que selon les cégétistes* « le patronat de la métallurgie n'attend pas. Dès le lendemain des élections, des licenciement ont été annoncés. On ne peut pas en rester là, l'arme au pied », *nous a-t-on déclaré. Les* « métallos » *C.G.T. demandent la suppression des mesures discriminatoires comme le licenciement de M. Certano chez Renault, des mesures substantielles et l'arrêt du démantèlement des usines. L'occupation des lieux de travail, en cas de réduction d'effectifs est-elle préconisée ?* « Non », *nous a-t-on répondu, pour ajouter aussitôt :* « Les travailleurs décident et tous les moyens sont bons quand on est attaqué. »

A la C.F.D.T. métallurgie on entend bien développer les mêmes arguments : un appel à la mobilisation et à la définition sur le tas des revendications vient aussi d'être lancé « avec détermination » *mais* « sans précipitation » *et* « avec sang-froid ». *Il faut lutter contre les licenciements mais éviter aussi les excès. L'orientation serait plutôt de vérifier attentivement la situation financière et économique des sociétés pour ne pas sombrer dans un recours systématique à l'Etat qui déboucherait sur un sauvetage des canards boiteux.*

La tactique à définir demeure délicate. Le problème des firmes en difficulté est et restera le talon d'Achille des syndicats.

La tactique de la C.G.T. est, en tout cas, d'être offensive. Répond-elle aux aspirations de base ? Pour les syndicats, deux dangers sont à éviter : une « maturité politique » *qui se traduirait par l'attentisme, et la fuite en avant d'une minorité très dure.*

(Lire page 10.)

Les bombardements redoublent d'intensité à Beyrouth

Alors que les bombardements et les affrontements entre Syriens et phalangistes redoublent de violence à Beyrouth, la décision du gouvernement israélien d'accorder un nouveau *délai aux efforts de règlement de M. Philip* Habib, émissaire du président Reagan au *Proche-Orient*, a *quelque peu atténué* les risques d'une confrontation imminente entre Damas et Jérusalem à propos des missiles SAM-6 installés dans la plaine de la Bekaa.

M. Philip Habib, qui a prolongé de vingt-quatre heures sa visite à Ryad, était attendu ce lundi à Damas. Les dirigeants saoudiens ont assuré la Syrie de leur solidarité face à Israël. A Moscou, la « Pravda » a approuvé dimanche l'installation, par la Syrie, de fusées SAM-6 au Liban, rejetant sur les États-Unis et Israël l'entière responsabilité de la nouvelle crise libanaise.

A Beyrouth, les pilonnages des deux secteurs de la capitale n'ont pratiquement pas cessé durant le week-end, faisant de nombreux tués et blessés des deux côtés de la ligne de démarcation.

Le Liban dans la tenaille

I. — Le pari perdu de Zahlé

De notre envoyé spécial
JEAN GUEYRAS

Beyrouth. — Les passagers de la mini-Austin retiennent leur souffle. La voiture s'est immobilisée à l'entrée de la galerie Samaan, l'un des rares passages reliant encore les deux secteurs de Beyrouth. L'avenue bordée de quelques arbres présente un aspect sinistre avec les guérites de l'armée syrienne désertées, quelques pneus disposés en travers de la voie et la longue enfilade de maisons aux façades éventrées où se dissimulent les redoutables francs-tireurs qui s'amusent parfois à faire des cartons sur tout ce qui bouge dans les environs.

Le conducteur exige le silence : « *Laissez-moi réfléchir.* » Pourtant, quelques instants auparavant en quittant le quartier musulman de Chiah, il avait marmonné entre ses dents : « *J'ai l'impression qu'aujourd'hui nous pourrons traverser...* » Sinon il faudra prendre la route montagneuse de Kfarchima-Hadeth, plus sûre, mais qui allonge le trajet d'une heure, ou bien passer par Aley, détour d'une heure et demie. La galerie Samaan, elle, ne s'étend que sur quelques centaines de mètres et la tentation est donc grande de l'emprunter. Le conducteur pèse rapidement le pour et le contre, et soudain, sans prévenir, pousse à fond sur l'accélérateur. Les balles sifflent. Les croyants recommandent leur âme à Dieu, les autres *ferment* les yeux. Quelques dizaines de secondes qui paraissent interminables. « *C'est fini, le danger est passé,* souffle le conducteur, *nous serons dans quelques secondes en secteur chrétien.* » Au retour, il hésitera et prendra le chemin de Kfarchima-Hadeth, pourtant aussi dangereux parfois que celui de la galerie Samaan.

Si étrange que cela puisse paraître, aucune des voies de passage qui, en temps de paix, relient les deux quartiers de Beyrouth — à l'exception du fameux Ring, dont l'entrée est obstruée par des tas de sable — n'est matériellement fermée. Mais tout le monde ici sait quelles sont les voies qui sont praticables. La longue ligne de démarcation de près d'une dizaine de kilomètres qui, du port à la galerie Samaan, divise Beyrouth en deux en passant *par le centre-ville dévasté, par* Sodéco, Primo, Tayoune, le Musée, se referme en l'espace de quelques heures dès que la tension s'installe dans la capitale libanaise, sans aucune intervention des autorités, et se transforme en ligne de front.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

REMERCIEMENTS

Les courtisans qui se rassemblaient hier autour du monarque se détournent à présent d'un homme auquel la fortune a retiré ses faveurs. On prétendait l'aimer, on proclamait ses mérites, on se félicitait d'être de ses proches, et c'est avec le même empressement qu'on s'est mis, depuis le 10 mai, à l'ignorer. Se montrant aussi ingrats qu'ils étaient flatteurs, et redoutant que sa disgrâce ne desserve leurs intérêts déjà très compromis, ses partisans l'ont averti qu'il devrait modérer désormais ses ambitions.

« Remercié » par les siens, après avoir été renvoyé par le peuple, ce prince qui céda, pendant son règne, à toutes les vanités du pouvoir découvre maintenant la frivolité et la précarité des amitiés politiques. « La faveur met l'homme au-dessus de ses égaux, et sa chute, au-dessous », *disait La Bruyère.*

FRANÇOIS BOTT.

AU MAI DE BORDEAUX

Musiques du printemps

La nature avait fait toilette pour l'ouverture du Mai de Bordeaux : grands paysages lavés, nuages gris nacrés des ciels maritimes qui jouent avec les ors des *irrésistibles couchants*. Au premier rendez-vous des châteaux, qui est traditionnellement celui de La Brède, les prairies d'herbes folles, l'anneau des eaux calmes et le vaste décor de la forêt entouraient d'un printemps plantureux et paisible la silhouette bonasse du château de Montesquieu.

Dans la bibliothèque de l'écrivain se pressaient, samedi — avec, à leur tête, M. Jacques Chaban-Delmas, très détendu, malgré ses soucis électoraux, — les amis et admirateurs venus fêter le quatre-vingtième anniversaire d'Henri Sauguet, *« croulant, disait-il, non sous les honneurs, mais sous l'émotion »*. Nous n'abandonnions pas pour autant la nature en écoutant la première audition de son *Troisième quatuor à cordes*, fort bien interprété par l'Ensemble d'Aquitaine, *qu'il a composé entièrement non loin* de là, à Coutras, pendant l'année 1979.

Car, il n'y a peut-être pas depuis Debussy un quatuor qui vous frappe ainsi par tant de couleurs et de parfums, par ces grandes brassées de polyphonies chatoyantes comme des fleurs. Pages émouvantes à la *mémoire de son ami le peintre* Jacques Dupont, où, malgré certains développements un peu banals, la fraîcheur toujours nouvelle de la nature s'allie à de profondes bouffées de tristesse véhémente ou accablée.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

ET MAINTENANT ?

Et maintenant ? Philippe de Saint-Robert, qui voit la France en train de se réveiller, espère qu'une nouvelle philosophie du pouvoir, dominée par l'intérêt national, se substituera à la coupure actuelle du pays en deux. Mais Yves Laulan redoute que l'économie ne perde de sa nervosité et de son mordant. Quant à Claude Bourdet, il réclame un assainissement immédiat de la justice.

La France au bois qui se réveille

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LES masques tombent, et M. Giscard d'Estaing aura donc raté sa sortie comme *il avait raté le reste.* Tant sa déclaration au lendemain du 10 mai que celle de son premier ministre sont apparues comme particulièrement inconvenantes. Peut-on sérieusement accuser de trahison des gens qu'on n'a cessé d'écœurer et de berner depuis des années ? Le général de Gaulle avait eu des problèmes avec un premier ministre nommé Georges Pompidou, le président Pompidou avait eu des problèmes avec un premier ministre nommé Jacques Chaban-Delmas, mais jamais, de leur temps, la politique de la France n'avait tourné pendant des mois, voire des années, autour de telles querelles ou de telles déceptions personnelles. Seul un homme fragile et faible, qu'on a tant voulu nous faire croire comme tendu par un acier secret, pouvait s'abandonner à un exercice aussi narcissique du pouvoir.

Il serait pourtant superficiel de se livrer à des analyses purement psychologiques d'un comportement. Ce qui a fait surgir l'« effet Chirac », c'est la volonté obsessionnelle de M. Giscard d'Estaing de réduire le phénomène gaulliste, qui, selon lui, ne devait pas survivre à la disparition du général de Gaulle, ou dont il s'imaginait même qu'il pouvait se reconstituer autour de sa personne. Or le gaullisme, contrairement à ce que certains ont voulu nous faire croire par opportunisme, ce n'était pas seulement des « attitudes », c'était une politique, une grande politique, c'est-à-dire une conception de l'Etat et une idée de la France.

A cette politique, le giscardo-centrisme tournait le dos par origine et par destination. La responsabilité est d'ailleurs grande de ceux qui, se posant en gaullistes historiques (avec des millésimes d'ailleurs variés), ont pu laisser croire à M. Giscard d'Estaing qu'ils lui apportaient une caution que la France profonde, et en particulier le vieil électorat populaire du gaullisme, ne ratifia jamais. C'est cette erreur qui a rassemblé et soudé une grande part de cet électorat autour de Jacques Chirac, d'où son appoint a incontestablement permis la victoire de François Mitterrand.

Le phénomène Chirac est d'autant plus intéressant que l'homme, il est vrai, est beaucoup plus pompidolien que gaulliste par son origine et sa démarche politique. On peut, d'ailleurs, dire la même chose de Michel Jobert (même si des entourages plus préoccupés d'intérêts que d'idées ont tout fait pour empêcher les deux hommes de se retrouver). Mais Michel Jobert s'est identifié au gaullisme par les positions qu'il a prises *comme ministre des affaires* étrangères, à la fin du gouvernement de Georges Pompidou : ce qui prouve que les Français ont parfaitement conscience que le gaullisme est une politique, non un gardiennage de musée. De même, le maire de Paris a su refaire et fixer cet électorat gaulliste de base qui, en fin de compte, a rejeté M. Giscard d'Estaing. En revanche, la démarche d'un homme comme Olivier Guichard (et quelques autres) a été perçue comme purement opportuniste, n'a été suivie par personne, et a seulement contribué à donner de dangereuses illusions au président déchu.

Une autre philosophie du pouvoir

La période pompidolienne reste donc assez éclairante du destin du gaullisme. Dans sa première phase, elle a contribué à l'affaiblir et, surtout, à l'enfermer dans cette alternative « majoritaire » qui a fini par le perdre (on retrouve là du reste les conceptions anglomanes d'Olivier Guichard mais aussi, il faut le dire, de Michel Debré). A partir de 1965, c'est-à-dire du ballottage du général de Gaulle, ceux qu'on appelait les « héritiers naturels » n'eurent plus d'autres préoccupations que de ramener le gaullisme à leurs propres dimensions afin d'en capter la succession et, comme l'a dit l'un d'eux, et non des moindres, d'être au pouvoir pour trente ans si l'on ne faisait pas de bêtises. Pendant toute cette période, à mesure qu'on a cherché à élargir la « majorité » vers le centre, c'est-à-dire vers la droite ultramontaine, on n'a cessé en fait de perdre les voix populaires qui donnaient au gaullisme jusqu'alors, son caractère d'unanimité.

Devenu chef de l'Etat, Georges Pompidou est assez vite revenu des illusions qu'il avait pu nourrir à cet égard. Mais il est plus facile de ne pas s'engager dans un processus que de l'arrêter. De celui qui allait, bien malgré lui, lui succéder, Georges Pompidou parlait à peu près comme faisait Louis XVIII du futur Charles X, disant : « *Mon malheureux frère perdra tout.* » Il le jugeait dépourvu de bon sens et de rigueur, et peu conscient des intérêts nationaux de la France dans un monde déchiré par les ambitions des blocs. De fait, la France s'appartient aujourd'hui encore moins qu'hier, et la politique de restructuration industrielle qui s'est engagée s'est faite dans le sens d'une plus grande intégration de la France dans des ensembles où elle est de moins en moins elle-même. Là encore, il sera plus difficile d'arrêter un processus qu'il eût été d'en choisir un autre.

La confusion de l'institution présidentielle avec le système majoritaire qui devait assurer le pouvoir pour trente ans ne pouvait que conduire tôt ou tard à la minute de vérité où nous sommes. Il faudrait souhaiter que ceux qui étaient hier dans l'opposition ne se coulent pas eux-mêmes dans un moule qui a sclérosé la vie politique du pays pendant quinze ans. Il faudrait souhaiter que ceux qui constituaient hier la « majorité » ne se replient pas si vite sur eux-mêmes et ne commencent pas par se déclarer dans « l'opposition » avant même de savoir à qui et à quoi ils auront à s'opposer. Mais la facilité est malheureusement le lot commun à tous les états-majors politiques, à quelque bord qu'ils appartiennent. Et l'on a toujours l'impression que les politiciens ne peuvent se définir que contre leurs concurrents : la démocratie est-elle faite pour diviser ?

Il est souhaitable que le pays donne à M. François Mitterrand les moyens de gouverner. Mais les meilleurs moyens ne seront pas forcément ceux qui l'enfermeraient à son tour dans le système majoritaire dont il aurait, ensuite, le plus grand mal à se dégager, et qui exacerberait à son encontre une nouvelle opposition qui ne tarderait pas à devenir à son tour hargneuse et vindicative. Cette coupure du pays, que chacun dénonce mais que chacun entretient, doit faire place à une autre philosophie du pouvoir, plus proche de celle qui inspirait le général de Gaulle avant que des serviteurs intéressés ne détournent de leur objet les institutions qu'il fonda. L'heure, à cet égard, serait particulièrement bien choisie.

La personnalité singulière et aléatoire de M. Giscard d'Estaing a pratiquement occupé et gêné la vie politique française depuis vingt ans. Les moments où la droite ultramontaine prend le pouvoir en France sont toujours aussi nocifs et aussi brefs que ceux où une gauche excessive déstabilise les rapports sociaux pour les ramener ensuite à leur état précédent par la réaction qu'elle suscite. La France ne veut pas non plus être gouvernée au centre, qui n'est qu'un déguisement honteux de l'ultramontanisme. Les Français, qui viennent de rejeter aussi bien le collectivisme que le pouvoir apatride de la haute finance, veulent être gouvernés en fonction de leur intérêt national et de leur bien commun.

Cette personnalité singulière et aléatoire va s'effacer de notre paysage politique et le dégager : pour avoir confondu la décrispation avec les agaceries, pour n'avoir jamais su remplacer ses miroirs par des fenêtres, pour avoir trop regardé la France de l'extérieur, M. Giscard d'Estaing est resté dans le plein exercice du pouvoir ce qu'il était déjà dans l'ombre : un feudataire inconvertible à la fonction royale. Il ne suffisait pas de ne pas confondre la grandeur avec la boursouflure, encore fallait-il ne *pas confondre non plus* la hauteur avec l'arrogance. Tout cela est grand dommage pour la France, au-delà de l'échec d'un homme dont le destin ne nous préoccupe plus dès lors qu'il cesse de s'identifier à celui de la patrie. Mais la vie politique n'est-elle pas, comme toute vie, qu'un constant recommencement des choses ? Et de l'histoire retrouvée.

L'assainissement

par CLAUDE BOURDET

DES dirigeants socialistes ont eu raison de souligner que la revanche n'était pas à l'ordre du jour. La loi du talion engage le pire des dialectiques, et il ne s'agit pas de porter maintenant à la *droite* le genre de coups bas qu'elle a portés pendant vingt-trois années à la gauche et aux principes démocratiques. Par contre, ce qui est urgent c'est l'assainissement. Depuis le début de la Ve République, la justice est asservie comme elle ne l'a été que sous *Vichy* et sous le *Second Empire*, et une police multiforme et toujours plus envahissante est utilisée pour des tâches qui ne sont les siennes dans aucun régime de liberté. Il faut y mettre fin tout de suite.

« Les affaires »

Certaines tâches, que s'est assignées François Mitterrand, ne pourront être menées à bien que par le « gouvernement de trente jours », et d'autres, que par celui qui sera issu des prochaines élections législatives. Mais il est possible, immédiatement, de libérer la justice et la police des contraintes qui ont si longtemps pesé sur elles. Combien de magistrats honnêtes se sont indignés de l'étouffement scandaleux de toutes les affaires criminelles *qui gênaient le régime !*

Depuis l'affaire Kovacs, ou « du bazooka », en 1957, la tentative d'assassinat de Salan (et le meurtre effectif de son adjoint), ce « crime prénatal » de la Ve République, commis parce que les futurs auteurs du coup d'Etat de 1958 croyaient (à tort) que *Salan empêcherait la subversion* de l'armée qu'ils préparaient, — jusqu'à l'assassinat organisé ou au moins « facilité » du prince de Broglie, en passant par l'affaire Ben Barka, les assassinats de Laïd Sebaï et de Curiel et Goldman, et bien d'autres, le suicide « facilité » du ministre *Boulin, combien de crimes caractérisés,* ou d'affaires monstrueuses, où les hommes du régime, ou en tout cas leurs services, ont trempé, et où, régulièrement, les enquêtes ont abouti à des impasses, parce qu'on ne voulait pas savoir, parce qu'on ne voulait pas que l'opinion *française et internationale* sût.

Il est tout à fait inutile d'obliger la justice à faire maintenant son *devoir*, et à ressortir ces dossiers. Il suffit de le lui permettre. Il suffit que le *président de la République* fasse savoir aux *magistrats* qu'il les protégera de *toutes les façons* s'ils font leur devoir, et qu'aucun obstacle ne sera apporté à leur effort. A ma connaissance, une telle assurance suffira amplement. Et il suffira aussi de faire savoir à la police qu'elle aura maintenant à faire son véritable travail : la protection des *citoyens*, la recherche des crimes et des délits, et qu'elle n'aura plus à intervenir dans la vie des citoyens au service des hommes du régime. J'ai discuté hier, par hasard, avec un jeune policier. La conversation en est venue, à partir de futilités, à la politique. Et j'ai vu son *visage s'éclairer quand je lui ai* exprimé ma satisfaction de l'élection présidentielle. « *Ah si vous saviez, monsieur,* m'a-t-il dit, *ah si vous saviez combien nous sommes nombreux à espérer que nous serons enfin déchargés des tâches d'intervention et de répression politique dont on nous accable, et rendus à nos missions normales. Croyez-vous que ce sera le cas ?* » J'ai répondu : « *Je le crois, je l'espère.* » Et lui : « *Puissiez-vous dire vrai... alors, il faut qu'on nous le dise, au plus vite.* »

Se défendre

La nouvelle République de François Mitterrand n'a rien à craindre de la liberté, et rien à craindre de la vérité. Je ne suis *pas membre du parti socialiste*, je suis en désaccord avec lui sur bien des points. Mais je crois qu'il n'y a pas, dans ce parti, de gens malhonnêtes ou financièrement « tenus ». Cela arrivera peut-être un jour, car les hommes sont ce qu'ils sont, et le pouvoir corrompt. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui, et ce sont vingt-trois ans de pouvoir absolu et donc de corruption qu'il s'agit d'assainir. Et il faut faire vite. Car il serait insensé d'espérer que les hommes chassés par le vote du 10 mai ne se défendront que par les voies légales et parlementaires. Ils sont liés, jusqu'en haut de leur appareil, aux fascistes intellectuels du GRECE et du Club de l'Horloge. Ils sont liés, à la base, dans leur système de protection et d'attaque, quasi paramilitaire, aux hommes de la FANE, d'Occident et de l'ancienne O.A.S. Tout peut arriver. La meilleure façon de se *défendre efficacement ne consiste pas seulement à renforcer la protection des dirigeants* démocratiques. Elle consiste d'abord à prouver, tout de suite, que la République a des dents contre le crime, le crime politique comme le crime ordinaire, le crime commis hier, comme celui qui, *peut-être*, se prépare à l'heure où j'écris.

Le défi essentiel

par YVES LAULAN (*)

DECIDEMENT les Français ne feront jamais rien comme les autres. C'est au moment où, les uns après les autres, tous les grands pays du monde se détournent du socialisme, aux Etats-Unis avec l'élection de M. Reagan, en Angleterre avec celle de Mme Thatcher, en Scandinavie, bientôt en Allemagne fédérale avec la fin probable du règne du chancelier Schmidt, que les Français se décident enfin à signer un bail de sept ans avec un président socialiste.

Mais peut-être faut-il voir dans ce contraste entre l'évolution en France et à l'étranger plus un accident ou un retard de l'histoire qu'un mouvement de fond. En fait, c'est peut-être dès 1974 que M. Mitterrand, le candidat socialiste, aurait dû être logiquement élu au lieu de M. Giscard d'Estaing, à l'issue de la période gaulliste. En fin de compte, il est permis de voir dans le septennat qui vient de s'achever la fin d'un *long interrègne de transition.*

Quoi qu'il en soit, voici donc, avec l'élection du nouveau président, le socialisme solidement campé, et pour longtemps sans doute, sur le devant de la scène politique française. Quelles conclusions faut-il en tirer pour l'avenir ?

En premier lieu, quelle que soit l'image de libéraux attachés à l'économie de marché que les responsables ont réussi à donner, notamment à l'étranger, il faut bien voir que ces équipes ont, en fait, pratiqué, depuis sept ans, *peut-être la forme la plus* curieuse d'expérience, le socialisme clandestin. En effet, il ne faut pas oublier que le taux des prélèvements obligatoires (impôts plus cotisations sociales) est passé durant ce septennat de 36 % à 41 %, juste derrière la Suède, mais bien devant l'Allemagne 39 %, l'Angleterre 37 % et les Etats-Unis 35 %.

Comment ne pas voir également les progrès réalisés par la bureaucratisation et l'étatisation pendant ce règne en principe libéral. Si la libération des prix a pu faire quelque illusion, il faut bien voir que l'encadrement du crédit n'a cessé d'être renforcé et que la mainmise de l'Etat sur l'économie ne s'est guère desserrée. Ajoutons, pour compléter le tableau, que le montant des transferts n'a cessé de croître et que, si l'investissement privé est resté résolument stagnant, l'investissement public a fortement progressé.

Il *est donc permis de se* demander si le libéralisme affiché ne s'attachait pas davantage aux apparences qu'à la réalité économique. A ce titre, l'arrivée au pouvoir des socialistes en France s'inscrit sous le signe de la continuité plutôt que sous celui du changement. Plutôt qu'une révolution, c'est une évolution. Cette constatation enlève beaucoup de leur portée aux échanges d'anathèmes qui ont présidé aux derniers jours de la campagne. Le socialisme ne s'est pas introduit en France et à la tête de l'Etat avec l'élection de M. Mitterrand. Il y avait déjà poussé de profondes racines. Sans le savoir, la France a peut-être vécu un septennat de radical-socialisme sous un travesti gaullien.

Ces considérations sur le passé immédiat dictent l'analyse de l'avenir. Que peut faire de plus l'équipe qui va s'installer ? Peu de chose en réalité sur le plan *des faits, même si sur le plan* des hommes il faut naturellement s'attendre à de profonds changements. Ce sont en effet quinze années de technostructures qui seront progressivement relevées dans beaucoup de domaines, quelles que soient les intentions affichées aujourd'hui.

Une étroite marge de manœuvre

Par contre, sur le plan des *politiques*, les *faits sont là, et* ils sont contraignants. Ce ne sont pas les élections françaises qui vont gommer comme d'un trait de plume le prélèvement pétrolier et la récession mondiale. La marge de manœuvre restera donc étroite. L'économie française, très largement intégrée aux échanges internationaux, ne peut pas s'isoler de la contrainte extérieure. Cela limite largement les possibilités de changer de politique économique du jour au lendemain.

Au-delà d'une relance de l'économie en anticipation de la reprise mondiale que l'on peut prévoir pour le printemps ou l'été 1982, les perspectives de croissance à moyen terme resteront modérées sous peine de consentir un gigantesque déficit commercial et un gonflement extraordinairement rapide de l'endettement extérieur qui ne seraient guère tolérables.

En ce qui concerne la fiscalité, les deux candidats étaient d'ailleurs bien d'accord *pour* reconnaître que le taux de prélèvement budgétaire de 42 % ne pouvait être que maintenu ou réduit. Le taux des impôts va donc changer, leur répartition aussi. Mais la modération des rémunérations restera de rigueur, que ce soit par le biais de l'inflation ou celui de la fiscalité. Prélèvement pétrolier oblige !

Ce qui va changer, bien sûr, c'est le style et la manière. Le Plan va être réhabilité. Les interventions de l'Etat seront plus directes ou plus ouvertes. Mais certaines réformes projetées risquent de se heurter aux intérêts acquis. Elles resteront donc vraisemblablement de portée limitée. Après une période peut-être marquée par quelques difficultés, il faudra bien en effet dégager les compromis qui permettront l'accommodement des intérêts contradictoires de la coalition aujourd'hui portée au pouvoir.

Par contre, une des questions essentielles non encore résolues est de savoir si les gages donnés à l'emploi et à la consommation permettront, à l'avenir, la mobilisation et la concentration de ressources qui ont permis, durant la dernière décennie, la réalisation de programmes rapides et décisifs dans un certain nombre de domaines essentiels, par exemple, télécommunications, informatique, transports urbains ou ferroviaires, électro-nucléaire. La France avait acquis dans certains domaines essentiels, notamment ceux de techniques de pointe, une avance qu'il serait fâcheux de voir s'amenuiser au fil des années. Si l'économie française devait perdre de sa nervosité et de son mordant pour céder à une sorte d'engourdissement de ses capacités d'innovation et de rénovation, notre pays, dans les cinq ou dix prochaines années, serait inéluctablement ramené à un sentier de croissance extraordinairement ralenti, dont certains de nos voisins, la Grande-Bretagne, l'Italie ou la Belgique, donnent le redoutable exemple.

C'est là sans doute le défi essentiel porté à la nouvelle expérience qui s'engage.

(*) Economiste. Auteur du livre *la Triche*, 1981. Editions J.-C. Lattès.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Canada

Les journalistes du « Devoir » et du réseau français de la radio nationale veulent mieux contrôler la présentation de l'information

De notre correspondant

Montréal. — Les journalistes de Radio-Canada et du quotidien montréalais *le Devoir* ont au moins une chose en commun : ils sont en grève depuis si longtemps — respectivement plus de six mois et près de sept semaines — que le public semble les avoir oubliés et ne plus remarquer le silence de la radio-télévision nationale ni l'absence d'un des trois quotidiens francophones de Montréal.

Les deux cents journalistes de la chaîne française de Radio-Canada, basée à Montréal, et leurs trente-cinq confrères du dernier journal indépendant du Québec (dans le sens où il n'appartient à aucun groupe de presse) ont des revendications similaires : ils veulent exercer un plus grand contrôle sur la présentation de l'information, et ils souhaitent participer davantage à la vie de leur entreprise. Les demandes strictement salariales sont devenues secondaires dans des conflits qui traduisent un malaise sérieux dans la presse québécoise.

Avant d'être lui-même touché par la grève, *le Devoir* faisait l'analyse suivante de la situation à Radio-Canada : « *Le fond du conflit repose sur une méfiance, une opposition profonde à l'égard de la direction* » qui (...) « *a empêché que ne se déroulent de véritables négociations, a anéanti les efforts répétés de conciliation et rend très problématique toute reprise normale des activités* ».

Dans une lettre au président de la société Radio-Canada, les journalistes affiliés au syndicat général du cinéma et de la télévision déplorent « *que la direction de l'information ne cesse de multiplier les intermédiaires qui l'éloignent inévitablement de ses journalistes* » et adopte « *une vision de l'information essentiellement comptable* ». « *Si un chef de parti est distancé par d'autres, on va tenter de ramasser le plus de déclarations possible pour qu'il les rattrape*, écrivent-ils. *Peu importe ce qu'il dit. Ce qui compte, c'est que devant la Chambre des communes on puisse répondre qu'il y a eu égalité ou impartialité dans le traitement.* »

Dans cette entreprise qui emploie huit mille personnes au total dans les dix provinces canadiennes, la bureaucratie règne dans la tour de vingt-cinq étages où sont concentrés les trois mille employés du réseau français à Montréal.

Comme le notait l'éditorialiste du *Devoir*, « *le pouvoir politique n'est pas dans l'ensemble désireux de rétablir le service d'information du réseau français qu'il a toujours au mieux tenu pour suspect* ». Considérée comme un « *nid de séparatistes* » par certains ministres francophones du gouvernement fédéral, Radio Canada a un statut autonome qui ne la met pas entièrement à l'abri des pressions du pouvoir. Il n'échappe à personne que le silence de la radio-télévision est arrivé à point nommé pour le gouvernement de M. Trudeau, qui tente d'imposer son projet constitutionnel malgré l'opposition de huit provinces sur dix, dont le Québec.

A la différence de Radio Canada, dont l'existence n'est pas en danger, les trente-cinq journalistes du *Devoir* savent que le petit quotidien de la rue Saint-Sacrement, dont l'audience dépasse de loin son faible tirage (40 000 exemplaires), ne se relèverait sans doute pas d'un trop long conflit. Les journalistes faisaient un diagnostic sévère dans l'édition du 6 avril en annonçant le déclenchement d'une grève illimitée : « *Le Devoir est malade et nos propositions constituent une réaction de défense contre le mal qui le ronge.* » Constatant que le tirage stagnait depuis des années, que les lecteurs ne se renouvelaient pas, que le réseau de distribution restait d'une « *inefficacité proverbiale* » et que les bénéfices nets avaient chuté de moitié en 1980, ils rappelaient ensuite que l'action du syndicat dans la recherche d'un nouveau directeur avait permis de garantir l'indépendance du quotidien (*le Monde* du 29 novembre), mais que celle-ci était de nouveau menacée par les manœuvres du conseil d'administration visant à réduire les pouvoirs du directeur, M. Jean-Louis Roy.

Dans ses dernières offres, la direction a cependant fait un pas vers le syndicat en proposant la création d'un « *comité professionnel* » chargé d'étudier les plaintes des journalistes, acceptant de consulter le syndicat avant de nommer un cadre, et en se prononçant en faveur d'une réorganisation du comité de l'information.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● MLLE HASINA WAJED, FILLE DE MUJIBUR RAHMAN, chef de l'Etat assassiné en août 1975, a reçu un accueil triomphal à son retour à Dacca dimanche 17 mai, après un exil volontaire en Inde. Elle avait été élue récemment à la présidence de la Ligue awami, principal parti d'opposition. Ce retour survient alors que les relations entre son pays et l'Inde connaissent un regain de tension. Dacca a indiqué que l'armée indienne occupait depuis le 9 mai l'île de South-Talpatty, dans le delta du Gange, dont la souveraineté fait l'objet d'une contestation entre les deux pays. *(A.F.P.)*

Comores

● PRET SAOUDIEN. — Le gouvernement comorien et le Fonds saoudien de développement (F.S.D.) ont signé vendredi 15 mai un accord sur un prêt saoudien de 6 250 000 dollars. Cet accord, qui concerne les routes en cours d'exécution en Grande-Comore et à Moheli constitue un additif à un prêt accordé antérieurement, dont le montant total s'élève à 15 millions de dollars remboursables sur vingt ans avec une période de grâce de cinq ans. — *(A.F.P.)*

Népal

● L'OPPOSITION EN TETE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES. — Seulement trente-cinq candidats du parti gouvernemental sur quatre-vingt-treize élus avaient obtenu, dimanche 17 mai, un siège dans l'Assemblée nationale de cent quarante membres désignés le 9 mai au suffrage universel. Selon la nouvelle Constitution, le premier ministre doit bénéficier du soutien de 60 % des parlementaires. En raison des difficultés de communications, les résultats complets du scrutin ne devaient pas être connus avant plusieurs jours. — *(U.P.I.)*

Nicaragua

● *DIX-SEPT « CONTRE-REVOLUTIONNAIRES »* et un soldat de l'armée *sandiniste* ont été tués vendredi lors d'un affrontement près de Jalapa, à 320 kilomètres au nord de Managua, près de la frontière hondurienne, a annoncé samedi 16 mai le ministère de l'intérieur. Ce combat est le plus important enregistré depuis la chute du régime du général Somoza, il y a vingt-deux mois. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. ANTONIO MACEDO, soixante-quatorze ans, a été réélu, le 16 mai, président du parti socialiste portugais. Il détient cette charge depuis le premier congrès ayant suivi la révolution du 25 avril 1974. Le secrétaire général, M. Mario Soares, a été confirmé à son poste de secrétaire général au cours du quatrième congrès du parti, qui a eu lieu la semaine dernière à *Lisbonne*. — *(A.F.P.)*

Le Monde

publiera demain

● **IDÉES** : Les relations Nord-Sud.

● **LIBAN** : Un pays dans la tenaille, la suite de l'enquête de Jean Gueyras.

● **DÉFENSE** : La première tâche d'un futur ministre, par Jacques Isnard.

● **DANS « LE MONDE DE LA MÉDECINE »** : Un dossier sur la grève de la faim.

RÉUNIE A MONTEVIDEO

La dix-neuvième session de la CEPAL a illustré un certain désenchantement envers les stratégies du développement

Montevideo. — La réunion, tous les deux ans, des représentants des pays membres de la Commission *économique* des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL), a longtemps été *une sorte de grand-messe* du *sous-continent*. La concélébration réunit, normalement, les dix-huit pays hispanophones : le *Brésil*, le Suriname (1), Haïti, un nombre croissant de petits Etats anglophones (huit actuellement), ainsi que six pays industrialisés (les deux puissances du Nord, Etats-Unis et Canada, et ceux qui, de par l'histoire, gardent un rôle dans la région : l'Espagne, récemment admise, la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas).

De ces trente-six pays, trente étaient représentés à Montevideo, du 4 au 16 mai, pour la dix-*neuvième* session de cette organisation. Les absents étaient de petits pays de la Caraïbe). *Le modeste niveau de nombreuses délégations*, et la médiocre affluence de la presse, étaient-ils *dus au fait que la réunion avait lieu dans un* pays que son régime militaire brutal a fortement isolé ? La commission ne se trouve-t-elle pas en fait, aujourd'hui, en porte-à-faux, dépassée par la mondialisation des problèmes, qui met en avant le groupe des « 77 » pour les pays en voie de développement, et, de l'autre côté, l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. ?

De notre envoyé spécial

La CEPAL a toujours un rôle important à jouer : celui d'observatoire de la réalité économique et sociale de l'Amérique latine, et, éventuellement, de laboratoire *des politiques de développement* pour la région.

L'impossibilité d'une entente entre les six pays industriels et les latino-américains est apparue à Montevideo, comme reflétant l'actuelle paralysie du dialogue Nord-Sud. Convoquées pour préciser, à l'échelle du sous-continent, les résolutions prises en 1980 par l'Assemblée générale de l'ONU en vue de la troisième décennie pour le développement, les délégations de la région ne parvinrent pas toujours à sortir des généralités sur le « *développement intégral* », elles donnèrent l'impression de chercher à cacher certains désaccords par la surenchère face aux « riches ». Les points de friction les plus visibles entre Nord et Sud *furent, comme d'ordinaire*, l'exigence des pays du tiers-monde *de participer* davantage à la gestion du système monétaire international — et plus concrètement du F.M.I. —, les attaques portées contre le protectionnisme des pays développés (Etats-Unis, C.E.E.) et la question des multinationales.

Ce fut la délégation de Washington qui manifesta l'attitude la plus dure. M. John Bushnell, le représentant américain, expliqua que « *ceux qui font l'opinion publique aux Etats-Unis ont, en général, perdu tout intérêt pour les vieux débats stériles sur les multinationales et le nouvel (ou ancien) ordre économique international* ». Il manifesta clairement que *l'unique* préoccupation régionale de son pays était l'Amérique centrale et les Caraïbes. Il repoussa toutes les accusations de protectionnisme.

Il annonça enfin que la participation américaine au budget des Nations unies serait plafonnée à son niveau actuel pour les années à venir.

Une double réalité

L'Amérique latine se prête à toutes les caricatures. Le misérabilisme est justifié par l'existence de plus de cinquante millions d'indigents mal nourris (15 % au moins de la population) et d'un nombre plus important encore de pauvres. C'est-à-dire de personnes dont les ressources parviennent à peine à satisfaire les besoins alimentaires et vestimentaires minimum. Le triomphalisme, à l'inverse, pourrait s'appuyer sur le fait que, en termes globaux, l'Amérique latine a connu, cette dernière décennie, des taux de progression à peu près sans équivalents sur *la planète*, et a réussi à traverser la crise économique mondiale mieux *que* d'autres régions.

Le rapport du secrétaire exécutif de la CEPAL, M. Enrique Iglesias prend en compte cette double réalité. Il dénonce la considérable et croissante concentration des ressources, qui fait, par exemple, que les 10 % de Latino-Américains les plus riches recevaient, en 1975, près de la moitié des revenus, tandis que les 40 % les plus pauvres parvenaient à peine à en capter 10 %. Il note, en contrepartie, que les pauvres eux-mêmes ont vu le montant de leurs ressources réelles progresser légèrement, *et que les couches sociales « moyennes »* en termes latino-américains, s'accroissent. Il rapporte les nets progrès de l'éducation, la sensible baisse de la mortalité infantile, la légère amélioration de l'alimentation (2).

Au plan macro-économique, le secrétaire de la CEPAL observe le dynamisme d'une région qui a progressé en moyenne de 6 % par an durant *la* dernière décennie et qui a su accroître ses investissements, fortifier globalement son agriculture, augmenter considérablement ses exportations, notamment de produits manufacturés (passées de 8,5 % à 26 % du total en treize ans), diversifiant ainsi ses sources de devises et cessant d'être une zone mono-exportatrice de denrées et de matières premières.

Mais M. Iglesias note aussi que l'inflation, naguère douteux privilège *des pays du Cône sud* du continent, est aujourd'hui un mal *généralisé* — avec ses records, pour 1980, en Uruguay (43 %), au Pérou (61 %), et surtout au Brésil et en Argentine (environ 90 %). La facture pétrolière est passée, en huit ans, de 5 à 50 milliards de dollars. Et comment ne pas s'inquiéter du niveau de l'endettement extérieur (195 milliards de dollars pour la dette publique et privée), de sa structure (à court et moyen termes), et de l'usage parfois plus spéculatif ou somptuaire que productif qui est fait des capitaux internationaux ? Les achats de pétrole et le service de la dette représentent aujourd'hui 70 % du montant des exportations de la région...

Une doctrine dépassée

La CEPAL a attaché son nom à la thèse de « *l'industrialisation par substitution d'importation* ». D'abord réponse à la chute des exportations traditionnelles de matières premières en raison de la crise de 1929, puis à l'interruption de ses importations de produits manufacturés du fait de la deuxième guerre mondiale, l'industrialisation de l'Amérique latine est devenue une idée-force, chère au premier « patron » de la CEPAL, l'économiste argentin Raul Prebisch. Il ne s'agissait pas tant d'industries lourdes — voulues par l'Etat, pour des raisons stratégiques, comme au Brésil — *que de la production de biens de* consommation, créatrice d'em*plois, de revenus et de bien-être*.

Ce modèle — « *un réfrigérateur pour chaque foyer* » — a fait son temps. D'une part, il supposait des importations de biens d'équipement, coûteuses en devises, d'autre part, les industriels, qui n'avaient pu tenter l'aventure qu'à l'abri de barrières douanières, ont pris l'habitude de la protection, sans guère se soucier de rentabilité.

L'irruption des multinationales dans ce cadre douillet, la mondialisation des échanges, la croissance des besoins de la population, l'inflation, le choc pétrolier *de 1973 et les terribles déséquilibres* qu'il a provoqués expliquent les *tourmentes politiques* qu'a connues l'Amérique latine ces dernières années, et que symbolise le personnage du général Pinochet.

Les adeptes du professeur Milton Friedman veillent aujourd'hui avec sévérité, dans le cône sud, sur l'équilibre des budgets et des balances extérieures, et combattent l'inflation dans le même esprit que saint Georges *le dragon*. L'ouverture quasi illimitée aux *marchandises et aux mouvements* de capitaux est le fer de lance de leur politique, et l'Etat est l'infâme qu'ils pourfendent.

Pilotage à vue

La réunion de Montevideo a enregistré un écho de ce nouveau rapport *de forces* idéologique. M. Raul Prebisch est venu plaider pour un « *développement éthique* », selon lequel les sacrifices nécessairement demandés au grand nombre en vue de l'indispensable accumulation de capital ne doivent pas servir à l'enrichissement et à la consommation somptuaire des nantis, comme c'est le cas actuellement. *Cela suppose*, a *estimé* M. Prebisch, de « *changer la structure du pouvoir* ». Sincères ou non, les délégués ont applaudi debout ce patriarche, dont les propos devaient apparaître à certains bien subversifs — même si l'économiste argentin n'envisage de transformation que « *par le biais du marché* ».

Dans ce débat, qui va sans doute croître en intensité, il n'existe plus de « doctrine de la CEPAL ». C'est donc le pragmatisme, le pilotage à vue, qui prévaut : beaucoup *d'économie de* marché et un certain étatisme, une *industrialisation* tournée à la fois vers l'intérieur et vers l'extérieur, l'ouverture relative et un protectionnisme discret. Tout cela, peut-être, à l'image de ce que fait le Brésil — un pays qui, il est vrai, est aidé par la taille formidable de son marché intérieur. La recette ne saurait évidemment valoir dans les mêmes termes pour tous les pays, et notamment les plus petits et les plus pauvres.

M. Iglesias s'est *livré* à un vibrant plaidoyer en faveur d'une *industrialisation* dynamique — seule capable, à ses yeux, de créer des emplois en nombre suffisant pour la région — et de *mieux répartir*, si *possible*, la richesse. Le secrétaire de la CEPAL adjure les *Latino-Américains* de donner enfin un sens concret à cette « intégration régionale » qui, depuis Bolivar, trébuche sur les obstacles nationaux ou politiques et sur l'inégalité de développement entre pays.

Face au protectionnisme croissant des pays développés, qu'ils entendent combattre en accord avec le reste du tiers-monde, et confrontés à l'ardente obligation de l'exportation, les délégués ont, également, défendu la thèse (largement illustrée ces dernières années par le Brésil) d'un développement des échanges dits « *horizontaux* » ou « *Sud-Sud* » : l'exemple a été cité du commerce avec l'*Afrique*, inexistant il y a dix ans et aujourd'hui égal à un milliard de dollars par an.

JEAN-PIERRE CLERC.

(*Lire p. 43 l'article de GÉRARD VIRATELLE sur la conférence de Caracas consacrée au dialogue Sud-Sud.*)

(1) Les Antilles néerlandaises, promises à l'indépendance, ont *été* admises à la CEPAL lors de cette session.

(2) Il s'agit là, évidemment, de moyennes, qui peuvent cacher des *disparités flagrantes non seulement* entre pays, mais au sein d'un même pays.

États-Unis

IL FAUT « TRANSCENDER » LE COMMUNISME NON LE « CONTENIR » déclare M. Reagan

South-Bend, Indiana (A.F.P.). — *L'Occident ne doit pas chercher à* « contenir » le communisme mais à le « transcender », a affirmé, dimanche 17 mai, le président Reagan dans un discours prononcé à l'université catholique américaine Notre-Dame, à South-Bend (Indiana). Le chef de l'exécutif, dans cette première apparition en public hors de Washington depuis qu'il a été blessé, le 30 mars, dans un attentat, a déclaré qu'il considérait le communisme « comme un chapitre *triste et plutôt bizarre de l'histoire* de l'homme, dont les dernières pages *s'écrivent en ce moment sous nos yeux* ».

« Le moment est venu, a-t-il ajouté, pour l'Occident, et les Etats-Unis, de montrer au monde que leur civilisation, leurs traditions et leurs valeurs ne sont pas comme l'idéologie et la machine de guerre des sociétés totalitaires : des forces superficielles. »

ATTENTAT DE TERRORISTES PORTORICAINS A L'AÉROPORT DE NEW-YORK

Un mort

New-York (A.F.P.). — Une troi*sième bombe a été découverte* diman 17 mai au terminal de la Panam *à l'aéroport Kennedy de New-York*, moins de vingt heures après l'explo*sion qui a causé la mort d'un jeune* employé de l'aéroport, et les services de désamorçage de la ville en recherchent une quatrième, ont indiqué les autorités locales. Samedi soir, une deuxième bombe avait été désamorcée à proximité d'une porte d'embarquement des passagers. Elle était, selon un expert, « d'une puissance supérieure » à l'engin qui avait explosé le matin du même jour.

Avant même qu'une équipe de la police de New-York ne soit arrivée sur les lieux, dimanche matin, un appel téléphonique anonyme prévenait la police de l'aéroport qu'une quatrième bombe y avait été déposée. Le terminal de la Panam a été *complètement évacué*.

L'explosion de samedi matin, ainsi *que le dépôt d'un second engin, ont été* revendiqués par le Groupe portoricain de résistance armée, issu du Front armé de libération nationale (F.A.L.N.), l'une des organisations indépendantistes clandestines portoricaines les plus actives, responsable de nombreux attentats aux Etats-Unis, ces dernières années.

EUROPE

Les armements nucléaires en Europe

Pays-Bas

Le débat sur les missiles de l'OTAN est au centre de la campagne électorale

De notre correspondant

Amsterdam. — *« L'avenir de la défense de l'Europe occidentale se trouve entre les mains de quelques députés belges et néerlandais. »* Telle avait été la constatation, amère et goguenarde, de M. Pierre Lellouche, membre de l'Institut français des relations internationales, lors d'un congrès le mois dernier à Groningue sur le thème « La guerre nucléaire en Europe ». De fait, parmi les cinq pays membres de l'OTAN désignés pour accueillir les missiles de croisière et les fusées Pershing-2, la Belgique et les Pays-Bas sont les principaux hésitants. Les élections législatives du 26 mai aux Pays-Bas donneront une indication de la décision que prendra La Haye.

Après les problèmes économiques et sociaux, la question de la modernisation de l'arsenal nucléaire sur le territoire néerlandais, où quarante-huit missiles de croisière devraient être installés fin 1983, a constitué un des sujets les plus brûlants de la campagne électorale.

En décembre 1979, le gouvernement Van Agt n'avait pu accepter telle quelle la décision que venait de prendre l'OTAN, car une dizaine de parlementaires chrétiens-démocrates, membres de la coalition gouvernementale, avaient joint leurs voix à celles de l'opposition de gauche, dans une motion condamnant les projets de l'OTAN. Pour éviter une motion de censure, M. Van Agt avait proposé de remettre la décision jusqu'à la fin de cette année, en espérant que les négociations sur le désarmement entre Est et Ouest auraient alors abouti.

Pendant la campagne, le premier ministre, M. Van Agt, tête de liste du C.D.A. chrétien-démocrate, est sorti de plus en plus de sa réserve habituelle sur ce sujet. A plus d'une occasion, il a exprimé son attachement au projet de l'OTAN. *« Les Etats-Unis et la République fédérale doutent de la crédibilité des Pays-Bas et nous n'avons plus le même poids au sein de l'OTAN qu'il y a quelques années encore »*, a-t-il dit.

Toutefois, si la présente coalition du C.D.A. avec le parti libéral de droite (V.V.D.) était reconduite, elle serait à nouveau à la merci d'un vote de défiance sur cette question.

Le sort des missiles de croisière aux Pays-Bas pourrait alors dépendre d'une poignée de députés chrétiens-démocrates de gauche, dont quelques-uns ont d'ailleurs été relégués au bas de la liste électorale par des membres du C.D.A. exaspérés.

« Un pied en dehors de l'OTAN »

Si le prochain gouvernement est une coalition de centre gauche des partis C.D.A., P.v.d.A. (socialiste) et Démocrates 66 (D'66, libéral de gauche), les chances d'un accord néerlandais aux projets de l'OTAN sont pratiquement nulles. Le P.v.d.A., le plus grand parti de la Chambre des députés sortants, avec cinquante-trois sièges, s'est déjà clairement prononcé contre. D'66 l'a fait également, bien que de façon moins catégorique. Le C.D.A., s'il veut former un gouvernement avec les socialistes et les libéraux de gauche, devra se rallier à leurs positions sur cette question.

Dans l'hypothèse, enfin, où les partis de gauche remporteraient suffisamment de sièges pour pouvoir former un gouvernement entre eux, ce qui est peu vraisemblable, une de leurs premières décisions serait une fin de non-recevoir aux projets de l'OTAN.

Les chances d'une décision positive sur les missiles, au mois de décembre prochain, sont donc extrêmement minces. Des atlantistes fervents, qui sont légion en dehors de la vie parlementaire, prétendent que les Pays-Bas ont d'ores et déjà *« un pied en dehors de l'OTAN »*, qu'une *« finlandisation »* se dessine de plus en plus nettement et que La Haye prend la lourde responsabilité d'affaiblir l'alliance atlantique.

La base du parti socialiste est d'ailleurs favorable à une dénucléarisation totale des Pays-Bas. Lors du congrès du parti en février, M. Den Uyl avait obtenu d'elle qu'elle modère ses exigences, de telles positions pacifistes risquant de prolonger le séjour du parti dans l'opposition.

RENÉ TER STEEGE.

R. F. A.

M. SCHMIDT MENACE DE DÉMISSIONNER

(Suite de la première page.)

Prenant la parole, dimanche, au congrès des sociaux-démocrates bavarois, il a été encore plus précis en s'écriant qu'il conviendrait de ne plus écouter les appels suggérant que les *« Américains sont nos ennemis et les Russes nos amis »*. Selon le chancelier, les sociaux-démocrates doivent rester fidèles *« sans aucune réserve »* à l'alliance avec les Etats-Unis.

M. Schmidt a soutenu tout d'abord qu'il ne serait pas possible de changer le cours de la politique gouvernementale en un an et demi, après que celui-ci eut été démocratiquement désigné, et alors qu'aucune circonstance nouvelle ne vient justifier un revirement. Bien au contraire, l'U.R.S.S. aurait, durant cette période, accéléré son réarmement. D'autre part, les alliés libéraux du S.P.D. ne seraient absolument pas prêts à abandonner la résolution de l'OTAN. Lui-même, enfin, ne saurait *« en son âme et conscience »* admettre un tel abandon.

Si l'avertissement donné au parti social-démocrate est très clair, le chancelier s'est adressé aussi — de façon implicite tout au moins — à la nouvelle administration américaine. En menaçant d'abandonner la tête du gouvernement, M. Schmidt a suggéré que tel pourrait être aussi le cas si des négociations de désarmement avec l'Union soviétique n'étaient pas inspirées par la volonté d'aboutir à un accord. C'est là une mise en garde à ceux qui, à Washington ou ailleurs, comptent plus sur le réarmement nucléaire de l'OTAN que sur les conversations Est-Ouest.

Dans une interview télévisée, dimanche soir, le chancelier a d'ailleurs répété qu'il espérait voir reprendre les contacts américano-soviétiques sur les euromissiles *« plutôt au début de l'automne qu'à la fin »*. Encore a-t-il reconnu que si ce problème doit être au centre de ses conversations de Washington, la décision finale dépendra également des autres membres de l'Alliance.

JEAN WETZ.

Irlande du Nord

UN TROISIÈME GRÉVISTE DE LA FAIM RAYMOND McCREESH EST DANS UN ÉTAT GRAVE

Raymond McCreesh, qui jeûne depuis cinquante-huit jours dans la prison de Long-Kesh, près de Belfast, a reçu, le samedi 16 mai, les derniers sacrements et sa famille se relaie désormais à son chevet. L'état de Patsy O'Hara, qui a commencé la grève de la faim en même temps que Raymond McCreesh, se détériore également. Joe McDonnell et Brennan McLaughlin, qui ont « remplacé » Bobby Sands et Francis Hughes, jeûnent respectivement depuis dix et cinq jours.

La principale organisation paramilitaire protestante, l'Ulster Defence Association (UDA), a, pour sa part, fait savoir qu'elle ne voyait pas d'inconvénient à ce que le statut de prisonnier politique soit accordé aux détenus des blocs « H ».

Le week-end a été calme en Irlande du Nord. Un boucher a cependant été retrouvé mort, samedi, à son domicile de Belfast. Selon des rumeurs non confirmées par la police, il pourrait s'agir d'une opération punitive de l'IRA.

Les attentats et affrontements liés au mouvement des détenus républicains ont fait au total vingt morts depuis le 1er mars, sans compter celles de Bobby Sands et de Francis Hughes. Le gouvernement britannique continue cependant de s'en tenir à son attitude intransigeante.

Le gouvernement de Dublin, de plus en plus embarrassé par la situation en Ulster, a demandé à la Commission européenne des droits de l'homme de tenter une nouvelle intervention dans le courant de cette semaine. Le leader du nouveau parti social démocrate britannique, M. David Owen, s'est pour sa part prononcé pour la recherche d'une solution au problème de l'Ulster dans le cadre de la coopération politique européenne.

Les protestants nord-irlandais s'inquiètent des récents sondages publiés dans la presse londonienne, qui confirment qu'une majorité de Britanniques est favorable au retrait des troupes stationnées en Ulster. Ils ont protesté contre le refus de deux équipes de football, l'une anglaise et l'autre galloise, de venir dimanche à Belfast, pour rencontrer une équipe nord-irlandaise. — *(A.F.P.)*

Belgique

UNE NOUVELLE CRISE GOUVERNEMENTALE A ÉTÉ ÉVITÉE

De notre correspondant

Bruxelles. — Une crise politique a de nouveau été évitée en Belgique et le premier ministre, en place depuis un mois, à peine, a gagné son premier pari : son gouvernement passera sans doute l'été. Mais on ne pense pas qu'il franchira le cap du 15 septembre, les problèmes restant trop nombreux.

Un accord a pu être conclu avec la sidérurgie wallonne : les Flamands ont accepté de faire un sacrifice financier en échange d'un plan global de relance économique et de l'augmentation de certains taux de T.V.A. Le tabac, les cigarettes, la bière et l'essence vont coûter plus cher.

Le gouvernement en même temps est victime d'un scandale. Au cours du week-end, une descente de police a eu lieu en pleine nuit au cabinet de M. Akkermans, secrétaire général de la communauté flamande. Plusieurs de ses collaborateurs immédiats, des ministres chrétiens-sociaux flamands, sont accusés de fraude et de corruption. Ils ont transformé des zones vertes en zones à bâtir et permis à des groupes importants d'y construire des immeubles. Huit membres du cabinet de M. Akkermans, ministre chrétien social, sont passés aux aveux, mais ont déclaré avoir agi « sur ordre, et pour rendre service aux amis politiques du ministre ». — P. de V.

L'opposition des mormons aux États-Unis

De notre correspondant

Washington. — Le futur missile MX avait jusqu'à présent trois catégories d'adversaires. Certains spécialistes, d'abord, qui en contestaient l'invulnérabilité ou le coût. Des pacifistes, ensuite, qui y voyaient une incitation à la guerre nucléaire. Enfin, des défenseurs de l'environnement, opposés à un aménagement « sauvage » d'une partie du Far-West. N'envisage-t-on pas de construire 16 000 kilomètres de routes dans les déserts du Nevada et de l'Utah pour permettre à deux cents fusées intercontinentales de se déplacer en permanence et d'échapper ainsi à la vigilance soviétique ? Approuvé par M. Carter, le « *projet militaire le plus important jamais lancé par l'homme* » est censé voir le jour à partir de 1986 et coûter plusieurs dizaines de milliards de dollars.

L'opposition au MX s'est enrichie d'un nouveau membre : l'Eglise de Jésus-Christ des saints du dernier jour, établie à Salt-Lake-City et dont les fidèles constituent les deux tiers de la population de l'Utah. « *Nos pères vinrent dans l'Ouest pour y établir une base à partir de laquelle serait portée l'évangile de paix aux peuples de la terre* », ont déclaré récemment les dirigeants des mormons. « *Il est ironique et contradictoire* » que l'on y construise un armement « *capable de détruire une grande partie de la civilisation* », ont-ils affirmé.

Ce n'est ni une position pacifiste, ni même une opposition au principe d'un missile terrestre mobile. Les mormons restent persuadés que leur pays doit se défendre efficacement contre une « *possible agression ennemie* ». Mais ils estiment injuste et dangereuse la concentration de telles armes sur une petite partie du territoire national. Un territoire devenu terre promise, au siècle dernier, pour les disciples persécutés de Joseph Smith.

Fondée en 1830, forte de deux millions et demi de membres aux Etats-Unis, riche, bien organisée et très missionnaire, l'Eglise des saints du dernier jour n'a pas l'habitude d'intervenir dans la vie politique nationale. Sa prise de position a beaucoup troublé les représentants et sénateurs de l'Utah — tous républicains, — mormons pratiquants et partisans d'une défense puissante. Elle encourage ceux qui plaident pour un autre type de MX : non basé à terre, comme le prévoyaient ses inventeurs, mais installé sur de petits sous-marins qui navigueraient le long des côtes américaines. Le secrétaire à la défense, lui-même, M. Weinberger, a témoigné de l'intérêt pour cette formule de remplacement qui divise les spécialistes. Une décision définitive de la Maison Blanche est annoncée pour l'été.

R. S.

AFRIQUE

Algérie

Alger cherche à améliorer ses rapports avec les régimes «modérés» d'Afrique

De notre correspondant

Alger. — Préparant toujours activement le prochain sommet de l'O.U.A. à Nairobi, l'Algérie poursuit son offensive diplomatique en Afrique : après le président Chadli Bendjedid *(le Monde* du 9 avril et du 16 mai) qui s'était rendu récemment dans les pays dits « progressistes », dont le soutien au Polisario est actif, M. Benyahia s'est rendu successivement en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.

En Côte-d'Ivoire, le chef de la diplomatie algérienne s'est longuement entretenu à Yamoussoukro avec le président Houphouët-Boigny. Il a qualifié cette conversation d'*« enrichissante »*, formule qui démontre combien les divergences de vues restent grandes. Il semble cependant que les Ivoiriens aient été au moins convaincus de la volonté de l'Algérie de faire passer le dialogue avant les différences idéologiques, l'essentiel étant de mener en commun la bataille du développement : des accords ont été signés entre les deux capitales dans les domaines économique, culturel et scientifique.

Le rapprochement avec Dakar est plus significatif encore, les relations sénégalo - algériennes ayant été jusqu'à l'an dernier encore des plus mauvaises : en effet, M. Senghor épousait totalement la cause marocaine sur le Sahara occidental et ses options résolument francophones choquaient profondément les Algériens. L'arrivée au pouvoir de M. Abdou Diouf a donc été accueillie d'autant plus favorablement qu'il a dépêché, au début mars, à Alger, un émissaire, M. Alioune Badane Mbengue, ministre de la justice. Il n'était que temps, car les deux pays étaient au bord de la rupture des relations diplomatiques.

En janvier, en effet, las des attaques dont son pays était l'objet dans la presse locale, l'ambassadeur du Sénégal à Alger avait diffusé, auprès des missions diplomatiques accréditées dans la capitale, une note d'une extrême violence, invitant les journaux en cause à *« balayer devant leur propre porte en décrivant le népotisme, la corruption, la spéculation, les incohérences et la gabegie dans la conduite des affaires publiques »*. Après cet éclat, le diplomate avait été rappelé et Dakar a nommé un nouvel ambassadeur.

La visite de M. Benyahia à Dakar constitue donc le signe tangible d'une réconciliation encore fragile, mais qui semble appelée à durer.

Enfin, s'ajoutant à la concertation avec le Mali et le Niger, il convient de signaler la visite, le 13 mai, au Togo, du ministre des finances, M. M'Hamed Yala, porteur d'un message de M. Chadli.

DANIEL JUNQUA.

● *M. Ben Bella dispose d'un passeport.* — M. Ahmed Ben Bella, soixante-cinq ans, ancien président de la République algérienne, est désormais libre de se rendre à l'étranger, grâce au passeport que les autorités algériennes viennent de lui délivrer, comme prévu *(le Monde* du 5 mai), déclare-t-on dans son entourage. Il envisageait d'aller se faire soigner en Espagne, mais on précise qu'il n'a pas, dans l'immédiat, de projet de voyage à l'étranger. — *(A.F.P.)*

Tchad

LE COLONEL KADHAFI ANNONCE LE DÉBUT DU RETRAIT MILITAIRE LIBYEN

Les forces libyennes ont commencé à se retirer du Tchad, a affirmé samedi 16 mai à Tripoli le colonel Kadhafi, selon l'agence libyenne de presse Jana. Il a précisé que *« les forces libyennes continueront à se retirer graduellement du Tchad, au fur et à mesure que se constitueront des unités nationales tchadiennes pour les remplacer »*.

L'agence Jana avait auparavant annoncé qu'un sommet restreint des chefs d'Etat concernés par l'affaire tchadienne aurait lieu prochainement pour tenter de mettre fin à la crise dans le pays. Ce sommet, selon l'agence, serait présidé par M. Stevens, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, qui se trouvait samedi en visite officielle en Libye.

La dépêche diffusée par Tripoli ne précisait ni la date, ni le lieu de ce sommet, mais, selon des informations en provenance de Yaoundé, cette réunion pourrait se tenir cette semaine à N'Djamena, la capitale tchadienne. Outre M. Stevens, le sommet réunirait le président du gouvernement d'Union nationale de transition du Tchad (Gunt), M. Goukouni Oueddeï, le colonel Kadhafi, ainsi que les présidents Chadli Benjedid d'Algérie et Shagari du Nigéria. — *(A.F.P.)*

Ghana

DES AFFRONTEMENTS ETHNIQUES AURAIENT FAIT SIX CENTS MORTS

Tindjassi (Togo) *(A.F.P.)*. — De violents affrontements ethniques, qui auraient fait environ six cents morts, se sont produits fin avril et début mai au Ghana, dans la région de Bimbila, petite localité du centre-est du pays située à 300 kilomètres de la capitale, Accra, ont rapporté le vendredi 15 mai des réfugiés à Tindjassi, village togolais du Fazao situé sur la frontière ghanéenne, à 30 kilomètres de Bimbila. Les heurts auraient opposé l'ethnie des Dagomba à celle des Konkomba après le meurtre du fils d'un chef Dagomba par le fils d'un chef Konkomba lors d'une partie de cartes.

Des réfugiés ont précisé que les choses s'étaient envenimées rapidement pour aboutir à une véritable bataille entre les hommes des deux tribus, armés d'arcs et de flèches empoisonnées. Le bilan de ces affrontements s'élèverait à six cents morts, dont trois cents à Bimbila même.

Les autorités togolaises ont dépêché dans la région de Fazao des gendarmes, des vivres pour le millier de personnes qui s'y sont réfugiées, ainsi qu'une antenne médicale. Aucun incident ne s'est produit en territoire togolais entre les Dagomba et les Konkomba installés également dans la région du Fazao.

Somalie

● M. SYAAD BARRE AUX ETATS-UNIS. — Le chef de l'Etat somalien a quitté Mogadiscio, dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 mai, pour se rendre aux Etats-Unis. M. Syaad Barre profitera de ce voyage, qui n'avait pas été annoncé à l'avance, pour rencontrer des officiels américains. De source bien informée, on indique, dans la capitale somalienne, que l'objet de ce déplacement serait avant tout d'ordre médical et que le président somalien, âgé de cinquante-neuf ans, pourrait être absent plusieurs semaines. — *(A.F.P., U.P.I.)*

SELON PÉKIN

Les incidents à la frontière sino-vietnamienne ont fait trois cents morts parmi les forces de Hanoï

Dix jours après les graves incidents du 7 mai (*le Monde* du 9 mai), la tension s'est encore accrue le long de la frontière sino-vietnamienne, si l'on en croit les informations en provenance de Pékin. En effet, *le Quotidien du peuple* a fait état samedi 16 mai d'un accrochage, au cours duquel, selon son correspondant, plus de cent cinquante soldats vietnamiens ont été tués dans le secteur de Fakashan, province du Guangxi. Un régiment, soutenu par l'artillerie, « *a été mis en déroute par nos forces frontalières, qui l'ont attaqué à cinq reprises* », écrit le journal. Dans le même secteur, au cours de la nuit du 10 au 11 mai, vingt-trois soldats vietnamiens appuyés par des chars auraient aussi trouvé la mort. Au total, si l'on en croit les Chinois, près de trois cents soldats vietnamiens ont été tués depuis le début du mois.

Le ministère chinois des affaires étrangères a réagi vigoureusement samedi, par une note remise à l'ambassade vietnamienne, dénonçant les « *provocations armées répétées* » et « *exigeant solennellement que cessent sur-le-champ toutes intrusions et provocations armées contre le territoire chinois. Sans quoi, les autorités vietnamiennes devront être tenues pour entièrement responsables des conséquences de leur attitude* ».

Hanoï, pour sa part, n'a toujours pas annoncé des incidents frontaliers de cette ampleur, se bornant à dénoncer des « *provocations* », des « *bombardements d'artillerie lourde* » et des violations de frontière par des navires et des avions dans les provinces de Langson, Caobang, Hatuyen et de Quangninh. Dans la province de Langson, « *les troupes chinoises ont subi d'importantes pertes* », écrit l'agence officielle vietnamienne AVI. Le gouvernement de Hanoï a adressé une note de protestation à Pékin, en rejetant celle qu'il avait reçue de la Chine.

Protéger le « Cambodge utile »

D'autre part, la Chine a, selon Vientiane, attaqué des positions laotiennes situées à 200 mètres de la frontière et lancé une opération pendant une semaine, entre la fin d'avril et le 7 mai, blessant un policier. Le quotidien officiel laotien *Sieng Pasason* a accusé samedi Pékin de vouloir « *annexer* » le Laos.

Ce renouveau de tension intervient alors que le commandant en chef des forces armées thaïlandaises, le général Serm Na Nakhorn, se trouve en visite officielle à Pékin et que le ministre laotien des affaires étrangères, M. Phoune Sipaseuth, poursuit une tournée de plusieurs capitales de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Le général Serm devait rencontrer ce lundi le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, qui s'était entretenu samedi avec le prince Sihanouk. Pour sa part, le chef de la diplomatie laotienne, qui se présente en porte-parole des trois gouvernements communistes indochinois, tente, sans grand succès, de convaincre Indonésiens, Malaisiens et Philippins de ne plus soutenir le projet de convocation en juillet — sans doute à New-York — d'une conférence internationale sur le Cambodge.

A Phnom-Penh, le régime pro-vietnamien a accusé, samedi, les Etats-Unis de tenter de le « *déstabiliser* » en vue d'une « *éventuelle subversion* », et de répandre une « *propagande anti-cambodgienne* » par le biais de la distribution de semences de riz le long de la frontière thaïlandaise, organisée par les Nations unies. Cette aide, indique l'agence officielle S.P.K., « *n'est pas dans l'intérêt du peuple cambodgien* ». Ce durcissement de Phnom-Penh intervient à un moment où, selon de nombreuses sources, la situation militaire dans le pays ne cesse de se dégrader. La route n° 6 est sous le feu des Khmers rouges qui, nous déclarait récemment le ministre thaïlandais des affaires étrangères, attaquent désormais dans certains secteurs par groupes de deux ou trois cents. Le corps expéditionnaire vietnamien se serait replié pour protéger le « Cambodge utile », où se trouve l'immense majorité de la population et les ressources agricoles, abandonnant à la résistance — nationaliste et khmère rouge — des secteurs entiers.

Dans ce contexte, on peut comprendre que la Chine, sentant le Vietnam en difficulté, tente, en invoquant des incidents de frontière, de présenter son adversaire comme un agresseur non plus seulement au Cambodge, mais aussi le long de la frontière sino-vietnamienne. Ainsi, ce ne serait plus la Chine qui se trouverait dans ce secteur, au contraire de 1979, en position d'agresseur, et ce à quelques semaines de la réunion en juin à Manille des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN. En même temps, Pékin, tout comme l'ASEAN et d'autres capitales occidentales, Washington en particulier, continue d'appuyer les tentatives en vue de former un gouvernement de coalition de la résistance khmère sous la direction du nationaliste Son San, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) et sans la participation — trop compromettante — des principaux chefs khmers rouges (*le Monde* daté 26-27 avril). — P. de B.

LISEZ
Le Monde des PHILATÉLISTES

Japon

Après le voyage de M. Susuki à Washington

Les engagements de Tokyo en matière de défense provoquent une crise gouvernementale

M. Sunao Sonoda a été désigné, par M. Suzuki, premier ministre, pour succéder à M. Masayoshi Ito, qui avait donné sa démission de ministre des affaires étrangères, samedi 16 mai, en raison d'une polémique engagée dans les milieux politiques à propos du communiqué publié à l'issue de la récente visite du chef du gouvernement japonais à Washington.

De notre correspondant

Tokyo. — Présentée comme le « *sommet* » de la concorde et de l'alliance nippo-américaine, la rencontre entre MM. Reagan et Suzuki, au début du mois, a finalement provoqué une crise gouvernementale au Japon (*le Monde* daté 17-18 mai). En quelques jours un « *succès éclatant* » a tourné au fiasco. Les premières victimes de cet état de choses ont été MM. Ito et Takashima, ministre et vice-ministre des affaires étrangères, qui ont remis leur démission samedi. Leur ministère est tenu pour premier responsable de faux pas et de rétractations diplomatiques sans précédent qui ont jeté la consternation à Washington, où l'on se félicitait d'avoir enfin arraché aux Japonais des engagements en matière de défense. « *On peut craindre que cette controverse ne soit une tache indélébile* » pour les relations américano-japonaises, écrit le *Yomiuri Shimbun*.

Il semble que le premier ministre, assez peu au fait des coutumes diplomatiques, ait choisi de « *faire porter le chapeau* » à M. Ito pour se sortir d'une situation intenable qu'il avait lui-même contribué à créer.

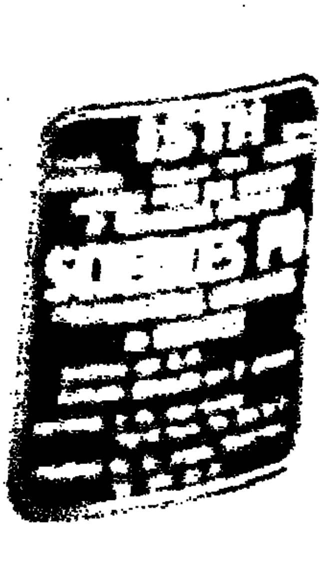
M. Suzuki reprochait au ministère des affaires étrangères de n'avoir pas inclu, dans le communiqué publié à l'issue de ses entretiens avec M. Reagan, des *réserves qu'il avait faites pour* nuancer ses engagements en matière de défense, et pour se protéger, à son retour ici, des réactions prévisibles de l'opposition et d'une majorité de l'opinion *opposées à un accroissement du* rôle militaire du Japon dans les proportions que semble souhaiter M. Reagan pour étayer sa stratégie face au développement de l'influence soviétique. Les réserves émises par le premier ministre portaient essentiellement sur les limites que Tokyo ne saurait dépasser faute de violer sa constitution pacifique et d'aggraver le *déficit budgétaire. Ces points* n'apparaissant pas dans un communiqué qui fait ailleurs état d'une « *alliance* » entre Tokyo et Washington, M. Suzuki s'est bientôt trouvé sur la sellette. Face à l'opposition, il s'est empêtré dans les circonlocutions supposées *vider le terme « alliance »* de toute substance militaire alors que d'autres membres de son *cabinet, dont M. Ito,* allaient répétant le contraire, soulignant par ce double langage l'ambiguïté des résultats du sommet et les divisions qu'ils suscitent.

Quelle que puisse être la responsabilité du ministre des affaires étrangères dans cette affaire, le *chef du gouvernement* ne pouvait ignorer que, selon l'usage, le communiqué avait été minutieusement établi par les deux parties, et cela d'autant *moins* qu'il l'avait lui-même bel et bien approuvé.

D'autre part, si M. Suzuki tenait tant à *conserver un profil* bas sur ce sujet brûlant de la défense, rien ne l'obligeait à en rajouter en déclarant devant la presse américaine que son pays envisage d'étendre ses responsabilités navales et aériennes au-delà du territoire national.

Les *implications* politiques de cette affaire dépassent largement les simples maladresses. Elles sont le reflet des rivalités entre clans et du dilemme que ne parvient pas à trancher une diplomatie habituée à ménager la chèvre et le chou mais soumise, *avec une vigueur nouvelle depuis* l'arrivée au pouvoir de M. Reagan, à trop d'impératifs contradictoires : *ceux de l'intérêt national* et ceux de l'amitié avec le protecteur américain.

R.-P. PARINGAUX.



هكذا من الاهل

PROCHE-ORIENT

UNE MISE AU POINT DE RYAD

«L'Arabie Saoudite n'est ni un paradis ni une poudrière»

A la suite de la publication de la série d'articles d'Eric Rouleau, « L'Arabie Saoudite : paradis ou poudrière ? » (le Monde daté 29-30 avril et des 2, 3, 4 mai 1981), le conseiller de presse de l'ambassade du royaume saoudite en France, M. Fouad Moufti, nous a adressé une longue mise au point dont nous extrayons les passages suivants :

L'Arabie Saoudite n'est ni un paradis ni une poudrière, car les contraintes de la vie y sont semblables à celles que connaissent les pays en voie de développement (...) ou la notion du bonheur procède de deux concepts, spirituel et matériel. Les Saoudiens font tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer cet équilibre (...). L'Arabie Saoudite n'est pas une poudrière pour la simple raison que les transformations culturelles, sociales et économiques s'opèrent dans la stabilité politique, l'unité populaire, la cohésion gouvernementale, la planification dans tous les secteurs, la sécurité, la coopération et la solidarité avec les peuples proches ou lointains, épris de paix et de justice (...).

Prétendre que le royaume wahabite passe pour être l'un des plus grands exportateurs de « pornos » est une contre-vérité (...). Certes, il est probable qu'une poignée de désaxés se livrent à cette contrebande (...). L'importation, la diffusion, la projection dans les lieux publics ou privés de films, d'enregistrements ou de publications obscènes sont strictement interdites par la loi et punis par les tribunaux saoudiens (...).

Votre collaborateur écrit que la moyenne des salaires est dix fois plus basse que le revenu annuel par tête d'habitant, selon lui de l'ordre de 100 000 F. Nous estimons que ces calculs n'ont pas à être déterminés par une ambassade étrangère, à laquelle il se réfère, mais bien à des statistiques scientifiquement établies ou à des estimations officielles (...). Il nous suffirait de rappeler que les salaires varient entre 4 000 F et 5 000 F par mois (...). Les bas salaires en Arabie Saoudite sont les plus élevés par rapport à ceux en vigueur dans des pays comparables (...).

Votre collaborateur rapporte la thèse selon laquelle *« les industries sidérurgiques et pétrochimiques qui seront édifiées à coups de dizaines de milliards supplémentaires sont injustifiables du point de vue strictement économique, selon des experts étrangers, puisqu'elles ne seront probablement pas rentables compte tenu des prix pratiqués sur le marché mondial ».* Or, il est impensable qu'un pays conscient de ses responsabilités comme l'Arabie Saoudite, dont les dirigeants, ministres et cadres supérieurs notamment, sont formés dans les meilleures universités occidentales et dont les projets sont conçus en fonction des besoins immédiats et futurs du pays, d'ailleurs avec le concours des experts les plus qualifiés, agisse à la légère, que ce soit dans ce domaine ou dans les autres secteurs de l'activité économique (...). Cependant, la polémique entre experts et spécialistes est davantage une affaire politique qu'une divergence d'ordre scientifique (...).

Enfin, concernant la politique pétrolière saoudienne, nous nous réjouissons que celle-ci ait été toujours caractérisée par la modération et le bon sens (...). Si la décision saoudienne était irréfléchie ou irresponsable, elle aurait eu des répercussions sur l'économie occidentale et des jugements sévères auraient été prononcés à l'égard de mon pays. Il faut convenir qu'il s'agit là d'un sacrifice que l'Arabie Saoudite ne cesse de consentir et qui illustre son destin en tant que pays appelé à jouer un rôle dans l'économie mondiale avec autant de responsabilité que de pondération.

BIBLIOGRAPHIE

UN OUVRAGE COLLECTIF

La Syrie d'aujourd'hui

Encouragé par le bon accueil réservé en 1977 à l'*Egypte d'aujourd'hui*, ouvrage collectif du groupe (français) de recherches et d'études sur le Proche-Orient, le Centre d'études et de recherches sur l'Orient arabe contemporain d'Aix-en-Provence vient de publier *la Syrie d'aujourd'hui* (1). Cet ouvrage, œuvre de de treize orientalistes ou spécialistes français ayant presque tous acquis une partie de leur expérience à l'Institut français d'études arabes de Damas, dont la réputation n'est plus à faire, brosse un tableau à la fois vigoureux et serein de l'évolution politique, culturelle et économique de la Syrie moderne et vient par là combler un vide (2).

La part belle est naturellement faite à l'époque contemporaine. Le problème des alaouites, cette petite communauté chiite (environ 11 % de la population totale), qui a la prééminence au sein du régime depuis 1970, est envisagé sous ses différents aspects. Il apparaît que le principal grief de bien des sunnites — même s'il est loin d'être toujours avoué — à l'égard de leurs compatriotes minoritaires est... qu'ils ne sont pas orthodoxes. Une autre minorité syrienne généralement ignorée, celle des chrétiens (8 % de la population actuelle), est également bien étudiée, notamment sous l'angle de l'émigration — quelque trois cent mille d'entre eux étant allés s'installer au Liban ou en Europe pour la seule décennie 1950-1960 — et des efforts du général Assad pour rapatrier une partie de ces « enfants prodigues ».

On ne peut, en revanche, cacher sa déception de voir une étude de cette ampleur ignorer quasiment les Frères musulmans, cités en tout et pour tout sept fois, brièvement, en quatre cent cinquante pages.

Les auteurs ont-ils préféré ne pas trop mécontenter le gouvernement de Damas ? Comment ne pas désirer en savoir plus que ces quelques lignes sur le rôle grandissant et de moins en moins clandestin joué en Syrie par la célèbre confrérie, depuis 1963 ?

Le portrait des villes de Damas et d'Alep, ainsi que le panorama de la littérature syrienne contemporaine — dû à M. Charles Vial, déjà auteur, en 1979, d'une thèse remarquée sur la femme arabe dans le roman égyptien de 1914 à 1960 — font, par leur chatoiement, un peu oublier cette lacune. Enfin, pourquoi, puisque ce livre n'est pas destiné à des savants, ne pas avoir adopté pour les mots arabes une transcription française plus simple, plus courante. Pourquoi déconcerter le lecteur non arabisant habitué à lire Réda, cheikh ou Baas en imprimant Ridha, chaïkh ou Ba'th ? Sans oublier les signes diacritiques !

J.-P. P.-H.

(1) Editions du Centre national de la recherche scientifique, 443 p.

(2) Il convient toutefois de citer le livre bien documenté de Claude Palazzoli, *la Syrie : le rêve et la rupture*, Le Sycomore, 1977, 293 p. Signalons également *la Syrie*, de Philippe Rondot, « Que sais-je ? » 1978.

Egypte

La grève de la faim d'un poète contestataire

La presse égyptienne — à l'exception de l'organe du Rassemblement progressiste Al Tawadom — continue d'observer le silence sur l'arrestation du poète Ahmed Fouad Negm et de quatre Français qui étaient, semble-t-il, en contact avec lui. Ces derniers ont été relâchés ; deux ont été expulsés tandis que les deux autres — Mlle Anne-Marie Dye et M. Jean-François Bois, tous les deux étudiants — sont soumis à des pressions pour qu'ils rentrent en France de leur plein gré.

Ahmed Fouad Negm avait été condamné en 1978 par un tribunal militaire à un an de prison avec travaux forcés pour avoir écrit un poème jugé par le pouvoir « humiliant » *pour le chef de l'Etat. En réalité, le nom du président Sadate n'est pas mentionné dans le texte. Le poète avait choisi la clandestinité pour ne pas purger sa peine. Il a été appréhendé le 29 avril.*

Ahmed Fouad Negm est célèbre dans l'ensemble du monde arabe surtout comme parolier du chanteur aveugle, le Cheikh Imam. Tous les deux sont connus pour leur esprit contestataire, tant sous le régime de Nasser que sous celui du président Sadate. Negm n'avait jamais été traduit devant les tribunaux avant 1978, mais il a fait de longs séjours dans les prisons et les camps d'internement, au total une dizaine d'années au cours des vingt dernières années.

Le répertoire du « tandem » Negm-Imam compte plus de deux cents chansons, interdites non seulement en Egypte mais aussi dans la plupart des pays arabes, où des enregistrements pirates circulent néanmoins. Seules les radios des Etats « progressistes » — Libye, Algérie, Syrie et Irak — diffusent couramment les ballades du couple.

Peu avant son arrestation le mois dernier, Negm avait adressé un appel « aux défenseurs des droits de l'homme de par le monde » *dont la conclusion était :* « Ne m'abandonnez pas. Joignez votre voix à la mienne et défendez la liberté de création pour que l'homme reste la plus belle créature de cette terre. »

Selon l'organe de gauche Al Takadom, *tant Mlle Anne-Marie Dye que Ahmed Fouad Negm ont subi des mauvais traitements lors de leur interrogatoire. Le poète a commencé le dimanche 10 mai une grève de la faim pour protester contre les sévices auxquels il serait encore soumis.*

E. R.







هكذا من الأصل

Le Liban dans la tenaille

(Suite de la première page.)

Le Ring — l'autostrade Fouad-Chehab — est fermé depuis près d'un an sans que quiconque puisse expliquer pourquoi. Sodéco a été rendu inutilisable en février dernier à la suite de quelques tirs bien placés, entraînant rapidement la fermeture des autres points de passage, à l'exception de celui du Musée, et créant ainsi d'inextricables embouteillages. Tout le monde s'attendait alors à de graves événements : en fait, les points de passage entre les deux Beyrouth, apparemment contrôlés par une force mystérieuse, constituent le baromètre de la situation politique au Liban. En février, la fermeture de Sodéco avait coïncidé avec les plus folles rumeurs au sujet d'une nouvelle et imminente conflagration, destinée à imposer, après l'échec de Camp David, une solution au conflit israélo-arabe par la mise en application de l'« option jordanienne », qui implique nécessairement la mise au pas de l'O.L.P. d'abord et avant tout au Liban, le seul pays arabe où elle est implantée militairement et politiquement.

Tout le monde parlait alors à Beyrouth de la mise en œuvre imminente d'un plan israélo-phalangiste qualifié par M. Arafat de « *plan accordéon* » et dont l'objectif serait de prendre en tenaille les forces palestiniennes au Liban, attaquées par les milices chrétiennes à Beyrouth même, et au Sud-Liban, et dans le même temps, par l'armée israélienne dans la région de Marjayoum et du Château-Beaufort, c'est-à-dire là où précisément le dispositif de la FINUL comporte une brèche inexpliquée de quelques kilomètres de large.

Une telle opération combinée, disait-on à l'époque, comblerait d'aise à M. Begin, à qui une victoire décisive sur les Palestiniens vaudrait un triomphe aux élections de juin, et les Kataëb, qui auraient ainsi réédité leur succès de *Tall-el-Zaatar sur une* plus grande échelle (1), réalisant leur grand dessein d'une « *guerre de libération* » destinée à chasser les Palestiniens du Liban ou tout au moins à les neutraliser du point de vue *militaire. Le « plan accordéon »*, en dépit de toutes ses invraisemblances, a été pris très au sérieux par les dirigeants de l'O.L.P., qui, tout en renforçant leur dispositif militaire dans le *Sud, ont tout fait pour éviter* d'être entraînés dans les récents affrontements de Beyrouth et de Zahlé. « *Pourtant, nous a confié* M. Yasser Arafat, *ces événements constituent bien le début de la mise en application du plan conjoint israélo-kataëb* ». Les Palestiniens, sachant qu'ils seront les premières victimes d'une guerre généralisée au Liban, se sont tenus ostensiblement à l'écart des combats, se payant même le luxe de tenir à Damas leur congrès national, comme si de ne rien n'était, alors que les affrontements faisaient rage à Beyrouth. Ils n'ont cessé de clamer que, contrairement à ce que prétend la radio phalangiste, l'A.L.P. (armée de libération palestinienne), qui, dans le cadre de la Force arabe de dissuasion, se bat contre l'armée légale libanaise sur les lignes de démarcation, n'est pas contrôlée par l'O.L.P., mais fait partie des forces militaires régulières de la Syrie.

Au début de mars, pour tenter de conjurer la montée des périls, le président Sarkis s'était rendu à Damas, où il avait proposé au président Assad un plan de sécurité destiné, selon lui, à désamorcer la crise. Ce plan comportait trois volets : d'abord l'envoi de forces de l'armée libanaise au Sud pour s'interposer, aux côtés de la FINUL, entre les Palestiniens et les troupes du commandant Saad Haddad ; ensuite, la relève des unités de l'A.L.P. stationnées sur la ligne de démarcation de Beyrouth par l'armée régulière libanaise ; enfin, l'amorce d'un « *dialogue entre Syriens et phalangistes* », seul moyen, selon le président Sarkis, de « *préparer une solution de la crise à l'aide d'un consensus qui bénéficierait de la bénédiction de Damas* ».

Des assurances israéliennes ?

En fait, les deux premiers volets des propositions du président Sarkis étaient inacceptables pour la Syrie et le Mouvement libanais. A leurs yeux, l'armée libanaise, « *en grande partie inféodée aux phalangistes à l'échelon de son haut commandement* », ne constitue en rien l'instrument capable de séparer les combattants. Après la journée du 31 octobre 1980, au cours de laquelle l'armée libanaise avait pratiquement capitulé devant les phalangistes et livré sans coup férir le quartier d'Aïn-Remmaneh aux milices de M. Bechir Gemayel, les militaires libanais ont perdu une grande partie de leur crédibilité auprès de l'opinion islamo-progressiste, qui a toujours estimé qu'ils n'ont cessé d'être, dans le fond, d'accord avec les objectifs des Kataëb. « *En réalité*, nous confiait une personnalité proche des Syriens, *les unités de la FAD ont attaqué au début d'avril les positions de l'armée libanaise à Beyrouth, dans le but précis de démontrer, si besoin était encore, que l'armée de la légalité se trouvait aux côtés des Kataëb.* » Ce que notre interlocuteur *omettait* de dire, c'est que le but de l'opération était d'immobiliser l'armée loin de Zahlé, alors attaqué par les forces syriennes, et accessoirement de provoquer à longue échéance son éclatement de l'intérieur, ses éléments musulmans pouvant difficilement supporter sans réagir une longue lutte contre leurs coreligionnaires.

De la visite de M. Sarkis à Damas, il n'est resté que la possibilité d'un dialogue syro-phalangiste, théoriquement accepté par les deux parties. Mais le président Assad estimait qu'avant d'engager de telles négociations il fallait éliminer la « *situation insupportable* », créée par la mainmise phalangiste sur Zahlé. En décembre 1980, au cours de ce qu'on appelle ici la première « *bataille de Zahlé* », les Syriens, dont le comportement est souvent imprévisible, avaient semblé accepter l'implantation des milices chrétiennes dans la ville et sur les collines environnantes. Ils n'avaient pas apparemment prévu, malgré les exhortations de leurs alliés libanais du Mouvement national, que les phalangistes feraient de cette localité une véritable place forte, une sorte de pistolet braqué non seulement sur la Bekaa, mais également sur la Syrie elle-même. *Ils n'ont réalisé la gravité* de ce danger qu'à l'approche de la période de la fonte des neiges sur les *hauteurs* de Sannin, *qui* aurait permis l'achèvement de la route montagneuse construite par les *milices phalangistes afin de* relier « *leur* » port de Jounieh à Zahlé, leur donnant, de ce fait, ainsi qu'à leurs alliés *israéliens*, un accès direct à la Bekaa. Ces derniers auraient pu grâce à cette voie, selon les militaires syriens, dans le cas d'une reprise des hostilités avec la Syrie, contourner les défenses syriennes du plateau du Golan en accédant à la route internationale de Damas totalement dégarnie de défenses sérieuses.

On peut se demander par quelle aberration, les dirigeants phalangistes ont pu s'imaginer que *Damas* resterait passif devant une telle menace. Certains affirment qu'ils ont été poussés dans cette « *aventure* » par les *Israéliens* qui leur avaient donné, à différentes reprises, des assurances laissant *miroiter* la perspective d'un « parapluie » en cas de bataille pour Zahlé et son arrière-pays *montagneux. On cite*, à ce propos, les deux visites qu'a effectuées, à Jounieh, au début de 1981, le général Raphaël Eytan, et dont la dernière, selon les milieux diplomatiques de Beyrouth, a eu lieu vers la fin du mois de mars. Le chef de l'état-major israélien aurait, à cette occasion, non seulement inspecté les travaux de construction de la route Jounieh-Zahlé, à laquelle des spécialistes israéliens auraient participé, mais aurait, également, fourni certaines assurances qui auraient été interprétées, par les phalangistes, comme un engagement ferme de se porter à leur secours en cas d'attaque syrienne contre Zahlé et son arrière-pays montagneux.

L'amertume a été particulièrement grande parmi les miliciens kataëb lorsqu'à la suite de l'occu*pation des collines de Zalhé* par les syriens, qui ont réussi à isoler complètement la capitale de la *Bekaa, il est apparu que les Israéliens* n'avaient pas l'intention de respecter leurs « engagements ». Cette *amertume s'est* même transformée en colère retenue lorsque Jérusalem a donné une large publicité, le 14 avril dernier, aux propos d'un « officier supérieur israélien » affirmant que le terme de « *génocide à Zahlé* », employé par les chrétiens étaient « *pure propagande* », que « *la Bekaa faisait partie du dispositif de défense que les Syriens veulent établir pour protéger Damas* » et qu' « *ils ne permettront pas qu'il soit menacé* ». C'était presque justifier l'opération syrienne contre Zahlé et sa région.

Cette prise de position « officieuse » coïncidant avec l'échec *de la tentative d'internationali*sation de la crise libanaise et le revirement du général Haig, après son passage à *Ryad* — où il aurait reçu le conseil de ne pas pousser les Syriens dans les bras des *Soviétiques « plus qu'ils ne le sont déjà »*, a accentué le désarroi au sein du camp chrétien. M. Bechir Gemayel, qui quelques jours auparavant qualifiait Zahlé d' « *Oradour libanais* », se déclarait soudain prêt à dialoguer avec les Syriens « *que nous respectons et auxquels nous demandons de nous respecter* ». Utilisant, devant les journalistes étrangers, un langage de chef d'État, il proposait à Damas un « échange de garanties », égratignait au passage les Américains accusés de vouloir la « partition du Liban », et reconnaissait, pour la première fois en public, que ses troupes recevaient une assistance *militaire d'Israël*.

Le désarroi des chrétiens

Tout paraissait alors favorable au dialogue entre la Syrie et les *Kataëb, que le président Sarkis* entendait, désormais, situer dans le cadre des négociations destinées à *cimenter* l' « *entente* nationale ». Les phalangistes, sous le coup de leur défaite militaire de Zahlé, *commencèrent* à adopter un profil bas. « *Nous ne sommes pas le commandant Saad Haddad, qui, lui, fait partie du dispositif militaire israélien*, répétaient leur porte-parole officiels et officieux. *Nous avons été obligés de recourir à l'aide israélienne, parce que toutes les autres portes se sont fermées devant nous lorsque les chrétiens étaient menacés d'extermination. Sécurisez-nous et nous abandonnerons les Israéliens.* » Le problème de Zahlé paraissait en voie de règlement et l'on nous assurait, de source sûre, que M. Bechir Gemayel, « *ramené à une juste appréciation des forces en présence* », était disposé, tirant les leçons de la défaite de Zahlé, à abandonner la ville, à la seule condition que les quelques centaines de cadres phalangistes venus de l'extérieur, dont quatre dirigeants du conseil militaire des Kataëb, retenus dans la ville à la suite du blocus syrien, soient *autorisés à quitter discrètement* Zahlé, qui serait ensuite occupé par les forces de sécurité intérieures libanaises.

Le dialogue syro-libanais était désormais possible. Mais Damas a apparemment voulu, avant de se présenter à la table des négociations, parachever sa victoire militaire en occupant les crêtes stratégiques du mont Sannin, provoquant ainsi l'intervention israélienne à laquelle nul ne s'attendait plus, pas même les phalangistes. Ces derniers, désormais, forts de l'appui militaire de Jérusalem, qui s'est érigé en partie prenante dans la crise libanaise, ont durci sensiblement leurs positions. Il n'est plus question, pour eux, de se désolidariser d'Israël, ce qui aurait permis un véritable dialogue pour une entente nationale.

JEAN GUEYRAS.

Prochain article :

LE « MINI-ÉTAT » DE CHEIKH BECHIR

MÉDITERRANÉE — PORT — LA QUARANTAINE — KANTARI — CLEMENCEAU — BEYROUTH — HAMRA — MAZRAA — ACHRAFIEH — SODECO — BOURJ HAMMOUD — SIN EL FIL — CHIAH — GHOBEIRE — SABRA — CHATILA — HARET HREIK — HAZMIE — Ligne de démarcation — v. Saïda — v. Aéroport — v. Damas — 0 1000 mètres

Troupes syriennes (F.A.D.) — "No man's land" — Armée libanaise — Forces de l'O.L.P. — Armée de Libération Palestinienne (F.A.D.) — Forces libanaises (milices phalangistes)

(1) Le camp palestinien de Tall-el-Zaatar est tombé le 12 août 1976 sous le contrôle des milices chrétiennes à l'issue d'une longue bataille de cinquante jours qui a fait plusieurs centaines de morts et de blessés. La liquidation de cette dernière enclave musulmane en secteur chrétien a consacré l'homogénéité confessionnelle d'une région contrôlée par les partis maronites.

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

La menace de conflit israélo-syrien et la crise libanaise

Tandis que l'émissaire du président Reagan au Proche-Orient, M. Philip Habib, poursuit sa mission de médiation entre Jérusalem et Damas, où il était attendu ce lundi 18 mai, les dirigeants américains multiplient les déclarations soulignant la gravité de la situation.

Le secrétaire d'Etat, M. Haig, a déclaré samedi que des problèmes « insolubles » se posaient et que la situation était « sérieuse ». Pour sa part, M. Caspar Weinberger, secrétaire à la Défense, a qualifié la situation au Liban de « dangereuse » mais « non désespérée » car « la mission de M. Habib permet des espoirs substantiels. Sa présence au Proche-Orient a au moins évité que n'éclate un conflit ».

A Ryad, rien n'a filtré des entretiens de M. Habib avec les dirigeants saoudiens. En revanche, le ministre saoudien des affaires étrangères a rendu public un communiqué dans lequel il affirme son « appui total à la Syrie et au Liban face à toute agression qui pourrait porter atteinte à la souveraineté et à l'indépendance de ces deux pays frères » et dénoncé les « intentions expansionnistes illimitées d'Israël ». « Le rôle assuré par la Syrie au Liban émane du pouvoir légal libanais et des pays frères membres de la Ligue arabe », ajoute le communiqué.

A Damas, le président Assad a réaffirmé dimanche le « caractère défensif des missiles syriens au Liban » ajoutant que la Syrie « riposterait à toute attaque israélienne contre ces installations purement défensives ». — (A.F.P., A.P., Reuter.)

M. Begin accorde un nouveau délai pour permettre à M. Philip Habib de poursuivre sa médiation

De notre correspondant

Jérusalem. — Si le conseil des ministres israélien a « *accordé* », le 17 mai, aux Américains un nouveau délai — sans limite de temps — pour tenter de trouver une solution diplomatique à la crise, c'est que le gouvernement est moins sûr de la solidité de sa position que n'a voulu *le laisser croire M. Begin auparavant* en multipliant les menaces d'intervention militaire au Liban dans des déclarations souvent faites sur le ton de l'ultimatum.

Il apparaît tout d'abord que M. Begin et son cabinet n'ont pu obtenir jusqu'à présent l'affirmation d'un « *consensus national* » qui leur est *nécessaire pour prendre éventuellement* la décision d'un affrontement avec la Syrie. Dans l'histoire du pays, les gouvernements précédents ont toujours eu besoin du soutien minimum de l'opposition lors des périodes de conflit ou de tension grave avec les pays voisins. M. Begin le sait bien puisqu'il fut pendant vingt-neuf ans *le chef* de *l'opposition.*

La semaine dernière à la Knesset, le premier ministre a tenté de faire voter par les travaillistes une motion exprimant ce consensus, mais en vain. La presse et les dirigeants travaillistes ont, depuis, souligné qu'Israël risquait, pour la première fois, d'entrer en guerre sans l' « *indispensable* » *consensus national.*

Le désaccord entre le gouvernement et l'opposition n'est que partiel. Il porte davantage sur la forme que sur le fond de la politique de M. Begin. M. Shimon Pérès, président du parti travailliste, a lui aussi reconnu que la présence de missiles SAM syriens au Liban était « intolérable ». *Mais il s'est gardé d'approuver*, à l'avance, M. Begin quand ce dernier annonce une opération militaire quasi immédiate en cas d'échec de la mission américaine de médiation. Les travaillistes reprochent à M. Begin de s'être lancé inconsidérément dans une escalade verbale qui a réduit les chances de parvenir *à un règlement pacifique. Même au* sein de la majorité, de semblables critiques ont été faites.

Pour M. Begin, il y a plus grave encore : certaines personnalités de l'opposition, et parmi elles d'anciens généraux, ont émis des doutes sur le bien-fondé de l'ordre donné le 28 avril d'abattre deux hélicoptères syriens non loin de Zahlé, incident qui a marqué le véritable début de la crise. Des voix se sont fait entendre pour indiquer que ce raid était peut-être une erreur dans la mesure où il avait provoqué l'installation des missiles dont Israël exige le retrait.

Enfin, de nombreux travaillistes ont publiquement déclaré qu'il fallait nuancer considérablement les promesses faites par Israël aux chrétiens du Liban. Plusieurs dirigeants travaillistes ont non seulement dit qu'Israël devait, avant tout, considérer ses propres « intérêts », mais ils ont aussi soupçonné les chrétiens d'avoir voulu entraîner Israël dans la situation actuelle. Si elles ne remettent pas en cause fondamentalement l'attitude du gouvernement, les réserves émises par le parti travailliste sont suffisamment importantes pour empêcher M. Begin d'agir à sa guise et l'inciter à une relative prudence. On a remarqué que le premier ministre, en annonçant dimanche qu'il « acceptait » la prolongation de la mission de M. Philip Habib, avait baissé le ton et n'avait pas renouvelé précisément la menace d'une action militaire.

Israël maintient cependant ses exigences, et elles sont grandes. En réclamant le départ des missiles SAM-6 de la Bekaa, Israël a trouvé une occasion d'affirmer qu'il voulait se réserver le contrôle total de l'espace aérien libanais. Mais sur ce point, le chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, vient d'apporter des *précisions qui montrent l'étendue des* revendications israéliennes. Il ne s'agit pas seulement de pouvoir continuer les raids contre les positions palestiniennes ou de prévenir une invasion du réduit chrétien mais aussi d'exercer un contrôle sur les mouvements de l'ensemble de l'armée syrienne.

En disant qu'Israël ne voulait pas être « *surpris* » par la Syrie comme en 1973 (*le Monde* du 13 mai), le général Eytan n'a-t-il pas souhaité que les vols de reconnaissance au-dessus du Liban puissent dépasser un cadre strictement libanais et viser la région frontalière syrienne ? M. Begin n'a-t-il pas *réclamé* également le retrait des missiles récemment installés en territoire syrien le long de la frontière ? C'est à se demander si le gouvernement israélien ne souhaite pas redéfinir largement l'accord tacite passé avec le gouvernement de Damas par l'intermédiaire des Etats-Unis, lors de l'entrée des troupes syriennes au Liban en 1976. Pourtant M. Begin continue d'affirmer qu'il recherche simplement un retour au *statu quo ante.*

Dans l'entourage du gouvernement, tant dans les milieux civils que militaires, les opinions paraissent assez partagées à propos de la conduite à tenir maintenant face à la Syrie. Pour les uns, un rapport de force aussi bien sur le plan militaire que diplomatique est à l'avantage d'Israël et le gouvernement doit en profiter pour faire preuve de fermeté. Pour d'autres, la surenchère comporte des inconvénients : si M. Habib parvient à un nouvel accord, il s'agira d'un compromis et Israël devra accepter en contrepartie de ses revendications d'accorder des compensations à la Syrie, ce qui risque de limiter la marge de manœuvre de l'armée israélienne au Liban. D'autres encore s'inquiètent des conséquences d'un prolongement ou d'une aggravation de la crise. Ils considèrent que contrairement à ce que pensaient il y a quelques semaines les « *durs* » partisans d'une intervention militaire israélienne, la Syrie n'est pas aussi isolée qu'elle le paraît et peut tirer parti de la tension et des risques de guerre. La presse israélienne souligne maintenant que l'Irak, oubliant ses profonds désaccords avec Damas, propose au gouvernement syrien un soutien militaire en cas de conflit. De même la Jordanie a arrêté depuis quelques jours ses attaques contre le régime du président Assad. On craint à Jérusalem de refaire l'unité du monde arabe.

Par ailleurs, et au cours des *prochains jours cela peut être déterminant*, un conflit entre Israël et la Syrie ruinerait les projets américains de former au Proche-Orient une sorte d'alliance réunissant Israël et les pays arabes modérés.

M. Begin a donc des motifs d'être plus circonspect. Un gouvernement israélien ne peut mener le pays à la *bataille quand la presse et l'opposition* critiquent vivement ses « excès » et quand, dans une moindre mesure, un mouvement tel que La paix maintenant peut réunir près de cinq mille personnes pour exiger la démission du premier ministre, comme il l'a fait le 16 mai à Tel-Aviv. Enfin aucun gouvernement israélien ne peut prendre le risque d'agir contre les intérêts américains.

FRANCIS CORNU.

Les bombardements redoublent d'intensité à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — La question qui se pose au Liban, en ce début de semaine, cruciale car l'émissaire américain au Proche-Orient ne peut continuer éternellement ses « *navettes* », n'est plus de savoir s'il y aura une guerre syro-israélienne mais quand elle aura lieu. A Beyrouth, la guerre, d'ailleurs, bat déjà son plein. Elle est, en l'occurrence, *syro-chrétienne*. Durant le week-end, les hostilités ont, en effet, repris en force le long de la ligne de démarcation, ou plus exactement le bombardement des quartiers chrétiens par les troupes syriennes de la FAD et, dans une moindre mesure, des quartiers palestino-progressistes par les milices libanaises. La nuit de samedi et encore plus celle de dimanche ont été infernales, et il n'y a presque pas eu, contrairement à l'habitude, de trêve diurne. Par salves ininterrompues, l'artillerie de la FAD a écrasé le secteur est de la capitale sous un déluge de feu. Le grondement du canon est allé crescendo et, lundi matin, il avait atteint une intensité sans précédent à Beyrouth. Les milices chrétiennes ont riposté et, pour la première fois depuis le début de ce nouveau cycle de violence, ont revendiqué les tirs dirigés contre le secteur palestino-progressiste. Mais, en comparaison, celui-ci est encore à peine égratigné. Pourtant, il y a plus de victimes à l'ouest palestino-progressiste (quinze morts, quatre-vingt-huit blessés dénombrés samedi soir et dimanche durant la journée) qu'à l'est chrétien (dix morts, trente blessés).

Cela s'explique : alors qu'à l'ouest, moins touché sauf le long de la ligne de démarcation, la vie reprend chaque matin, vaille que vaille, en face, rue après rue, carrefour après carrefour, une sorte de « *désertification* » gagne du terrain. Les limites de la zone dépeuplée ont été repoussées d'un kilomètre en profondeur vers l'est *et atteignent grosso modo* une ligne passant par les rues et les lieux dits Accaoui, Sursock, Saint-Nicolas, Abdel Wahab, Berty, Hôtel-Dieu, Musée, Badaro. Une deuxième série de quartiers (Sassine, Sayde, Saint-Michel, Fleuve, Furn El-Chebbak, Ain-Remmaneh) sont aussi aux trois quarts vides. La situation régnant dans le centre ville, zone de ruines où l'on se bat sans arrêt depuis 1978 sans plus susciter d'émotion ou d'intérêt, s'étend ainsi graduellement de part et d'autre de la ligne de démarcation, faiblement à l'ouest, largement à l'est. Décidés à s'accrocher ou las de se déplacer, les habitants, y compris des bourgeois qui en auraient les moyens, sont pourtant encore là, et, s'il n'y a pas de passants et presque pas de voitures dans les rues, il y a encore dans les maisons et les appartements des familles entières avec femmes et enfants.

Le pire, c'est que cette guerre-là est dépassée. Les Beyrouthins qui la vivent en sont conscients et attendent « *l'autre guerre* ». Ils la *croient tous* presque inéluctable.

LUCIEN GEORGE.

Une guerre entre Jérusalem et Damas ne remettrait pas en cause la paix égypto-israélienne

laisse entendre le président Sadate

De notre correspondant

Le Caire. — « *Les acquis des accords de Camp David ne seront pas remis en cause par la présente crise syro-israélienne (...) quoi qu'il puisse arriver entre la Syrie et Israël, ces accords demeureront une réalité stable* », a indiqué, dimanche 17 mai à Alexandrie, le président Sadate.

Le même jour, le général Hassan Ali, vice-président du conseil égyptien chargé des affaires de souveraineté (défense, affaires étrangères), a affirmé, après s'être entretenu avec M. Michael Sterner, sous-secrétaire d'Etat américain responsable du dossier de la future force internationale au Sinaï, que « *l'Egypte poursuivra le processus de paix, même si un conflit éclate entre Israël et la Syrie* ».

En réponse à une question sur l'attitude qu'adopterait le Caire au cas où Damas, attaqué par les Israéliens, appellerait les Egyptiens au secours, le général Ali s'est borné à répondre « *qu'une telle situation n'intéresserait pas uniquement l'Egypte mais la terre entière, laquelle a le devoir d'empêcher toute guerre au Proche-Orient* ».

Ces déclarations ont été interprétées au Caire comme un changement de la doctrine égyptienne à l'égard d'un éventuel conflit israélo-syrien. Il semble que l'Egypte vienne, sinon de donner le feu vert à Israël pour attaquer la Syrie, du moins de faire savoir que la paix israélo-égyptienne n'aurait pas à souffrir d'une telle éventualité.

Depuis la paix égypto-israélo-américaine, la position du Caire était qu'en cas d'agression syrienne contre Israël, l'Egypte n'interviendrait pas, mais qu'en cas d'agression israélienne contre la Syrie, « *elle remplirait ses obligations découlant du pacte de défense mutuelle inter-arabe* » — bien que cette convention soit annexée à celle de la Ligue arabe, dont l'Egypte a *été suspendue* après la signature du traité de Washington en 1979.

Concernant le Liban en particulier, les dirigeants égyptiens ont multiplié ces temps derniers les condamnations « *de toute ingérence étrangère* » dans ce pays. Le raïs a lancé un appel pour « *arrêter le bain de sang au Liban* ». Les habitants de Zahlé, enfin, ont adressé un message au président Sadate, le suppliant d'intervenir pour « *faire cesser les manœuvres d'extermination et le siège dont ils sont l'objet depuis le mois dernier* ».

Il est clair que le Caire donnerait volontiers, sur le théâtre libanais, une leçon au régime syrien mais à la condition que ce soit par Israéliens interposés. Les dernières déclarations du raïs ont supprimé l'un des obstacles existant encore sur la voie d'une confrontation armée en règle entre Israël et la Syrie, confrontation qui, si elle se produit, aura vraisemblablement lieu sur le territoire libanais.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Moscou rejette sur Jérusalem et Washington l'entière responsabilité de la crise

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* a approuvé et justifié publiquement, dimanche 17 mai, l'installation par la Syrie de fusées Sam-6 en signalant qu'il s'agissait d'une mesure « *foncièrement défensive* ». Le journal du P.C. soviétique a apporté ensuite son soutien à la politique de Damas en expliquant que la Syrie, « *rempart des forces arabes opposées aux accords de Camp David* », suivait, malgré les pressions, le chantage et la menace militaire, « *avec une parfaite résolution sa ligne visant à obtenir la libération de ses territoires occupés en 1967, et l'établissement d'une paix juste au Proche-Orient* ».

D'autre part, les Soviétiques continuent de faire porter aux Etats-Unis et à Israël l'entière responsabilité de la nouvelle crise libanaise. « *L'agressivité d'Israël*, écrit encore la *Pravda*, *s'explique sans doute avant tout par le fait que ses actions entrent dans le cadre de plans plus larges de Washington au Proche-Orient.* » De même critique-t-elle la mission de l'envoyé spécial du président Reagan, M. Philip Habib. Selon la *Pravda*, elle n'est qu'une « *tentative pour camoufler la participation des Etats-Unis dans le développement dangereux des événements autour du Liban et l'ingérence dans ses affaires intérieures* ». Chef de la section d'information internationale du comité central, M. Zamiatine a déclaré, samedi, dans une intervention à la télévision soviétique, que la mission de médiation américaine « *revenait en pratique à soutenir les revendications d'Israël* ». Cette condamnation prenait place dans un réquisitoire plus général contre l'ensemble de la politique étrangère de l'administration Reagan, accusée de « *rechercher la confrontation avec l'U.R.S.S. dans les domaines économique, politique et autres* ». « *Il est parfaitement clair*, a ajouté M. Zamiatine, *qu'en brandissant la matraque de la guerre, les Etats-Unis ne pourront pas changer le rapport des forces qui s'est créé ces dernières années dans le monde entier.* »

Au-delà de cette rhétorique, les deux super-puissances sont engagées au Proche-Orient dans une épreuve de force par alliés interposés. Tout en mesurant les risques que la situation ne leur échappe, l'U.R.S.S., comme les Etats-Unis, cherche à tirer parti de la crise. Les Soviétiques sont engagés aux côtés des Syriens plus qu'ils ne l'ont jamais été. Depuis cet automne, ils sont liés par un traité d'amitié et de coopération qui leur crée des obligations, mais leur donne aussi de nouvelles possibilités d'intervention.

Bien que rien n'ait filtré des entretiens de M. Kornienko, à Damas, au début de ce mois, rien n'indique, au contraire, que le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères ait tenté d'exercer une action modératrice sur ses alliés syriens. Le Kremlin n'a sans doute pas intérêt à un conflit ouvert entre Israël et la Syrie, qui risquerait de se terminer par la défaite de ses protégés, mais la situation « *ni guerre ni paix* » lui est des plus avantageuse. La nouvelle crise libanaise constitue pour Moscou une bonne occasion de faire sa rentrée sur la scène du Proche-Orient et de pousser en avant ses propositions de règlement, notamment l'idée d'une conférence internationale relancée et élargie par M. Brejnev lors du vingt-sixième congrès de son parti. Les Soviétiques répètent depuis longtemps qu'il n'y a pas de solution partielle au problème libanais et que seul un règlement global du conflit israélo-arabe peut ramener la paix dans ce pays déchiré. Ils contribuent ainsi à *maintenir* cet abcès de fixation en espérant peut-être qu'un jour le Liban — ou ce qu'il en restera — rompe définitivement tous ses liens avec l'Occident.

DANIEL VERNET.

Iran

La commission d'enquête sur la torture n'aurait observé que « quelques cas exceptionnels »

La commission chargée d'enquêter sur les « rumeurs concernant la pratique *de tortures dans les prisons* de Téhéran » a remis dimanche 17 mai son rapport à l'imam Khomeiny, a annoncé l'Agence Pars. L'ayatollah Montazeri, représentant de l'imam à la commission, a déclaré qu' « en général la torture n'était pas pratiquée et que seuls avaient été observés certains cas exceptionnels ». Il a précisé que l'imam avait souhaité la « diffusion rapide » du *rapport d'enquête. Le président Bani* Sadr avait déclaré récemment que la torture était à nouveau une pratique courante en Iran.

Après six mois de suspension, le tribunal de lutte contre la corruption a repris ses audiences à Téhéran et il réprime à nouveau les « principaux péchés contre l'islam » : prostitution, homosexualité, drogue, jeux d'argent et de hasard, consommation d'alcool.

D'autre part, M. Moshe Katsav, député israélien et président de l'Association des immigrés iraniens, a déclaré dimanche, à Tel-Aviv, que les autorités de Téhéran ont arrêté dix dignitaires juifs accusés d'avoir aidé des coreligionnaires à quitter le pays illégalement. Parmi les personnes arrêtées figureraient le grand rabbin Baruch Cohen-Tsedek et sa femme. Les autorités auraient promis *de les libérer contre une importante* caution ; selon M. Katsav, l'argent aurait été versé mais les libérations n'auraient pas eu lieu. La communauté juive iranienne, qui comptait quelque soixante-dix mille membres avant la révolution de 1979, n'en regrouperait plus que la moitié, l'autre moitié ayant quitté le pays, mais n'aurait pas rejoint Israël, dans sa grande majorité. — (A.F.P., A.P.)

DIPLOMATIE

Nominations d'ambassadeurs

M. JACQUES CHAZELLE A LISBONNE

Le *Journal officiel* du dimanche 17 mai annonce la nomination de M. Jacques Chazelle comme ambassadeur au Portugal, en remplacement de M. Jean-Paul Anglès.

[Né le 9 mars 1921 à Toulouse, M. Jacques Chazelle est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et diplômé de japonais de l'école des langues orientales.

Après avoir été journaliste au « Monde » en 1955, il est entré au service d'information et de presse du quai d'Orsay. Il a été ensuite en poste à Tokyo et à Sarrebruck, alors que M. Gilbert Grandval était haut commissaire de France en Sarre. En 1955, M. Gilbert Grandval, résident général à Rabat, lui confia son service de presse et d'information. M. Chazelle fut ensuite en poste au secrétariat d'Etat chargé des affaires marocaines et tunisiennes, puis à Beyrouth comme conseiller culturel, à la direction des affaires culturelles et techniques de l'administration centrale, puis chargé de mission au secrétariat d'Etat au commerce extérieur.

Il est ensuite directeur de cabinet du ministre du travail (M. Jeanneney, 1962), puis directeur général de la main-d'œuvre et de l'emploi (1963), chargé de mission au commissariat général au plan (1966), ministre conseiller à Alger (1972). En 1973, il a été chargé de préparer la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Il était depuis 1975 ambassadeur à Helsinki.]

M. RAYMOND BRESSIER A VIENNE

Le *Journal officiel* du dimanche 17 mai a publié la nomination de M. Raymond Bressier comme ambassadeur à Vienne en remplacement de M. Schricke.

[Né en 1919, M. Raymond Bressier est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a été en poste par trois fois à la direction d'Europe, ainsi qu'à Luxembourg, Rabat (comme conseiller du gouvernement chérifien), Vienne (comme vice-consul), Berlin (comme chef de la division politique du gouvernement militaire français), Rome, Moscou, ainsi qu'au secrétariat général du Quai d'Orsay (1969). Il a ensuite été directeur du personnel (1972), puis ambassadeur à Budapest (1974-1980).]

LE PORTE-AVIONS « CLEMENCEAU » EST EN EXERCICE DANS LE BASSIN ORIENTAL DE LA MÉDITERRANÉE

Groupée autour du porte-avions *Clemenceau*, une partie de l'escadre de Toulon se trouvera, dans quelques jours, dans le bassin oriental de la Méditerranée. Ce mouvement de la marine nationale, qui était prévu de longue date, n'a pas de rapport, officiellement, avec la tension qui règne actuellement dans cette région du monde, avec la crise du Liban et les menaces d'affrontement entre la Syrie et Israël. Cependant, le *Clemenceau* croisera, probablement, les deux porte-avions *Independence* et *Forrestal* que la marine américaine a déjà dépêchés sur les lieux.

Commandée par le vice-amiral Pierre Lacoste, l'escadre de la Méditerranée a quitté Toulon le 11 mai dernier pour une mission d'entraînement de son groupe aéronaval, au large de la Corse, puis pour une série d'escales dans des ports du bassin oriental de la Méditerranée.

L'escadre est composée du porte-avions *Clemenceau*, du croiseur lance-missiles *Colbert*, de la corvette de lutte anti-sous-marine *Georges-Leygues*, de l'escorteur d'escadre *Guepratte*, de l'aviso *d'Estienne-d'Orves* et du pétrolier ravitailleur *la Meuse*. Le *Clemenceau* a embarqué son groupe aéronaval, avec notamment le dernier-né des avions d'attaque de la marine nationale, le Super-Etendard. On sait, d'autre part, que le porte-avions a été aménagé pour transporter et stocker, le cas échéant, des armes nucléaires tactiques destinées au Super-Etendard.

En principe, l'escadre doit regagner Toulon le 5 juin prochain. Entre-temps, le *Clemenceau* et le *Guepratte* auront séjourné à Salonique (Grèce), le *Colbert* et le *Georges-Leygues* à Alexandrie (Egypte), et le *d'Estienne-d'Orves* et *la Meuse* à La Sude (Crète) du 21 au 24 mai.

● *L'initiative européenne au Proche-Orient.* — Le prince Saoud, ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, a reçu samedi 16 mai à Djeddah, M. Van der Klaauw, ministre néerlandais des affaires étrangères et président du Conseil des communautés européennes. M. Van der Klaauw est chargé par l'Europe des Dix de préparer un rapport en vue d'une initiative européenne du Proche-Orient pour le prochain conseil européen. — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

La préparation des élections législatives

M. Chirac dit « oui au changement de politique, non au changement de société »

Le R.P.R. veut faire vite. Dès cette semaine le comité central sera convoqué pour approuver les investitures qu'accorde un comité d'experts du mouvement gaulliste en concertation avec l'U.D.F. Le pacte politique conclu entre MM. Lecanuet et Chirac vendredi 15 mai a été approuvé dimanche 17 par un comité national extraordinaire du R.P.R.

M. Jacques Chirac, qui repart pour une nouvelle bataille électorale avec un « moral de vainqueur », veut faire de l'échec réel que fut pour la majorité l'élection présidentielle un espoir de victoire. Il puise dans la défaite de M. Giscard d'Estaing le 10 mai des motifs de confiance pour les élections législatives du mois de juin. Selon le maire de Paris, en effet, les Français voudraient bien d'un changement de politique — et c'est pour cela qu'ils ont renvoyé M. Giscard d'Estaing — mais non d'un changement de société, et c'est pour cela qu'ils ne doivent pas voter pour les candidats socialistes ou communistes. Se gardant de toute attaque contre M. Mitterrand, ne contestant à aucun moment la légitimité du nouveau président, M. Chirac veut même lui fournir « un contre-poids, un garde-fou contre la tentation collectiviste » à laquelle céderait une majorité parlementaire socialo-communiste.

Il veut en quelque sorte prendre au mot M. Mitterrand, qui, pendant la campagne électorale, assurait qu'il gouvernerait avec la majorité parlementaire, quelle qu'elle soit, qui sortirait des urnes législatives. Afin de ne pas apparaître comme le nouveau leader de la droite, M. Chirac dénonce tout conservatisme et se présente comme l'homme du changement, d'un certain changement. Il reprend ainsi tous les thèmes de transformation de la conduite des affaires publiques, notamment dans les domaines économiques, fiscaux et sociaux qu'il avait développés pendant sa propre campagne présidentielle.

Bien qu'il n'ait évoqué à aucun moment le nom de M. Giscard d'Estaing, le maire de Paris a dénoncé « l'exercice technocratique d'un pouvoir solitaire » et lancé un double avertissement aussi bien aux giscardiens qu'aux gaullistes. Il leur a demandé de bannir toute « rancune » dans leur nouvelle alliance et d'écarter toute « tentation de ralliement » au nouveau pouvoir. S'appuyant sur ses troupes gaullistes bien entraînées, se mettant à la disposition de ses alliés quelque peu démoralisés, faisant montre de volonté et d'enthousiasme, M. Chirac se donne d'ores et déjà l'image d'un leader de l'opposition parlementaire proposant une politique de rechange.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré :

« Avec une image empreinte de sérénité et de responsabilité, avec un électorat renouvelé, élargi aux catégories les plus actives de la population, avec des idées claires et fortes, nous pouvons incarner désormais l'espoir et l'avenir politique de la France.

» Le 10 mai, les Françaises et les Français ont d'abord et surtout manifesté leur volonté de changement. Ils ont voulu changer d'équipe et changer de politique. La question est aujourd'hui de savoir comment et jusqu'où il faut changer. J'ai la conviction que dans leur très grande majorité nos concitoyens ne veulent pas changer de société ; les résultats du premier tour sont, de ce point de vue, tout à fait éloquents. Or le risque existe, si du moins les prochaines élections législatives donnaient la majorité parlementaire au parti socialiste et au parti communiste. Les résultats de l'élection présidentielle étant ce qu'ils sont, l'existence d'une majorité socialo-communiste à l'Assemblée nationale priverait la vie politique française de tout équilibre, de tout contrepoids, de tout garde-fou contre la tentation collectiviste, qui, malheureusement, habite une fraction importante des responsables du parti socialiste, et naturellement le parti communiste. Il est donc capital que, dans l'esprit et dans le respect de la Constitution, la majorité nouvelle puisse assurer à la France le changement sans risque. Tel est l'enjeu des élections législatives : oui au changement de politique — non au changement de société. »

M. Chirac cite alors trois conditions :

« D'abord, nous devons avoir un moral de vainqueurs. Je vous dis aujourd'hui qu'avec toute mon âme et toutes mes forces je suis déterminé à mener une campagne enthousiaste, comme nous savons le faire ensemble. Oui, n'en doutez pas, j'ai pour ma part un moral de vainqueur !

» La deuxième condition du succès, c'est l'unité de tous ceux qui partagent la même ambition, sont attachés aux mêmes valeurs, souhaitent le même changement, et ceci quelles qu'aient pu être dans le passé leurs divergences de vues sur un certain nombre de problèmes.

« La troisième condition de la victoire consiste à présenter aux Français un pacte qui rassemble les principes et les orientations de la politique nouvelle que la nouvelle majorité s'engage à soutenir au Parlement. Il faut que notre action, pour être efficace, tende vers quelques objectifs simples. J'ai choisi de tout dire en deux mots : « la liberté et le progrès ».

En conclusion, M. Chirac déclare :

« Notre premier travail est, sans plus tarder, de redonner confiance, de parler le langage de l'espoir pour conjurer la déception des uns, la tentation de ralliement des autres. Et, pour rendre la confiance et l'espoir, il faut naturellement bannir toute rancune et tout esprit de division. Une page est définitivement tournée. L'enjeu est trop important pour que nous laissions freiner l'élan de notre nouveau combat par le poids du passé.

» Je mets en garde tous ceux qui dans nos rangs ou dans ceux de nos partenaires se laisseraient conduire par leurs passions plutôt que par leur raison et prendraient ainsi la responsabilité d'affaiblir le grand courant que nous devons créer pour parvenir à la victoire. La victoire sera commune ou ne sera pas.

» J'appelle à nous rejoindre et à nous soutenir tous les Français soucieux de liberté et de progrès. Ensemble, une fois encore, disons non à la fatalité, non à l'aventure ! »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., avait auparavant lu une lettre de M. Jacques Chaban-Delmas dans laquelle le maire de Bordeaux, disant son accord avec le R.P.R. pour *« établir une majorité nouvelle »*, ajoutait : *« Elle est seule susceptible de tenir les risques du changement dans les limites raisonnables pour la France et les Français. »*

M. Pons a affirmé que les adhésions nouvelles se multipliaient au R.P.R. et a déclaré : *« Ne nous y trompons pas : l'enjeu des toutes prochaines élections législatives tient en ces deux mots : renouveau ou aventure.*

» Nous savons que les socialistes vont tout mettre en œuvre pour récolter les fruits de la victoire de François Mitterrand. Nous savons qu'ils comptent sur l'effet amplificateur du scrutin majoritaire à deux tours pour devenir le groupe parlementaire dominant. Nous savons enfin que le nouveau président de la République va s'efforcer — et d'ailleurs naturellement — de convaincre les électeurs d'être logiques avec eux-mêmes, c'est-à-dire d'élire une Assemblée nationale dont la majorité soit l'exact reflet de la majorité présidentielle. Pour autant, et quelles que soient, encore une fois, les difficultés, j'affirme que nous pourrons modifier le cours des choses et créer demain une situation politique inédite depuis l'avènement de la Ve République : celle d'un chef d'État mettant en œuvre une politique différente de celle sur laquelle il a été élu. Nous ne doutons pas que le président François Mitterrand tiendra l'engagement solennel pris à cet égard par le candidat François Mitterrand. »

Auparavant, M. Claude Labbé, président du groupe, avait affirmé : *« Le résultat du 10 mai n'est pas notre échec. »* Attaquant la politique de M. Barre, il estime : *« Mieux valait hier lâcher un doigt qu'aujourd'hui le corps tout entier (...). Les Français seraient bien avisés de ne pas placer les deux clés sous la même main. »*

Quant à M. Marc Jacquet, président du groupe sénatorial, avait lancé une mise en garde : *« On nous a tendu le piège de l'homme tranquille. L'argument de la peur est le seul qui peut porter dans une campagne électorale contre le P.C. »*

Enfin, M. Jacques Toubon, secrétaire général adjoint chargé des élections, avait affirmé : *« 1981 sera pour nous l'année du renouveau. Les 18 % de Jacques Chirac sont un tremplin. Nous avons créé un courant populaire et dégagé une force politique déterminante pour demain. »*

A L'EXTRÊME DROITE

● *Le conseil politique du parti des forces nouvelles* (P.F.N.), réuni dimanche 17 mai, à huis clos, sous la présidence de M. Pascal Gauchon, a lancé un appel à l'union de *« tous les hommes de droite » : « Nous proposons une seule candidature de droite par circonscription et une plate-forme commune définissant les meilleurs moyens de faire barrage à la gauche*, a-t-il indiqué. *Nous demandons aux journaux* Rivarol *et* Minute, *et à toutes les personnalités qui ont lutté dans le passé pour l'unité de la droite, de prendre l'initiative de réunir dès cette semaine une « table ronde » afin que cet accord se réalise.*

» Les premiers pas que nous faisons sur le chemin de l'unité doivent ouvrir la route de la réconciliation et du renouveau. »

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, doit annoncer, jeudi 21 mai, la création d'un « Rassemblement pour les libertés et la patrie ». Son porte-parole, M. Michel Collinot, a indiqué, dimanche 17 mai, à propos du pacte liant le R.P.R. et l'U.D.F. :

« Il n'est pas possible qu'une nouvelle majorité nationale puisse l'emporter sans son fer de lance qu'est la droite nationale. Sans réinsertion de cette droite dans la nouvelle majorité nationale et le sursaut national qu'elle provoquerait, l'élection d'un parlement socialiste ne fait aucun doute. »

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

M. Jospin constate le « changement de ton » du P.C.F. mais souligne que les « problèmes de fond » demeurent

M. Lionel Jospin, qui était, dimanche soir 17 mai, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a précisé que le bureau exécutif du P.S. (qui se réunit, comme chaque semaine, le mercredi soir), et non le comité directeur (comme cela avait été initialement prévu), donnera mandat à la direction pour engager des négociations avec toutes les forces qui ont soutenu M. François Mitterrand. Celles-ci sont nombreuses et variées. Leur présence aux côtés du président élu crée des « devoirs » au P.S., dont l'objectif est, conformément à la volonté présidentielle, de « traduire dans les faits » le rassemblement populaire qui s'est manifesté le 10 mai. Dans ce domaine, le premier secrétaire du P.S. a fourni quelques confirmations, sinon quelques explications nouvelles.

Les confirmations concernent le centre gauche. « Vouloir le structurer serait au-dessus de nos forces », a indiqué M. Jospin ; mais il est clair que le président de la République et son gouvernement auront besoin d'une force qui permette à la fois de concrétiser l'étendue d'un rassemblement qui va au-delà des frontières de la gauche et de faire contrepoids au P.C. Au mieux, cela devrait se traduire par la constitution d'un groupe à l'Assemblée nationale (soit trente députés). Les radicaux de gauche, qui ont réuni leur comité directeur samedi 16 mai, estiment qu'ils sont les mieux armés pour en constituer l'ossature. Tel est notamment le souhait de M. Michel Crépeau. Ce dernier n'ignore pas, cependant, qu'il est coupable, aux yeux des socialistes, d'avoir maintenu sa candidature. La préférence de M. Jospin, et du président élu, va donc à M. Michel Jobert. Quoi qu'il en soit, des discussions ont déjà eu lieu et doivent se poursuivre dans la semaine entre les dirigeants socialistes et les quatre vice-présidents du M.R.G. (MM. Jean Béranger, Jean-Michel Baylet, François Luchaire et Roger-Gérard Schwartzenberg). Des discussions analogues ont eu lieu avec Mme Huguette Bouchardeau. La secrétaire nationale du P.S.U. souhaite obtenir que son parti représente la gauche dans une ou plusieurs circonscriptions. Elle prévoit donc de rencontrer également les dirigeants du P.C. et de l'extrême gauche et accueille favorablement les déclarations de M. Jospin.

Ce dernier a rappelé que les rencontres qu'il doit mener au nom du P.S. avec les formations susceptibles de constituer la future majorité parlementaire visent à obtenir la conclusion d'un « accord politique ». Cette perspective vaut également pour le P.C. A cet égard, il faut distinguer la volonté de la réalité. Comme cela a été indiqué au cours du « Club de la presse », M. Mitterrand a bénéficié d'un courant unitaire et de son contraire : l'ont en effet rejoint des électeurs que la désunion de la gauche, jointe au recul électoral du P.C., a rassurés. Cela peut créer une certaine « ambiguïté » que M. Jospin n'a pas craint de revendiquer. Compte tenu de la diversité de la société française et du paysage politique, a-t-il expliqué, cela est « sain ». Cela l'est d'autant plus qu'on ne peut nier que cette contradiction ait été efficace. Il n'y a guère de raison de penser qu'il en ira autrement pour les élections législatives : le P.S. réaffirme sa volonté d'incarner l'aspiration unitaire, et pour cela souhaite parvenir à un accord politique avec le P.C. Toutefois il demande à ce dernier de redevenir lui-même unitaire et eurocommuniste ; M. Jospin concède à la direction communiste un certain « changement de ton », mais il rappelle que les « problèmes de fond » subsistent. Le premier secrétaire du P.S. en avait énoncé un certain nombre, dès le 1er février dernier à Europe 1 (l'Afghanistan, la Pologne, l'immigration, et l'implantation des fusées SS-20 soviétiques et Pershing américaines en Europe). Le 17 mai, il y a ajouté des questions de politique intérieure, touchant notamment au rythme des transformations économiques et sociales. La fermeté sur le fond continue donc de prévaloir à l'égard du P.C., même s'il faut prendre acte et tenir compte du « changement de ton » et de l'attitude des communistes entre les deux tours de scrutin. La meilleure façon d'en tenir compte n'est-elle pas de se montrer conciliant dans l'aspect électoral de la négociation ? M. Jospin a paru l'indiquer en invoquant la mémoire des « cadeaux » faits par le P.C. au P.S. en 1967.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Après avoir insisté sur *« les manifestations d'espoir, d'enthousiasme, d'envie de travailler à nouveau »* auxquelles a donné lieu l'élection du 10 mai, M. Lionel Jospin rappelle que les socialistes *« mèneront des discussions aussi bien avec les radicaux de gauche qu'avec les P.S.U., peut-être un certain nombre de personnalités écologistes, des gaullistes de gauche ou des gaullistes indépendants ; enfin avec des hommes et des femmes qui se sont engagés dans cette famille d'esprit à travers leur histoire et qui ont appuyé François Mitterrand »*.

Il ajoute : *« Nous discuterons aussi, bien évidemment, avec la direction du parti communiste, nous discuterons avec l'ensemble de ces forces, avec la volonté de dialoguer, d'aboutir à un résultat positif, c'est-à-dire de traduire sur le plan parlementaire, pour donner à un gouvernement le moyen d'agir, de faire passer notre politique dans les faits, un prolongement à la majorité qui s'est affirmée sur le terrain présidentiel. Tel est notre objectif.*

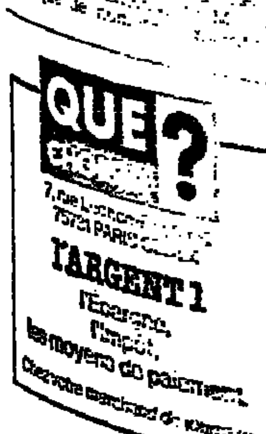
» Nous aurons sans doute à nous entretenir avec un certain nombre de ces formations, de ces personnalités, du dispositif électoral, d'un certain nombre d'accords, cette dimension existera certainement. Mais fondamentalement nous voulons discuter pour savoir si nous pouvons arriver à un accord politique avec un certain nombre de ces forces que je viens de désigner. »

Après avoir indiqué qu'il s'agit de *« traduire dans les faits le rassemblement populaire »* qui a porté M. Mitterrand à la tête de l'État, le premier secrétaire du P.S. indique que ces rencontres débuteront *« aussitôt après l'installation de François Mitterrand à la présidence de la République, la nomination d'un nouveau gouvernement et la dissolution de l'Assemblée nationale »*.

En ce qui concerne les relations entre le P.S. et le P.C., M. Jospin note que *« les problèmes n'ont pas disparu sur le fond »*. Il précise aussitôt : *« Il y a eu un changement de ton effectivement depuis la victoire du 10 mai, peut-être même depuis le succès de François Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle, de la part de la direction du parti communiste (...). Je pense qu'il faut en tenir compte, c'est un élément favorable, positif. Mais nous parlons devant les Français, nous voulons constituer la majorité du pays, nous ne voulons pas nous laisser aller à une euphorie de quelques semaines, à des illusions, à un enthousiasme tout d'un coup retrouvé. Nous savons que si nous avons été séparés, c'est parce qu'il existe de réels problèmes, nous savons qu'un ton qui a été utilisé avant peut, peut-être, être utilisé après ; par conséquent, nous voulons nous montrer très sérieux et très responsables. »*

Interrogé *« sur l'ambiguïté »* de la position des socialistes, qui ont tiré bénéfice *« d'un courant unitaire et d'un courant anti-unitaire »*, M. Jospin affirme : *« Il me semble que l'ambiguïté en politique fait peut-être partie des nécessités dans une société complexe comme la société française. A partir du moment où vous avez une très grande diversité de catégories sociales, où, à ses découpages sociaux, à ses différences sociales, s'ajoutent des traditions politiques, des courants politiques qui interfèrent, à partir du moment, en plus, où, à l'intérieur de rassemblements anciens — le rassemblement de la gauche, qui a connu ses difficultés, l'ex-rassemblement de la droite, tentant de se recomposer, qui a connu des difficultés pires et plus récentes, — vous avez forcément un paysage politique assez compliqué, et il n'est pas évident que l'on puisse échapper totalement à l'ambiguïté, ou plutôt que l'ambiguïté, ne soit pas quelque chose de normal, de sain, en démocratie. »*

Il ajoute, évoquant la situation de la majorité parlementaire sortante : *« Quand des gens qui se sont disputés à ce point, quand des gens qui ont entendu de leur ancien candidat, de leur ancien président, les mots de « trahison préméditée », quand des gens ont entendu de leur ancien premier ministre les mots de « on a joué avec le sort de la France à quitte « ou double », tout d'un coup se rassemblent dans une « union pour notre maintien » — U.N.M. — « union pour notre maintien au pouvoir »..., on est dans une ambiguïté, qui a en plus une curieuse dimension (...). Est-ce que les Français ont réfléchi à ce spectacle extraordinaire que de voir ce président de la République, il y a encore quelques jours, investi de tous les pouvoirs et tant encensé, tant admiré, tellement entouré par les hommes autour de lui, tout d'un coup rejeté dans un coin, avec quelle rapidité, quelle sécheresse, par M. Lecanuet ou par M. Chinaud ? Pour moi, vous le comprenez bien, il n'est pas question de m'apitoyer sur l'homme politique ni sur l'homme. Je dis que, pour un jeune responsable politique comme moi — enfin, relativement car je vieillis comme nous tous, — c'est une expérience politique que de voir comment a été traité M. Giscard d'Estaing. Et moi, en voyant ces hommes, j'ai un peu l'impression de voir les Atrides, j'ai un peu l'impression de voir une tragédie de Sophocle, sauf que cette tragédie de Sophocle est reprise par Feydeau. On a une tragédie grecque reprise sur le boulevard ! Voilà, mon impression de la réunion de l'U.N.M. »*



(Dessin de KONK.)

Des devoirs

M. Jospin précise ensuite : *« Nous avons toujours dit que nous ne souhaitions pas la division de la gauche. Elle a des inconvénients, toute situation politique présente des avantages et des inconvénients. Le talent, la volonté de changement des Français et des travailleurs, ont fait qu'ils se sont saisis de la situation qui paraissait la plus difficile pour la transformer en victoire. Quand je vois cela, j'admire mon peuple. Si l'on analyse les résultats de l'élection, il apparaît que François Mitterrand aurait été élu, de peu certes, sans les 800 000 ou 900 000 voix qu'on lui prête d'un certain côté. Il a été élu plus largement, et cela nous impose des devoirs : d'où notre volonté de rassemblement et nos efforts en direction de certains milieux, notamment gaullistes. »*

Évoquant la situation interne du P.S., M. Jospin indique : *« Ce parti socialiste, notamment parce qu'il s'est recréé à partir d'une tradition ancienne en 1971, a toujours été diversifié. Il est composé de personnalités assez marquées, caractérisé aussi par une habitude de la discussion, et je pense que cela subsistera à l'intérieur du parti socialiste. Maintenant, si on pouvait aller des couleurs tranchées progressivement vers le pastel, c'est-à-dire vers une certaine atténuation des teintes et peut-être aussi des formes plus souples, ce serait une excellente chose. Pour le reste, je ne crois pas qu'il existe des rocardiens dans le parti ; en tout cas, en tant que premier secrétaire du parti, je ne veux pas m'adresser à l'égard de quelque militant ou courant du parti sous cette forme personnalisée.*

» Je pense personnellement que mon objectif sera de rassembler au maximum ce parti et, face à l'épreuve exaltante, encourageante mais sans doute difficile du pouvoir, de faire en sorte que chacun des militants du P.S., et d'abord aussi les responsables que je côtoierai comme par le passé chaque semaine, se sente à l'aise dans ce parti qui va grandir, on le sent. Des milliers d'hommes et de femmes viennent vers nous actuellement. »

En ce qui concerne l'organisation des forces, autres que le P.C., qui soutiennent le nouvel élu, le premier secrétaire du P.S. précise : *« Quant à la constitution d'un groupe de centre gauche, j'ai dit et écrit que vouloir le structurer, de la part du P.S., serait au-dessus de nos forces. Je voulais simplement dire qu'il s'agit d'une réalité que la vie doit mettre en place. Il y a des personnalités qui appartiennent à un mouvement, Mouvement des radicaux de gauche ; il y a un certain nombre de personnalités gaullistes de gauche ; il y a des gaullistes indépendants ; il me semble que ces hommes et que ces femmes qui viennent d'histoires différentes ont à discuter ensemble, à s'entendre, que ce n'est pas le P.S. qui apparaîtrait comme une force plus puissante, qui va avec la férule du maître leur dire : vous devez faire ceci ou cela. Je pense simplement que si un homme comme Michel Jobert, par exemple, pouvait jouer un rôle dans ce processus, je crois savoir que cela plairait beaucoup à plusieurs d'entre nous et peut-être aussi, pourquoi pas, j'hésite à l'engager, au président ! »*

S'exprimant à titre *« purement personnel »* sur l'éventualité de candidatures uniques de la gauche dans certaines circonscriptions, pour permettre à des députés communistes sortants de garder leur siège, M. Jospin indique que *« comme attitude de principe, cela est assez difficile à envisager »*. *« Figer des situations au départ ne me paraît pas convenable*, dit-il, *car il convient de savoir où en est la représentativité des différents courants. »*

Interrogé sur le contenu des discussions prévues avec le P.C., il affirme : *« Il faudra discuter d'un certain nombre de problèmes de fond. Par exemple, le rythme de la transformation économique et sociale en France est une question extrêmement importante. Pour ce qui est des conditions dans lesquelles nous mènerons cette transformation progressive, le ferons-nous dans un milieu ouvert, ouvert vers l'extérieur, en tenant compte d'un certain nombre de réalités économiques et financières internationales, de la place où nous sommes situés ? Ou le ferons-nous avec un esprit fermé, plus protectionniste, ce qui n'est pas la position du parti socialiste, en tout cas ce qui n'est pas les orientations du nouveau président de la République ? Voilà une deuxième question qui me paraît extrêmement importante.*

» Il y a des questions touchant, par exemple, le problème des nationalisations. Le président de la République s'est engagé sur un chiffre limité de nationalisations, que nous n'avons pas l'intention de dépasser. Voilà un problème auquel nous sommes attachés, sur lequel nous avons des engagements, en ce qui nous concerne. Il y aurait beaucoup d'autres questions de politique intérieure, économique et sociale, mais il y a aussi, par exemple, des problèmes de politique extérieure, celui de l'Afghanistan. Quelle attitude adopter par rapport à cette question ? Bien que ce soit une situation particulière, il y a le problème des SS-20 soviétiques et des Pershing américains ; mais les Pershing américains, c'est sur les pays de l'OTAN, et nous ne sommes pas un pays de l'OTAN. Voilà une deuxième discussion qu'il faut mener. Il y a les problèmes de l'alliance atlantique : il y avait des engagements antérieurs, mais ils ont peut-être été un petit peu oubliés ou modifiés.

» Voilà une série de questions. Je ne vous donne pas l'ensemble des points précis, mais je pense que cela vous suffit à comprendre. »

Interrogé enfin sur les *« cadeaux »* faits par le P.C. aux socialistes en 1967 (cette année-là, le P.C. avait choisi de retirer ses candidats dans treize circonscriptions afin de permettre l'élection de socialistes), et sur le point de savoir si le P.S. accepterait cette fois d'agir de la sorte au bénéfice du P.C., Lionel Jospin répond : *« Je me souviens très bien que cela a été fait. »*

« Nous avons l'intention de défendre le franc »

Interrogé d'autre part sur la situation du franc, M. Jospin a indiqué :

« Nous avons l'intention de défendre le franc. Nous voulons un franc qui garde sa valeur. Nous avons les moyens pour mener cette politique. Nous avons des réserves importantes qui n'ont pratiquement pas été entamées — 10 % à peu près — et nous utiliserons ces moyens ainsi que certains moyens techniques qui existent, pour assurer la solidité du franc, en particulier pour faire en sorte que la monnaie française reste dans le système monétaire européen. C'est bien notre intention, notre volonté. Il me semble que les difficultés actuelles du franc — je pense qu'elle seront surmontées — tiennent à des prises de position de certains milieux financiers internationaux qui, c'est l'élément qu'il faut d'abord mettre en lumière, surpris par les résultats de l'élection qu'ils n'avaient pas prévus, se sont réfugiés ou ont choisi une attitude de précaution. Certains mouvements viennent de détenteurs de capitaux ou de titres appartenant à des milieux arabes. Mais un autre élément joue aussi. M. Barre se vante des résultats de sa politique, et notamment de la solidité du franc. Mais de ce point de vue, les satisfecits sont un peu exagérés. M. Barre a défendu le franc, mais il n'a peut-être pas réuni les conditions structurelles d'une solidité véritable de notre monnaie. Une croissance économique insuffisante, une situation de régression économique, une inflation insuffisamment maîtrisée, un déficit commercial sensible constituent des éléments de pression possibles sur le franc. Il semble que certains milieux aient profité de l'occasion. »

***

Déjà, M. Mitterrand, à la question posée par M. Giscard d'Estaing, au cours de l'affrontement télévisé du 5 mai 1981 : *« Le franc restera-t-il dans le système monétaire européen ? »*, avait répondu : *« Je pense que oui. »* Il est indéniable, toutefois, que les pressions sur le franc vont continuer à s'exercer au moins jusqu'au second tour des élections législatives et que la Banque de France pourrait être amenée à prendre des mesures supplémentaires pour défendre le franc.

Château-Chinon, haut lieu de pèlerinage

De notre envoyée spéciale

Château-Chinon. — Une voiture ralentit, par une vitre baissée une dame d'un certain âge sort un petit appareil photographique, clic-clac... Voilà, vite fait, une photo-souvenir de cet hôtel Au Vieux Morvan illustre depuis qu'un de ses locataires assidus, M. François Mitterrand, a été élu président de la République.

Château-Chinon, dans la Nièvre, déjà bien connue en tant que capitale du Morvan, est devenue un haut lieu de pèlerinage, et les cars de touristes n'hésitent pas à s'y arrêter quelques instants. Cela faisait deux mois que la Société musicale d'Angerville (Essonne) avait prévu un tour de la région. Unanimes, garde champêtre en tête, ses membres ont décidé de sacrifier quelques heures de leur périple pour mener une garde vigilante devant l'hôtel avec l'espoir d'entrevoir le président. Ils n'étaient pas les seuls, une cohorte de journalistes de radio, télévision, presse écrite et agences de photos ont arpenté les rues de la petite ville pendant le week-end, sautant régulièrement dans leurs voitures pour sillonner la campagne.

De temps en temps, des habitants compatissants venaient leur tenir compagnie. Bons enfants, les parents de jeunes mariés descendirent dans la rue leur offrir le champagne... Pendant ce temps, apparemment, M. François Mitterrand se reposait chez un de ses amis fidèles, M. François de Grosrouvre, dans son domaine de traverse, à Lusigny dans l'Allier. Faussant compagnie aux journalistes, il est parvenu à rendre visite à « une vieille amie », à l'hôpital de Moulins, et n'est réapparu que dimanche soir, à 18 heures, à l'aéroport de Nevers, où, avant de regagner Paris, il a expliqué qu'il avait pendant ces deux jours *« respiré, travaillé, lu en paix »*.

« Je ne perdrai pas du tout ma liberté, a dit M. Mitterrand. *Le week-end, je ne savais pas très bien ce que c'était dans ma vie de député et de conseiller général, c'est le week-end que j'avais le plus de travail. Si maintenant je peux prendre quelques heures, c'est pour moi une condition d'équilibre. J'imagine qu'à partir de jeudi c'est surtout le travail qui me mobilisera. Les vacances ce sera pour plus tard. »* — Ch. Ch.

M. EDMOND MAIRE : la politique d'un gouvernement de gauche ne correspondra pas toujours à la nôtre.

M. Maire a indiqué, dimanche 17 mai, à Poitiers, qu'il fallait être lucide et *« ne pas rêver : la politique d'un gouvernement de gauche ne correspondra pas toujours à la nôtre »*. Le secrétaire général de la C.F.D.T. a réaffirmé qu'il est partisan d'un retour à l'unité d'action syndicale. *« Il faut*, a-t-il déclaré devant le 2e congrès de l'union régionale C.F.D.T. de Poitou-Charentes, *reconstruire l'unité d'action syndicale, mais*, a-t-il précisé, *si la C.G.T. reste un partenaire privilégié, cela n'exclut pas la possibilité d'accords avec les autres centrales, Force ouvrière, C.G.C., C.F.T.C. et F.E.N. »*

M. Maire constate *« l'échec historique du parti communiste »*. *« Il s'oriente vers une politique plus souple, et cela se vérifie sur le plan syndical dans ses rapports avec la C.G.T. Hélas, tout cela reste fermé, sans débat public. Le parti prend un virage au sommet et la C.G.T. s'adapte ensuite avec un certain recul »*.

« Si le parti communiste et la C.G.T. progressent vers une politique d'union, tant mieux, et nous ne dirons pas qu'ils ont viré à droite », a déclaré le dirigeant de la C.F.D.T. *« Dans le même temps*, a-t-il ajouté, *nous restons conscients des limites de ce changement car, sur la stratégie de fond, rien n'a changé. »*

35 459 328 INSCRITS

● RECTIFICATIF. — Dans le tableau des résultats officiels du scrutin du 10 mai publié dans *le Monde* daté 17-18 mai, le nombre des électeurs inscrits en métropole n'était pas de 36 459 328, mais de 35 459 328.

LA FÉDÉRATION C.G.T. DE LA MÉTALLURGIE RÉCLAME DES NÉGOCIATIONS IMMÉDIATES DANS LES ENTREPRISES

Le comité exécutif de la fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. (F.T.M.-C.G.T.) estime que *« à partir de la situation nouvelle, les travailleurs sont en droit d'attendre des premières mesures immédiates et substantielles du gouvernement qui sera mis en place »*.

Dans un communiqué publié dimanche 17 mai, le comité exécutif *« appelle les organisations de la F.T.M.-C.G.T. à mettre à jour sans attendre les cahiers de revendications des usines, des ateliers, des chantiers et des bureaux, à exiger l'ouverture immédiate, dans les entreprises, de négociations sur celles-ci, à intervenir auprès des directions pour imposer l'arrêt immédiat de toute mesure de démantèlement et de licenciement et à exiger l'annulation de toute mesure discriminatoire ou sanction disciplinaire, y compris celles antérieures au 10 mai »*.

D'autre part, le comité de coordination Rhône-Poulenc de la C.G.T. met en garde la direction de ce groupe nationalisable en affirmant que *« toute modification de structure (juridique, financière, emploi), toute manipulation de capitaux, constituerait une dilapidation des fonds publics et devrait être sanctionnée comme la loi le prévoit »*. Le comité considère aussi que la direction est *« disqualifiée »* pour poursuivre la mise en œuvre de son plan de suppressions d'emplois.

Mardi 12 mai, M. Gandois, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, avait parlé des *« illusions de ceux qui pourraient croire que les personnes touchées prochainement dans leur emploi pourraient le conserver »*.

DES JUGEMENTS DIVERS SONT PORTÉS AUX ÉTATS-UNIS SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA FRANCE

« Bien que la politique économique proposée par M. Mitterrand (par exemple le développement de l'emploi dans le secteur public, une hausse majeure du salaire minimum et la nationalisation de certaines entreprises privées), puisse accélérer le taux intérieur de l'inflation et freiner les investissements privés, il n'y a actuellement aucune raison de penser qu'elle affaiblira de manière importante la performance économique à long terme de la France ainsi que la compétitivité de ses exportations », estime la société d'études et de statistiques financières Standard and Poor's Corp. Cette société, dont les appréciations font autorité à Wall Street, ajoute : *« Notre jugement sur les capacités et la volonté de la France de rembourser ses obligations lancées sur les marchés extérieurs demeure inchangé. »*

La revue *Business Week* estime quant à elle qu' *« au cours des prochaines semaines la France devra soit continuer de soutenir un franc qui baisse rapidement, soit se retirer du système monétaire européen et laisser le franc flotter librement »*.

La préparation des élections législatives

M. Chirac s'affirme davantage comme le chef de l'opposition

(Suite de la première page.)

Une longue période dont les socialistes envisagent de marquer le terme de la même manière qu'ils en avaient salué le début : un vaste rassemblement aura lieu dans la soirée du 21 à Paris et dans les villes dirigées par des municipalités de gauche.

La Concorde, peut-être, après la Bastille : le P.S. veut donner à la fête de la victoire électorale du 10 mai le prolongement d'une *manifestation* populaire inaugurant le nouveau septennat.

Cette volonté vise deux objectifs précis : illustrer une fois encore l'idée que « *quelque chose a changé* » et donner une nouvelle expression au thème du rassemblement. *Comme le 10 mai* à la Bastille, seront sans aucun doute présents, le 21, *tous* ceux qui ont concouru à la victoire du candidat socialiste et peut-être même y verra-t-on figurer plus officiellement certains de ces « *gaullistes de gauche* » ou « *gaullistes indépendants* » sur lesquels le camp victorieux semble beaucoup compter afin de constituer l'aile de centre gauche de la nouvelle majorité.

Cette préoccupation d'ouverture au centre gauche était particulièrement sensible, dimanche soir au « Club de la presse » d'Europe 1. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a évoqué à plusieurs reprises *la nécessité de rassembler* ceux qui ont appelé à voter pour M. Mitterrand. Il a parlé par deux fois des gaullistes et a prononcé le nom de M. Michel Jobert.

Cela dit, les tentatives de regroupement dans cette famille politique *ont* jusqu'à maintenant toujours échoué. Il semble que, pour le *moment*, *seules quelques* personnalités ne détenant aucun mandat électif s'apprêtent à manifester leur soutien à l'entreprise de M. Mitterrand. Une réunion était prévue lundi après-midi *entre* un certain nombre de ces *personnalités qui entendent* coordonner l'action des mouvements qu'elles animent.

Certes, dimanche soir, *M.* Jospin n'a pas oublié les communistes, loin de là, mais on a pu noter tout au long de l'émission que l'ambiance, pour sereine qu'elle fût, n'était nullement aux embrassades générales et à l'oubli définitif des *offenses* passées. Certes, la modification du « *paysage politique* » a été prise en compte par le responsable socialiste et celui-ci ne pouvait pas manquer de remarquer le silence observé par le représentant de *l'Humanité* au cours de ce « Club de la presse ». Il n'en a pas moins répété que « *les problèmes n'ont pas disparu* » et que le ton polémique employé naguère par le P.C. pourrait fort bien être réemployé un jour. Bref, une confiance certaine en l' « *état de grâce* », mais une confiance assortie de prudence.

Les élections

Il en est apparemment de même pour les élections législatives. *M. Jospin* n'a pas paru personnellement très convaincu de la nécessité d'offrir *aux* communistes beaucoup de « *cadeaux* » électoraux, au cas où l'essor du P.S. mettrait en danger un grand nombre de sièges du P.C. Il a enregistré les demandes formulées par M. Georges Marchais *concernant* les *garanties* à *donner* aux élus communistes sortants sans pour autant répondre par un « oui » pur et simple. Toutefois, l'accord électoral n'est pas exclu. Il l'est d'autant moins que sa mise sur pied devrait constituer l'essentiel des négociations entre les deux partis ; à moins que le *P.C.* ne *souscrive* aux *nombreuses* et importantes conditions que le premier secrétaire du P.S. a mises à la signature d'un accord de gouvernement. M. Jospin s'est d'ailleurs gardé d'employer cette formule, lui préférant les mots « *accord politique* ».

Reste à connaître la date de ces élections législatives. Initialement, on avait parlé des 21 et 28 juin. Si la dissolution est prononcée le 21 *mai*, *il* n'est pas impossible que ces dates soient avancées aux 14 et 21 juin, la Constitution prévoyant un délai de vingt à quarante jours entre la dissolution et le scrutin. Nombreux sont ceux qui, au parti *socialiste*, *sont favorables* à *une* échéance rapprochée, permettant de profiter de la dynamique du succès. En revanche, les techniciens et les experts électoraux sont plus réservés, compte tenu des difficultés pratiques qu'ils *auront* à *surmonter dans* des délais aussi brefs.

La brièveté de ces délais préoccupe également les responsables de l'U.D.F. et du R.P.R. Là aussi, on est pressé par le temps, et les négociations qui avaient commencé samedi se sont poursuivies lundi toute la journée au siège de l'U.D.F.

L'ambiance était parfois tendue, paraît-il, même si l'accord apparaissait comme allant de soi tant il est nécessaire. Dans un tel marché, chacun tente de sauvegarder son acquis politique, et il est *bien évident* que les giscardiens sont particulièrement menacés. N'ayant plus de leader, portant sur les épaules le poids de la défaite, ils ont bien du mal à contenir leurs « partenaires » gaullistes. Et cela, même si, mardi soir, M. *Giscard d'Estaing* s'emploie à leur redonner espoir.

En outre, la fermeté et l'allant avec lesquels M. Chirac s'est présenté à nouveau, dimanche, comme le chef de file de la future opposition ne sont peut-être pas étrangers à la tension qui règne encore entre giscardiens et gaullistes. Quel *que soit* l'empressement des élus à faire la paix pour sauvegarder leurs mandats, il est des plaies qui ne se referment pas aisément. Surtout quand on devine que celui qui les a causées est en passe de conquérir *un rôle dirigeant face* à *la nouvelle* majorité présidentielle.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES : pour un rassemblement autour de M. Jobert.

Le Mouvement des démocrates, présidé par M. Michel *Jobert*, a réuni ses *représentants* départementaux et locaux en assemblée plénière, dimanche 17 mai à Paris. Ce mouvement estime que les électeurs qui ont permis, au second tour, l'élection de M. François Mitterrand en ajoutant leurs voix aux *suffrages* obtenus par la gauche au premier tour « *ont fait la même analyse que Michel Jobert* ».

Il est urgent, selon lui, que ces démocrates « *se rassemblent pour créer un nouvel état d'esprit politique fondé sur la lucidité, la rigueur, l'équilibre et la sincérité* ». M. Michel Jobert lui paraît être « *le seul en mesure de conduire au succès ce vaste rassemblement* ».

M. ELLEINSTEIN : le P.C.F. doit adopter une politique extérieure réellement indépendante de celle de l'Union soviétique.

Belgrade *(A.F.P.)*. — M. Jean Elleinstein, ancien directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, considéré par les responsables du P.C.F. comme s'étant « *placé hors du parti* », au mois d'octobre 1980, déclare, dans une interview publiée par l'hebdomadaire yougoslave *Nin*, que, s'il veut participer au gouvernement de la France, le parti communiste doit respecter les règles du jeu démocratique, approcher sans démagogie les problèmes économiques et adopter une politique extérieure réellement indépendante de la politique soviétique.

Pour M. Elleinstein la victoire des socialistes offre à la France « *l'occasion de rompre avec la traditionnelle politique des blocs, avec la logique du profit et la logique de l'hégémonie dans ses rapports avec le tiers-monde* ».

● *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, *lundi 18 mai*, sur France-Inter, que, selon lui, les électeurs qui se sont détournés du parti communiste, le 26 avril « *se considèrent toujours comme des communistes et comprendront la nécessité de réélire les députés communistes sortants* ». Interrogé sur le fait que le P.S. et le P.C.F. ont des positions différentes sur l'intervention soviétique en Afghanistan, M. Juquin a déclaré qu'il est possible que les socialistes et les communistes « *gardent leurs jugements et leurs opinions respectifs et trouvent des solutions praticables pour gouverner ensemble* ». « *On ne peut pas faire simplement*, a-t-il dit, *un paquet de questions existantes, car il peut en surgir d'autres dans le monde turbulent où nous vivons aujourd'hui.* »

LE P.S. A ÉTÉ MIS AU COURANT DE LA SITUATION EN POLOGNE

Le parti socialiste a été *mis* au courant de la situation en Pologne et des besoins immédiats du pays. Les dirigeants polonais semblent particulièrement anxieux de boucler les fins de mois pendant les deux ou trois mois à venir et de passer *sans catastrophe* économique le cap du prochain congrès du parti ouvrier unifié (14 et 15 juillet). La Pologne aurait besoin au total, pour cette période, de l'équivalent de 3 milliards de francs en liquide dont elle espère obtenir 500 millions du nouveau gouvernement français.

● *Le prince Norodom Sihanouk*, ancien chef de l'État cambodgien, a exprimé sa « *profonde gratitude* » au président Giscard d'Estaing pour l'aide fournie par la France durant son septennat, au Cambodge. Dans un télégramme adressé lundi 11 mai à M. Giscard *d'Estaing* et *dont il a transmis* copie à Pékin, le prince Sihanouk déclare : « *Je vous remercie d'avoir accordé un noble soutien à la juste cause du peuple cambodgien et une aide multiforme à mes compatriotes réfugiés ainsi qu'à la population khmère à l'intérieur de mon pays.* » Le prince *Sihanouk*, qui séjourne actuellement à Pékin, s'apprête à se rendre en France au début du mois de juin. — *(A.F.P.)*

Le général de Boissieu s'explique

A ceux des membres de l'ordre national de la Légion d'honneur qui s'étaient élevés contre son refus de remettre le grand cordon à M. Mitterrand, le général de Boissieu, alors grand chancelier, a répondu :

J'ai bien reçu votre lettre et je l'ai transmise aussitôt au secrétariat général de la grande chancellerie aux fins de classement dans nos archives pour l'information *du conseil* de *l'ordre* et de mon successeur.

Je tiens à préciser, pour ceux qui m'ont reproché la date de ma prise de position, que j'ai pris cette décision après consultation des présidents des associations de la Légion d'honneur, des médaillés militaires et des membre de l'ordre national du Mérite, ainsi que de nombreux membres des ordres nationaux de la base, qui n'ont pas de responsabilité dans ces associations.

Tous ou presque, en tout cas une grande *majorité*, *m'ont dit ou* fait savoir qu'il fallait prendre position avant le scrutin, une décision de ma part prise au lendemain de celui-ci, sans avertissement, pouvant être considérée par les membres des ordres nationaux comme un manque de confiance à leur égard. Certains, qui m'ont conseillé de prendre cette attitude, ne m'ont pas caché qu'ils *comprenaient mes problèmes personnels* mais qu'ils voteraient cependant pour *M. François Mitterrand*.

D'ailleurs dans le communiqué de l'Élysée, passé par l'A.F.P., il n'était absolument pas question de vote, il s'agissait d'une simple information de mon intention, dévoilée avec l'autorisation de M. le président de la République, grand maître des ordres nationaux, *seule* autorité *dont* le grand chancelier dépend.

Enfin, *je tiens à faire* remarquer que, sur le fond, j'ai demandé au grand *maître l'autorisation* d'utiliser la clause de conscience qui fait partie des Droits de l'homme.

Pour ceux qui ont menacé de *démissionner de l'un ou* de l'autre ordre, je précise à nouveau que, conformément aux codes des deux ordres nationaux, nul ne peut démissionner des ordres : on en est membre à vie, on ne peut qu'en être suspendu ou radié.

Une élection cantonale...

NORD : Canton de Hondschoote (1er tour)

Inscr., 7 978 ; *vot.*, 5 998 ; *suffr. expr.*, 5 862. M. Claude Gosset, *U.D.F.*, m. de *Honschoote*, 3 007 voix, ELU ; Jean Masselier, P.S., 2 854 ; Maurice Cornette, R.P.R., député, 1.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Daniel Peene (U.D.F.), décédé, qui, en mars 1976, l'avait emporté dès le premier tour avec 2 959 voix contre 2 160 à M. Jean Debyser (P.S.) et 220 à Mme Nicole Sename (P.C.). Il y avait eu 5 339 suffrages exprimés et 5 516 votants sur 6 791 inscrits.

M. Maurice Cornette, député R.P.R., avait finalement décidé de retirer sa candidature (ce qui explique qu'une seule voix se soit portée sur son nom) et, « dans un souci d'union », de soutenir M. Gosset.

Le P.C. avait déposé hors délai la *candidature* de Mme Sename, qui ne fut pas retenue.

Élu conseiller municipal d'Hondschoote en avril dernier à l'occasion d'une élection partielle, M. Masselier devance de 59 suffrages le maire, M. Gosset, dans sa propre commune. Ce dernier, qui a succédé à la tête de la municipalité de *Hondschoote, le 11 avril*, à Daniel Peene, est le fils de Paul Gosset, député *M.R.P.* du Nord de 1945 à 1958.]

...et une élection municipale

AUDE : Carcassonne (1er tour)

Inscr., 27 780 ; *vot.*, 16 897 ; suffr. expr., 16 332. MM. Gérard *FILLAQUIER*, P.S., 11 450 voix, ELU ; Claude Cals, sans étiq., sout. R.P.R., 4 778 ; divers, 4.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire socialiste Antoine Gayraud, survenu en mars dernier.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par Antoine Gayraud, maire sortant et alors député, l'avait emporté au second tour avec 11 258 voix contre 9 083 à la liste de la majorité sur 20 341 exprimés et 26 893 inscrits. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : liste d'union de la gauche, 8 974 voix ; liste de la majorité, 7 161 ; liste des radicaux de gauche, 2 299 ; liste d'extrême gauche, 1 178.

Pour ce scrutin partiel, Mme *Nicole* Bertrou (U.D.F.) avait indiqué qu'elle serait candidate ; au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, elle y avait renoncé et elle n'avait pas donné de consigne de vote.

Avec 70,53 % des voix, M. Fillaquier fait mieux que M. Mitterrand qui, le 10 mai, avait obtenu dans *cette ville 58,46 % des suffrages* exprimés.

Le conseil municipal est désormais composé de 17 *P.S.*, 14 *P.C.* et 2 communistes ayant démissionné de *leur poste*.]

La situation à la radio et à la télévision

POINT DE VUE

Règlements de comptes ? non Nouveau statut de l'audiovisuel ? oui

par HENRI CAILLAVET (*)

LES médias, et en particulier la *télévision*, sont devenus dans beaucoup de démocratie un enjeu politique. Nous avons tous en mémoire l'apostrophe d'Alexandre Sanguinetti. « *Qui tient la R.T.F. décide du destin national.* »

Cette vérité est, sans aucun doute, excessive. J'ai eu l'occasion de le démontrer dans mes nombreux rapports sénatoriaux. Il n'empêche toutefois que des programmations politiques *bien ordonnées sur les ondes* et sur les écrans, surtout à l'occasion de quelques évènements significatifs, *façonnent* le jugement des marginaux. Nous le savons : ce sont les hésitants qui, en règle générale, font basculer les scrutins décisifs. D'où l'âpreté de la lutte pour cette *appropriation des médias et le risque* naturel d'innombrables abus.

***

En 1974, j'ai dénoncé la malfaisance d'un texte législatif, l'actuel statut, qui portait en lui les germes *du conformisme et, à la limite*, de la sujétion. Je persiste à écrire qu'il n'est pas sain que les « patrons » des *chaînes* » *soient nommés par* l'exécutif, ni acceptable que les directeurs de l'information n'échappent pas à la faveur de la désignation.

D'ailleurs, si nous examinons attentivement le processus de l'application *de la loi portant réforme de* l'O.R.T.F., nous constatons que peu de responsables, au-delà de leur talent professionnel, ont *manifesté la volonté* de se soustraire à cet étouffement. J'ajoute que si, sous les coups de *butoir de la Haute Assemblée, le service* de liaison interministériel, le SLI, n'avait pas été supprimé, le caporalisme le plus étroit serait devenu la règle d'or de la diffusion audiovisuelle. La télévision informe. C'est *même* l'une de ses tâches essentielles. Or, au plan des « nouvelles », l'ambiguïté est restée permanente.

Certains journalistes, présentateurs ou réalisateurs, ont manqué de caractère et surtout d'esprit de mesure. A *travers eux, c'est donc naturellement* tout le système qui porte le péché de la partisanerie. En effet, à cause *d'une omniprésence agaçante, une* lourde insistance dans les commentaires, la répétition argumentaire, le téléspectateur a découvert que l'information se transformait fâcheusement, sous cette République consulaire, en propagande. Et, de grâce, que, pour justifier leur comportement, d'aucuns ne parlent *plus*, ou pas, de chronomètre, d'équilibre dans le minutage des interventions, parce que la *réponse est aisée* : un passage politique bien inséré dans les journaux télévisés vaut mieux qu'une longue *interview en fin d'émission.*

Certes, je n'ignore pas que, pour parvenir à l'objectivité, l'entreprise restera très malaisée. La neutralité exige une conquête permanente. Précisément, au cours du dernier septennat, *la complaisance* s'est souvent étalée sans beaucoup de retenue. L'attitude révérencielle, voire obséquieuse, *envers le chef de l'Etat, les* quadrilles ministériels, les documentaires orientés, n'ont été que la partie visible de l'iceberg !

Demain, la tâche majeure du gouvernement sera nécessairement l'élaboration *d'un nouveau statut. Les* nombreux travaux parlementaires et ceux des experts autorisent l'espoir. Cette *réforme indispensable peut être* réalisée rapidement, d'autant que les expériences étrangères éclairent déjà nos projets. Par exemple, dans le domaine de la télévision, la B.B.C. *a su organiser, autour du service* public, le pluralisme. Tandis que, au plan de la radio, elle a protégé le *besoin d'expression des citoyens* en aménageant les radios libres. Par conséquent, nous aurons à nous inspirer de l'Angleterre, sinon d'autres pays comme le Canada, la Suisse ou *la Hollande.*

Personnellement, je considère que, sous la présidence de M. François Mitterrand, il n'y aura pas de chasse aux sorcières. Une nouvelle censure *ne remplacera* pas une autre censure. Le changement ne signifiera donc pas vengeance, bien qu'il m'apparaisse salutaire de confier la responsabilité des médias à des *personnels différents. Je le répète* : la novation qui s'impose concerne moins les équipes que les structures. Simplement, ceux qui, durant des couples d'années, sont apparus comme les illustrateurs, les avocats de la cause élyséenne, trouveront dans d'autres services la possibilité de *s'exprimer professionnellement*. Cela aussi c'est l'alternance.

Pour l'essentiel, je conclurai, avec des *journalistes de télévision et de* radio, qu'il ne s'agit pas de régler des comptes mais de faire apparaître de nouvelles structures pour une conception libre, responsable et pluraliste de l'information. A ce prix, celle-ci retrouvera sa véritable vocation de service public.

(*) Sénateur, ancien rapporteur *des problèmes* d'information et de télévision.

A propos de « chasse aux sorcières »

Parce que le Monde a fait état, la semaine dernière, du communiqué d'une association *réclamant la suppression de certaines* chroniques de la radiodiffusion française, en nommant leurs auteurs, on l'accuserait bientôt de préconiser la « chasse aux sorcières ». Est-il besoin de s'en défendre ?

Ceux-là mêmes qui redoutent aujourd'hui d'être victimes d'une *éventuelle intolérance* — dont personne d'important, au demeurant, ne brandit *la menace*, ni le nouveau président de la République, ni le parti socialiste, *ni les syndicats* — doivent toutefois considérer qu'une « moitié de France » vient à peine de *sortir de plus de vingt années* de frustration, résultant de morgue dominatrice et d'absence *de fair-play. A la magnanimité* des uns devrait au moins répondre une certaine discrétion *des autres...*

Reste le fond du *problème* : comment donner au service public *de la radiodiffusion-télévision* française les moyens — juridiques, structurels et « *psychologiques* » — de favoriser le respect d'une information plus *honnête* ? D'une *manière générale*, le journalisme est un art suffisamment difficile pour qu'aucune *exclusive personnelle* ne soit jetée *a priori*. Mais qu'il y ait eu un déséquilibre au profit du pouvoir dans le domaine des « chroniques » plus que dans celui de l'information proprement dite n'est pas contestable. Tous les points de vue doivent pouvoir s'exprimer *à la radio-télévision* française.

Quant à l'information, il n'y a pas, ou il ne devrait pas y avoir, *des journalistes bien-pensants* dans un certain contexte politique et mal-pensants dans un *autre. Chacun reste face à sa* conscience professionnelle.

Tout organe de presse digne de ce nom est la somme d'efforts et de talents conjugués de journalistes ayant des sensibilités *diverses*, des options philosophiques différentes, mais qui respectent avant tout la réalité *des faits. La profession, tirant les* leçons du passé, doit refuser unanimement les anathèmes réciproques, *mais offrir un front uni* aux pressions extérieures.

CLAUDE DURIEUX.

L'ÉLECTION FRANÇAISE A LA TÉLÉVISION SUISSE

Annemasse. — La télévision suisse romande a consacré une édi*tion spéciale de l'émission* « Temps présent », l'équivalent de notre « *Question de temps* », à l'élection de M. François Mitterrand. Tout au long de la journée, deux équipes de reporters se sont promenées dans les rues de Paris, d'un P.C. à l'autre. *Le soir*, elles étaient à la Bastille. En province, *les réalisateurs, Jean-Claude Chanel* et Jean-Philippe Rapp, avaient choisi d'envoyer une équipe à Auxerre et une autre à Longwy.

Cette enquête menée par une chaîne étrangère mettait en évidence — au-delà des militants de droite ou de gauche exprimant *leur opinion sans ambiguïté* — l'indécision d'un électorat flottant, terrorisé à l'idée de définir clairement sa position.

Le lendemain des élections, la caméra de « Temps présent » rencontrait par hasard Mme Danièle Mitterrand. Quelques phrases, quelques images, ont suffi à *brosser un portrait attachant* de la très discrète Mme Mitterrand.

On souhaiterait que ce reportage passionnant et objectif soit projeté sur une chaîne française. — *(Corresp.)*

« DOSSIERS ET DOCUMENTS » sur L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La brochure (supplément aux « Dossiers et documents » du *Monde)* sur l'élection présidentielle (192 pages, 25 F) a été rapidement épuisée dans de nombreux points de vente. *Un nouveau* tirage aura lieu cette semaine.

***

Une erreur s'est produite page 141 dans le tableau des pourcentages de voix du *premier tour*. Les colonnes Giscard d'Estaing et Mitterrand ont été intervertles.

En outre, page 143, dans le tableau des *abstentions*, il est à noter que celles du *second tour* de l'élection présidentielle de 1969 n'avoisinent pas 20 %, mais dépassent légèrement 30 %.

POLITIQUE

La situation outre-mer

GUYANE : rumeurs sous les palmiers

Correspondance

Cayenne. — Le vote très franc de la majorité des électeurs guyanais en faveur de M. Giscard d'Estaing, qui a recueilli ici 66,35 % des suffrages exprimés (*le Monde* du 13 mai), traduit une profonde volonté populaire de ne pas voir remis en cause le statut départemental. Comme aux Antilles, la campagne électorale, entre les deux tours, a essentiellement porté sur le « danger » de l'indépendance en cas de victoire de M. Mitterrand. La propagande officielle a été telle qu'on a inculqué à bon nombre d'électeurs la peur de voir supprimer leurs avantages sociaux actuels au cours du septennat socialiste.

MM. Raymond Tarcy (parti socialiste guyanais), sénateur de la Guyane, et Maurice Pourchon, député socialiste du Puy-de-Dôme, envoyé de M. Mitterrand, ont dû répéter partout : « *Tout ceci est incroyablement faux !* »

M. Albert Lecante, leader de l'Unité guyanaise (indépendantiste), qui avait appelé à l'abstention, a accueilli la victoire du candidat socialiste avec une certaine indifférence. Il a adressé ses félicitations « *à celui qui a abattu l'ennemi du peuple guyanais* », mais souhaite toujours « *la suppression des relations coloniales entre la France et la Guyane* » et « *l'ouverture d'une discussion relative au problème du statut politico-administratif envisagé par le projet socialiste* ». « *Des propositions nouvelles conçues par les tendances guyanaises, devront être prises en considération* », dit-il.

Pour sa part, M. André Kapel, porte-parole du comité de soutien aux militants indépendantistes déférés à la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 15 avril), a adressé à M. Mitterrand un télégramme dans lequel, après de « *chaleureuses et sincères félicitations* », il rappelle « *la promesse de dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat* », et demande « *la libération immédiate et sans conditions des patriotes guyanais déportés à Fresnes, l'annulation des mandats d'arrêt lancés dans le même cadre à l'encontre d'autres camarades actuellement forcés à la clandestinité et la cessation de la répression continuelle exercée sur le Front patriotique guyanais* ».

L'annonce de la victoire de M. Mitterrand a immédiatement provoqué diverses rumeurs sous les palmiers royaux de la capitale guyanaise battue par les vents de l'océan. « *Comment vit-on sous un régime communiste ?* », auraient demandé quelques citoyens à un imprimeur. Plusieurs mères de famille se seraient précipitées à la caisse d'épargne pour retirer leurs petites économies. Des immigrés haïtiens auraient retenu des billets d'avion pour Port-au-Prince. Certains commerçants chinois avaient diminué leurs commandes de marchandises afin de perdre le moins possible s'ils jugeaient nécessaire de quitter rapidement le département. M. Tarcy confie même que la dernière rumeur vise la base spatiale de Kourou : M. Mitterrand s'empresserait d'interrompre le programme du CNES... parce que les techniciens et les cadres administratifs auraient « mal » voté !

En réalité, chacun s'aperçoit maintenant que Cayenne sous Mitterrand ressemble en tout point à Cayenne sous Giscard. La prochaine campagne électorale, en revanche, s'annonce très animée. M. Hector Riviérez (R.P.R.), député du département, vice-président de l'Assemblée nationale, dont certains annonçaient déjà le retrait, a annoncé qu'il participera de nouveau à la compétition en réclamant un « *plan de la République* » pour la Guyane. Les formations de gauche ont, pour leur part, entamé des négociations pour essayer d'opposer un candidat unique à M. Riviérez.

EDMOND FRÉDÉRIC.

GUADELOUPE : « Quel jour serons-nous indépendants ? »

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — En Guadeloupe, personne ne croyait vraiment à l'élection de M. Mitterrand, même ceux qui, le 10 mai, avaient entendu la nouvelle dans le grésillement des ondes courtes de Radio-France international. Même ceux qui avaient téléphoné à des amis de métropole pour contourner l'embargo imposé aux radios locales, compte tenu du décalage horaire, jusqu'à la fermeture des bureaux de vote.

Conditionnés par une campagne exclusivement axé sur les problèmes institutionnels, les électeurs guadeloupéens, dans leur majorité, ont donc voté massivement pour M. Giscard d'Estaing, qui a recueilli 78,48 % des suffrages exprimés (*le Monde* du 13 mai).

« *Ils ont confondu la France et Giscard d'Estaing, ils ont été trompés,* déclarait M. Georges Dagonia, sénateur socialiste, après le scrutin. *On leur a fait croire que voter pour François Mitterrand c'était voter pour l'indépendance.* » Propos confirmés par les nombreux appels téléphoniques aux radios dès le matin du lundi 11 mai. « *Quel jour serons-nous indépendants ?* », demandaient des voix anonymes angoissées. Le rédacteur en chef de FR 3 Guadeloupe a dû faire une mise au point ce jour-là, au cours du journal de 13 heures.

Dans quelques riches familles de l'île et chez les Békés (descendants des anciens colons blancs) quelques-uns n'ont pu retenir leurs larmes, tandis que d'autres entreprenaient aussitôt de transférer une partie de leurs capitaux vers les Etats-Unis, notamment par l'intermédiaire des établissements bancaires des îles de Saint-Martin et Saint-Barthélémy, dépendances du département, où les contrôles sont peu stricts. M. Christian Nucci, député socialiste de l'Isère et représentant de M. Mitterrand en Guadeloupe entre les deux tours de scrutin, a adressé un télégramme au ministre du budget pour lui demander de prendre immédiatement des mesures pour renforcer le contrôle des changes, en particulier dans ces deux îles « *où le contournement des lois est possible* ».

Les Guadeloupéens peu fortunés, de loin les plus nombreux, restent dans l'inquiétude du lendemain. « *Nous devrons tenir compte du vote de nos compatriotes qui, dans leur grande majorité, veulent demeurer dans le cadre de la République française* », commente M. Florent Girard, conseiller général progressiste du MOULE et président du comité départemental de soutien à M. Mitterrand. Les responsables de la campagne de M. Giscard d'Estaing estiment, eux aussi, que les résultats locaux de l'élection constituent « *un véritable référendum en faveur du maintien du statut actuel* ». Ils conseillent déjà aux électeurs de « *confirmer ce choix lors du troisième tour* », à l'occasion des législatives. L'électorat guadeloupéen peut-il évoluer d'ici ces élections ?

« La vie doit changer pas seulement le discours »

De la capacité des socialistes locaux à expliquer le projet de loi de décentralisation des DOM dépend pour une large part le résultat du scrutin. Or on peut se demander comment ceux qui, au fil des mois, se sont laissé convaincre que « *l'élection de François Mitterrand signifie l'indépendance* » pourront changer d'avis en quelques semaines... Seule une fédération socialiste forte et unie parviendrait à gagner des voix. Mais ici, le P.S. apparaît très divisé. Le parfum de la victoire n'a pas suffi à cicatriser totalement les blessures entre les « jeunes loups » de l'appareil, désireux de rallier les intellectuels d'extrême gauche à leur cause, et la vieille garde des quelques élus soucieuse de protéger ses mandats et se méfiant des intellectuels. Un clivage dont pourraient bénéficier les conservateurs appartenant à la majorité parlementaire sortante, que les divisions des états-majors parisiens touchent peu.

Unis, les socialistes pourraient ravir son siège à M. Mariani Maximin, député R.P.R. de la deuxième circonscription. Leurs chances sont plus réduites dans la première circonscription, dont le siège est occupé par M. José Moustache (R.P.R.). Dans la troisième circonscription, M. Raymond Guillod (R.P.R.) pourrait ne pas se représenter mais, dans ce cas, son adversaire de 1978, M. Marcel Esdras, progressiste, rallié officieusement, depuis, à l'U.D.F., pourrait l'emporter aisément s'il était candidat.

L'inconnue pour la gauche demeure l'attitude des mouvements indépendantistes. S'ils reprenaient leur slogan de l'élection présidentielle, « *Pa voté nou pa fwansé !* » (« Pas voter, nous pas Français ! »), ils pourraient entraîner à l'abstention certains électeurs, dont la défection pourrait faire la différence dans la seconde circonscription, voire dans la première. Si les organisations indépendantistes ne se sont pas encore prononcées officiellement, le mouvement trotskiste, Combat ouvrier, a déjà averti pour sa part « *que la vie doit changer et pas seulement le discours* ».

CHRISTIAN PIERRE.

هكذا من الاصل

Le Monde

société

La lutte d'une mère de famille à Tours

LES ENFANTS CONFISQUÉS

(De notre correspondant.)

Tours. — Une institutrice tourangelle se bat depuis cinq mois pour reprendre ses deux garçons, âgés de quinze et sept ans, qui lui ont été retirés, le 15 décembre 1980, par la justice et placés dans un foyer de la Direction de l'action sanitaire et sociale.

Mme Sylviane Artieda avait perdu son mari et sa fille, âgée de six ans, dans un accident de voiture survenu en 1968. Son fils, alors âgé de deux ans, avait été grièvement blessé. La jeune femme, qui désirait refaire sa vie, rencontra M. Francis Gros, avec qui elle devait avoir un autre enfant.

En septembre 1980, c'était la rupture avec M. Gros. Celui-ci fit alors une démarche qu'il regrette aujourd'hui en l'attribuant au climat conflictuel de la séparation : il demanda l'intervention du juge des enfants de Tours pour obtenir un droit de visite pour son fils. Le juge des enfants ordonna une enquête sociale qualifiée d' « approfondie » par la justice, mais que Mme Artieda estime avoir été « *honteusement bâclée* ». A l'issue de cette enquête, les deux *enfants étaient retirés* à leur mère, qui ne pouvait exercer qu'un droit de visite.

M. Gros s'associa à la lutte déclenchée pour tenter d'obtenir le retour des enfants auprès de leur mère. En février dernier, Mme Nollet, juge des enfants, disposait d'un rapport psychiatrique préconisant la restitution des enfants, et dans lequel on peut lire : « *Entre le risque du retrait prolongé et celui de la restitution, ce dernier semble le plus faible.* »

Cet avis n'a pas suffi au magistrat qui, s'appuyant sur deux rapports de comportement concernant les enfants, a prononcé, le 4 mai, une ordonnance — en vingt-sept attendus, — qui *maintient le placement « à titre provisoire »*.

Seule amélioration enregistrée par Mme Artieda : elle a obtenu *le droit d'héberger ses enfants* pendant les week-ends et leur changement d'établissement. Roland et Francis sont désormais hébergés à Tours même, dans un centre de tutelle de la D.A.S.S., où ils attendent que la justice les rende à leur mère.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

A Mouzon (Ardennes)

La fugue d'un secrétaire de mairie

Mouzon (Ardennes). — Le samedi 25 avril, veille du premier tour de l'élection présidentielle, à la fin de la matinée, M. Gervais Aimé, trente ans, secrétaire de la mairie de Mouzon depuis 1973, attelle sa caravane à sa Renault-14 rouge. Quelques instants plus tard, sa femme, Françoise, trente ans, leurs deux enfants, Gervais, huit ans, et Raphaël, cinq ans, le rejoignent, accompagnés du chien de la famille. Au Mouzonnais qui lui fait observer que le temps n'est pas beau, M. Aimé répond : « Aucune importance. On va s'oxygéner un peu en forêt, en prévision de la journée de demain... » Il est prévu que le secrétaire prendra place, à 10 heures, le 26 avril, au bureau de vote.

On ne retrouvera la trace des Aimé que plusieurs jours plus tard, en Suisse, où ils sont encore aujourd'hui. Jusqu'à ce que les autorités judiciaires aient obtenu l'extradition du chef de famille, inculpé « d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux », par le parquet de Charleville-Mézières.

De notre envoyé spécial

Les Mouzonnais n'y comprennent rien. « *Pourquoi a-t-il bien pu faire une chose pareille ?* », s'interrogent-ils — en vain — depuis qu'ils ont appris que M. Aimé et les siens avaient été vus en Suisse. « *Une chose pareille* », cela signifie s'enfuir, sans crier gare, avec femme, enfants et chien, passer la frontière et aller chercher refuge en Suisse. « *S'il a fait vraiment autant de dettes qu'on le dit (notez bien, le chiffre ne s'arrête plus d'enfler de jour en jour), si c'est la vérité, à quoi bon f... le camp ? Ça l'avance à quoi, hein ?* »

Non, on ne comprend pas. Voilà un homme — « *bien, et même très bien de sa personne* », comme se plairont à le souligner les dames — dont tout le monde, ici, s'accorde à vanter les mérites. La serviabilité, d'abord : « *Toujours prêt à rendre un service, pour un dossier à transmettre, un imprimé à remplir, une démarche urgente* » ; la bonne humeur : « *Très gai, aimant blaguer, souriant* » ; la simplicité : « *Pas fier, oh, ça non ! Toujours à serrer la main, à y aller de sa tournée d'apéros, à taper une petite belote.* » On lui connaissait une seule passion qui, dans cette contrée, est presque une vertu, la chasse. Alors, le voilà qui, du jour au lendemain, met la clef sous le paillasson et file. Invraisemblable... « *Tenez, la veille encore du jour de sa fugue, il est venu boire un verre en vitesse parce qu'il y avait conseil municipal après le dîner ! Et je peux vous affirmer qu'il était comme d'habitude, la blague aux lèvres, la tape dans le dos des copains...* »

La peur du scandale ?

Surpris, interloqués même, ses compatriotes, mais pas hostiles : « *Voulez-vous que je vous dise ? S'il revient, ce soir, demain, nous, ici, on l'accueillera comme avant*, déclare une commerçante. *Seulement, vous comprenez, on commencera par lui passer un bon savon, et une fois qu'on lui aura fait la morale, allez, qu'est-ce que tu bois ? Et ce sera fini. Nous, on l'aime bien. Et puis, les bêtises, qui n'en a jamais fait, dites ?* »

Ces « bêtises », elles se montent au total à environ 250 000 francs, englobant les sommes dues aux quatre Mouzonnais qui ont porté plainte contre l'indélicat et les quelque 50 000 francs de cotisations perçues pour le compte de la Caisse départementale incendie des Ardennes, dont M. Aimé était le trésorier local. Les mauvaises langues, et Mouzon n'en manque pas, murmurent qu'il y aurait « *beaucoup d'autres dettes* », mais que le taux usuraire fixé par tels prêteurs les ferait fort hésiter à se manifester.

On évoque aussi, à ce propos, l'agression quelque peu « mystérieuse » dont a été l'objet, le 30 avril, M. Robert Manquillet, un industriel de la région. Agressé à son domicile des Hautes-Rivières, roué de coups et attaché sur son lit par trois malfaiteurs, M. Manquillet a vu ceux-ci s'enfuir, à bord de sa propre voiture, avec un petit coffre-fort contenant, outre des espèces et des lingots d'or d'une valeur totale estimée à 250 000 francs, une reconnaissance de dettes de 60 000 francs, signée de la main du secrétaire de mairie... Peu après, on devait retrouver le véhicule incendié à Semide, dans le département. Mais la gendarmerie, prudente, préfère, jusqu'à preuve du contraire, parler seulement de « coïncidence ».

A la mairie, belle bâtisse à clocheton, face au chevet de l'abbatiale Notre-Dame, la fierté de la petite *bourgade située dans une boucle de* la Meuse, M. Saliou, maire et conseiller général (P.S.), aimerait parler plutôt du joli score réalisé ici, le 10 mai, par M. Mitterrand : 58,13 % des suffrages. « *Cette « affaire » n'en est pas une*, dit-il. *Rien que de bien banal ! Ce garçon a toujours été un bon élément. Mon prédécesseur l'avait recruté par voie de petites annonces, en 1973, quand l'ancien secrétaire a fait valoir ses droits à la retraite. Deux ans après, il était titularisé... Un travailleur, qu'il fallait aiguillonner un peu de temps en temps, et qui montrait peut-être une légère tendance à outrepasser le cadre de sa fonction.* »

Comme ses administrés, M. le maire parle d'un homme « *aimable, serviable, sympathique* » et n'ayant qu'une passion, la chasse. Comment expliquer, alors, que M. Aimé ait tant dépensé, et à quoi, puisque logé, chauffé et éclairé par la mairie, *dont il habitait l'appartement de* fonction du premier étage, il n'était pas même propriétaire d'un lopin ou d'une maisonnette ? Le jeu, peut-être ? « *Sûrement pas, sauf si vous appelez « jouer » faire de-ci de-là un carton de loto ou un tiercé, comme tout le monde... Et, d'ailleurs, il n'y a pas de casinos dans la région.* » Reste... les boîtes. « *Je suis pour ma part persuadé que, passé 22 heures, quand Mouzon est fermée à double tour derrière ses volets, Aimé prenait sa voiture et allait rejoindre des copains — que nous ne connaissons pas — à Charleville, au Luxembourg ou en Belgique, et passait ses nuits dans des discothèques...* »

« Pas de quoi fouetter un chat »

La suite, elle est facile à imaginer. Un trou dans le budget qu'on parvient à colmater par un premier emprunt, puis un autre — et ainsi de suite. Mais cette fuite ? « *Ahurissant*, dira M. le maire. *Pour moi, quelque chose s'est produit la veille de son départ. Un déclic. Il n'y a que lui qui pourra nous le dire ! Peut-être un créancier devenu impatient, qui l'aurait menacé, par exemple, faute de rentrer dans son argent, de venir faire un beau scandale public en plein bureau de vote, le 26 avril ?* »

De fait, ce que Mouzon reprocherait le plus au fugueur, c'est de n'avoir pas laissé un mot sur sa porte avant de prendre le large. Cela aurait évité vingt-quatre heures de recherches, mobilisant gendarmes *et sapeurs-pompiers, gardes forestiers*, membres des sociétés de chasse locales, hélicoptère, chiens policiers. Tout était à craindre, de la noyade à la chute dans un ravin boisé, en passant par une asphyxie collective dans la caravane.

Eh bien non ! Rien de cela. Affolé *ou calme, lucide ou en proie à de* chimériques espérances, M. Aimé avait mis le cap sur la Suisse. La caravane et ses occupants ont été vus, durant la nuit du 28 au 29 avril, au camping du Petit-Bois, à Morges, sur les bords du lac Léman. « *Des gens bien sympathiques* », a dit la directrice du camping. Mieux, le lendemain, M. Aimé va se mettre en quête d'un emploi, se présentant comme « *ancien secrétaire de la mairie de Mouzon* ». Comme s'il n'avait pas songé un instant qu'un éventuel nouvel employeur commencerait par interroger l'ancien, ce qui fut fait.

Au fond, le maire a raison : l' « affaire » n'en est pas une. « *Dans une grande ville*, nous faisait remarquer un notable de Mouzon, *personne n'en aurait parlé. Mais nous, avec nos trois mille âmes, nous voilà sous le projecteur. Il n'y a pourtant pas de quoi fouetter un chat. Et puis, la République a changé de mains : ça, ça compte autrement, vous ne croyez pas ?* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Le suicide d'un fonctionnaire qui ne voulait pas dépendre du SDECE

Les tracasseries d'une administration pas comme les autres — en la circonstance les services secrets français — ouvrent-elles le droit, lorsqu'elles acculent la victime à se donner la mort dans des conditions restées mystérieuses, au versement d'indemnités à sa famille près de cinq ans après les événements ? Le tribunal administratif a été sollicité de trancher cette question, vendredi 15 mai, deux jours après — ironie de l'histoire — la nomination au Conseil d'Etat de M. Alexandre de Marenches, qui a dirigé, pendant dix ans, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), placé sous la tutelle du ministère de la défense.

Sans l'obstination de la veuve et de Mᵉ Bernard Goutet, jamais l'affaire Georges Blanc n'aurait trouvé son épilogue. Elle remonte au 25 août 1976, lorsqu'on découvre, pendu à l'espagnolette de son domicile à Berlin, un verre de barbituriques à proximité, le corps de Georges Blanc, cinquante-neuf ans, chef de section au Groupement des contrôles radioélectriques (G. C. R.), un organisme chargé, pour le compte du SDCE, de l'écoute des émissions radio en provenance des pays de l'Est depuis la base de Berlin.

En réalité, tout a commencé lorsque le SDECE a absorbé, à *partir de 1971, le service des* écoutes qui relevait précédemment du premier ministre. Les agents du G.C.R. — ils étaient moins d'un millier répartis dans le monde — *étaient alors* des fonctionnaires, avec tous les avantages liés à ce statut. Intégrés au SDECE, ils sont invités à renoncer à la plupart des libertés de la fonction publique : on leur promet, en contrepartie, une prime mensuelle de 200 francs et une semaine supplémentaire de vacances, appelée « semaine verte »... Ceux qui refuseront seront placés dans un corps dit en voie d'extinction.

Machination

Georges Blanc est de ceux-là. Comme, par exemple, M. Bernard Collin, contrôleur au G.C.R. de Berlin, qui, lui, sera radié en 1979 pour avoir refusé son intégration au SDECE, puis un ordre d'affectation d'office dans un service du matériel de l'armée à Lyon, et qui a fait un recours en Conseil d'Etat afin de faire annuler sa radiation *« pour excès de pouvoir »*, après un rejet de sa demande par le tribunal administratif.

Etrange coïncidence. Ces deux techniciens des écoutes se sont connus au Maroc où ils ont servi pendant l'affaire Ben Barka, du nom de cet opposant au roi disparu en 1965, et jamais retrouvé *depuis. Tous deux, syndiqués* à la C.G.T., font une différence entre le renseignement, qui n'est pas un métier honteux, et l'espionnage, qui commence, pour eux, à partir du moment où le SDECE demande aux spécialistes du G.C.R. d'écouter les transmissions du Quay d'Orsay avec ses ambassadeurs.

Contre Georges Blanc, cependant, il semble qu'une machination se soit mise en branle dès *1974-1975*, lorsque son refus de l'intégration n'est pas apprécié de sa nouvelle hiérarchie. Vexations, brimades, tracasseries dans son travail quotidien, à Berlin, où il souhaitait rester pour que son fils Patrick, âgé à l'époque *de seize ans, puisse finir ses études* au lycée du secteur français. Pour le faire plier, on lui notifie, le 16 août 1976, une mutation à Paris, *« dans l'intérêt du service »*, *malgré une circulaire du premier* ministre qui prescrit de ne pas muter un agent de l'Etat à trois ans de la retraite — ce qui est le cas de Georges Blanc. Le *23 août, un télégramme* du SDECE lui enjoint de quitter son appartement de Berlin avant le 1ᵉʳ septembre. Le 25 août, Georges Blanc est découvert mort : aucune autopsie ; le rapport d'un médecin militaire ne se prononce pas sur les causes réelles du décès ; le rapport de gendarmerie fait état, notamment, de deux lettres adressées à la famille et où l'intéressé se dit *« à bout »*, *« incapable de supporter les tracasseries »*, et conclut : *« Je ne peux continuer à vous encombrer d'un lourd fardeau. »*

En l'absence de l'avocat du ministère de la défense, Mᵉ Goutet plaide pour Mme Blanc que *seules les mesures brutales* du SDECE envers son mari peuvent expliquer la brusque dépression d'un homme et son suicide, *« si suicide il y a »*. L'avocat réclame, pour *dommages matériels* et préjudice moral, 900 000 francs en faveur de la veuve et 600 000 francs pour le fils.

Le commissaire du gouvernement reconnaît que la mutation est irrégulière et qu'il n'est pas établi qu'elle ait été prise *« dans l'intérêt du service »*. La mise en demeure de quitter l'appartement est une importante pression, qui a pu avoir pour conséquence directe la dépression de M. Blanc. Il propose 20 000 francs d'indemnité, qu'il qualifie, lui-même, de « dérisoire ». Le jugement a été mis en délibéré à quinzaine.

JACQUES ISNARD.

SOCIÉTÉ

Les fuites de capitaux et l'action des services de répression

L'arrestation et l'incarcération, samedi 16 mai, de deux passeurs d'or à la frontière franco-suisse intervient au bon moment pour les douaniers français. *Pour eux, il s'agit là d'une* « très belle affaire ». Ces professionnels de la fraude, connus depuis une vingtaine d'années par les services des douanes, se livraient principalement au trafic sur les bijoux. Les enquêteurs estiment que leurs fraudes, sur une période de trois ans, ont porté sur une somme de vingt-cinq millions de francs. *Ainsi* les responsables des douanes s'affirment-ils confiants dans l'efficacité de leur système de surveillance dans une période particulièrement « sensible ».

On lira d'autre part, ci-dessous, un point de vue de M. Jean Cosson, conseiller à la Cour de cassation, *qui explique* les principales techniques d'évasion des capitaux.

La direction générale des douanes n'est pas inquiète

Aucune sortie de devises « *inquiétante* » ou « *affolante* » n'a été constatée. Selon la direction générale des douanes, une *semaine* après l'élection de M. François Mitterrand, la situation est relativement calme. Les huit mille douaniers en uniforme, répartis au long des trois cent cinquante postes-frontières terrestres, *sont* mobilisés. La priorité, de manière absolue, est donnée à la lutte contre l'évasion des capitaux.

On retient essentiellement, Rue de *Rivoli, trois « indicateurs »* pour estimer l'importance du flux de nos devises : 1) la tenue du franc ; 2) la masse des billets de 500 francs présentés au change par les banques étrangères ; 3) *l'état de la Bourse* de Paris. Les réponses fournies jusqu'au 10 mai par ces « indicateurs », déclare M. Jacques Campet, directeur général des douanes, étaient de nature rassurante. Et ces *mêmes sources d'information*, depuis l'élection de M. Mitterrand, ne portent pas au pessimisme les responsables des douanes.

Selon M. Campet, l'annonce publique, le 11 mai, de la diffusion d'un télex invitant toutes les divisions douanières à ne plus privilégier le contrôle des textiles mais celui de la monnaie a contribué à dissuader les fraudeurs potentiels. D'autre part, la direction générale des douanes indique qu'elle a aussi, dès le 11 mai, par l'intermédiaire du service des autorisations financières et commerciales (SAFICO), demandé à l'ensemble des banques la communication immédiate d'un état des anomalies (en principe trimestriel) permettant notamment de constater le non-rapatriement des devises. L'analyse de ces documents avait débouché, après les élections législatives de 1978, sur la sanction de nombreuses entreprises et de certaines banques.

La sérénité affichée à la direction générale des douanes est aussi, bien sûr, l'un des éléments d'une rude « bataille » psychologique. La Rue de Rivoli entend en effet se porter en faux contre certaines déclarations de *banquiers suisses, faisant* état de l'arrivée massive de devises françaises dans leur pays. Sur ce plan, M. Patrice Cahart, chef de service à la direction générale des douanes, estime que de tels *propos visent à provoquer un « phénomène de panurgisme »* chez les Français. Un tel réflexe joua durablement, en 1968, après les événements de mai, alors qu'il n'existait pas, il est vrai, de *contrôle* des changes.

Dans l'immédiat, M. Jacquemart, responsable des affaires juridiques et contentieuses, assure qu'une « *irrégularité commise à présent sera punie plus sévèrement qu'auparavant* ». Les sanctions en cas de fraude comportent au minimum la confiscation de la *somme* en cause, une amende et le signalement du dossier au fisc. Volontiers secrètes sur ses « *prises* » *dans ce domaine*, les douanes s'affirment néanmoins efficaces. Elles en veulent pour preuve l'émotion des milieux bancaires et financiers suisses lors de l'arrestation, à Bâle, de deux *douaniers français* agissant en civil, MM. Bernard Rui et Pierre Schultz, qui s'apprêtaient, au mois d'avril 1980, à négocier, semble-t-il, une liste de clients français auprès d'un « informateur » (*le Monde du 8 mai 1980*). *Une* émotion similaire a marqué l'arrestation, au mois d'avril, d'un ressortissant français (*le Monde* daté 26-27 avril 1981) essayant d'obtenir à Genève des *renseignements auprès d'un employé d'une* banque.

L. G.

Trois passeurs d'or arrêtés en Haute-Savoie

Trois passeurs professionnels de pièces d'or et de lingots, tous membres de la même famille, *opérant entre la France et la* Suisse, ont été arrêtés, jeudi 14 mai, a révélé, samedi 16 mai, la division des douanes d'Annemasse. Les agents de la brigade mobile de surveillance d'Annemasse *avaient remarqué, jeudi*, entre Saint-Julien et Annemasse, l'« *attitude bizarre* » d'une voiture immatriculée dans le Rhône. Le véhicule, dont le signalement avait été diffusé par radio aux douaniers, avait néanmoins pu passer la frontière franco-suisse avant que les douaniers ne puissent intervenir. Un dispositif, mis en place le long de la frontière, permit aux douaniers d'intercepter la voiture à sa sortie de Suisse, quelques heures plus tard.

Le véhicule et ses occupants, déjà connus des services des douanes, furent dirigés vers un garage où la voiture fut entièrement fouillée. Les enquêteurs découvraient alors 1 150 pièces d'or cachées dans la batterie. Les contrebandiers avaient vidé *celle-ci de son contenu pour y* installer deux petites batteries de motocyclette et avaient caché, dans l'espace gagné, 1 150 pièces de 20 francs suisses (or) et 150 pesos mexicains (or), d'une valeur *totale* de 1,3 million de *francs* français.

Les passeurs, MM. Gérard et Maurice Goutel, tous deux domiciliés à Lyon, ont avoué, au cours de leur interrogatoire, avoir passé 1,1 million de francs français en Suisse pour pouvoir acheter les pièces d'or. Ils ont aussi indiqué avoir reçu cet argent de particuliers qui voulaient acquérir de l'or en Suisse si « *une nouvelle situation politique naissait en France* ».

Les perquisitions effectuées au domicile des deux hommes ainsi qu'à celui de l'autre fils de M. Goutel, Jean-Pierre, demeurant à Annecy, ont permis aux enquêteurs de découvrir des documents prouvant que la famille Goutel avait importé frauduleusement 193 kg d'or sous *forme de lingots. Un sac contenant* 4 kg de bijoux, provenant d'un autre trafic entre la principauté d'Andorre et la France, a également été découvert au domicile de M. Jean-Pierre Goutel.

Les trois hommes ont été inculpés, samedi, de contrebande et infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger par M. Pierre Bailly, magistrat au tribunal de Thonon-les-Bains (*Haute-Savoie*). MM. Gérard et Maurice Goutel ont été incarcérés et M. Jean-Pierre Goutel placé sous contrôle judiciaire.

Notre correspondant nous signale, d'autre part, que les douaniers français ont arrêté, vendredi 15 mai, un jeune homme qui transportait 300 000 francs en billets de 500 francs et 24 000 francs suisses. Il a reconnu avoir voulu « dépanner » l'un des membres de sa famille.

POINT DE VUE

LES BANQUES ET LA GRANDE ÉVASION

par JEAN COSSON (*)

« *LA France vire à gauche* », ont titré les journaux américains du 11 mai et les informations ultérieures de toute la presse ont relaté « *la grande peur des bien-pensants* », c'est-à-dire de ceux qui, ajoutant foi aux promesses *électorales, redoutent de voir instituer* un impôt sur le capital et de nouvelles nationalisations, sans parler de l'épouvantail de la ruine financière générale agité sous leurs yeux. *Comme chaque fois que les choses* vont mal (selon leur conception), ils mettent à l'abri, en Suisse, tout leur argent disponible. Les banquiers helvétiques, bien placés pour le savoir, n'en font aucun mystère. *Le Monde* du 15 mai l'a rapporté sous la plume de M. Laurent Greilsamer, qui précise que l'évasion de papa, qui consistait à passer les capitaux en billets à la barbe des douaniers, c'est fini. Elle se pratique maintenant, dit-il, « *par la grâce des jeux d'écriture, de banque à banque* ».

C'est exact, mais comment les choses se passent-elles en pratique ? Cela varie selon qu'il s'agit de personnes voulant transférer un capital ou de chefs d'entreprise traitant des affaires hors de France, quelles qu'elles soient. Les premiers doivent *d'abord* transformer leurs biens en une somme d'argent liquide, puis la porter chez un banquier qui se livre à ce genre de trafic. Moins de 1 million lourd, s'abstenir ! C'est plus *facile à dire qu'à faire*.

« *Essayez-donc d'aller demander cela au directeur d'une banque quelconque et vous verrez comment vous serez reçue* », a répondu un banquier, indigné d'entendre parler de cela, à une charmante étudiante que son institut avait chargée d'enquêter sur le sujet et à qui nous avions fait ces révélations scandaleuses.

Il en est cependant qui se livrent à ce jeu, mais ils ne le crient évidemment pas sur les toits, n'opérant que dans le plus grand secret, même et surtout vis-à-vis de leur personnel. Il leur faut avoir, dans leur clientèle, des non-résidents français admis à posséder des comptes d'étrangers pour lesquels les virements à destination d'autres pays ou en provenant sont autorisés sans entraves administratives. Mais, comme il n'est pas permis d'alimenter ces comptes par des versements en espèces, il faut d'abord faire déposer l'argent du fraudeur français (gardé jusque-là dans le coffre personnel du directeur) *sur un compte*, généralement dans une autre banque, c'est plus prudent, qui sera soit le compte d'un homme de paille ou « taxi », utilisé pour bien d'autres combines, soit un « compte de passage », institution dont la suppression aurait dû être décidée depuis longtemps s'il existait une véritable volonté de combattre les fraudes financières en tous genres et, d'abord, fiscales. Ces comptes très spéciaux ne servent qu'une fois, pour une opération donnée ; officiellement, c'est, le plus souvent, un achat d'or ou de quelques bons anonymes : qu'importe, il n'est pas demandé par les règlements de noter l'objet de l'opération non plus que de conserver les pièces et écritures s'y rapportant, d'où l'intérêt. Cependant, de là, le virement ne se fait généralement pas tout de suite vers le compte étranger mais vers d'autres comptes, dans d'autres banques, selon des circuits assez compliqués destinés à brouiller les pistes.

Un raffinement consiste à passer *au moins une fois sur un compte* de chèques postaux, dont les archives sont détruites tous les deux ans. Les enquêtes, surtout quand elles deviennent judiciaires, sont si longues que ce délai offre de grandes chances de couper la trace du circuit à tout jamais. Très recommandé aussi, quand on le peut, est le passage par le compte d'une firme ayant son siège au Luxembourg. Ce pays de la C.E.E. est devenu, en conservant son secret bancaire très strict tout en bénéficiant de la liberté des échanges, l'antichambre de la Suisse et du Liechtenstein. Des fraudeurs internationaux de haut vol, qui nous assurent de *leur* parfaite considération, ont bien voulu nous en faire la *démonstration. Bref, quand le compte* étranger est enfin crédité de la somme déposée en bonnes mains, un message convenu, par téléphone ou télex, mêlé à la masse des transmissions de routine, va informer le banquier suisse qu'il peut créditer d'une somme correspondante en francs suisses le compte du client français.

Le « transfer pricing »

Pour les chefs d'entreprise qui traitent des affaires hors de France, la méthode la plus courante est celle du « *transfer pricing* », ce terme anglais prouvant que les Français n'en ont pas le monopole. Elle consiste à faire relayer toute transaction, achat ou vente, par une firme de façade ayant son siège en un « paradis fiscal » qui n'est pas nécessairement la Suisse (surtout lorsque les faits se déroulent hors d'Europe : les Américains fraudent aussi).

Reprenons un schéma que nous *avons développé récemment à la* télévision (1) : soit une société française qui vend une marchandise pour 150 000 francs dans un pays. Elle n'adresse pas une facture de ce montant à son client, mais une de 100 000 francs seulement à une société « de fiducie », ayant son siège en un paradis fiscal. Celle-ci facture 150 000 francs (ou sa contre-valeur en devises) au client et reçoit *de lui cette somme. Elle transfère* 100 000 francs à la société venderesse, supposée, pour les autorités françaises, avoir vendu à ce prix, et elle vire 50 000 francs à un compte bancaire de ce paradis qui est le compte personnel du P.-D.G. de la société française. A l'achat, le système fonctionne de même, si ce n'est que le prix est majoré au lieu d'être minoré. Il ne paraît pas y avoir inter*vention complice de la banque française* du fraudeur. Cependant, on sait que les opérations d'import-export ne peuvent se faire sans le recours au crédit documentaire pour assurer la sécurité des paiements. Il faut donc bien que le banquier connaisse le vrai partenaire étranger de son client et le prix réel de la transaction.

Un contrôle serré des affaires traitées avec les paradis fiscaux et de leur règlement financier devrait amener la découverte de telles fraudes. Il y en a eu mais, comme il est dit dans l'article cité, la direction des douanes n'aime pas parler de cela.

Toutes les fraudes ne nécessitent pas la complicité des banques : ainsi en est-il, par exemple, des paiements pour brevets étrangers fictifs ou des immeubles français devenus propriétés de sociétés étrangères, qui ne *sont que la couverture des propriétaires français*. Ceux-ci, en obtenant la permission de transférer le prix des loyers en un paradis fiscal, réussissent le coup double de frauder le fisc et de faire évader leurs capitaux de la manière la plus officielle. Cependant, la participation, consciente ou non, des banques est la règle.

On va très loin en ce domaine et *si, à une autre émission d'Antenne 2* (« les Dossiers de l'écran ») du 12 mai 1981, M. Bernard Tricot, président de la commission des opérations de Bourse, a exposé qu'il n'est pas possible à la COB de mener ses investigations sur les plus graves « *délits d'initiés* » parce que, lorsqu'elle décèle des opérations suspectes, les opérateurs apparaissent alors comme étant des banques *suisses*, il convient d'observer que, le plus souvent, il s'agit en réalité de capitaux français revenus s'investir au pays sous le pavillon de complaisance de la Suisse.

Il *paraîtrait peu réaliste d'espérer* que des mesures soient prises pour empêcher complètement cette hémorragie financière dangereuse pour l'économie nationale. Du moins devrait-on pouvoir demander que, sans aucune disposition législative nouvelle, nullement nécessaire, la réglementation existante soit appliquée efficacement. Dans notre dernier ouvrage *les Grands Escrocs en affaires* (Seuil, 1979), nous avons démontré, documents à l'appui, que les banques nationalisées n'ont rien à envier aux banques privées quant à l'exercice de ces pratiques blâmables, et que la commission de contrôle des banques, qui a tous les pouvoirs nécessaires pour agir et sévir, fait preuve d'une conception très laxiste de son rôle. Comme en *bien d'autres domaines*, la réforme qui s'impose ici ne doit pas être recherchée dans le texte de la loi mais dans la méthode de son application.

(1) Antenne 2, 12 mai 1981, aux informations. Cette émission, enregistrée en octobre 1980, avait été interdite par une censure qui, comme chacun sait, n'existe pas.

(*) Conseiller à la Cour de cassation.

Les ressources alimentaires sont suffisantes mais 450 millions d'êtres humains souffrent de malnutrition

Les « Journées médicales annuelles » de l'hôpital Broussais, qu'organise le professeur Paul Milliez, ont notamment traité, cette année, de la faim dans le monde, de ses causes *et de ses conséquences* : agronomes, économistes et médecins s'étaient réunis pour aborder ce thème de manière multidisciplinaire.

D'après les statistiques fournies par les Nations unies, et rappelées par le professeur G. Blardonne (Lyon), quatre cent cinquante millions de personnes dans le monde souffrent de malnutrition quantitative exprimée en calories. Au total, en 1979, estime la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation), cinquante millions d'hommes, de femmes et d'enfants seraient morts de faim, après être passés par un état de dénutrition générale (le « *marasme* »). Quarante mille enfants meurent de faim chaque jour.

A ceux-là s'ajoutent ceux qui sont victimes en permanence de carences qualitatives et que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) rassemble sous quatre rubriques principales :

● *Carence en fer* : on estime le plus souvent qu'elle frappe environ sept cent millions d'individus dans le monde, provoquant des anémies d'intensités variables, aggravées par certaines maladies parasitaires (ankylostomiases, bilharzioses) et par les grossesses répétées.

● *Carence en iode* : elle provoque le goitre endémique, qui frapperait environ deux cent millions de personnes dans le monde, entraînant des troubles importants du développement physique et surtout mental, notamment certains états d'arriération, des surdités et mutités.

● *Carences en vitamine A* : elle entraîne des lésions oculaires (la xérophtalmie) responsables de cécité. En Extrême-Orient, par exemple, cent mille enfants deviendraient aveugles chaque année par manque de vitamine A.

● *Carence en protéines* : poussée à son extrême, elle entraîne le Kwashiorkor, mortel chez l'enfant s'il n'est pas réalimenté à l'aide de techniques relativement complexes.

Deux conditions pour éliminer la faim

Ces distinctions sont évidemment schématiques : dans les faits, tous les types de malnutrition peuvent se combiner et s'aggraver mutuellement. En dehors des pays industrialisés, où la ration journalière moyenne dépasse 3 000 calories et compte une forte proportion de protéines, 85 % *de la population mondiale* souffrent de déficits alimentaires à des degrés divers. Les effets à long terme de la malnutrition sur le développement physique et mental des enfants d'une part, *sur le devenir global des* populations affectées d'autre part, font aujourd'hui l'objet de recherches importantes (1). Il semble, en effet, qu'une malnutrition intense et précoce se solde non seulement par des délabrements physiques mais aussi par des retards considérables, parfois irréversibles, dans les acquisitons intellectuelles, les facultés de mémorisation, les aptitudes verbales, sensorielles et motrices.

Il semble, d'autre part, que la malnutrition, lorsqu'elle affecte durablement un groupe humain, provoque chez celui-ci une adaptation spontanée à un régime carencé, provoquant une diminution staturo-pondérale générale et des performances amoindries.

Rejoignant les avis de l'Organisation *mondiale de la santé* et de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), les agronomes, économistes et médecins présents aux journées de Broussais ont souligné que les remèdes à apporter à la malnutrition mondiale sont de plusieurs ordres.

Ils sont avant tout politico-économiques, car les disponibilités alimentaires mondiales n'ont jamais atteint, globalement, une telle abondance : comme l'a indiqué le professeur G. Blardonne : « *Dès 1970, elles étaient suffisantes pour nourrir chacun. Le monde disposait, en effet, de 2 480 calories par personne et par jour.* » Or, la situation alimentaire des pays les plus pauvres du monde, malgré cette pléthore mondiale, s'est considérablement détériorée. C'est donc un problème de répartition, de pouvoir d'achat et non de production, qui maintient dans un état de famine absolue plus de quatre cent cinquante millions d'êtres humains. Aussi, ajoute de son côté M. L. Malassis (ministère de l'agriculture), « *le modèle agro-industriel occidental fait scandale à l'échelle de l'humanité* ».

D'autre part, les experts, et notamment les médecins, rappellent *que les remèdes à la malnutrition* ne sont pas tous d'ordre strictement alimentaire. Une amélioration de l'hygiène du milieu et notamment de l'approvisionnement en eau, une meilleure *protection contre les maladies* parasitaires et infectieuses constitueraient, en effet, des atouts décisifs dans la lutte contre la malnutrition. Ainsi, un certain nombre de maladies infantiles, *telles que la coqueluche ou la* rougeole, jouent-elles souvent un rôle décisif dans l'apparition d'un « marasme » ou d'un kwashiorkor, provoquant une telle déperdition d'énergie que l'enfant ne peut *plus s'alimenter, ni lutter*, en retour, contre l'infection.

Aussi, des campagnes de vaccinations rationnelles et bien menées apparaissent-elles comme un élément-clé dans la lutte contre *la malnutrition*, de même que l'accès à certains médicaments essentiels et la diffusion de principes fondamentaux d'hygiène du milieu.

D'autre part, le déclin de l'allaitement maternel dans le tiers-monde aggrave incontestablement la fréquence de cas de malnutrition protéino-calorique, qui surviennent de plus en plus précocement.

« *Une économie mondiale de l'alimentation qui élimine la faim d'ici à l'an 2000*, a déclaré M. Blardonne, *ne serait possible qu'à deux conditions : que les gouvernements du tiers-monde donnent la priorité aux besoins alimentaires de toute la population, et non pas seulement d'une minorité ; que les Etats industrialisés reprennent la maîtrise des grandes entreprises multinationales alimentaires.* »

Il a conclu :

« *De telle sorte que les mécanismes de répartition des revenus, d'échange et de financement soient mis au service de la lutte contre la faim. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.* »

CLAIRE BRISSET.

(1) Anne-Marie Raimbault (Centre international de l'enfance). Article paru dans *la Recherche*, octobre 1980.

JUSTICE

● *Le tribunal correctionnel de Belfort* a condamné, vendredi 15 mai, M. Richard Mangano, âgé de cinquante-quatre ans, à *quatre mois de prison* ferme et 20 000 francs d'amende pour fraude fiscale, peine confondue avec une seconde condamnation à un mois de prison ferme et 3 000 francs d'amende pour le *même motif* et rendue le même jour.

M. Mangano était, en 1978, le plus gros entrepreneur du Territoire de Belfort et l'un des plus importants de la Franche-Comté.

Le tribunal, dans son audience du 6 mars, devait faire apparaître que l'entrepreneur, de 1975 à 1978, avait souscrit des déclarations de chiffre d'affaires inexactes. Cette pratique lui avait permis de soustraire au titre de la T.V.A. une somme de 1,5 million de francs et, au titre d'autres taxes, 1 110 000 francs.

● « *Justice d'aujourd'hui, justice pour demain* ». — Sur ce thème aura lieu, mardi 19 mai, à 18 h. 30, un débat sur l'initiative du Conseil national pour la défense des libertés, du Mouvement d'action humaniste et de l'Union pour la liberté. Il aura lieu 36, avenue Franklin-Roosevelt, à Paris. M. Maurice Grimaud, ancien préfet de police, présentera notamment un projet *d'organisme* de protection des droits et des libertés individuelles.

A Marseille

TROIS CENTS COFFRES VIDÉS DE LEUR CONTENU DANS UNE AGENCE DU CRÉDIT AGRICOLE

Des inconnus ont pénétré, sans effraction, pendant le week-end, dans les locaux de l'agence du Crédit agricole, route nationale Saint-Antoine, à Marseille, et ont emporté le contenu de près de trois cents coffres. Selon les premiers éléments de l'enquête, les cambrioleurs auraient disposé de quarante-huit heures pour pénétrer dans la salle des coffres et opérer en toute tranquillité. Le « casse » n'a été *découvert que ce lundi 18 mai, vers* 8 h. 30. En fin de matinée, les policiers du S.R.P.J. de Marseille et la direction de la banque tentaient de rassembler des éléments pour une première évaluation du montant du vol.

Selon les premiers renseignements, il semble que les cambrioleurs aient pénétré dans les lieux à l'aide de fausses clés, en passant par l'appartement qu'occupait le directeur de l'agence, M. Giordano, dans un immeuble jouxtant le Crédit Agricole et qui donne accès à la banque. Le directeur de l'agence avait déménagé il y a trois semaines et l'appartement de fonction était inoccupé.

Installé dans un quartier populaire du nord de Marseille, l'agence du Crédit Agricole gardait surtout les économies d'épargnants modestes. Le montant du vol n'atteindra probablement pas celui du « casse du siècle », estimé à *50 millions* de francs, commis le 18 juillet 1976, à la Société Générale de Nice (« le Monde » du 21 juillet 1976). D'autres effractions ont été commises, selon la même méthode, depuis plusieurs années : le 14 août 1976 à l'agence de l'île Saint-Louis, à Paris, de la Société Générale ; le 5 septembre 1976 à la B.N.P. de Dijon (2 millions de francs) ; le 10 juin 1980, à la banque Vernes, à Boulogne-Billancourt (entre 4 et 6 millions de francs) ; le 1er novembre 1980, à la Caisse d'Epargne de la place Mexico à Paris (près de 2 millions de francs).

INCENDIE CRIMINEL A PARIS

Un violent incendie d'origine criminelle s'est déclaré, dimanche 17 mai en fin de matinée, dans l'immeuble du 2, rue de *la Chaussée-d'Antin* à Paris (9e). Des sapeurs-pompiers de onze casernes ont dû intervenir pour réussir à circonscrire, après une heure d'efforts, le sinistre, mais le feu a ravagé les cinq étages du bâtiment.

Selon les premiers éléments de l'enquête ouverte par les policiers de la 2e brigade territoriale, le sol de l'une des salles de jeu du C.I.C. avait été arrosé en deux endroits à l'aide d'un liquide inflammable.



هكذا من الاهمال

(Publicité)

هكذا من الاصل

ÉDUCATION

RENNES II APRÈS L'ÉLECTION DU 10 MAI

Le «grand soulagement» d'une université sans président

De notre envoyé spécial

Rennes. — « *Une bouffée d'air extraordinaire* », « *un grand soulagement* », « *la fin du mépris* » : des enseignants de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II) ne manquent pas d'expressions pour manifester leur joie à l'annonce du résultat de l'élection présidentielle. Le dimanche 10 mai, dans la soirée et plus tard dans la nuit, ils ont été nombreux, ainsi que leurs étudiants, à célébrer la « *victoire* », place de la Mairie.

« *Lundi 11 mai, plus ou moins spontanément, une fête a été organisée en fin d'après-midi à la cafétéria. De nombreux enseignants et membres du personnel de service s'y sont retrouvés. Ils étaient parfois émus, mais très souriants et heureux* », raconte Mme Thérèse Ollivier, responsable du bulletin hebdomadaire de l'université.

A Rennes, comme dans d'autres établissements d'enseignement supérieur, une part importante du corps enseignant se déclare satisfaite de l'élection de M. François Mitterrand. Mais, là plus qu'ailleurs, cette victoire du candidat socialiste était attendue avec anxiété. Depuis le 15 septembre 1980, cette université vit en effet sans président. M. Michel Denis, élu le 23 janvier 1976, avait démissionné avec éclat la veille de la rentrée, « *pour dénoncer le danger mortel que faisait courir aux universités le nouveau mode de composition des conseils* » (*le Monde* du 24 octobre 1980). Une forte majorité des enseignants s'est opposée à toute modification autoritaire du conseil et a réussi à repousser de mois en mois la mise en place de nouvelles structures, pourtant prévues pour la fin de l'année 1980. « *On revient de loin* », reconnaît M. André Lespagnol, membre de l'ancien conseil. Il admet qu'il s'attendait au pire, voire à « *la disparition de l'université de Rennes-II* » si Mme Alice Saunier-Seïté était restée ministre des universités. D'autres enseignants parlent des menaces de plus en plus nombreuses qui pesaient sur eux. Le « *blocage de la loi* » lui-même devenait chaque jour plus difficile dans une université qui s'obstinait à refuser une situation que presque tous les autres établissements d'enseignement supérieur avaient acceptée.

A Rennes-II, beaucoup « *respirent enfin* ». C'est le cas de Mme Michèle Tourret, dont la candidature à un poste de maître-assistant avait été refusée, il y a quelques semaines, par le Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.). « *Une élimination pour des raisons extra-professionnelles* », explique un enseignant, en précisant que c'était là un bon moyen d'obliger une responsable syndicale à quitter l'université. « *Mais maintenant, la gauche a gagné* ». Alors, dans la cafétéria, qui connaît depuis lundi une effervescence inhabituelle, on parle de la titularisation des assistants, des habilitations, de la suppression du C.S.C.U...

Le réveil syndical

Le réveil syndical ne s'est pas fait attendre. M. Jean Le Nay, membre du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), précise qu'une réunion, convoquée le 11 mai, a rassemblé quatre fois plus d'adhérents que les précédentes. La volonté de travailler en commun du SGEN et du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) existe toujours. Et les quelques divergences tactiques — notamment la décision, prise par le SNE-Sup après le 10 mai, de participer à l'élection d'un conseil — n'empêchent pas l'unité. Le SGEN veut proposer la création de commissions pour réfléchir sur de nouvelles structures de l'Université, sur son rôle, sa fonction... Selon M. Le Nay, l'Université a « *beaucoup à craindre des mandarins du parti socialiste* ». Pour lui, il ne s'agit pas de remplacer le pouvoir des professeurs du syndicat autonome par un autre.

Comme en écho, M. Denis insiste sur la nécessité pour le gouvernement d'être inventif. « *Il faut redonner courage aux enseignants et aux personnels* », explique-t-il en souhaitant que l'Université et les « *forces vives de la nation* » participent à un grand débat pour sortir l'enseignement supérieur de son isolement. Un débat auquel seraient associés les étudiants qui ont montré « *massivement* », selon M. Lespagnol, l'espoir que représente pour eux l'élection de M. Mitterrand. Des applaudissements, lundi 10 mai, dans les amphithéâtres, des sondages réalisés dans des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.), témoignent du choix des étudiants rennais. « *Un choix qui ne doit pas être ignoré* », précise M. Denis, en espérant que le gouvernement s'adressera rapidement aux étudiants et abordera leurs problèmes d'études, de débouchés.

A l'université de Rennes-II, la surprise passée, des enseignants commencent à s'interroger sur les structures des établissements, la place des grandes écoles... La période des examens, toute proche, n'empêche pas les discussions. Dans les couloirs moins déserts, on s'attarde pour parler des sièges de députés que le P.S. peu gagner en Ille-et-Vilaine, ou du retour possible de Mme Saunier-Seïté, comme enseignante, dans leur université...

SERGE BOLLOCH.

LA SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DEMANDE LE REGROUPEMENT DES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION ET DES UNIVERSITÉS

L'assemblée générale de la Société des agrégés, réunie à Paris les samedi 16 et dimanche 17 mai, a adopté à l'unanimité un manifeste demandant, en particulier, le rétablissement, dans le prochain gouvernement, d'un ministère de l'éducation nationale regroupant les actuels ministères de l'éducation et des universités, ainsi que l'ajournement de la mise en application, prévue à la rentrée 1981, de la classe de seconde dite « de détermination » dans les lycées.

La Société des agrégés réclame aussi une réforme du collège unique, avec « *la suppression immédiate du droit de veto dont disposent les parents pour s'opposer au redoublement des élèves de sixième et de quatrième* », la révision des programmes, notamment en histoire, l'amélioration du contenu des manuels et l'augmentatio sans délai du nombre de postes offerts au CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré).

M. Guy Bayet a été réélu président de la Société des agrégés par le comité national par 60 voix sur 62 suffrages exprimés.

IMMIGRÉS

LE MRAP ET LES IMMIGRÉS DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

« Nous demandons l'abrogation des circulaires Stoléru et Bonnet »

De notre correspondant

Lyon. — Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a organisé, samedi 16 et dimanche 17 mai, à Villeurbanne, un colloque national prévu depuis un an sur la nouvelle génération issue de l'immigration.

Ce colloque a été l'occasion d'une large confrontation d'idées entre chercheurs, praticiens, militants et jeunes de cette génération. Venant après la grève de la faim du pasteur Costil et du père Delorme, alors que trente-cinq comités de soutien aux immigrés ont été créés en France et que l'on enregistre encore onze grèves de la faim, dont celles de treize Tunisiens à Châlon-sur-Saône, la réunion a été marquée par l'espoir et la vigilance. Espoir dans les promesses de la nouvelle majorité, M. Mitterrand s'étant clairement prononcé contre toute expulsion de jeunes de la seconde génération. Mais vigilance aussi pour que ces promesses soient tenues.

« *Dès la création du gouvernement,* » déclaré M. René Mazenod, responsable de l'immigration au MRAP, « *nous demanderons l'abrogation de toutes les circulaires concernant l'immigration, en particulier l'arrêt de toutes les expulsions, l'arrêt des refoulements, l'annulation de toutes les expulsions abusives depuis 1974, notamment à l'égard des jeunes Algériens, et enfin un moratoire sur l'immigration.* » « *Ce moratoire*, a conclu M. Mazenod, *doit comporter la suspension de toutes les mesures répressives et discriminatoires jusqu'à un débat approfondi et global sur l'immigration à l'Assemblée nationale. Le climat actuel est celui d'une grande espérance, mais nous devons rester vigilants.* »

Si les expulsions, notamment celles des jeunes, semblent avoir été supendues (le chiffre global de toutes les expulsions pour 1980 est, selon le MRAP, de huit mille, auquel il faut ajouter les « *départs volontaires* » et les « *mauvaises volontés administratives* » aboutissant également à des départs), les refoulements continuent, selon le père François Lefort, prêtre et médecin en Algérie : « *Il y a eu onze mille refoulements en 1980*, affirme-t-il, *et cela a continué jusqu'à ces derniers jours. Or ces refoulements de voyageurs considérés comme « ayant l'intention de rester » sont totalement illégaux. Le seul passeport est en effet le critère de passage entre l'Algérie et la France.* »

Les deux mesures les plus urgentes selon le secrétaire général du MRAP, M. Albert Lévy, sont l'abrogation de la circulaire Stoléru du 10 avril 1980, subordonnant le séjour à l'emploi, et la circulaire Bonnet de décembre 1979 concernant les étudiants étrangers.

Le colloque a mis en évidence, à travers les multiples témoignages, l'aggravation des problèmes pour la deuxième génération : problèmes de tous les jeunes auxquels s'ajoutent ceux des immigrés et la contradiction entre les deux : un mode de vie français et des racines autres. « *Il faudrait*, pense M. Lévy, *que notre société devienne vraiment pluraliste. Il faut en finir avec l'ethnocentrisme. Ces cultures différentes sont enrichissantes et une chance pour notre pays. Il faut valoriser ces cultures et montrer aux Français qu'elles sont enrichissantes pour eux. Mais il s'agit là d'une transformation de longue haleine des mentalités.* »

(Intérim.)

هكذا من الاصل

RELIGION

L'expertise balistique devrait établir si l'auteur de l'attentat contre le pape a agi seul ou non

C'est du côté turc que viennent certains éléments dans l'enquête policière menée en Italie sur Ali Agca, auteur de l'attentat contre Jean-Paul II. Les autorités turques retiennent l'hypothèse qu'Ali Agca appartient à une organisation politique d'extrême droite très structurée et elles mettent les autorités italiennes en garde contre le risque d'évasion du détenu, grâce à la complicité d'une « association qui a aujourd'hui étendu son implantation à travers l'Europe ».

De son côté, l'ambassadeur de Turquie à Washington, qui soutient la même thèse, rappelle qu'après le meurtre par Ali Agca du rédacteur en chef du journal « Milliyet » en 1979, une somme de près de 5 000 dollars avait été découverte au compte en banque de la mère d'Ali Agca. Pour ce qui est de savoir si celui-ci a été seul à tirer sur le pape, mercredi 13 mai — trois blessés et cinq blessures pour seulement deux coups de feu — l'expertise balistique, qui sera terminée dans quelques jours, l'établira ou non avec certitude.

Selon le dixième bulletin de santé de Jean-Paul II, enfin, « le pape a été actif au cours de la matinée de dimanche, et s'est assis une demi-heure dans un fauteuil vers midi. » ! Le pape a encore de la fièvre, ajoute le communiqué, et les résultats des contrôles effectués en laboratoire ne relèvent pas de modifications de son état. »

Ali Agca a remis un mémoire aux enquêteurs

De notre correspondant

Rome. — Dans un mémoire de six pages, confié le 16 mai au chef procureur du parquet de Rome, M. Achille Gallucci, le jeune terroriste turc Ali Agca a raconté « sa vérité » et l'itinéraire « politique » qui l'a amené à tirer sur Jean-Paul II. Il affirme avoir été un terroriste d'extrême droite en Turquie, mais avoir « *changé d'idéologie* » après son évasion et son passage dans un camp palestinien en Syrie. Il soutient aussi que des amis lui avaient donné 250 000 francs au moment de sa fuite de Turquie.

Pour les trois magistrats et les fonctionnaires de la DIGOS (police antiterroriste) qui l'interrogent depuis quatre jours, Ali Agca cherche ainsi à brouiller les pistes. Ils estiment que l'inculpé était en contact avec différents groupes néo-nazis européens et ont tenu, pour cette raison, à s'entretenir avec cinq magistrats qui suivent en Italie les principales enquêtes sur le « terrorisme noir ».

Selon certaines indiscrétions, deux autres pistolets Herstal de 9 mm, semblables à celui utilisé par le terroriste turc, auraient été trouvés ces derniers mois dans des repaires des NAR (Noyaux armés révolutionnaires), un groupe néo-nazi soupçonné d'avoir joué un rôle-clé dans l'attentat à la gare de Bologne au cours duquel quatre-vingt-cinq personnes furent tuées, le 2 août dernier.

Compte tenu de certains témoignages, selon lesquels un jeune homme aurait pris la fuite place Saint-Pierre juste après l'attentat, les enquêteurs essaient de s'assurer qu'Ali Agca a été le seul agresseur et n'a tiré que deux coups de feu. Selon une première reconstitution balistique, la première balle a effleuré le bras droit du pape, puis a atteint à la poitrine une touriste atteint la poitrine une touriste américaine, Mme Ann Ordre. Le second projectile, tiré au moment où Jean-Paul II se retournait, a atteint le sacrum, traversé l'abdomen, puis est ressorti, blessant le petit doigt de la main gauche du pape, avant de finir sa trajectoire dans le bras d'une autre Américaine, Mme Rose Hall.

Cinq blessures causées par deux balles : cela pourrait s'expliquer par la puissance de l'arme employée. Mais les enquêteurs, dans l'attente d'une expertise définitive, examinent avec attention une photo publiée le 15 mai par le quotidien romain *Il Messagero*. Elle montre, au quatrième rang de la foule des fidèles, un bras armé d'un pistolet pointé sur le pape. Le visage n'est pas reconnaissable. S'agit-il d'Ali Agca ou bien d'une autre personne ? Des témoins avaient affirmé, peu après l'attentat, que le jeune Turc tenait son arme à deux mains, les jambes légèrement fléchies comme un tireur parfaitement entraîné. Une reconstitution des faits pourrait avoir lieu dans les prochains jours.

MARC SEMO.

LE PARDON

(De notre correspondant.)

Rome. — *Les visages étaient tournés vers la fenêtre du troisième étage à droite, au-dessus de la colonnade du Bernin. Mais pour cette foule de plusieurs dizaines de milliers de pèlerins, de fidèles, de touristes et de curieux, qui emplissaient, dimanche 17 mai, la place Saint-Pierre, la fenêtre d'où le pape lance ses bénédictions est restée évidemment fermée.*

Jean-Paul II, pourtant, n'a pas failli au rendez-vous de la traditionnelle bénédiction dominicale de l'Angelus. Sa voix, fatiguée au début, hésitante, puis s'affermissant, est sortie peu avant midi des haut-parleurs, saluée par un tonnerre d'applaudissements. Un bref message enregistré la veille pour Radio-Vatican dans son lit du département de réanimation de l'hôpital Gemelli : « Très chers frères et sœurs, je sais qu'en ces jours, et spécialement en cette heure du *Regina Coeli* (1), vous êtes unis avec moi. Je vous remercie avec émotion pour vos prières et vous bénis tous. Je suis particulièrement proche des deux personnes qui ont été blessées avec moi. Je prie pour le frère qui m'a frappé et auquel j'ai sincèrement pardonné. »

De nombreuses religieuses priaient. Photographes et cameramen mitraillaient les personnes agenouillées. Des touristes émus, mais pressés, ont regagné leurs cars. Un quart d'heure après, restait seul sur la place un carré de pèlerins polonais. — M. S.

(1) L'antienne *Regina Coeli* remplace l'Angelus pendant le temps pascal (jusqu'à la Pentecôte).

CARNET

Naissances

— Jean-Jacques et Marie-Dominique BRAULT, née Richard, professeurs certifiés d'anglais, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Raphaël,

le 13 mai 1981, à Paris-20e.

— M. et Mme Jean Yves GARNIER-GENET ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille

Jeanne-Marie,

le 11 mai 1981.
46, rue Manin,
75019 Paris.

— M. Alain JAULERRY et Mme, née Maria del carmen de Leon Morales, partagent avec Guillaume la joie d'annoncer la naissance de

Charles.

Arcangues, le 9 mai 1981.

Décès

L'AMIRAL PIERRE O'NEILL

Nous apprenons le décès, survenu le vendredi 15 mai 1981, à Paris, du

vice-amiral d'escadre (C.R.) Pierre O'NEILL,

dont les obsèques seront célébrées le mardi 19 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 2 mai 1903 à Lorient (Morbihan) et ancien élève de Navale, Pierre O'Neill a servi, comme capitaine de corvette, à l'état-major de la marine — secteur Afrique — à Casablanca de 1939 à 1940 avant d'être affecté, de 1940 à 1942, à la préfecture maritime d'Alger. En 1942, il prend le commandement du contre-torpilleur « Simoun » et revient, l'année suivante, à l'état-major de la préfecture maritime d'Alger.

De 1943 à 1945, il est, comme capitaine de frégate, à la direction du personnel militaire de la flotte à l'état-major général et, à la fin de la guerre, il commande l'aviso « Dumont-d'Urville ». Après un passage à l'état-major général, il est nommé, en 1949, attaché naval à Rome et, en 1951, il commande l'Ecole navale comme capitaine de vaisseau.

Après divers autres postes, le contre-amiral O'Neill est, de 1958 à 1959, à l'état-major de la défense nationale qui dépend, alors, du président du conseil (le général de Gaulle). Commandant l'Ecole de guerre navale, il sert, comme vice-amiral, à l'état-major de la défense nationale où il assurera, par intérim, les fonctions de chef d'état-major général adjoint, puis celles de secrétaire général de la défense nationale avant qu'elles ne soient confiées, respectivement, en 1962, au général Ailleret et au général Fourquet. Vice-amiral d'escadre en 1963, Pierre O'Neill est admis en deuxième section (réserve) en mars 1963. A cette date, il continuera d'occuper certaines responsabilités à la « Revue de la défense nationale » et dans l'Association amicale des anciens de Navale.]

— Le personnel et le conseil d'administration de l'association Vacances-Promotion, ont la douleur de faire part du décès de

Jean G. CASSIN,

directeur délégué,
survenu le 15 mai 1981.
Une cérémonie religieuse aura lieu mardi 19 mai 1981, à 15 h. 45, en l'église Saint-Gervais, rue Carnot, à Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise).

— Mme Michel Gaborit, ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Jean Mona, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-René Gaborit et leurs enfants,
Mme René Duquesne,
font part du décès de

Mme Gabriel GABORIT,

née Denise Rousseau,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'instruction publique,
directrice honoraire
du lycée technique Elisa-Lemonnier,
rappelée à Dieu le 9 mai 1981.
La Rochénard.
79270 Fontenay-Rohan-Rohan.

— Bordeaux, Le Dorat.
Mme Hamelin, née Jeanne Maneuf,
M. et Mme Changeat,
M. et Mme Magadoux,
M. et Mme Hamelin,
M. et Mme Grattepanche,
M. et Mme Gallouédec,
M. Jean-François Hamelin,
Mlle Marguerite Hamelin,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du retour à Dieu, le 3 avril 1981, à Bordeaux, de

M. Louis-Paul HAMELIN,

ingénieur T.P.E. honoraire,
leur époux, père et grand-père.
Les cérémonies religieuses ont eu lieu à Bordeaux et à Issy-les-Moulineaux, où il a été inhumé le 7 avril, dans l'intimité.
231, rue de Pessac,
33000 Bordeaux.

— Mme Renée Mettetal,
M. Bernard Mettetal,
M. et Mme Frédéric Mettetal et leurs enfants,
Mme Charlotte Picanon,
Les familles Mettetal et Picanon,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian METTETAL.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, rue Paul-Déroulède,
06000 Nice.
13, rue Villehardouin,
75003 Paris.
Avenida Arce,
Edificio « Los Angeles »,
Departamento 1001,
La Paz (Bolivie).
11, rue Meyerber.

— Mme Jacques Roboh,
Ses enfants Caroline et Jean-Jacques,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ROBOH,

survenu le 13 mai 1981, en son domicile.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 15 mai 1981, à Goupillières.
Château de Goupillières,
22, rue de l'Eglise,
78770 Goupillières.

— Le conseil de surveillance,
Les membres du directoire,
Et tout le personnel, en France et à l'étranger, du Groupe Sucres & Denrées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ROBOH,

président
du conseil de surveillance
de la
Cie Financière Sucres & Denrées,
133, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

[Né à Mogador (Maroc), Jacques Roboh avait commencé sa carrière dans le négoce au Maroc. Associé à Maurice Varsano, récemment décédé, il avait pris en 1945 le contrôle de la société Sama à Casablanca et avait créé, en 1952, la société Sucres & Denrées. En tant que directeur général, il avait contribué au développement de cette société, qui devait devenir un des principaux négociants de sucres et autres denrées alimentaires dans le monde.]

— Mme Nicole Leomant et M. Christian Leomant,
Mme Martine Sotteau et M. Abdou-Salam Kane,
ses enfants,
Corinne et Isabelle Leomant,
ses petites-filles,
Les familles Maurey, Sotteau, Serive, Edern, Blot, Jamet, Piedallu,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Gaston SOTTEAU,

née Léa Serive,
directrice d'école honoraire,
survenu à Dakar, le 11 mai 1981.
Reculay,
Saint-Hilaire-sur-Yerre,
28220 Cloyes.
27, avenue René-Coty,
75014 Paris.

— Mme Léon Blum,
M. Daniel Torres,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean TORRES,

survenu le 14 mai 1981.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 20 mai 1981, à 15 h. 30, en l'église de Jouy-en-Josas, où l'on se réunira, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Jouy-en-Josas.
4, rue Léon-Blum,
78350 Jouy-en-Josas.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Il y a vingt-cinq ans, le samedi 18 mai 1956, veille de Pentecôte, le

sous-lieutenant Hervé ARTUR,

« officier au visage de lumière »,
chef de la 2e section
de la 6e compagnie du II/8e R.I.C.,
tombait en Algérie sur les hauteurs de Palestro, à la tête de sa section, victime de la pacification à laquelle il croyait.
Que ceux qui l'ont connu et apprécié aient un instant de recueillement à sa mémoire et à celle de ses hommes !
« Il aimait tellement ses hommes qu'il avait souhaité pouvoir donner sa vie pour sauver la leur. »

Avis de messe

— Une messe à la mémoire du **cardinal Jean DANIELOU** sera célébrée par Mgr Paul Poupard, le jeudi 21 mai, à 18 h. 45, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.
Elle sera suivie d'un lunch et, à 20 h. 45, d'une conférence d'Hélène Zamoyska sur « Jean Daniélou et le mystère de l'Avent ».

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, jeudi 21 mai, à 13 h. 30, salle Louis-Liard, M. André Rannou : « George Wither (circa 1590-1667), critique et témoin de son temps ».

— Université de Paris-VII, jeudi 21 mai, à 14 h. 30, tour 23-13, salle des conférences, M. Pierre Le Goffic : « Ambiguïté linguistique et activité de langage ».

— Université de Paris-V, mardi 23 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Jacqueline Biard-Millerioux : « L'esthétique d'Elie-Catherine Fréron (dogmes et expériences critiques) 1739-1776 ».

— Univerisité de Paris-V, mardi 26 mai, à 14 h. 30, amphithéâtre Descartes, M. Paul Clerc : « Les disparités géographiques de fécondité : histoire et problèmes des mesures locales de fécondité dans la grille des départements français ».

ORDRE DU MÉRITE

Défense

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :
MM. Alain Bizard, général de division ; René Dumesnil de Maricourt, général de corps aérien.
Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
MM. Pierre Astorg, général de division ; Claude Le Hénaff, général de division ; Robert Moullié, général de brigade.
Une liste de promotions ou de nominations au grade de commandeur, d'officier ou de chevalier de l'ordre national du Mérite est publiée par le *Journal officiel* du 17 mai.

MÉDECINE

Une Quinzaine d'information sanitaire dans la ville nouvelle d'Évry

La mission d'éducation permanente de la ville nouvelle d'Evry organise jusqu'au 23 mai une Quinzaine d'information sur la santé qui vise à sensibiliser la population à l'éducation sanitaire et aux principaux problèmes de santé liés notamment à l'environnement.

Cette expérience originale d'animation collective a demandé aux responsables de la mission une longue préparation qui a mobilisé, sur le thème de la santé, de nombreux groupes de travail au sein de la communauté urbaine, auxquels ont participé l'ensemble des groupes socio-professionnels et les établissements scolaires.

A l'Agora d'Evry, des stands réunis dans une exposition fournissent une information sur les principaux thèmes de l'éducation sanitaire. Des conférences et tables rondes portant notamment sur le budget de la santé, sur les problèmes d'environnement, sur les médicaments, sur le rôle des usagers et des « consommateurs » du système de soins sont aussi organisés ; des courts métrages sur la santé, et trois films sur la folie seront projetés ; des cours de secourisme, des visites des établissements sanitaires de la région, une veillée-théâtre sur le thème de la naissance sont prévus.

Cette manifestation s'achèvera, à plus long terme, par un colloque scientifique européen intitulé « Santé et développement », qui aura lieu du 14 au 16 décembre prochain.

Les organisateurs souhaitent enfin obtenir la création d'un Observatoire régional de santé chargé de recueillir l'ensemble des informations relatives au développement sanitaire et à ses relations avec l'environnement.

L'expérience d'Evry présente un intérêt particulier au moment où s'ébauche une réflexion nouvelle sur les structures de soins : un centre de santé intégré, tel que le souhaitent les socialistes, fonctionne, en effet, dans la ville nouvelle où devrait, en outre s'ouvrir prochainement un hôpital organisé non pas en services mode de fonctionnement classique, mais en départements, structure que souhaitent encourager les socialistes mais aussi l'administration laissée en place par le précédent gouvernement.

● *La grève des services de réanimation de quatre hôpitaux lyonnais (Hôtel-Dieu, Jules-Courmont, Hôpital neurologique et hôpital de la Croix-Rousse)* s'est achevée après un mois et demi de conflit (*le Monde* du 23 avril). Le travail a repris le samedi 16 mai, un protocole d'accord ayant été signé la veille par les syndicats et la direction des hospices civils de Lyon (H.C.L.). L'accord prévoit essentiellement un renforcement des effectifs et le remplacement du personnel en congé de maladie ou de maternité. Le 8 mai, le ministère de la santé et de la sécurité sociale avait débloqué un crédit exceptionnel de 3 300 000 F destiné à recruter le personnel nécessaire au remplacement des infirmières en congé de maternité. — *(Corresp.)*







Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

VICTOIRE DE REUTEMANN AU GRAND PRIX DE BELGIQUE

Sombre week-end pour la formule 1

Zolder. — L'Argentin Carlos Reutemann (Williams) a gagné dimanche 17 mai, à Zolder le *Grand Prix de Belgique* devant Jacques Laffite, dont la Talbot-Ligier, qui a beaucoup évolué *en quelques semaines*, est devenue compétitive. Reutemann, qui compte désormais douze *points* d'avance au classement du championnat du monde sur le Brésilien Nelson *Piquet (Brabham)* et seize points sur Alan Jones, son coéquipier chez Williams, n'était pas *satisfait* à Zolder après sa victoire.

Toutes les conditions étaient cependant réunies pour qu'il soit radieux. Il avait gagné en Belgique sa deuxième épreuve de l'année et ses deux principaux *rivaux* du moment pour la conquête du titre de champion du monde, Alan Jones *et Nelson* Piquet avaient été contraints à l'abandon à la suite de sortie de route. Si Carlos Reutemann présentait une mine ténébreuse après sa victoire, c'est que le week-end à Zolder avait été assombri par deux graves accidents frappant des mécaniciens et perturbé par les mouvements de contestation.

De notre envoyé spécial

Le circuit de Zolder, s'il n'est pas le plus vieillot de tous ceux qui accueillent les courses de formule *1, est à coup* sûr l'un de ceux dont les stands sont les plus exigus. Les conditions de travail sont extrêmement difficiles pour les équipes de mécaniciens, et surtout très *dangereuses*. Un millier de personnes, dont les trois quarts n'ont rien à faire d'utile dans les lieux, encombrent la piste, et c'est miracle que les voitures, jusqu'à cette année, soient parvenues à se glisser dans la cohue sans provoquer d'accident. Il y a tout juste *le* passage des monoplaces entre le muret et la ligne des box, façon tranchées et casemates, tellement peu pratique que personne n'y descend pour y travailler.

De sorte que les pilotes doivent jouer les acrobates dans cette *foule*, rendue sourde par *tous* les bruits de moteurs. Vendredi 15 mai, Carlos Reutemann, le futur vainqueur du Grand Prix de Belgique, n'a pas eu la chance *d'éviter, en sortant des stands*, sans aller plus vite qu'un autre, d'éviter un mécanicien de l'équipe italienne Osella. Gravement blessé, le mécanicien était toujours, dimanche soir, dans un état critique.

Ce premier accident allait en provoquer un autre, presque aussi grave, le surlendemain, jour de la course. Les mécaniciens de formule 1 décidaient en effet de lancer un mouvement de manifestation, juste avant le *départ* du Grand Prix de Belgique, au moment où les télévisions prennent l'antenne, de manière que leur protestation, relative aux conditions de *travail, soit* connue du grand public.

Dans le même temps, une faction de pilotes conscients de leurs responsabilités, parmi lesquels la plupart des champions français, fait en sorte de retarder le départ de l'épreuve en exposant au grand jour, et à juste titre, leur irritation d'être tenus en permanence à *l'écart des décisions* prises par les constructeurs et le pouvoir sportif. Pour Jacques Laffite, Didier Pironi et Gilles Villeneuve, par exemple, ceux qui *prennent* les plus grands risques, c'est-à-dire les pilotes, doivent à tout moment être concernés et consultés dès lors qu'il *s'agit* de changer quoi que ce soit sur les voitures ou dans la réglementation.

Grèves

Comment ne pas leur donner raison ? La grève sur le tas, très courte, digne, et en tout cas *sans aucune provocation, a fait* perdre le contrôle de quelques-uns des constructeurs et des responsables du pouvoir sportif, pour qui un pilote *« doit conduire et se taire ». « Ils gagnent des fortunes, n'est-ce pas, alors qu'ils la bouclent, sinon on les remplace. Les jeunes se pressent au portillon. »* Cette intolérance des notables de la formule 1 a en fait allumé la mèche du désordre, et c'est à leur colère incontrôlée et surtout à leur peu de *sérieux* qu'a été dû le deuxième accident du week-end.

Le mot d'ordre, pour reprendre *les choses en main*, a été de donner le départ le plus vite possible, quitte à ignorer la plus élémentaire *sécurité*. Le feu vert libérant les pilotes a été passé alors qu'il *y avait encore* un *piéton sur la* piste, en l'occurrence un mécanicien, même si celui-ci *y* était revenu au dernier moment pour aider à la *mise* en route du *moteur* de Ricardo Patrese (Arrows), qui n'en pouvait plus d'agiter les bras pour signaler que son moteur refusait de démarrer. Percuté de plein fouet, pris *en sandwich entre* l'Arrows de Patrese arrêtée et celle de Stohr qui se faufilait en aveugle, le mécanicien souffre de nombreuses fractures et contusions.

Pour ne rien arranger, alors que le blessé était encore allongé sur la *piste* et qu'une *ambulance* constituait un obstacle dangereux, la direction de la course n'a rien fait pour arrêter les voitures. Piquet et Reutemann sont passés en *trombe*, et *c'est, en définitive*, Pironi et Jones qui ont pris l'initiative de freiner la meute et de revenir au ralenti. La direction de la course n'a pas été troublée *pour autant*. Elle *a fait savoir*, simplement, que la procédure légale avait été observée, en somme qu'elle n'avait rien à se reprocher.

Beaucoup de propos vifs ont été avancés entre le premier et le deuxième départ par les pilotes et les organisateurs. Quarante minutes de *tension*, peu propice à la sérénité dont ont besoin les pilotes avant chaque épreuve. Le dégoût de ce qui venait de se passer et de ce qui avait précédé le Grand Prix de Belgique était *même tel que Jacques Laffite* (Talbot-Ligier) eut la tentation de renoncer à prendre le deuxième départ. Sans doute faut-il mettre au compte de l'irritation générale les *fautes qui ont*, par la suite, marqué le déroulement du Grand Prix et essentiellement celles d'Alan Jones, coupable d'avoir d'abord expédié Nelson Piquet *dans les grillages, puis* d'être sorti à *son tour* à grande vitesse dans d'autres grillages.

Didier Pironi (Ferrari), premier leader de l'épreuve, ayant été *retardé par des ennuis de freins*, Carlos Reutemann enlevait en définitive le Grand Prix de Belgique sans pour autant boucler les soixante-dix tours prévus. Au cinquante-cinquième passage, une averse *persistante incitait* la direction de la course à jouer du drapeau à damiers. C'était la seule sage décision de la journée.

Reuteman, le vainqueur comme on l'a dit, a boudé son plaisir. Il se reprochait d'avoir blessé un *mécanicien*, il reprochait à Jones d'avoir éliminé Piquet — Reuteman était le mieux placé pour s'en rendre compte, — il *était* enfin navré de voir l'ambiance se *dégrader encore* plus dans une formule 1 déjà assez déchirée et dépréciée par d'interminables *querelles de réglementation*. Comme beaucoup d'autres, sans doute entrevoyait-il aussi que l'affrontement entre les pilotes et les constructeurs, voulu par ces *derniers*, aura des *suites*. Les pilotes n'ont-ils pas souvent été les boucs émissaires dès lors qu'il s'est agi de trouver des coupables à bon compte ?

FRANÇOIS JANIN.

GRAND *PRIX DE BELGIQUE* DE FORMULE I

Classement. — 1. Reutemann (Williams), 239,078 km en 1 h. 16 min. 31 sec. (180,445 km/h.) ; 2. Laffite (Talbot-Ligier), à 36 sec. ; 3. Mansell (Lotus), à 43 sec. ; 4. Villeneuve (Ferrari), à 47 sec. ; 5. De Angelis (Lotus), à 49 sec. ; 6. Cheever (Tyrell), à 52 sec., etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE *DES CONDUCTEURS*

Classement. — 1. Reutemann, 34 pts ; 2. Piquet, 22 ; 3. Jones, 18 ; 4. *Patrese*, 10 ; 5. Laffite, 7 ; 6. De Angelis, 5 ; 7. Prost et Mansel, 4.

LES HUMEURS DE RENÉ ARNOUX

Non qualifié, samedi 16 mai, à la suite de la deuxième et dernière séance d'essai du Grand Prix de Belgique de formule I, René Arnoux (Renault) a laissé libre cours à sa mauvaise humeur. Alors qu'il regagnait son hôtel, dans le grand désordre de la sortie du circuit, en doublant, comme le font la plupart des pilotes, en deuxième ou troisième file, il eut une vive altercation avec un Belge irrité par *ses manières* de conduire assez cavalières. Pour montrer à René Arnoux qu'il devait faire comme tout le monde, rentrer dans le rang et attendre son tour dans la bonne file, le Belge eut la mauvaise idée de monter sur le capot de la Renault-5 de René Arnoux.

A sa grande surprise, il n'en redescendit que beaucoup plus loin, lorsque le pilote français fut arrivé à son hôtel. Le passager involontaire d'Arnoux *effectua le trajet accroché aux* balais d'essuie-glace de la Renault-5, dans les conditions d'inconfort et de fureur que l'on devine. Interpellé peu après par la police, René *Arnoux* n'a été relâché que le lendemain dans l'après-midi. L'équipe de course de la Régie Renault a elle aussi passé un fort mauvais week-end à Zolder. Arnoux au poste de police et l'autre pilote de la Régie, Alain Prost, contraint à l'abandon dès le premier tour du Grand Prix de Belgique pour ennui d'embrayage. — F. J.

JUDO

La France a dominé les championnats d'Europe

Debrecen (Hongrie). — Avec cinq médailles — une d'or, deux d'argent et deux de bronze — l'équipe de France de judo est montée le *plus* grand nombre de fois sur le podium des championnats d'Europe, devançant l'U.R.S.S. (quatre médailles), la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et la République fédérale d'Allemagne (trois médailles).

Après Vachon, champion des mi-lourds, Tchoullouyan, vice-champion des moyens, et Del Colombo, troisième des lourds, Thierry Rey, éprouvé par ses combats précédents, s'est incliné nettement, samedi 16 mai, en finale des mi-légers devant le Roumain Nicolae, et, dimanche 17, Eric *Maurel*, battu en demi-finale sur une faute d'attention par le Polonais Dzemianuk, *futur champion* des super-légers, a battu sans bavure le Hongrois Kinczes pour la médaille de bronze.

De notre envoyé spécial

Le pied, le prendre, ne pas *le* prendre, et comment ? Voilà ce qui alimenta les conversations de *tous* les « pontes » du judo européen à Debrecen. *Il ne s'agissait pas* d'allusions grivoises à la manière de Jean-Louis Bory, *mais*, plus prosaïquement, d'un débat sur le fond et la forme *d'une* technique de plus en plus employée par certains combattants.

Naguère, on voyait encore des balayages traditionnels : le pied retourné en *cuiller pêchait la cheville* de l'adversaire en déplacement, *qui décrivait alors* une gracieuse arabesque dans les airs. Aujourd'hui, *cette projection* de haute école n'est plus pratiquée en compétition que par une petite poignée d'artistes parmi lesquels on compte Angelo Parisi, malheureusement écarté de ces championnats par une blessure. Désormais, les coups de pied façon *tirs de pénalty tiennent lieu de* balayages provoquant plus d'ecchymoses *que* de chutes. Pourtant, le « pêchage » du pied de l'adversaire reste efficace. Faute de le réaliser dans la forme traditionnelle, certains combattants formés aux méthodes de lutte d'Europe centrale et d'Asie ont résolu de le pratiquer avec la main.

Les résultats peuvent être appréciables : après deux semaines de stage en R.D.A., les Mongols ont placé deux hommes sur le podium des Jeux de Moscou. La qualité esthétique du judo en souffre énormément. Les combattants qui usent de ces ramassages de pied et de *jambe se déplacent comme* les grands singes de la jungle, un bras ballant, *la main* effleurant le tapis, prête à agripper, de la cheville à l'aine, tout ce *qui passe à portée*. Les assauts deviennent alors de *sordides affrontements* de crabes. Il n'y a que les spectateurs qui ne *prennent pas*... leur pied.

Cette épidémie venue de l'Est a *naturellement fait* des ravages à Debrecen. Géorgiens, Bulgares, Hongrois, Roumains et Tchèques, qui en sont les vecteurs, sont montés au total treize fois sur le podium. Cela a posé deux problèmes. L'un a concerné les athlètes qui avaient une technique classique. *Pour vaincre les orangs-outans des tatamis, ils devaient livrer une épuisante* guerre d'usure, la plupart du temps *à quatre pattes, pour neutraliser* les mouvements de bras.

Avec *une bonne condition* physique, la chose n'était pas impossible. *Thierry Rey* l'a montré en parvenant à « planter » le champion du monde soviétique des mi-légers, Soloduchine, qui l'avait accroché de la sorte par deux fois en *début* de rencontre. Mais de telles épreuves étaient irrésistiblement *usantes*. Après le Soviétique, le jeune champion du *monde et des Jeux olympiques* en super-légers, qui s'essayait dans la *catégorie* supérieure, dut subir la même épreuve avec le Polonais Pawloski et lutter encore contre le surprenant Espagnol Gardell. Il n'aborda pas la finale avec un temps suffisant de récupération. Si bien que, après deux minutes de bras de fer, *le Roumain Nicolae* parvint à s'imposer physiquement au *Français, qui n'était plus en mesure* de lui interdire les ramassages. *Sur quatre* attaques trop émoussées de Rey, le Roumain cueillit chaque fois la jambe d'appui du Français. Il la fit basculer de plus en plus fortement jusqu'à la victoire finale.

Arbitrage

Le second problème posé par l'envahissement de cette technique vise l'arbitrage. La réaction des juges a différé sensiblement selon leur conception du judo. Ceux qui s'inscrivent dans la tradition nippone ont tendance à réprouver ces méthodes de chiffonnier. Aussi, lorsqu'une projection fut tentée de la sorte, ils n'accordèrent d'avantage que si le mouvement était rapide et puissant. En *revanche, ils interrompirent* le combat quand le résultat n'était pas *immédiat*.

Le Français Michel Nowak — aucun pays n'est épargné — en pâtit notamment lorsqu'il disputa, sans succès, la médaille de bronze des *mi-moyens*. Les arbitres formés à l'Est n'ont pas d'objection à formuler sur un geste *qui* leur est familier. Leur jugement en fut parfois *honteux. Un exemple : le Soviétique* Morgalaev fut écarté de la finale des *super-légers par* la Roumain Szabo qui a dû faire son apprentissage dans la ligne des trois-quarts d'une équipe de rugby. Celui-ci passa, en effet, cinq minutes accroché aux jambes du Soviétique, comme s'il voulait le plaquer. Aussi aberrant que cela ait paru, ce fut, néanmoins, Morgalaev qui fut pénalisé. La finale entre Szabo et le Polonais Dzemianuk fut une véritable désolation dont le Polonais *tira une médaille d'or* au moins grand nombre de sanctions.

Heureusement, il restait quelques *stylistes vaccinés contre* la *maladie* qui surent se frayer un chemin jusqu'au podium : le Français Eric Maurel, médaille de bronze en super-légers, l'Allemand de l'Est Lehmann, champion des légers, le Français Bernard Tchoullouyan, vice-champion des moyens, ou le Soviétique Vertchev, champion des lourds. Toutefois le judo d'écornifleur, *qui* triompha trop souvent, a constitué une *menace pour l'avenir de ce sport, qui* ne serait plus conseillable aux *enfants* des écoles s'il laissait la *maladie* se propager encore.

Les dirigeants de la Fédération internationale de judo (FIJ) qui observaient le triste déroulement des opérations à Debrecen, en *vue* des championnats du monde qui doivent *avoir lieu à Maastricht (Pays-Bas)* début *septembre*, en *ont été* conscients. *Ils vont proposer d'interdire les* saisies directes de jambes à la main. *Seront-ils* suivis par les *délégués* des pays de l'Est qui sont les premiers visés ? Il le faudrait pour que le judo sorte des ténèbres où il s'est enfoncé pour la lumière et le mouvement. Sinon le conseil que donnait celui qui introduisit le judo en France, maître Kawashi, risque de retrouver des applications : « *La tête d'un adversaire*, disait-il, *qui se tient à quatre pattes à toutes les chances de heurter un genou qui se relève malencontreusement !* » — A. G.

CYCLISME

Bordeaux-Paris : la leçon de Van Springel

Hermann Van Springel pourrait gagner dix fois Bordeaux-Paris tant sa supériorité est grande et tant l'opposition paraît faible. A trente-huit ans, onze années après son premier succès, il a obtenu sa septième victoire, samedi 16 mai, dans cette compétition d'une longueur exceptionnelle — 584 km dont 365 km derrière entraîneur motorisé — créée il y a tout juste quatre-vingt-dix ans au printemps de 1891.

Le champion belge a triomphé comme prévu sans donner l'impression de forcer son talent. Il a distancé ses adversaires à la suite d'une vigoureuse accélération, et il a atteint Fontenay-sous-Bois avec 9 min. 56 sec. d'avance sur Van Den Haute au terme d'une échappée de 170 km, tandis que le Français Maurice Le Guilloux se classait troisième avec un retard de 10 min. 23 sec.

On peut admettre la performance d'un étonnant coureur presque quadragénaire qui a battu son record personnel. On peut vanter les mérites de ce vrai professionnel qui ajoute à la qualité physique une conscience exemplaire. Mais on peut aussi s'interroger sur la signification exacte de sa réussite dans le cadre d'une épreuve comptant parmi les plus prestigieuses et qui, de toute évidence, n'intéresse plus les vedettes.

Elle exige sans doute trop de sacrifices pour attirer les « pros » installés qui ne souhaitent pas engager leur réputation dans une telle aventure, et leur absence dénature l'esprit d'un marathon cycliste qui se voulait épique.

En 1965, Jacques Anquetil eut l'idée de participer au derby de la route et la force de le gagner sur la lancée d'un Critérium du Dauphiné *également victorieux. Son exploit constitue le dernier morceau de bravoure des Bordeaux-Paris de légende. Mais Eddy Merckx, qui recherchait le palmarès idéal, ne s'est jamais aligné au départ des quatre pavillons, et c'est regrettable. Van Springel a donné une leçon à ceux qui préfèrent au risque les solutions de facilité. Mais sa seule présence ne peut suffire. La doyenne des courses françaises ne retrouvera son éclat que si elle regroupe les forces vives du cyclisme.*

JACQUES AUGENDRE.

JEU A XIII

Violences à Toulouse

La finale du championnat de France, disputée dimanche 17 mai au Stadium de Toulouse entre l'équipe de Perpignan et celle de Villeneuve devant huit mille spectateurs, a battu ses records de brièveté : cinq minutes puis arrêt définitif, alors que Villeneuve menait par 2 à 0. Après quoi le terrain de jeu s'est transformé en ring de boxe, où tous les coups, distribués à la volée entre les équipiers fous de rage, étaient permis. Lors de cette mêlée sans rapport de violence avec le sport du rugby, deux joueurs villeneuvois, le capitaine Didier Hermet et le troisième ligne Joël Roosebrouck, ont été sérieusement blessés. D'où le refus formel des équipiers de Villeneuve de reprendre le jeu.

L'origine de la bagarre remonte à la veille. Samedi, le club catalan avait menacé de ne pas disputer la finale si deux de ses joueurs, Jean-Jacques Cologni et Bernard Guasch, suspendus pour brutalités au cours de la demi-finale, n'étaient pas requalifiés. Le soir même, le comité directeur de la Fédération, présidé par M. René Mauriès, avait la faiblesse insigne de différer l'application du jugement retirant la licence aux deux Catalans et de les autoriser à jouer « pour sauver la finale ».

Dimanche, à son arrivée au stade, M. Mauriès fut l'objet d'une manifestation tellement hostile qu'il dut se retirer sous les insultes et les projectiles de supporters villeneuvois (à peine rentré à Albi, il décidait de démissionner). Pour protester contre cette manifestation de violence, l'arbitre de la rencontre, M. Cattanéo, décida à son tour de retarder de dix minutes le coup d'envoi. Quand celui-ci fut sifflé, le ballon fut aussitôt beaucoup plus entre les poings qu'entre les mains des joueurs, et les coups de pied à suivre se délivrèrent outrageusement d'homme à homme. D'où, très vite, des joueurs à terre et l'arrêt du match au milieu des vociférations et des bagarres par contamination dans la foule.

Moribond il y a neuf ans, le jeu à XIII, pour « voies de fait inadmissibles », aura vécu à Toulouse sa deuxième mort.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le Californien Ben Plunckett a battu le record du monde du lancer de disque avec 71 m 20, le 16 mai, à Modesto (Californie). L'ancien record était détenu par l'Allemand de l'Est Wolfgang Schmidt, avec 71 m 16.

A Pointe-à-Pitre, Chantal Réga a amélioré, le 16 mai, son record de France du 200 mètres de 2/100 de seconde, en réussissant 22 sec. 72.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Trente-troisième journée)

Après Brest dans le groupe B, Montpellier-La Paillade a assuré sa montée en première division la saison prochaine.

GROUPE A

*Montpellier b. Avignon	7-0
*Libourne et Toulouse	1-1
*Besançon b. Corbeil	2-1
Béziers b. *Thonon	4-2
*Augoulême et Tavaux	1-1
*Montluçon et Marseille	0-0
*Cannes et Grenoble	2-2
*Ajaccio et Saint-Dié	1-1

Classement. — 1. Montpellier, 48 pts ; 2. Toulouse et Besançon, 45 ; 4. Béziers, 43, 5. Angoulême, 40 ; 6. Marseille et Thonon, 37 ; 8. Gueugnon et Cannes, 34 ; 10. Martigues, 31 ; 11. Saint-Dié, 29 ; 12. Grenoble, 27 ; 13. Ajaccio, 26 ; 14. Libourne et Montluçon, 25 ; 16. Tavaux, 23 ; 17. Avignon et Corbeil, 21.

GROUPE B

*Montmorillon et Brest	1-1
*Reims et Nœux	1-1
*Limoges b. Rouen	1-0
*Blois et Châteauroux	1-1
*Quimper b. Thionville	2-1
Rennes b. *Caen	6-2
*Guingamp b. Orléans	4-0
*Le Havre b. Abbeville	1-0
*Dunkerque b. Paris F.C.	2-1

Classement. — 1. Brest, 47 ; 2. Nœux, 42 ; 3. Rouen, 40 ; 4. Châteauroux, 39 ; 5. Rennes, 38 ; 6. Thionville, 37 ; 7. Guingamp, 35 ; 8. Le Havre, 34 ; 9. Reims, 32 ; 10. Orléans, 31 ; 11. Blois et Quimper, 30 ; 13. Abbeville et Limoges, 29 ; 15. *Montmorillon*, 27 ; 16. Paris F.C. et Dunkerque, 26 ; 18. Caen, 22.

Escrime

Le Saint-Maurien Patrick Picot, déjà champion de France à l'épée en 1973, a remporté son deuxième titre national samedi 16 mai, à Toulon, en battant en finale le racingman Olivier Lengiet par 11 touches à 9. Ce dernier avait éliminé en demi-finale Philippe Riboud, champion de France depuis deux ans, et qui visait son cinquième titre national.

Hand-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
POULE FINALE
(Huitième journée)

*Stade Marseillais b. Gagny	23-22
*Dijon b. Ivry	22-21
*St-M.-d'Hères b. Strasbourg	19-15

Classement. — 1. Gagny, 20 pts ; 2. Stade Marseillais, 19 ; 3. Dijon, 17 ; 4. Saint-Martin-d'Hères et Strasbourg, 15 ; 6. Ivry, 10.
16 mai, à Poitiers.

Rugby

CHALLENGE DU-MANOIR
(Demi-finales)

A Toulouse : Béziers bat Narbonne, 18-13.

A Narbonne : Lourdes bat Toulon, 21-21.
Lourdes qualifié aux pénalités.

Tennis

TOURNOI DE HAMBOURG
(200 000 dollars)

Demi-finales. — Ramirez (Mex.) b. bat Taroczy (Hongrie), 4-6, 6-3, 3-6, 6-4, 6-4 ; McNamara (Austr.) bat Solomon (E.-U.), 6-4, 6-4, 6-3.

Finale. — McNamara-Connors, 7-5, 6-1 (interrompu par la pluie).

TOURNOI DE FLORENCE
(50 000 dollars)

Demi-finales. — Ramirez (Mex.) bat Moretton (Fr.), 6-3, 6-2 ; Clerc (Arg.) bat Slozil (Tch.), 6-3, 6-2.

Finale. — Clerc bat Ramirez, 6-1, 6-2.

Volley-ball

Pour le troisième et dernier match de sa tournée, l'équipe d'Argentine a enregistré sa troisième défaite contre la France par 3 sets à 1 (15-12, 15-8, 14-16, 15-11), samedi





Le Monde

culture

Cannes

Tout morose

Une formidable morosité a engourdi le Festival. On attendait le week-end pour qu'il démarre vraiment, mais, non, rien ne se passe. Quelques enthousiasmes naissent pour les Plouffe, *de Gilles Carle,* Passione d'amore, *d'Ettore Scola, ou* Noces de sang, *de Carlos Saura. Et puis voilà, ce sont des feux de paille, le Festival se rendort.*

Le Festival est triste. Les chefs-d'œuvre se font attendre, à de rares exceptions près, les films sont sinistres. D'Est en Ouest, les héros sont découragés, abandonnés par l'avenir, abîmés par une société qu'ils ne comprennent pas. Ils sont généralement seuls, les hommes et les femmes ne savent plus vivre ensemble. S'ils s'aiment, souvent ils en meurent.

Les cas pathologiques sont fréquents, et le spectateur accompagne deux victimes sur trois jusqu'au suicide, après de longues stations dans les hôpitaux psychiatriques. On n'en est plus au temps où le cinéma croyait à la solidarité, au salut de chacun avec l'aide de tous. Ici, on exprime toute la violence du monde, on décrit la souffrance, et même les « happy ends » ne sont que des transitions dans le malheur.

A part Thomas Brasch, avec Engel aus Eisen, *les scénaristes manquent d'imagination pour concilier réalisme et récit, et les mises en scène sont bien peu transcendantes. Ainsi, le cinéma, tel qu'il se présente en ce début de Festival dans toutes les sections, gagne du terrain dans sa recherche de la vérité humaine, mais finit par devenir ennuyeux.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

LE PRIX DU MEILLEUR LIVRE DE CINÉMA EST ATTRIBUÉ A JACQUES SICLIER

Le prix du Meilleur livre de cinéma 1981, attribué annuellement par les critiques, a été décerné à *la France de Pétain et son cinéma* (aux éditions Henri Verdier), dont l'auteur est notre collaborateur Jacques Siclier.



« Passion d'amour », d'Ettore Scola

L'alchimie des vertiges

Vieil habitué de Cannes, Ettore Scola revient cette année dans la compétition avec un film surprenant à plus d'un titre. Non seulement Scola abandonne l'époque contemporaine et son analyse critique de la société italienne, mais à la polyphonie de la terrasse, au foisonnement romanesque d'une *Journée particulière* et de *Nous nous sommes tant aimés*, il oppose dans *Passion d'amour* le dépouillement et la rigueur d'un récit qui se déroule pratiquement à huis clos entre deux personnages.

On pense parfois à Barbey d'Aurevilly ou au Gobineau d'*Adélaïde*. En fait, le film de Scola s'inspire du roman d'un écrivain italien de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, Iginio Tarchetti, mort à trente ans, après avoir combattu le moralisme et le naturalisme alors à la mode dans son pays.

L'histoire se situe en 1862. Amant heureux d'une ravissante jeune femme, un officier, Giorgio, est muté dans une garnison lointaine où rien ne peut le distraire de la routine militaire. A la table du colonel se retrouvent un médecin, qu'une carrière ratée a aigri et rendu cynique, un major bon vivant et des lieutenants. Le lendemain de son arrivée, Giorgio constate que, devant le couvert mis, une place reste vide. On lui explique que cette place est réservée à la cousine du colonel, une demoiselle Fosca, dont la santé est fragile et qui passe son temps à jouer du piano et à lire des romans.

Après quelques jours de réclusion, Fosca sort de sa chambre. Agée d'une trentaine d'années, elle est grande, décharnée, noiraude : une laideur d'insecte ou d'oiseau de proie. Pourtant, sous ses airs de vieille fille résignée, Fosca cache une âme ardente. Et, tandis que Giorgio la salue, d'emblée elle le dévore des yeux.

La suite, on la devine — du moins partiellement. Fosca va tomber éperdument amoureuse de Giorgio et profiter de toutes les occasions pour *l'obliger à la regarder, à l'écouter*, à s'occuper d'elle. Aux multiples avances dont il est l'objet, Giorgio répond avec une extrême réserve. Jusqu'au soir où, la santé de Fosca s'étant brusquement dégradée (elle meurt littéralement d'amour), l'officier accepte, sur les instances du docteur, de tenir compagnie à la malheureuse dans sa chambre. Giorgio ne le sait pas encore, mais la folle passion de Fosca vient de le prendre au piège.

Beau sujet, curieux sujet que cette histoire d'un homme à qui la pitié, *l'habitude du devoir, une sorte de* reconnaissance envers une femme qui l'aime comme il n'a jamais été aimé, peut-être aussi une attraction morbide, finissent par inspirer un sentiment *a priori* inconcevable. Entre Clara la « claire », sa tendre et jolie maîtresse, et Fosca la « sombre », l'hystérique, dont les hurlements de désespoir sont des cris de bête, Giorgio n'a pas à choisir. Une force irrésistible, un vertige, le poussent vers l'être disgracié, humilié, bafoué, à qui il est le seul à pouvoir apporter une raison de vivre et de mourir... Confrontation romantique entre le « beau » et le « laid » ? Oui, sans doute (Tarchetti était grand lecteur de Hugo et d'Hoffmann). Mais, plus encore, intrusion du « fantastique » dans l'alchimie des sentiments, dans ces mystérieuses affinités qui déterminent les mouvements du cœur et de l'âme.

Au risque de se faire accuser de froideur, Scola refuse l'émotion (la scène la plus vive est celle où, sous la table du mess, Fosca se saisit de la main de Giorgio et ne veut plus la lâcher) et adopte une mise en scène délibérément classique : longues séquences dialoguées qu'animent de sages mouvements d'appareil, cadrages sans surprises, *photographie vouée au clair-obscur*. Apparemment rien que de très conventionnel. Et pourtant, de cette démarche feutrée, plus insinuante qu'incisive, plus envoûtante que fiévreuse, naît une impression de malaise, de fatalité, de rupture avec l'ordre commun des choses, qui est l'essence même du récit.

Le talent de Bernard Giraudeau et celui de Valeria d'Obici ont apporté beaucoup à ce film littéraire, parfois un peu compassé, mais dont on ne peut qu'aimer l'originalité, la subtilité et l'acuité psychologique.

JEAN DE BARONCELLI.

Berlin, Toronto, la Pologne

Trois espaces de solitude

Helma Sanders, dont nous venons de découvrir *Allemagne, mère blafarde*, n'hésite pas dans son dernier film *la Fille offerte* à reculer encore les limites du désespoir allemand. Elle a beau, en tête de la brochure de presse, faire référence au *Manifeste du surréalisme* de 1924 (« *Les confidences des fous*, écrivait André Breton, *je passerai ma vie à les provoquer* »), notre malaise va croissant au fil d'une histoire qui transmet l'horreur dans sa nudité presque physique.

Helma Sanders reçut un jour une lettre d'une jeune femme de la bonne bourgeoisie, Rita G., lui relatant son expérience de schizophrène et lui demandant : « *Fais un film de mon histoire.* » Rita, devenue Veronika, veut aimer d'amour total, immédiat, le monde entier. A travers l'homme, les hommes auxquels elle se donne comme au Christ insulté et humilié, des travailleurs immigrés, un homme âgé, elle refait le trajet du Calvaire. Les psychiatres s'abattent sur elle.

Elisabeth Stepanek, la comédienne chargée d'incarner Rita-Veronika, écorche, sous nos yeux, littéralement son corps et son âme. Chaque instant nous confronte à un monde dur, sans pitié pour les faibles, les déséquilibrés, sans espoir de rachat autre que chrétien, hors de tout dicible. Nous reconnaissons en transparence la militante de pointe du féminisme allemand qu'est Helma Sanders et le portrait en creux d'une société qui a réifié les rapports humains à tous les niveaux, dont la femme est la victime élue. Tourné à Berlin, *la Fille offerte* — c'est son aspect le moins discutable — rend de manière hallucinante le climat confiné d'une ville prisonnière, où le mur lui-même, le mur de Berlin, atteint les dimensions d'un symbole kafkaïen.

Les Souliers en croco, de Clay Borris, également présenté à la Quinzaine des réalisateurs, traite de manière plus poétique, plus distanciée, une autre figure de jeune femme folle, Danielle (jouée avec une présence extrême par Ronalda Jones). Danielle va et vient entre la clinique et la famille. Privée de tendresse, elle fixe un jour sa solitude sur son jeune neveu — en fait son cadet — Bin (interprété par Garry Borris, frère du réalisateur, qui tient son propre rôle de frère). La folie de Danielle, au contraire de ce qui se passe avec Helma Sanders, n'est pas le pivot du film, mais un élément, certes essentiel, de la description d'une famille d'Acadiens, fixés depuis quelques années à Toronto, la citadelle du business canadien anglais, et des rivalités qui opposent les deux frères. Clay Borris, le metteur en scène, trouve le ton juste pour décrire un monde fruste, fait de rapports brusques, où les garçons semblent prolonger comme à plaisir les échanges violents de l'enfance, et où l'amour incestueux de Danielle, condamné par la morale civilisée, avive le malaise. *Les Souliers en croco* constitue une sorte d'événement, surtout venant d'un cinéma canadien anglais qu'on imaginait colonisé par Hollywood.

Nous retournons à la bourgeoisie et à ses exquis drames de conscience avec le second film d'un jeune réalisateur polonais, Tomasz Zygadlo, *Papillons de nuit*, retenu par la Semaine de la critique. Jan (l'excellent comédien Roman Wilhelmi), confident des cœurs en détresse, vit la nuit face à son micro. Il anime une de ces émissions bien connues chez nous du genre « S.O.S.-Amitié ». Le jour, il ressemble à une épave, ballotté entre sa première femme, sa seconde femme, sa maîtresse. Il se décide à rendre visite à un psychiatre guère mieux loti que lui. L'impasse se resserre, la lumière fuit, il n'y a d'autre issue que le happy-end de circonstance, le repas de famille imaginaire, à la lumière crue du jour, de tous ces amis, amies, femmes, ex-femmes, avec qui Jan n'arrive pas à s'accommoder.

Papillons de nuit est le plus dur, le plus lucide, le plus fort des trois films, le plus honnête aussi, nous semble-t-il. Il a peut-être, en priorité, cette immense franchise qui consiste à parler du point de vue de l'intellectuel(le) qu'est finalement tout homme de cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

■ Une coupure malencontreuse dans la critique des « Trois Frères », de Francesco Rosi (« le Monde » du 14 mai). Jean de Baroncelli rappelle l'extraordinaire performance de Charles Vanel, « sans qui le film ne serait pas ce qu'il est ».

Une copie, un rétro, un « remake »

Michael Mann, venu de la télévision américaine (on a vu à Paris, ces temps-ci, *Comme un homme libre*), a repris, pour *le Solitaire*, la tradition du film noir : Frank, perceur de coffres-forts qui a passé sa jeunesse en prison, veut prendre une revanche, s'installer, en homme riche, avec une famille. Il fait cavalier seul ou presque dans la jungle urbaine de Chicago où gangsters de haut rang et policiers sont également redoutables. Il ne vole que des diamants. L'action est bien conduite, le personnage (interprété par James Caan avec la force tranquille, le défi têtu d'un homme décidé à balayer tous les obstacles) est intéressant, sympathique. La scène où Frank et Jessie (Tuesday Weld), la fille qu'il a choisie, se racontent leur passé, établissant entre eux une communication psychologique et sentimentale, donne au film une direction que Michael Mann n'a pas suffisamment suivie. Il a fait surtout la démonstration de son métier technique dans les ambiances nocturnes, les « morceaux de bravoure » des cambriolages (dont l'un sensationnel, avec un lance-flammes). Et l'on a droit, dans le dernier quart d'heure, à un étalage ultra-spectaculaire de violence, règlements de comptes, meurtres, incendies, éclaboussements de sang, qui semble être l'examen de passage d'un élève un peu trop de *Martin Scorcese*.

Quartet, de James Ivory, est l'adaptation d'une œuvre de Jean Rhys, cette romancière anglaise qui a vécu la bohème frénétique du Montparnasse des années folles, a sombré dans l'oubli, puis a été redécouverte à la fin des années 60. Il ne manque pas un charleston, pas un chapeau cloche, pas une robe extravagante, pas une boîte de nuit à la mode de 1927, pas un hôtel « Montparno », pas une excursion dans les milieux les plus louches (l'officine de poses pour photos pornos), à cette reconstitution du Paris des Anglo-Saxons et des étrangers riches ou contraints à toutes sortes d'expédients dans les dernières fêtes d'avant la crise économique.

Une esthétique trop raffinée étouffe les rapports ambigus et pervers du couple Heidler (Alan Bates et Maggie Smith) avec Maria Zelli (Isabelle Adjani), jeune femme d'un escroc emprisonné, prise dans leurs intrigues, leur effrayante complicité conjugale.

Cette faune, s'agitant dans des décors luxueux, façon galeries d'antiquaires, semble être à mille années lumière de nous. Isabelle Adjani n'en a que plus de mérite à faire éclater les émois, les contradictions douloureuses, la fragilité, l'asservissement au plaisir des autres et la révolte impuissante de son personnage d' « exilée ».

Après Pierre Chenal (1939), Luchino Visconti (1942), Tay Garnett (1946), Bob Rafelson a réalisé sa version du roman de James M. Cain, *Le facteur sonne toujours deux fois*, histoire d'une passion qui mène au crime une sorte de vagabond, un « perdant de la vie », échoué dans une station-service tenu par un Grec dont la femme, trop jeune et trop belle, est le piège de la fatalité.

La première partie du film est forte, superbe. Plus libre vis-à-vis de la censure « morale » que Tay Garnett autrefois, Bob Rafelson a pu *montrer* le *déchaînement* de sexualité qui pousse Frank Chambers vers Cora, la naissance d'un amour charnel qui fait basculer ces deux êtres dans un désir de possession réciproque, au prix de la mort du mari.

Mais après l'accident criminel, le procès truqué par un avocat véreux, le récit s'étire, l'idée de fatalité disparaît. Cora n'est plus, comme l'était Lana Turner, une garce blonde et froide. On dirait qu'avec Jessica Lange (d'ailleurs tout à fait remarquable), Rafelson a voulu faire un autre film sur ce seul personnage féminin, l'étude d'un caractère, changeant ainsi la perspective du roman noir originel. Cela ne colle pas, et c'est là qu'on s'ennuie. Plus maîtrisé que dans ses précédentes compositions, Jack Nicholson arrive tout de même à placer des effets un peu trop chargés.

JACQUES SICLIER.

MUSIQUE

AU MAI DE BORDEAUX

(Suite de la première page.)

Interrogé par Pierre Petit, Henri *Sauguet livrait quelques souvenirs* savoureux et trop brefs, illustrés par de belles mélodies que chantait Nadine Denize. La voix ample et le timbre superbe de la cantatrice conviennent cependant davantage à l'opéra qu'à la mélodie française, où une prononciation défectueuse nous prive souvent du délicat mariage entre la musique et le mot.

La question ne se posait pas avec Barbara Hendrickx, qui donnait le soir même un récital, joyau noir au fourreau d'or dans le précieux écrin du Théâtre de Louis. Comme celles de ses « sœurs », Marian Anderson, Jessye Norman, sa voix semble branchée sur ce qu'il y a de plus naturel, de plus sensuel et de plus spirituel dans le fait de chanter. Point de distance entre l'être et la musique, que ce soient la ferveur, le respect, la crainte devant le mystère, dans les superbes hymnes de Purcell, ou bien l'expressionnisme tendre qui se coule dans les multiples intonations, les instantanés exquis des *Enfantines* de Moussorgsky.

Mais cette identification s'opère grâce à une incomparable technique : le timbre merveilleux colore sans la charger, comme un arrière-plan de dentelle, une ligne mélodique extraordinairement sensible déployée avec toutes les ressources « instrumentales » de la voix qui savourent, exaltent, le mot et lui donnent son âme.

A cette beauté idéale répondait celle du toucher feutré et discret, toujours parlant et profond, de son partenaire, le pianiste russe Dimitri Alexeev.

Le Mai de Bordeaux, qui propose jusqu'à la *fin du mois un programme* riche et varié, ne saurait se passer d'une *ouverture* d'opéra. Ecrit en 1814, *le Turc en Italie* est bien évidemment l'envers de *l'Italienne à Alger*, joué à Venise l'année précédente. Mais les « remakes » sont rarement de bonnes affaires et Rossini s'embrouille dans un très mauvais livret où les ressorts comiques sont d'énormes ficelles, attribuées, il est vrai, à un auteur en mal d'inspiration qui mène l'intrigue cahin-caha sur la scène ; péripéties absurdes et redondantes où l'on voit un sultan tenter d'arracher une femme coquette à son vieux mari et se faire berner au point de déclarer sa flamme à l'épouse qu'il a répudiée.

Certes Rossini, dans tout l'éclat de ses vingt-deux ans, trousse des airs et des ensembles d'excellente facture et s'ingénie à nous faire rire, mais il ne paraît pas très convaincu lui-même et l'on est loin de la verve endiablée de *l'Italienne*. Heureusement Jean-Louis Thamin est venu à son aide en tirant de ce maigre argument une mise en scène d'une fantaisie étincelante, avec une invention aussi constante que méritoire qui, sans cesse, réveille notre plaisir, dans des décors et costumes délicieux de Jacques Noël.

Mariella Devia (Fiorilla) joue et vocalise à ravir, malgré une voix un peu pincée et aigrelette ; Sesto Bruscantini campe un sultan savoureux ; Edith Martell est une Zaïda appétissante, avec une voix un peu grasse et pas toujours assurée. Si le ténor obligé ne joue aucun rôle utile dans l'action, Douglas Ahlstedt n'en chante pas moins de façon charmante, tandis que Paolo Montarsolo remporte un nouveau triomphe en multipliant les gags les plus savoureux dans un de ces rôles de barbon ridicule où il excelle. Et l'Orchestre de Bordeaux se montre très rossinien sous la baguette de Gianfranco Rivolo. Un brillant spectacle qui eût mérité une œuvre plus solide.

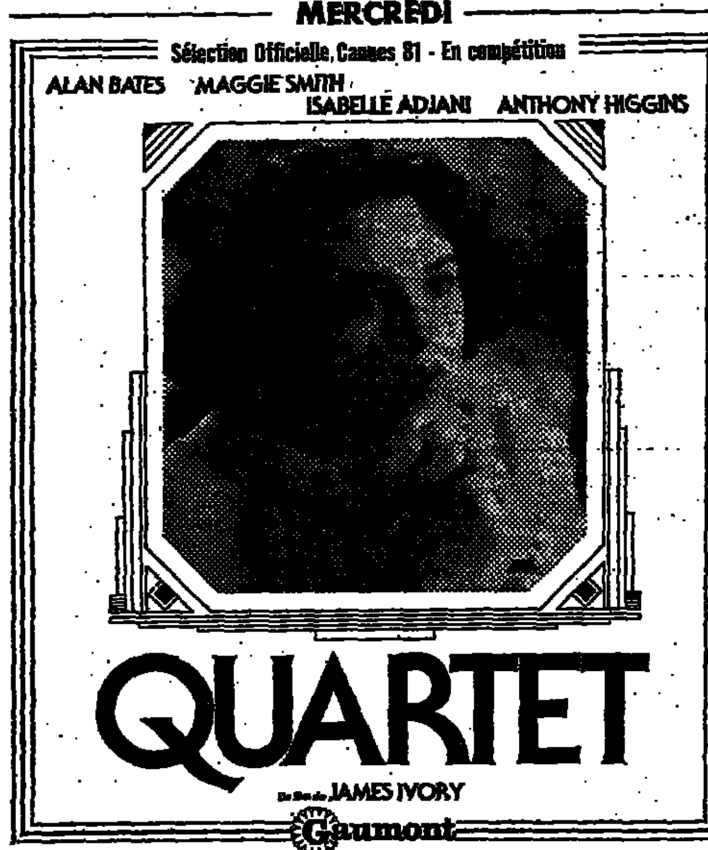
JACQUES LONCHAMPT.







هكذا من الاصل



SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

NOUVEAUX SPECTACLES

Susie, pourquoi tu pleures, C.C.L., 10, rue de la Julverie, 20 h. 30.
Ligue nationale d'improvisation, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30.
C'est le malheur des temps, Conservatoire (246 - 12 - 91), 20 h. 30.

Lundi 18 mai

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : Turandot.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Milva.
Centre Pompidou (277-12-33). Débat, 18 h. 30 : Léger ; 19 h. : Revue parlée (Valère Novarina) ; 20 h. 30 : David Gascoyne. — Théâtre Danse, 20 h. 30 : les Quatre petites filles.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Saint-Saens, Ravel).

Les autres salles

Comédie - Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 45 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et sa sœur !
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : Les amis ; 22 h. 30 : Shérazade.
Marigny (256-04-41), 21 h : Domino.
TAI Théâtre d'Essai (278 - 10 - 79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278 - 03 - 53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : L'intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 30 : P.-G. Monneret ; 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II : 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Hommage à Gribouille ; 22 h. 30 : Djalma, J. Huet ; 23 h. 30 : les Nickols.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su monter à bicyclette !
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 15 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ? ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex.

Les music-hall

Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Cloître des Lombards (233-54-09) 20 h. 30 : A. Simons.
Espace-Gaîté (323-95-94), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Gwendal.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Palais des Congrès (758 - 27 - 78), 20 h. 45 : Cirque de Pékin.
Potinière (261-44-16), 18 h. 30 : Stilettos ; 21 h. : H. Christiani.
Roquette (805-78-51), 20 h. : Pierre Vassiliu.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.
Deux - Anes (606 - 10 - 26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : M. Pomes.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : P. Sellin, B. Vasseur.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. de Villers, A. Matéi, B. Tessier.
Centre Culturel Censier (337-88-40), 21 h. : Tangerine.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h. 30 : Stella Levitt.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Dannik Lazro, Siegfried Kessler.
Hippodrome (205-25-68), 20 h. : Status Quo.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : F. Wright.
New-Morning (745-82-58), 21 h. : Dewey Redman.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Roques, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

La danse

Ranelagh (288-64-44), de 14 h. à 20 h. 30 : Deuxième Salon de la Danse.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Tchin Tchin à coudre.

Les concerts

Salle Cortot, 20 h. 30 : Tomoko Horinaka Monty (Bach, Beethoven, Schumann, Debussy, de Falla).
Radio-France, Grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Arditti (Boulez).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Chorale P. Kuentz, Maîtrise de la Sainte-Chapelle, dir. : F. Bardot (Bach).
Salle Gaveau, 21 h. : A. Ader (Debussy, Moussorgski).
Point Virgule, 20 h. 30 : R. Magill (Bach, Chopin, Beethoven).
Lucernaire, 21 h. : M. Menahemoff, H. Calef (Poulenc, Haendel, Bach, Franck).
Croq'Diamants, 19 h. : Ensemble Diferencias.
Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h. 45 : Ensemble instrumental de Basse - Bretagne (Telemann, Albinoni...).

En région parisienne

Alfortville, Festival de musique (375-92-15). Chapiteau : 18 h., Récital jeunes solistes.
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Mantes, Cinéma Normandie (043-20-43), 20 h. 30 : Buddy Guy.
Neuilly, Petit Chésy, 20 h. 45 : l'Abri.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Journal d'un fou.

FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA FORMULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) H. Sp.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
MAC VICAR (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), mat. ; Athéna, 12e (343-36-14), mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; ABC, 2e (236-55-54), mat. ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mat.
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
OUT OF THE BLUE (**) (Ang., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32).
PLEIN SUD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Studio de la Harpe - Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 46 - 01) ; Passy, 16e (288-62-34).
PRESENT ANGOLAIS/TEMPS MUMUILA (Ango., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) H. sp.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SCANNERS (A., v.o.) (*) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SI C'EST ÇA, LE DESTIN (All., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).
SIGNE FURAX (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Forum, 1er (297-53-74).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. ; Théâtre Présent, 19e (203-02-55). H. sp.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83), 16 h., 20 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 22 h.-24 h. ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., muet) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 14 h.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) (*) : Acacias, 17e (764-97-83), 18 h., 22.
LIBERATION, TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON... (Fr.-Vidéo) : Forum, 1er (297-53-74), 12 h.
NICK'S MOVIE (Alle., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15.
LA RUE SANS JOIE (All., muet) : Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25), 12 h.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. : Les cahiers du cinéma 1951-1981 : Enthousiasme ou la symphonie du Donbass, de D. Vertov ; 17 h. : Quinzaine des réalisateurs indépendants : Pour faire un bon voyage, prenons le train ; Regard de ma fenêtre, de A. Kuz ; 19 h. : Les cahiers du cinéma 1951-1981 : la Ligne générale, de S.M. Eisenstein.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), St - Germain Studio, 5e (634 - 13 - 26), France-Elysées, 8e (723-71-11), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marais, 4e (278-47-86), Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPE (All. Suisse, (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32).
CANNIBAL HOLOCAUST (It., v.f.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
DIVA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAHUT VA CRAQUER, film français de Michel Nerval. — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522 - 46 - 01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
COMME AU BON VIEUX TEMPS, film américain de Jay Sandrich. — V.o. : Movies, 1er (260 - 43 - 99), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA FLAMBEUSE, film français de Rachel Weinberg. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE LAC DES MORTS-VIVANTS (**), film américain de J.-A. Lazer. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
MALEVIL, film français de Christian de Chalonge. — Movies-1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651 - 99 - 75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RESURRECTION, film américain de Daniel Petrie. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TROISIEME WAGON, film-vidéo français de J.-C. Bonvier. — Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h, 13 h (sf Mar.).
VIRUS, film japonais de K. Fukasaku. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES YEUX DE LA TERREUR, film américain de Ken Hughes (**). — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TROIS FRERES, film italien de Francesco Rosi. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Du côté des radios libres

En attendant qu'un projet de loi du futur gouvernement soit rendu public et passe devant la prochaine Assemblée nationale, les déclarations de M. Georges Fillioud, député socialiste à l'Assemblée nationale — comme celles de M. Claude Estier, député socialiste à l'Assemblée européenne, qui s'exprimait à Antenne 2, — concernant l'avenir des radios libres et locales (le Monde du 14 et 15 mai), suscitent de nombreuses réactions du côté de ces radios, dont la situation — pour l'instant encore — n'a pas beaucoup changé : la plupart sont toujours brouillées (elles ne devraient plus l'être le 21 mai), quelques-unes attendent un procès, toutes, évidemment, espèrent.

Ce n'est pas l'euphorie, mais l'attente prudente, mitigée, en fonction de la situation, des intérêts de chacune d'entre elles. Les projets, par contre, fourmillent. Des dizaines de radios sont en préparation. On pourrait bien assister, d'ici quelques semaines, à une situation d'explosion. Et c'est un peu dans cette perspective que des animateurs de radios indépendantes, des personnes intéressées par la création de radios locales et des représentants de grandes villes à direction socialiste se sont réunis le vendredi 15 mai à Paris. Après avoir défini et rappelé quelques principes, les participants ont décidé de mettre en place, en attendant la création d'une fédération nationale des radios et télévisions locales indépendantes reconnue par les pouvoirs publics, un comité d'initiative de cette fédération.

Il y a d'abord le cas un peu particulier des radios dites « périphériques » (1), radios qui, émettant à partir de l'étranger sur la France, se trouvent dans une situation juridique autre que celle des radios libres. Radio-Mont-Blanc et Radio-K par exemple, deux radios privées (aux objectifs différents), qui émettent toutes deux à partir de l'Italie.

Gérard Stuffel, un des principaux responsables de Radio-Mont-Blanc, radio qui depuis cinq ans n'émettait qu'en direction du val d'Aoste, région autonome d'Italie, a installé récemment un émetteur pour déborder sur la France et arroser la région Rhône-Alpes. Gérard Stuffel émet des doutes : *« J'ai rendez-vous avec Georges Fillioud la semaine prochaine,* dit-il. *Comme on ne rentre pas dans le cas de figure des radios libres, je ne sais pas ce qui va être décidé. On est à l'étranger, on est — officiellement, disons — la radio d'un gouvernement, celle du Val-d'Aoste, la situation pour l'instant est « ouverte », mais je crains qu'on nous fasse lanterner pour accorder finalement des autorisations à des radios municipales, à des radios de quartiers, à des radios associatives, des radios très sectorielles avec des budgets très réduits, des petits émetteurs de 100 watts... il va se poser pour nous le problème des fréquences. Avec un seul émetteur MF, on va arroser plusieurs départements (le Rhône, l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie et une petite partie de l'Ain). Pour payer correctement les gens, il faut disposer d'une grande zone, cela ne fait aucun doute, sinon la radio est mauvaise. Moi, je pense à un système de « network » à l'américaine, où on donnerait une heure d'antenne à tout un réseau de radios associatives qui marcheront avec nous, je vais peut-être proposer cela. De toute façon, rien ne nous arrêtera. Nos studios sont prêts à Genève, on engage de nouvelles équipes, on recommence les travaux pour les émetteurs et on émettra au plus tard en septembre sur la France. La seule chose qui nous inquiète maintenant, c'est la concurrence ! »*

Langage un peu différent à Radio-K où l'on vient de se réunir ce week-end pour créer « officiellement » la coopérative, et analyser les nombreux problèmes qu'affronte la toute jeune radio (problèmes d'argent, d'effectifs, de contenu, de brouillage, etc.). *« Pour l'instant on est toujours brouillé dans les grandes villes,* précise Bernard Laine, *mais j'espère que le brouillage cessera d'ici une dizaine de jours. La réflexion au parti socialiste n'est pas totalement bonne, mais elle est susceptible d'évoluer. Il existe des vieilles réserves dans la gauche face à la publicité qui sont stupides, la publicité fait partie aujourd'hui de l'activité nationale. Qu'on la limite à trois ou cinq minutes par heure, je trouve ça parfaitement bien, légitime — et cela suffit pour faire vivre une équipe de vingt, vingt-cinq personnes, .. mais envisager seulement des radios sans publicité serait du délire. Qu'il y ait une limitation géographique est bien aussi, on va d'ailleurs présenter un projet de loi au parti socialiste. »*

Du côté des radios dites « libres », on reprend espoir généralement, on se réunit partout, on réfléchit, et on « cogite » dans l'habituelle dispersion des tendances. Les radios non fédérées, minoritaires, comme Radio-Ici-et-Maintenant et Radio-Ivre (qui émettent toutes les nuits à Paris sans être brouillées, et dont certaines, dit-on, avaient des promesses de l'ancienne majorité), se sont réunies elles aussi dimanche. *« Nous ne revendiquons aucune couleur politique »,* dit un animateur de Radio-Ici-et-Maintenant (radio qui a toujours son projet de télévision en tête). *« Nous ne revendiquons qu'une seule chose, c'est le droit d'exister et la mise en place d'une déontologie. »* En attendant, Radio Ici et Maintenant, Radio-Ivre, qui envisagent de vivre par la publicité, continuent d'émettre sans brouillage.

En province, Radio-Léon, radio « militante », qui fait partie de la Fédération nationale des radios libres, a cessé d'émettre pendant quinze jours à Lyon, mais elle pense reprendre ses émissions le 23 mai prochain. Pour les animateurs, il s'agit surtout de savoir si la répression va continuer ou non. Ils n'ont pratiquement jamais cessé d'être brouillés.

A Radio-Lille, saisie six fois, brouillée jusqu'à jeudi, on attend le procès — le 21 mai au tribunal correctionnel de Lille à 14 heures — de Pascal Defrance (animateur de Radio-Lille), de Marc Wolf (maire P.S. de Mons-en-Barœul), de Jacqueline Osselin (adjointe au maire de Mons-en-Barœul), inculpés pour une émission de

L'attente

Radio-Libre-59 (poste précurseur de Radio-Lille) réalisée en public et en direct à la grande braderie de Lille en septembre 1979. Pour Pascal Defrance, qui est aussi l'un des principaux responsables de la Fédération nationale des radios libres (selon lui, quarante-cinq radios sont inscrites à la Fédération et presque toutes émettent), l'espoir est enfin permis, mais il reste « *de graves problèmes de fond* ». « *On est contre le monopole,* explique Pascal Defrance, *mais on a toujours dit non à la publicité, je ne crois pas à une réglementation de la publicité, il faut des radios libres locales et leur garantir économiquement la possibilité d'exister.* »

Dans une lettre ouverte adressée, le 11 mai 1981, au nouveau président de la République, Pascal Defrance parle de la « *nécessité d'une stricte réglementation comme la défend la Fédération nationale des radios libres dans sa charte nationale, durant une période d'expérimentation* ». « *Nous souhaiterions que vous puissiez considérer le plus rapidement possible les priorités suivantes,* écrit-il : *organiser la répartition des fréquences et définir les limites des portées d'émissions. Préserver le caractère local des radios libres. Interdire toute radio de caractère commercial et publicitaire, et toute création de réseau de production. Quant au fond du problème,* ajoute-t-il un peu plus loin, *il nous paraît convenable de différencier deux niveaux : au niveau local, le monopole d'Etat doit être abandonné pour une nouvelle conception du service public, garantissant l'autonomie d'émission, de production et de diffusion de radios et télévisions libres, locales et populaires, suscitant l'autogestion et la prise en charge par les auditeurs ; au niveau régional et national, il faut transformer le monopole d'Etat pour en faire le service d'un établissement public garantissant la décentralisation et le pluralisme...* » Le responsable de Radio-Lille évoque la possibilité de financer ces radios par des cartes de membre d'associations (avec déductions sur les impôts), de membres-auditeurs, des petites annonces payantes, des manifestations.

A l'ALO, Association pour la libération des ondes, autre fédération des radios libres, on se réjouit également que « *les radios libres françaises, comme toutes les initiatives opprimées par vingt-trois ans de régime de la droite [puissent] aujourd'hui se développer au grand jour* ». Dans un communiqué publié le 12 mai, l'ALO définit ainsi ses attentes : « *une instance technique contrôle la qualité des émetteurs FM, limite leur portée à 30 km et répartit les fréquences ; les autorisations d'émettre ne pourront être accordées (en plus des collectivités locales), qu'à des associations à but non lucratif ; des fréquences seront réservées à des stations de faible portée émettant irrégulièrement, style radio-village ou radio de quartier ; la publicité sera autorisée dans la limite de cinq minutes par heure, non cumulables* ».

La grande inconnue

La question de la publicité reste un point de divergence fondamental entre les radios libres. C'est la grande inconnue aussi à l'intérieur du parti socialiste où l'on sait qu'il existe des tendances, les unes favorables, les autres moins à ce mode de financement.

A la réunion qui a rassemblé, le vendredi 15 mai, des animateurs de radios indépendantes (dont Canal-75, Radio-Brest-Atlantique, Paris-F.M.) et des représentants de grandes villes à direction socialiste (Grenoble, Lille, Saint-Chamond, Lorient, Brest...) pour étudier la question des radios et des télévisions locales et pour examiner l'assistance technique qu'ils pourraient leur apporter, ceux-ci ont envisagé un mode de financement pluraliste. Refusant à la fois l'invasion des ondes par les intérêts commerciaux et les radios municipalisées, ils ont rappelé quelques principes : préservation du service public, caractère non lucratif, indépendance, ouverture et pluralité d'expression.

La création du comité d'initiative de la Fédération nationale des radios et des télévisions indépendantes (2) devrait servir à garantir ces différents axes. En attendant que la Fédération elle-même soit créée, Fédération (reconnue par les pouvoirs publics) qui serait chargée notamment de garantir le respect par ses membres du cahier des charges à négocier, de percevoir et répartir la publicité de manière conventionnelle, etc.

Quelle sera l'issue des procès prévus de longue date ? Celui de Radio-Lille, le jeudi 21 mai ? Celui de Radio-Dreyeckland (ex-Radio-Fessenheim qui couvre depuis le 24 avril l'Alsace, la Suisse du Nord, le pays de Bade, grâce à vingt-quatre émetteurs de 3 à 25 watts) ? Celui de Radio-Uylenspiegel, radio flamande, qui aura lieu le mardi 19 mai, au tribunal correctionnel d'Hazebrouck à 14 heures ? (« *Nous serons jugés pour le même délit que celui pour lequel fut poursuivi François Mitterrand dans l'affaire de Radio-Riposte et pour lequel sont poursuivis plusieurs maires socialistes de la métropole lilloise* », fait remarquer Régis de Mol, inculpé avec Pascal Van Bremeersh, fondateur de Radio-Uylenspiegel.) La peine extrêmement légère prononcée, le 16 mai, contre les animateurs de Radio-Alsthom est-elle significative d'un changement définitif ? On le saura au cours de la semaine.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Les radios dites « périphériques » sont les radios privées qui émettent à partir de l'étranger sur la France. C'est le cas, par exemple, de R.T.L., d'Europe-1, de Sud-Radio, de R.M.C. (quoique celle-ci ait un émetteur situé en France), qui ont obtenu des dérogations du gouvernement (ces radios bénéficient de capitaux d'Etat et de capitaux privés). Mais c'est le cas également d'autres radios privées indépendantes comme Azur 102, Radio-Midi, Radio K, qui n'ont pas de dérogations et sont plus ou moins tolérées par le gouvernement.

(2) Comité d'initiative de la Fédération nationale des radios et des télévisions indépendantes : adresse provisoire, 28, avenue Trudaine, 75009 Paris, tél. : 526-57-90.

Un retour à l'avant-guerre

Malgré un monopole dont l'« idée » ou le « concept » remontent, selon François Cazenave (1), à Louis XI (« *qui a le premier imprimé un cachet monopolistique aux communications* » en créant la poste d'Etat), la France n'a pas toujours connu la situation de monopole strict des premières et des dernières années (les dérogations accordées à des postes comme Europe 1, R.T.L. ou R.M.C. relevant d'une situation ambiguë n'enlèvent rien à sa rigidité). Elle a déjà connu une politique libérale, et l'on a vu apparaître toute une série de radios privées.

Ces radios, qui étaient nées d'initiatives locales pour la plupart, ont vécu de subventions des conseils municipaux ou généraux, de subventions des chambres de commerce, puis presque exclusivement ensuite de la publicité. Elles n'ont pas duré très longtemps. En 1926, un décret prévoit l'autorisation de « postes privés radioélectriques » et de « stations émettrices de radiodiffusion » avec un office national chargé de distribuer les autorisations « à titre transitoire » (« *il ne saurait entrer dans l'esprit de personne,* précise cependant le texte, *d'instituer un monopole d'Etat de la pensée et de la propagande de la radiodiffusion* »), le même décret prévoit que le réseau de radiodiffusion comporte trois stations nationales et dix-huit stations régionales.

La loi de finances du 19 mars 1928 confirme deux années plus tard le droit d'existence des radios privées, toujours à titre transitoire « *et jusqu'à ce qu'intervienne une loi organique* » sur le régime de la radiodiffusion. François Cazenave relève treize stations ainsi légalisées (le Poste parisien, Radio-Agen, Radio-Béziers, Radio-Bordeaux-Sud-Ouest, Radio-Juan-les-Pins, Radio-LL, Radio-Lyon, Radio-Mont-de-Marsan, Radio-Montpellier, Radio-Nîmes, Radio-Toulouse, Radio-Vitus, Radio-Paris), Radio-Normandie, qui existait déjà, ne sera reconnue qu'en 1933. Mais avec l'approche de la guerre viennent les premiers décrets à nouveau restrictifs ; il s'agit d'abord d'« *affirmer le rôle de l'Etat* » puis « *du droit de contrôle politique* ». L'ordonnance du 23 mars 1945 annule « *toutes les autorisations d'exploiter, accordées aux postes privés de radiodiffusion* ». Les radios privées auront duré un peu plus de dix ans.

Sans retracer ici l'historique législatif trop long, trop complexe, du monopole, rappelons cependant quelques grandes dates. Si le monopole des postes remonte à la deuxième moitié du quinzième siècle, celui du télégraphe date du 2 juillet 1793. Le 30 juin 1923, une loi étend les dispositions relatives au monopole des lignes télégraphiques « *à l'émission et à la réception des signaux radioélectriques de toute nature* » (Radio-Tour Eiffel, poste d'Etat né en 1921 et Radio-Paris radio privée, en 1922, d'où une situation ambiguë). Puis période de sursis que l'on vient d'évoquer ; 1945, fin des radios privées ; 1959, la R.T.F. a le monopole de distribution des programmes ; en 1964, c'est l'O.R.T.F. qui la remplace qui en devient le détenteur. Le monopole tel qu'il est actuellement en vigueur dépend essentiellement de trois lois : la loi du 3 juillet 1972, qui donne un nouveau statut à l'O.R.T.F. et confirme encore le monopole (avec des dérogations prévues dans son article 3). Même avec l'éclatement de l'O.R.T.F. en sept sociétés en 1974, avec l'arrivée de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, celui-ci est maintenu (loi du 7 août 1974). Le vote de la loi du 28 juillet 1978 est venu ajouter la sanction pénale.

C. H.

(1) *Les Radios libres,* coll. « Que sais-je ? ».

Lundi 18 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Zizanie.
Film français de C. Zidi (1978), avec L. de Funès, A. Girardot, J. Guiomar, J.J. Moreau, G. Fontanel.
Film comique à gros budget, d'une consternante platitude.
22 h 5 Médicale.
Un poison nommé oxygène, avec MM. les professeurs B. Broussolle, Y. Kermorgant, B. Hyacinthe, les docteurs P. Guy, Gillard, Brue et M. G. Masurel.
Les différentes techniques et emplois de l'oxygène : l'oxygénothérapie.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.



20 h 35 Magazine : Question de temps.
La violence dans le sport.
21 h 50 Document : Histoires de famille.
L'arche de Noé, réal. J. Desclercs.
Une analyse concrète, au moyen de témoignages vivants, de l'évolution de la cellule familiale.
22 h 35 Magazine : Premiers.
de P. Boegner et J.-M. Damian, réal. M. Subiela.
Le violoncelliste israélien Misha Maisky interprète des œuvres de Haydn, Debussy, Chostakovitch.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : Razzia sur la Chnouf.
Film français de H. Decoin (1955), avec J. Gabin, L. Ventura, M. Noel, A. Rémy, J. Porel, M. Dalio, P. Louis (N. Rediffusion).
Un policier de la brigade des stupéfiants s'infiltre dans un réseau français de la drogue, pour le démanteler. Réalisé comme un reportage vécu, ce bon film de Decoin date de l'époque où les trafiquants de drogue employaient des méthodes artisanales. Gabin y a fait une solide et sobre composition.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La fissure, de J. Yvane. Avec : M. Bozzuffi, J. Topart, J.-J. Steen, P. Barré (rediff.).
20 h 47, Musique enregistrée.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le cantique spirituel de saint Jean de la Croix (le mariage).
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival international du film de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival de Saintes 1979) : « Cantique de Moïse » de Moulinié, « Cécile, vierge et martyre », de Marc-Antoine Charpentier, par l'Ensemble vocal d'Ile-de-France et l'Ensemble instrumental, dir. W. Christie ; 22 h, Cycle acousmatique : autour de François Bayle.
23 h 5, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui, le pianiste Pierre Barbizet (Ravel, Chausson, Chopin).

Mardi 19 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les huiles : faisons le point.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 25, Tout fru, tout femmes ; 14 h 35, Feuilleton : Allegra ; 15 h 30, Les recettes de mon village ; 15 h 50, Mémoire en fête ; 16 h 20, Le jardin d'Anita ; 16 h 30, Dossier ; 17 h, A tire d'elles ; 17 h 10, Coup de cœur ; 17 h 45, Mini show.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Les mardis de l'information.
Magazine de J.-M. Cavada, J.-O. Chatard et M. Thoulouze.
Bolivie : le pays dont le prince est la cocaïne.
21 h 35 Série : Les grandes aventures de l'Himalaya.
Les nouveaux conquérants. Réal. D. Costelle et M. Herzog.
22 h 25 Magazine : Clés pour demain.
Réal. R. Clarke et N. Skrotzky.
Conservation des grottes souterraines ; La vie dans les grandes profondeurs.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Téléfilm : Planète Terre.
De M. Daniel (rediffusion).
16 h 15 Les Muppets.
Avec Ruth Buzzi.
16 h 40 Itinéraires.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le Musée du cinéma.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
Protection des espèces menacées.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord, de l'I.N.C.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : les Avocats du diable.
D'André Cayatte. Avec L. Malet, A.-M. Philipe, M. Auclair, R. Gérome...
22 h Débat : L'avocat peut-il être complice ?
Avec Mes G. Halimi, P. Isorni, H. Leclerc, J.-L. Pelletier, A. Viala, R. Rappaport, Chotard, le bâtonnier Couturon.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Association francophone d'accueil et de liaison.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : l'Histoire.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Maison de campagne.
Film français de J. Girault (1969), avec D. Darrieux, J. Richard, A. Luguet, D. Grey, X. Gélin, M. Pacôme (rediffusion).
Les mésaventures d'un négociant en vins qui, poussé par sa femme, parisienne snob, a acheté une maison de campagne et se trouve au bord de la ruine. Comédie médiocre sur une des mythologies de la société de consommation. Quelques drôleries grâce aux interprètes.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Expérimentation sociale d'habitat groupé autogéré ; Les Inuits canadiens.
8 h, Les chemins de la connaissance : Afghanistan, Tibet de l'Islam (L'échec du réformisme) ; à 8 h 32, Autour de l'ésotérisme chrétien : le martinisme lyonnais ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : Les Antilles plurielles.
10 h 45, Un quart d'heure avec M. Schneider : La symphonie imaginaire.
11 h 2, L'âge d'or de la flûte française : R. Le Roy (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La revue de psychanalyse « l'Ane », avec J. Miller.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Le port d'Amsterdam.
14 h 5, Un livre, des voix : Tristesse et beauté, de Y. Kawabata.
14 h 47, Magazine international : Les dictionnaires.
16 h 20, Actualité : L'expérimentation médicale sur l'homme.
16 h 50, Départementale : A Avranches.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les déformations du globe et les marées terrestres.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Le contentieux historique franco-espagnol, avec M. Artola et D. Oznam.
21 h 15, Musiques de notre temps : François Page.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Clérambault, Poulenc et Berlioz ; 7 h 2, Panorama de la semaine : autour de la symphonie classique française (Pignolet de Montéclair) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La musique russe du XXe siècle, le dodécaphonisme (Scriabine, Schoenberg, Firsova, Meerovitch, Liadov, Silvestrov, Slominsky, Debussy, Mossolov, Denissov).
12 h 2, Midi-deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : la chanson de Louis ; 14 h, Musique légère : « Suite arménienne » de Garvarentz.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Un disque pour la semaine : « Deuxième quatuor » de Britten par le Quatuor Amadeus ; 15 h 30, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot (Debussy, Franck, Schumann, Scriabine, Chabrier, Ravel, Beethoven) ; 17 h, Musique symphonique dans les pays de l'Est (Martinu, Penderecki, Kabelac) ; 18 h 2, Le club du jazz : les concerts.
18 h 30, Quotidien-concert : Banc d'essai de jeunes chefs d'orchestre, Jean-François Monot dirige le Nouvel Orchestre Philharmonique pour la « Troisième symphonie en ré majeur » de Schubert (24 mars 1979 au Grand Auditorium de Radio-France) ; 19 h, Portrait par petites touches (en direct du studio 106) : Catherine Collard, piano (Schumann, Brahms).
20 h 5, Premières loges : Erna Berger, soprano, dans des œuvres de J.-S. Bach, Mozart et Schubert.
20 h 30, Concert (en direct de l'église Saint-Roch à Paris) : « Orfeo » de Monteverdi, par la Chorale Audite Nova de Paris, dir. Jean Sourisse et l'orchestre Jean-François Paillard, dir. Michel Corboz, avec C. Alliot-Lugaz, S. Browne, M. Etcheverry, P. Huttenlocher...
0 h 5, Ouvert la nuit : La revue de la presse et de l'édition musicale dans les pays de l'Est (Slavik, Forster, Penderecki, Kodaly).

هكذا من الاصل

Publicité

Sans douleur.

Bien sûr, la technologie informatique a fait des progrès extraordinaires : pour les matériels, la dernière décennie est celle du grand bond en avant des capacités mémoire et des vitesses de traitement.

Et naturellement les constructeurs n'ont pas toujours le triomphe modeste : leur façon de vanter les performances de leurs systèmes témoigne d'une autosatisfaction généralisée. Mais cette surenchère des discours, plutôt que de rassurer, produit paradoxalement chez leurs interlocuteurs une angoisse souvent forte.

Parce que les chefs d'entreprise veulent que les hommes comptent davantage que les machines. Parce que les chefs d'entreprise savent que les outils de gestion sont des organes vitaux : comme toute intervention délicate, la greffe d'un système informatique sur le corps d'une entreprise demande beaucoup de doigté et de douceur, de précautions et de patience.

Parce qu'ils partagent tous cette philosophie, les hommes NIXDORF se comportent comme des praticiens.

L'homme NIXDORF est un homme de diagnostic : le check-up d'entreprise est pour lui un acte préalable déterminant.

L'homme NIXDORF est un homme de dialogue : il favorise le rapprochement informaticiens/utilisateurs.

L'homme NIXDORF est un homme de pédagogie : il part toujours du langage et des données des utilisateurs pour respecter leur autonomie.

L'homme NIXDORF est un homme d'équipe : les émetteurs et les destinataires des informations vitales à l'entreprise participent activement à la définition et à la mise en place de leur outil informatique.

L'homme NIXDORF est un homme d'avenir : il privilégie toujours les solutions informatiques modulaires, pour mieux les adapter à la croissance de l'entreprise.

L'homme NIXDORF est un homme d'expérience. Il sait que, pour être bien utilisée dans une entreprise, l'informatique doit en pénétrer le tissu profond.

Et comme tous les informaticiens, l'homme NIXDORF a horreur des rejets.

R.S.C.G. Alpha

NIXDORF COMPUTER

Sièges :
Paris : 7-13, bd de Courbevoie
92200 Neuilly-s-Seine
Tél. : 747.12.70.
Lyon : 83-85, av. Félix-Faure
69003 Lyon
Tél. : 860.00.91.

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Un « gisement » considérable encore largement inexploité

Les économies d'énergie apparaissent, dans le programme socialiste, comme le substitut principal du nucléaire. Le report vraisemblable de la construction de la centrale de Chooz, dans les Ardennes, l'annulation possible des projets de Plogoff, Golfech, Nogent-sur-Marne ou Cattenom, devraient amener le P.S. à insister rapidement sur la « préservation de l'énergie ». Pourtant production d'énergie et économies d'énergie ne relèvent pas exactement de la même logique. L'extrême dispersion des décideurs — industriels, ménages, collectivités locales — rend toute politique délicate et incertaine dans ce domaine.

Inciter ou contraindre, relever les prix de l'énergie ou en subventionner la consommation, adapter la fiscalité, créer une nouvelle industrie pour éviter les achats de matériels à l'étranger, trouver des marchés de financement originaux, ne pas oublier, enfin, que les économies d'énergie n'atténueront pas à elles seules la fragilité de la France pour son approvisionnement en hydrocarbures : le nouveau gouvernement aura à faire des choix dont aucun n'est évident.

MOINS de six mois avant la guerre de Kippour — et le fort renchérissement du pétrole qui allait s'ensuivre — une communication de la Commission de la C.E.E. sur les « *orientations et actions prioritaires pour la politique énergétique commune* », approuvée par un conseil du mois de mai 1973, affirmait : « *L'augmentation constante de la demande d'énergie caractérise les sociétés modernes. Au niveau mondial, le développement économique et social maintiendra, au moins jusqu'à la fin du siècle, un rythme d'accroissement des besoins proche du doublement en quinze ans.* »

Le procès des « prospectivistes » n'est plus à faire, même si les prévisions sont indispensables. Mais s'il est un domaine où la révolution des esprits s'est faite presque aussi vite que le renversement du chah par l'imam Khomeiny, c'est bien celui de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Des dix candidats au premier tour de l'élection présidentielle, seul le communiste avait omis dans son programme les économies d'énergie parce qu'elles imposent l'« *austérité aux travailleurs* ».

L'idée que l'énergie est largement gaspillée a donc fait son chemin. Et pour cause : un bilan réalisé en Suisse au cours de l'année 1979 (1) prouve que 80 % seulement de l'énergie primaire parvient à la consommation finale, du fait notamment des pertes en lignes de l'électricité. Et encore ce qu'on appelle consommation finale n'est-elle en fait qu'un stade intermédiaire. L'énergie totalement utilisée ne représente que 48 % de l'énergie primaire. Les autres 34 % s'évadent par cheminées et fenêtres lorsqu'on brûle des combustibles liquides ou gazeux, s'exhalent du radiateur des voitures et d'autres moteurs à essence ou à diesel. Ainsi « *l'aspirateur travaille avec 21 % environ de l'énergie de départ et le reste disparaît en chaleur et en bruit* ». On comprend donc que le potentiel — que par analogie au pétrole on nomme gisement — d'économies soit énorme.

Des experts réunis en 1979 autour de M. Jean Saint-Geours à la demande de la Commission de Bruxelles pour étudier les modalités d'« *une croissance économe en énergie* » ont ainsi conclu : « *Une utilisation rationnelle de l'énergie devrait permettre de gagner 20 % à 35 % de la consommation dans les transports, de 15 % à 35 % dans l'industrie et l'agriculture et jusqu'à 50 % dans les secteurs domestiques et le tertiaire en se contentant de développer et d'appliquer des techniques connues, par exemple les pompes à chaleur et des matériaux de construction. Les régulations électroniques de la circulation devraient permettre (selon les experts japonais) d'économiser jusqu'à 20 % de la consommation automobile en ville (2).* » Depuis lors, ces ordres de grandeur sont à peu près unanimement reconnus.

Tous les grands pays industrialisés ont donc après 1973 — et plus encore après 1978 — mis en place une politique qui tourne autour de quatre axes : réglementation, aides directes ou indirectes aux investissements, information et sensibilisation, enfin augmentation des prix. La réglementation va des normes d'isolation dans l'habitat aux limitations de vitesse *sur route ou autoroute*, voire à *des normes* de consommation pour les moteurs à l'horizon 1985 ou 1990.

Multiplier les investissements par trois

Les aides aux investissements prennent la forme de subventions ou primes par tonne d'équivalent pétrole économisée, de *prêts à taux bonifiés et d'exonérations* fiscales pour les achats de matériels ou les travaux économes en énergie (la France seule ayant recours au mécanisme *du crédit-bail*). De manière indirecte, un appui est apporté aux innovations, à la démonstration en vraie grandeur de nouveaux procédés.

Enfin, dans la plupart des grands pays industrialisés, des campagnes d'information des différentes catégories de consommateurs mettent l'accent sur la diffusion de conseils, sur l'animation des organismes et des entreprises dont le rôle économique est de promouvoir une meilleure utilisation de l'énergie.

Quelle a été, jusqu'à présent, l'efficacité de ces politiques ? Voilà qui n'est pas simple à dire en l'absence de critères réellement satisfaisants.

Le dernier rapport de la Commission de la Communauté européenne, « Economie énergétique : bilan et politique », estime que « *l'évolution du ratio-consommation d'énergie par unité de produit intérieur brut peut, de façon très globale, être considéré comme un indicateur de l'évolution de l'efficacité énergétique* ». Pour les neuf pays de la C.E.E., de 1973 à 1978, « *l'efficacité énergétique s'est partout améliorée* ». Et la France apparaît mieux placée *que la République fédérale* d'Allemagne ou l'Italie.

Un bilan comparatif des politiques menées par ces trois pays, réalisé en 1979 par la direction de la prévision du ministère français des finances, vient pourtant amoindrir cette constatation. L'auteur de cette étude, M. Baudet, souligne en effet que « *la diminution de la consommation spécifique d'énergie a été renforcée en France par la baisse dans la valeur ajoutée industrielle de la part des industries de biens intermédiaires, fortes consommatrices en énergies, alors que cette part est restée stable en R.F.A. et s'est même accrue en Italie. Compte tenu de cet effet structurel, l'évolution réelle de la consommation spécifique dans l'industrie n'est pas plus satisfaisante en France que dans les deux autres pays* ».

L'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) — dont la France n'est pas membre — utilise une autre méthode. Elle compare des projections de la consommation théorique d'énergie, établies à partir de l'élasticité de la consommation totale d'énergie primaire par rapport au produit intérieur brut sur la période 1960-1973, à la consommation réellement enregistrée et en déduit les économies réalisées. Cette méthode, qui prend en compte la croissance économique, est aussi employée, en France, par l'Agence pour les économies d'énergie. C'est en s'appuyant sur elle que cette agence croit pouvoir estimer à 102 millions de tonnes d'équivalent pétrole (tep) l'économie réalisée en sept ans. Mais Mme Geneviève Mc Innes montre bien, dans la revue *Futuribles*, du mois de mars 1981, les inconvénients de ce mode de calcul qui « *augmentent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la période de référence* ». Surtout, ces estimations ne permettent pas d'affiner la politique puisqu'elles sont incapables de restituer ce qui revient à chaque type d'actions.

D'une manière générale les nombreuses études publiées depuis 1979 sur les bilans des économies d'énergie insistent cependant sur l'« effet prix ». L'étude de M. Baudet, par exemple, conclut : « *Sans nier les effets des mesures réglementaires ou des campagnes de sensibilisation du public, le rôle des évolutions tarifaires dans la formation des économies d'énergie, au cours d'une phase caractérisée essentiellement par la réduction des gaspillages, a été relativement important, du moins dans les secteurs où l'énergie représente une consommation finale des ménages ou des services.* »

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 24.)

(1) Le diktat de l'énergie, Union des Banques Suisses.

(2) Interview de M. Saint-Geours à Europe, *le Monde* du 6 novembre 1979.

Dollar et facture pétrolière

LES *prix réels des pétroles légers achetés par la plupart des pays européens ont été relevés de 25 à 30 %* depuis la fin de 1980 du fait de la hausse du dollar. La revue *Petroleum Intelligence Weekly* estime ainsi à 7,5 milliards de dollars depuis le mois de septembre le coût pour la République fédérale d'Allemagne de l'érosion du deutschemark et à *4,8 milliards de dollars pour* la France le prix payé pour la chute du franc. En revanche, la bonne tenue du yen a évité au Japon une trop forte augmentation de sa facture pétrolière et le coût des approvisionnements américains a même baissé de l'ordre de 2 % en termes réels.

De là à parler pour l'Europe de « troisième choc pétrolier » il n'y a qu'un pas que certains franchissent. A court terme, en effet, ce renchérissement va jouer — pour le commerce extérieur et les automobilistes — comme les fortes hausses de *1979-1980. C'est ainsi que le* nouveau gouvernement français sera obligé dans les semaines à venir de relever les prix des produits pétroliers de l'ordre de 30 centimes par litre (un peu moins si l'on s'aligne sur les prix européens puisque nulle part actuellement les prix de *vente ne couvrent les coûts de raffinage*). Et si, comme on le murmure, le gouvernement socialiste ne répercute que partiellement cette somme sur l'automobiliste en réduisant la part des taxes, ce ne sera que reculer pour mieux sauter : il faudra faire payer ensuite au contribuable ce petit « cadeau ».

Au-delà de ces effets immédiats, la hausse du dollar garantit cependant les pays consomma*teurs contre une nouvelle hausse* des prix du pétrole. Elle se conjugue mieux avec la forte réduction de la consommation (les importations pétrolières françaises ont décliné de 16 % au premier trimestre) pour pousser tendantiellement les prix du brut à la baisse. L'on a vu ainsi la plupart des pays producteurs de l'OPEP supprimer les primes qu'ils réclamaient en sus des prix officiels. Les effets de la hausse du cours du dollar sont, on le voit, pour le moins contradictoires.

B. D.

INFLATION, CRÉDIT ET DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Quelques leçons à tirer de l'expérience Barre

Le « barrisme » a vécu. Le futur gouvernement ne risque-t-il pas cependant de faire dans certains domaines, le crédit notamment, du super-barrisme, pour contenir les effets d'une augmentation du pouvoir d'achat?

CE qui est en train de se passer aux Etats-Unis est propre à faire réfléchir les socialistes français, bien qu'entre eux et les conservateurs qui forment l'administration républicaine les points de *convergence* ne soient a priori pas nombreux. Ce à quoi ils devraient être attentifs, c'est que le fameux « effet Reagan », n'empêche pas les taux d'intérêt *américains* de retrouver — signe indéniable de la persistance de pressions inflationnistes considérables — les niveaux records qu'ils avaient atteints au *mois d'avril* de l'année dernière (puis, de nouveau en décembre) alors que le président Carter était encore à la Maison Blanche. Pourtant, si la gauche *en* France inspire une grande méfiance aux milieux financiers et économiques, c'est le contraire pour M. Reagan. Il bénéficie d'un préjugé favorable de leur part. Les faits sont là pour en apporter la preuve : cela ne suffit pas pour renverser les rapports de causalité. Les données objectives de la situation en fonction desquelles se déterminent les comportements des acteurs de la vie économique continuent à peser de tout leur poids sur les marchés financiers en attendant de compromettre gravement l'activité qui ne peut pas s'accommoder très longtemps de taux aussi élevés et de la *véritable déroute du marché* financier.

Moralité : l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe apportant de nouvelles idées peut libérer des énergies latentes qui ne trouvaient pas auparavant les conditions favorables pour se déployer. C'est là un élément dont il serait ridicule de minimiser l'importance, mais la ferveur d'une partie plus ou moins large de l'opinion publique ne change pas fondamentalement la nature des problèmes à résoudre, elle n'a pas la vertu de transformer de mauvaises solutions en remèdes efficaces.

L'inflation n'est ni de gauche ni de droite

Ni l'inflation ni le chômage ne sont « de droite » ou « de gauche », comme le montrent les expériences françaises et étrangères, si tout au moins on associe ces notions à des politiques différentes en matière de répartition des revenus et des charges. On a vu des gouvernements socialistes réussir mieux à rétablir une certaine stabilité monétaire que leurs concurrents conservateurs. Tel fut, par exemple, le cas, en Grande-Bretagne, du cabinet travailliste de M. Harold Wilson qui avait en 1968-1969, sous l'impulsion du chancelier de l'*Echiquier* de l'époque, M. Roy Jenkins, opéré un remarquable redressement dont les effets furent balayés par la désastreuse politique de M. Edward Heath. De même, on a *vu des* gouvernements de droite assurer pendant de longues périodes le plein emploi. Tel fût le cas pendant les années 50 et 60 en Allemagne fédérale pour ne citer que cet exemple.

Inflation et chômage sont le résultat de facteurs défavorables, qui n'ont en général rien de commun avec les causes qu'on leur assigne *pour* les commodités d'une campagne électorale. C'est ce qu'avait très bien vu M. Raymond Barre sans en tirer malheureusement toutes les conséquences *qui s'imposaient* sur le plan de l'action. Pour expliquer la relative timidité de sa politique, M. Barre a invoqué, à plusieurs reprises, la nécessité dans laquelle il s'est trouvé précisément de ne pas heurter de front les préjugés et les intérêts d'une population mal préparée à comprendre les impératifs d'une saine politique économique. Sans méconnaître l'évidente portée de l'argument, on ne peut pas l'accepter dans la mesure où il s'apparente plus à une excuse qu'à une démonstration. *La ré*alité est plutôt que les échecs subis par le premier ministre de M. Giscard d'Estaing s'expliquent *par des* insuffisances ou des erreurs d'analyse. Or, pour des raisons doctrinales, les socialistes pourraient bien, s'ils n'y prennent garde, les aggraver. Ainsi le risque de dérapage est-il double. On peut craindre, d'une part que le nouveau pouvoir fasse une confiance excessive aux vertus de la relance par la consommation et, d'autre part, que, pour éviter les inconvénients de cet abandon du « barrisme » il ne soit, par ailleurs, *forcé à faire* du « super-barrisme » dans la conduite de la politique de crédit, un des domaines où l'action menée au cours des années précédentes était à la *fois* la plus dirigiste et finalement la plus inefficace.

M. Jacques Delors, proche collaborateur de M. *François* Mitterrand, a, au cours des jours précédents, multiplié les déclarations pour affirmer que la liberté des prix serait maintenue, y compris dans le commerce de détail (à condition que la concurrence joue normalement). C'est là un choix de la plus haute importance, car, en pareil domaine, les contrôles sont un aveu d'échec ; engager la lutte contre l'inflation en recourant à ce moyen mérite à peine le nom de « *politique* » (*M. Barre lui-même*, qui a eu la faiblesse d'instituer un blocage de trois mois en lançant en septembre 1976 son plan de redressement, n'a guère eu de raison de se *féliciter* de cette initiative démagogique). Mais si les contrôles *sont* exclus, c'est donc par la voie indirecte de la politique monétaire, budgétaire, etc., *qu'on essayera de contenir la* hausse des prix. C'est là qu'un premier piège attend les socialistes.

La reconquête du marché intérieur

Une des plus graves erreurs de M. Barre a été de croire à l'efficacité quasi absolue du dispositif d'intervention dont il a hérité. Quand il est arrivé à l'hôtel Matignon, l'encadrement du crédit était déjà en vigueur depuis trois ans. Il a pensé qu'il était de bonne politique de le renforcer, ce qu'il a fait progressivement. Tous les crédits ne sont toutefois pas encore « encadrés ». On le déplorait, rue de Varenne. En *réalité*, les *prétendues* failles du système doivent plutôt être *considérées comme* autant de soupapes de sécurité qui auront permis à l'appareil bancaire d'échapper à *la* sclérose.

Simultanément, M. Barre s'est félicité d'avoir porté le taux de l'intérêt à court terme à un niveau égal ou un peu supérieur au taux de l'inflation. Il s'agit là d'un raisonnement assez étrange. Il est bien vrai qu'il est *du devoir des autorités monétaires* de laisser le loyer de l'argent monter très haut au moment où l'on engage le combat contre l'inflation. Mais la persistance d'un taux élevé est *le* signe non pas que l'on demeure rigoureux mais qu'on laisse l'inflation se perpétuer.

Les socialistes seraient héroïques de remettre en cause un ensemble de dispositions qui reviennent à planifier l'activité des banques tout en accordant un traitement « sélectif » — un autre concept qui leur est cher — à telle ou telle catégorie de *crédits*. Un des arguments qu'ils mettent en avant pour justifier la nationalisation des banques privées est, précisément, de rendre l'Etat entièrement maître de la politique du crédit. Mais, du point de vue de la lutte contre l'inflation, aucun progrès n'aura été *accompli par cette maîtrise renforcée*. L'inflation continuera à se développer aussi longtemps que les banques nationalisées ou pas auront accès quasi automatiquement aux ressources de la Banque de France.

L'abandon progressif de la « sélectivité » qui bénéficie actuellement massivement à l'exportation serait pourtant un moyen rationnel de favoriser la « reconquête du marché intérieur », puisque les entreprises cesseraient d'être *artificiellement* incitées à préférer les débouchés extérieurs aux débouchés intérieurs. Cependant, une telle politique de recentrage devrait s'étaler sur une longue période de temps ; elle ne serait concevable qu'à la condition que l'inflation soit fortement réduite.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 26.)

هكذا من الأصل

LES ÉCONOMIES

INDUSTRIE

Des investissements très rentables

Au milieu d'un paysage morne et triste — le long du canal de Neufossé — à Wardrecques, dans le Pas-de-Calais, ces deux vastes cheminées sont le signe indéniable du gaspillage, de ces rejets de calories dans l'atmosphère. Elles appartiennent aux cartonneries de Gondardennes en service depuis 1897. Pendant plusieurs années, cette société utilisait pour ses besoins de vapeur et d'électricité deux turbines à contrepression (de la Compagnie électromécanique). Avec une consommation de 13 800 tonnes d'équivalent pétrole (tep) par an, l'énergie entrait pour une part non négligeable dans la valeur ajoutée des cartonneries. Des investissements ont été réalisés pour récupérer les fumées et les utiliser, après dilution, pour le séchage du carton. Cette récupération de chaleur — réalisée par la C.E.M. — permet un taux d'utilisation de l'énergie primaire très élevé (89 %). Et les investissements effectués avec l'aide de l'Agence pour les économies d'énergie — *« nous les aurions entrepris sans cela »*, affirme le directeur de la société — ont eu un temps de retour de moins de quatre ans.

Pourtant tous les industriels n'ont pas le même réflexe. C'est aussi parce que leur situation n'est pas la même. En 1978, la consommation d'énergie de l'industrie a été en France de 60,9 millions de tep, soit près du tiers de la consommation nationale. En moyenne cela ne représentait pour 10 F de valeur ajoutée que 74 centimes. Autant dire que pour la grande majorité des industriels le prix de l'énergie n'est pas un élément déterminant ; l'investissement pour économiser l'énergie n'apparaît donc pas prioritaire.

Les projets présentés à l'Agence pour les économies d'énergie pour obtenir une aide ont pourtant montré l'indéniable rentabilité de tels investissements. On peut prendre quelques exemples. La récupération des rejets thermiques sur une unité de distillation de BP à Lavera pour une dépense de 9 900 000 F a permis un gain net sur les charges d'exploitation de 7 940 000 F dès la première année (temps de retour : quinze mois). La récupération d'énergie sur une rame sécheuse à la Lainière des ateliers Lasbordes pour 77 000 F d'investissements a permis un gain annuel net de 40 000 F.

Si les gros consommateurs d'énergie — sidérurgie, cimenteries, distilleries, papeteries — ont tous pris des mesures d'économie ou de substitution (reconversion des cimenteries au charbon), le plus difficile reste à faire. Comment amener les milliers d'entreprises — grandes et petites — pour lesquelles l'énergie n'est pas un poste important à investir dans ce domaine ? L'agence a mené jusqu'à présent une politique d'information et de sensibilisation des industriels, a passé des accords sectoriels avec les organisations professionnelles, enfin a mis en place un dispositif d'aides financières. Il s'agit d'aides aux études préalables, d'aides fiscales, de prêts à taux préférentiels, de subventions enfin dont le principe vient d'être remis en cause en raison de la très grande rentabilité de ces investissements (les industriels sont donc amenés à les faire d'eux-mêmes). On s'oriente à la place vers une aide en aval au financement de recherche et de développement de matériels et procédés nouveaux. La loi du 15 juillet 1980 enfin a prévu la constitution d'établissements financiers normaux (les Sofergies) se consacrant exclusivement au financement en crédit-bail d'investissements de redéploiement énergétique et bénéficiant de privilèges fiscaux.

Cela a certes donné quelques résultats : en cinq ans les aides ont permis de réaliser 4 millions de tep d'économies annuelles. Mais il faudra multiplier au moins par trois les investissements dans les années à venir.

La commission de Bruxelles, dans son dernier rapport, préconise de combiner *« une taxe spéciale sur les fuels lourds afin d'encourager le secteur industriel à les économiser »* et *« des formules allégeant les charges de financement pour certains investissements lourds »*.

Les socialistes, qui avaient préconisé une telle taxe il y a trois ans, recourront sans doute d'autant plus volontiers à de tels mécanismes qu'ils seraient adoptés à l'échelle de l'Europe et ne pèseraient donc pas exclusivement sur la compétitivité des entreprises françaises.

B. D.

Un « gisement » considérable encore largement inexploité

(Suite de la page 23.)

Encore faut-il souligner comme le font les Communautés européennes que *« le niveau relatif du prix de l'énergie était encore inférieur en 1977-1978 à ce qu'il était au début des années 60 »*. Il n'en reste pas moins pour la C.E.E. que *« les deux variables économiques fondamentales pour réaliser les objectifs fixés demeurent les prix de l'énergie et les investissements énergétiques »*.

Or justement en matière d'investissement, la France a pris quelque retard par rapport à ses grands concurrents industriels. Au cours des trois dernières années, les autorisations budgétaires pour aider aux économies d'énergie ont été deux fois plus importantes en Allemagne fédérale (1 714,5 millions d'ECU) qu'en France (880,4 millions d'ECU). L'ancien directeur de l'Agence pour les économies d'énergie, M. Syrota, a tenté — vainement — d'accréditer l'idée que les pouvoirs publics devaient contrôler le quart des fonds nécessaires aux investissements pour que ceux-ci soient réalisés. Si l'on veut investir non plus 7 milliards de francs comme en 1980, mais au minimum 20 milliards par an (puisque tel était le programme jugé insuffisant par les socialistes de M. Giraud), il faudra donc multiplier au moins par trois les crédits publics.

L'enjeu d'une politique d'économies d'énergie est clair. Un des rapports préparatoires du VIII[e] Plan sur lequel s'appuie la politique socialiste le rappelait. *« L'effort d'investissement induit une relance de l'activité économique générale en plus de son effet proprement énergétique. La relance est beaucoup plus forte dans l'industrie, car non seulement les fournisseurs de matériels économisant l'énergie augmentent leur activité mais les économies d'énergie une fois réalisées améliorent la compétitivité des entreprises, qui peuvent alors gagner des marchés nouveaux, notamment à l'exportation. Le développement de l'activité économique s'accompagne de créations d'emplois dont le secteur du bâtiment est le principal bénéficiaire. »*

Mais connaître l'enjeu d'une politique ne suffit pas pour que celle-ci soit bonne. Au contraire des politiques énergétiques classiques, celle d'économies est atomisée : il faut contraindre ou convaincre des millions d'usagers privés et publics. Et des entreprises qui envisagent plutôt ces investissements comme tactiques et défensifs et non comme stratégiques.

De plus, il faut tenir compte du risque toujours possible d'une erreur d'orientation. En République fédérale d'Allemagne par exemple un programme ambitieux dans le secteur résidentiel a certes touché 2,5 millions de ménages, mais ceux-ci ont principalement utilisé les aides aux investissements pour installer un double vitrage, une des mesures les moins payantes.

On ne doit pas sous-estimer non plus les effets pervers possibles — au regard en tout cas du but recherché — de ces politiques : amélioration des transports en commun qui accroissent la mobilité des individus sans réduction des consommations globales, efficacité accrue du rendement des moteurs qui conduisent à rouler plus, etc. La vérité est qu'obtenir au meilleur coût possible les services rendus est le véritable objectif que la présentation en termes purement quantitatifs des politiques suivies aurait tendance à faire oublier.

Enfin le marché du matériel économisant l'énergie devrait entraîner la création d'une nouvelle industrie (aux Etats-Unis les dépenses ont doublé de 1979 à 1980 pour atteindre 8,7 milliards de dollars et pourraient dépasser 30 milliards de dollars en 1985). Mais le retard pris dans l'Hexagone en ce domaine risque de peser lourd dans les années qui viennent. Le rapport préparatoire au VIII[e] Plan déjà cité affirme en effet : *« Dans l'industrie et dans les transports la relance a un effet négatif majeur : la part du matériel d'économies d'énergie importé est telle que, pendant toute la période, la balance des paiement se dégrade fortement malgré la réduction de la facture pétrolière. (...) La dépendance de la France pour son approvisionnement en matériel d'économies d'énergie et surtout pour les équipements de chauffage et de régulation apparaît comme un handicap majeur dans la situation énergétique actuelle. »*

BRUNO DETHOMAS.

HABITAT

Revenir sur plusieurs années de gâchis

C'EST incontestablement le tertiaire — logements, bureaux — qui recèle potentiellement les plus importantes économies d'énergie à réaliser (1 200 000 tep par an). L'importance de ce « gisement » est à la mesure du peu d'intérêt que l'on a porté à ce problème, de 1946 à 1974, au moment précisément où l'effort de construction fut le plus intense. Si l'on se souciait d'installer le « confort » (eau courante, W.C., salle de bains, chauffage central), on se souciait peu du coût à long terme de ces installations, qu'il s'agisse de l'isolation du bâti ou de la qualité des chaudières.

Aujourd'hui, lois et réglementations obligent les constructeurs à respecter des normes que le gouvernement de M. Giscard d'Estaing avait l'intention de « durcir » et que le futur gouvernement de M. Mitterrand rendra sans aucun doute plus rigoureuses. Le parti socialiste envisage de réduire de plus de 30 % la consommation d'énergie des nouveaux logements : la norme de déperdition thermique serait ainsi ramenée de 1 à 0,6 pour les immeubles collectifs et de 1,6 à 1,1 pour les maisons individuelles. Il est évident que ces normes n'ont de valeur que si elles sont scrupuleusement respectées et l'on peut souhaiter que, dans ce domaine, les malfaçons ne soient que des « bévues » peu nombreuses. Jusqu'ici les contrôles ont surtout porté sur les descriptifs des projets soumis au permis de construire, mais on peut quand même penser que les logements construits après 1975 sont convenablement isolés, mieux dans le collectif et l'individuel groupé que dans les maisons isolées, mieux lorsque le chauffage est au gaz ou à l'électricité que lorsqu'il utilise le fuel.

Les vraies difficultés résident dans l'amélioration thermique du parc ancien. Dans celui-ci on trouve le pire et le meilleur, tant ce parc de logements est hétérogène, sans que l'ancienneté de la construction et l'épaisseur des murs soient totalement garantes des possibilités d'amélioration de la consommation de chauffage.

Outre la traditionnelle révision des contrats de chauffe, les méthodes à mettre en œuvre ne cessent de se multiplier, donnant naissance à de nouvelles branches industrielles, et de se diversifier : robinets thermostatiques, nouveaux matériaux pour l'isolation des combles et des terrasses, calorifugeages divers, sans compter le recours aux techniques nouvelles des pompes à chaleur ou des chauffe-eau solaires. Le choix du mode d'intervention est à lui seul très délicat.

Certes, l'Agence pour les économies d'énergie a mis en place, avec des professionnels du chauffage et de l'isolation des « opérations diagnostic » menées par 8 000 entreprises (ou bureaux d'étude) agréées, qui interviennent à la demande du propriétaire ou du locataire et établissent un devis (gratuit si on renonce à entreprendre des travaux) comportant à la fois le montant des dépenses à engager et celui des économies réalisées en fin d'opération. Au 15 mars 1981, ces entreprises ont réalisé 683 000 diagnostics et signé 320 000 contrats, ce qui représentera une économie de 213 000 tep.

Le choix difficile

Les incitations financières mises en place par les pouvoirs publics (400 francs de subvention par tep économisée, déduction fiscale en cas de travaux, prêts spécifiques du Crédit foncier, primes aux entreprises agréées) jouent incontestablement un rôle dans la décision d'entreprendre les travaux.

Quant au mouvement H.L.M., il a sans aucun doute mené depuis plusieurs années une importante action de recherche et d'expérimentation, sous l'impulsion du Centre national d'études techniques de l'Union des H.L.M. ; celui-ci a édité un *Guide des gestionnaires* qui recense démarches, calculs, études à entreprendre, solutions offertes. Les H.L.M. ont signé avec l'A.E.E. en octobre 1979, un contrat portant sur un objectif d'amélioration de 1 200 000 logements à horizon de 1986, avec dès 1982 une économie évaluée à 845 000 tep annuelles. De plus, les H.L.M. mettent en œuvre un programme de recours aux énergies de substitution (géothermie, charbon, bois, rejets thermiques, pompes à chaleur), grâce à un protocole signé le 2 mars 1980 avec le ministère de l'industrie prévoyant la conversion de 45 000 logements par an. Le programme présenté par M. Mitterrand prévoit l'amélioration en dix ans du parc H.L.M. (2 600 000 logements) sans obligation de conventionnement.

Ce programme ambitieux des gestionnaires du logement social souligne une dernière difficulté des économies d'énergie dans l'habitat : celle de la décision. Si les organismes d'H.L.M. peuvent faire de tels projets, c'est que chaque conseil d'administration — pour peu que les facilités de financement des travaux qui lui sont et lui seront offertes lui paraissent suffisantes — peut en décider simplement, dans le souci de réduire l'envol des charges locatives en passe de devenir insupportables pour les locataires.

On observe le même phénomène dans la maison individuelle où le propriétaire occupant s'inquiète du montant toujours plus fort de ses factures (de fuel, de gaz, d'électricité). Après les simples mesures de bon sens (éteindre la lumière quand on quitte une pièce, fermer les portes, baisser la chaudière quand on s'absente, calfeutrer portes et fenêtres), après les mesures d'austérité (on ne chauffe que la grande cuisine où on vit, et on dort très couvert, dans des chambres très froides), on envisage d'entreprendre coûte que coûte, les améliorations possibles et rentables.

Dans les immeubles collectifs en copropriété, bien que les travaux de ce type puissent désormais être décidés à la majorité simple, la difficulté est de mettre d'accord entre eux les copropriétaires. Pour peu que parmi eux figurent des « petits investisseurs » qui ont acquis un appartement pour le louer, la difficulté s'accroît, puisque ces dépenses leur coûteront de l'argent et bénéficieront à leurs locataires, qui, eux, ne participent pas à l'assemblée.

Enfin, les propriétaires et les gestionnaires du parc privé restent très réservés sur de telles opérations, pour les mêmes raisons que les « petits investisseurs » même si leurs organisations représentatives abordent ce problème dans leurs réunions annuelles. On s'est jusqu'ici souvent borné à abaisser la température, voire à renégocier les contrats de chauffe ou encore à faire effectuer certains réglages.

On aurait tendance à penser que seule une contrainte légale pourrait réellement conduire à l'exploitation de ce « gisement d'économies » d'énergie. Mais contrainte implique contrôle et on sait que le contrôle administratif est à son tour source d'inefficacité. De plus, il est évident que certains immeubles, véritables passoires à vent et à froid, sont « irrécupérables » sur le plan thermique. Faut-il les détruire pour les reconstruire ? En attendant, la recherche de la rentabilité de ces travaux, les économies réalisées devant dépasser leur amortissement normal, reste l'impératif le plus sage.

JOSÉE DOYERE.

هكذا من الأصل

D'ÉNERGIE

AUTOMOBILE

Moins de dix pour cent d'ici à 1985

SAUF exception (la « Renault 5 GTL » sortie en 1977), il a fallu attendre 1980 pour assister au lancement de modèles réellement conçus pour consommer moins (Fiat « Panda », modèles turbo, diesel plus performants, etc.)

Ce n'est qu'en 1980 que l'Agence pour les économies d'énergie s'est réellement mobilisée dans ce domaine, en concluant notamment des contrats de recherche avec les deux constructeurs français afin que ceux-ci mettent au point deux prototypes dérivés de modèles courants et permettant une économie de carburant d'au moins 25 %. Résultat : « Eve » et « Vera », respectivement présentées par Renault et Peugeot cette année, qui, par des voies différentes — le premier a mis l'accent sur l'aérodynamisme (amélioré de moitié) et le pilotage électronique ; Peugeot a joué surtout la réduction de poids (185 kilos !) et l'amélioration du rendement du moteur, — préfigurent assez bien ce que sera la voiture de 1985.

Les consommateurs n'ont réellement commencé à tenir compte, dans leurs motivations d'achat, de la consommation de carburant qu'à partir de 1977-1978.

Priorités

Or, les délais de réaction de l'industrie automobile sont très longs. Il faut au minimum cinq ans à un constructeur pour sortir un nouveau modèle et deux à trois ans pour modifier de façon significative un modèle existant. Il est de surcroît limité par le surcoût imposé par ces améliorations, lesquelles ne doivent pas dépasser de beaucoup la majoration du coût de la consommation de carburant (calculée sur la durée de vie du véhicule). Or, au prix actuel de l'essence en France, une voiture moyenne ne consomme pas tout à fait en carburant l'équivalent de son prix d'achat. L'importance des économies appliquées par les constructeurs sur leurs modèles est donc étroitement liée à l'évolution du prix des carburants. Jusqu'à une date récente, il ne s'agissait pas d'un facteur déterminant d'achat.

Enfin, pour les pouvoirs publics, les transports et l'automobile en particulier ne semblent constituer une priorité que depuis peu. Il est vrai que bien qu'assurant 80 % des déplacements individuels la voiture représente une part modeste de la consommation de produits pétroliers (moins de 17 %) et une part de la consommation totale d'énergie plus modeste encore (environ 9 %).

De 1980 à 1985, les constructeurs d'automobiles français se sont engagés à réduire leur consommation moyenne d'au moins 10 % (soit autant en cinq ans qu'au cours des dix années précédentes), ce qui devrait se traduire par une stabilisation d'ici à cette date de la consommation globale de carburant par les voitures particulières, et ce en dépit de la progression du parc. « *Au-delà de 1985*, assurait récemment M. Jean Poulit, directeur de l'Agence pour l'économie d'énergie dans un article paru dans *Commerce, réparation automobile*, *une nouvelle impulsion dans le domaine de la recherche devrait pouvoir induire 20 % d'économies supplémentaires.* »

Pour atteindre ces objectifs, chaque constructeur a fixé ses priorités. On connaît déjà de façon précise dans les bureaux d'études ce que sera la voiture de 1985 ; on commence à étudier ce que seront les modèles qui, sortis en 1987, devront encore rouler en 1997. Au-delà de ces horizons, on devine encore mal l'avenir. On est à peu près sûr, par contre, que d'ici à la fin de la décennie, et probablement du siècle, il n'y aura pas de franche révolution. Les améliorations se feront pas à pas et, sauf imprévu, dans trois directions principales : réduction de l'appel de puissance du véhicule ; amélioration du rendement du groupe motopropulseur ; amélioration du pilotage et de l'entretien. Une automobile est, en quelque sorte, une usine à produire de la puissance. Or pour 100 CV réellement utilisables un moteur doit produire au total 135 CV, la différence (35 CV) étant constituée par des frais fixes (pertes mécaniques, frottements, refroidissement, etc). De la puissance réellement utilisée qui dépend de la vitesse, du poids du véhicule, de la pente du terrain, une partie est, de surcroît, absorbée par la résistance à l'air (15 CV sur 100) et par le frottement des roues sur le sol (10 CV sur 100). Pour réduire la consommation d'énergie, on peut donc soit agir sur la puissance utilisée, soit réduire les frais fixes du moteur en améliorant son rendement.

Dans le premier cas, l'économie la moins coûteuse consiste à améliorer le coefficient de pénétration dans l'air (CX) du véhicule. C'est l'une des priorités choisies par Renault, dont le prototype « Eve » devrait avoir un CX de 0,24 (contre 0,42 en moyenne pour la plupart des véhicules actuels). Seuls obstacles à l'utilisation plus poussée de ces techniques, les goûts du consommateur, qu'on ne peut faire évoluer que lentement (pour améliorer le CX il faut profondément modifier l'apparence des voitures), et le souci de ne pas bouleverser l'équilibre des gammes de modèles.

L'utilisation de pneus à carcasse radiale et l'amélioration des systèmes de suspension permettent de réduire l'énergie perdue par le frottement des pneus. Mais, pour limiter la puissance réellement consommée des véhicules, la principale possibilité est de réduire son poids. Dans son prototype « Vera », qui dérive du modèle 305, Peugeot a gagné 97,5 kilogrammes en allégeant la carrosserie (grâce à l'usage de tôles spéciales pour la caisse et de matériaux de synthèse pour les parties mobiles ou démontables), 42 kilogrammes en utilisant des matériaux légers (aluminium, titane, alliage, etc.) pour les organes mécaniques, et enfin 45,5 kilogrammes en agissant sur le poids des roues et de divers accessoires, soit, au total 185 kilogrammes gagnés (20 % par rapport au modèle de base). Pour les voitures de série, la réduction de poids qui, à terme, pourrait permettre des économies de carburant de 20 %, est limitée par des *contraintes de coût*, les matières plastiques et surtout l'aluminium étant nettement plus chères que l'acier. L'avenir est sans doute aux alliages de toute sorte et aux nouvelles tôles très minces, en acier « à haute limite élastique » dont l'utilisation n'est encore qu'expérimentale.

La seconde grande direction est l'amélioration des rendements du groupe motopropulseur : transmission et moteur. Outre l'allongement des rapports de boîtes de vitesse, déjà largement appliqué, des système électroniques nouveaux permettent d'obtenir à tout moment un régime optimum du moteur en fonction de la vitesse atteinte par le véhicule et des conditions de circulation. En ce qui concerne le moteur lui-même, on pourra encore, d'ici cinq à six ans, porter le taux de compression des gaz de 9 à 10 en moyenne actuellement (contre 3 en 1914) à 11 ou 12 pour un, ce qui constitue un seuil limite compte tenu des risques de « détonation prématurée », familièrement « cliquetis », à moins qu'on ne découvre d'ici là de nouveaux carburants antidétonants.

L'utilisation des moteurs Diesel, dont on parvient depuis peu à réduire la taille tout en leur *donnant plus de mordant*, permet, dans certaines conditions (conduite en ville, grosses voitures), d'améliorer le rendement énergétique des moteurs. On limite également les *frottements* internes qui entraînent des pertes importantes. Enfin, l'utilisation de l'électronique permettra de plus en plus de diminuer les « faux frais ».

A toutes ces techniques plus ou moins complexes, il faut enfin ajouter... le bon sens ! Car un entretien régulier, un bon réglage du véhicule, quelques accessoires simples et un pilotage serein permettent d'atteindre des économies de 30 %. Le dernier moyen de réaliser des économies notables de carburant concerne donc directement le conducteur lui-même. Outre la limitation de vitesse (une Renault 20 TS consomme, aux 100 kilomètres, 5,8 litres à 60 kilomètres/heure, mais 9,9 litres à 120 kilomètres/heure), une conduite plus souple et un usage judicieux des changements de vitesses permettent les gains les plus importants. Là aussi, l'électronique jouera les bonnes les bonnes fées en apportant son aide au pilotage (ordinateur de bord, radio-guidage, etc.).

VÉRONIQUE MAURUS.



Selon un rapport de l'O.C.D.E.

Les travailleurs étrangers continuent d'occuper les emplois délaissés par les nationaux

Les derniers développements de la crise économique ont incité plusieurs pays d'Europe occidentale employant une importante main-d'œuvre étrangère à renforcer les mesures restrictives prises dès 1974 à l'égard de l'immigration. Le dernier rapport du Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI), dépendant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), permet de comparer les attitudes adoptées en la matière par la France et par plusieurs pays voisins, visant à adapter la politique migratoire au ralentissement de la croissance.

Contrairement aux thèses soutenues ces dernières années, et pendant la campagne électorale, par les milieux officiels français, ce rapport révèle que les possibilités de substitution entre main-d'œuvre étrangère et main-d'œuvre nationale demeurent très réduites, en tout cas à court terme : la main-d'œuvre autochtone continue de délaisser les emplois occupés généralement par les travailleurs étrangers de la première et de la deuxième génération.

DEPUIS plus de six ans, les pays européens ont pratiquement verrouillé leurs frontières, désormais fermées à la main-d'œuvre non originaire de la C.E.E. Les uns après les autres, ils ont pris diverses mesures d'accompagnement — contrôles plus sévères pour empêcher l'immigration clandestine, diminution des entrées, tentatives de stabilisation des communautés étrangères dans les pays d'accueil, incitation au retour des migrants vers leur terre natale — qui remettent en cause les notions d'excédent et de déficit conjoncturels de main-d'œuvre compensés par le simple jeu de la mobilité internationale du travail.

Ces mesures se sont accentuées ces derniers temps dans la plupart des pays de l'O.C.D.E. L'attitude adoptée par certains d'entre eux — la France, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse — est particulièrement significative, même si des différences subsistent au niveau des pratiques.

Selon le huitième rapport annuel du SOPEMI (1), publié récemment et qui reflète la situation de 1979 ainsi que quelques données relatives à l'année 1980, la population d'origine étrangère représente pour les pays d'accueil une offre de travail difficile à réduire, aussi bien pour des raisons de stricte équité — que traduisent des arrangements de nature juridique (protection des droits individuels) et politique (droits collectifs résultant de conventions *bilatérales ou multilatérales*) — que pour des raisons de nature *économique*. La coexistence dans certaines régions et à certains moments d'un nombre important de travailleurs étrangers et de chômeurs *« n'est pas plus paradoxale que l'enregistrement simultané de demandes non satisfaites et d'emplois vacants »*. L'expérience démontre amplement que les possibilités de substitution entre main-d'œuvre étrangère et main-d'œuvre nationale *« sont très réduites, en tout cas à court terme »*. Les travailleurs étrangers (ceux de la première génération certainement et, dans une large mesure, aussi ceux de la deuxième génération) continuent *« d'occuper des emplois délaissés par la main-d'œuvre nationale »*.

Le rapport note aussi que le *poids relatif des jeunes gens* d'origine étrangère dans les *groupes d'âges correspondants de* la population active *« va s'accroître sensiblement dans les années à venir »*. Enfin, ajoute le rapport, il est clair qu'une nouvelle détérioration de l'emploi dans les pays d'immigration *« risquerait d'être ressentie dans les pays exportateurs de main-d'œuvre »*. Une vague de retours non prévus, s'ajoutant au chômage et au sous-emploi, ferait basculer les équilibres déjà précaires et risquerait de condamner à un sous-développement durable les régions désavantagées.

FRANCE : une « aide au retour » peu sollicitée

En France, toute la politique migratoire actuelle est commandée *par la décision prise en juillet* 1974 d'interrompre « temporairement » les *introductions* de main-d'œuvre, disposition qui *s'inscrirait* d'ailleurs dans les perspectives du VIIe Plan. Après l'*annulation par le Conseil d'Etat* de certains textes (2), l'introduction et la « *régularisation* » des travailleurs permanents sont réglementées par l'article R 341.4 du code du travail, en vertu duquel la situation de l'emploi « présente et à venir » dans la région et la profession concernées doit être prise en considération pour délivrer un titre de travail. L'évolution de l'emploi en 1979 a conduit à une limitation stricte des travailleurs admis. Les 9 225 étrangers qui ont obtenu un titre de travail (1 006 introduits et 8 219 régularisés) sont donc surtout soit des personnes hautement qualifiées, soit des personnes dont le cas relève de considérations « sociales et humanitaires » (on note 5 188 ressortissants du Sud-Est asiatique parmi les régularisés). Pour les familles, application est *faite du décret* du 29 avril 1976, qui reconnaît comme *un « droit subjectif »* l'accès au marché de l'emploi pour les proches *des travailleurs migrants*. A ce *jus commune* s'ajoutent des normes particulières concernant les ressortissants de la Communauté européenne, lesquels bénéficient d'une carte de séjour ouvrant droit au travail, sur simple présentation d'un certificat d'employeur ; d'autre part, pour les travailleurs algériens, les autorités ont prolongé d'un an les certificats de résidence de cinq et dix ans venant à expiration entre le 1er janvier et le 30 septembre 1980, cela dans l'attente d'un accord définitif ; enfin, certains travailleurs africains sont soumis à un régime particulier : après l'annulation partielle par le Conseil d'Etat, le 24 novembre 1978, d'une circulaire du 30 novembre 1974 sur la situation des travailleurs des pays d'Afrique sud-saharienne anciennement sous domination française, une nouvelle circulaire du 19 février 1979 a indiqué que les ressortissants congolais, centrafricains et tchadiens bénéficient de la libre circulation, mais sont tenus de posséder un titre de séjour ; les Gabonais et Togolais doivent *présenter* un certificat de contrôle médical, ainsi *qu'un contrat de travail visé par* la direction départementale du *travail du lieu de l'emploi* ; les règles de droit commun s'*appliquent aux ressortissants* des Etats suivants : Bénin, Cameroun, *Côte-d'Ivoire, Haute-Volta*, Mali, Mauritanie, Sénégal.

A ces normes sont venues s'ajouter des mesures législatives nouvelles : les deux projets de loi désignés sous le nom de « projet Bonnet » et « projet Stoléru » avaient été déposés par le gouvernement et avaient fait l'objet de commentaires et de contestations dans la presse pendant l'année 1979. A ce jour, le premier seul a été discuté et adopté par le Parlement. Il constitue désormais la loi du 10 janvier 1980 relative à la prévention de l'immigration clandestine. Il précise que les *immigrants satisfaisant* aux conditions exigées pour franchir *la frontière devront soit* produire les autorisations nécessaires pour exercer une *activité* professionnelle, soit présenter des *« garanties de rapatriements »* définies par décret en Conseil d'Etat. Toutefois, ces obligations ne s'appliquent pas aux membres des familles rejoignant un travailleur, ni aux personnes qui, de l'avis d'une commission, peuvent rendre par leurs capacités ou leurs talents des services importants à la France, ou se proposent d'exercer une activité désintéressée.

Par ailleurs, la loi ramène de *trois ans à un an la durée de* résidence nécessaire pour obtenir une *carte de résident* privilégié, au bénéfice des titulaires d'une carte de résident ordinaire séjournant en France avec leur *conjoint* et leurs *enfants, lorsque* ceux-ci y étaient entrés à la *date du 1er juillet 1979*. En revanche, la loi Bonnet ajoute aux *motifs* d'expulsion prévus par l'ordonnance de 1945 de nouveaux *motifs* afférant au défaut de titre de séjour régulier.

En ce qui concerne le retour, il n'existe pas en France de mesure directe incitant au départ des étrangers, si l'on excepte la procédure d'« aide au retour » mise en place en 1977 au profit des salariés et des chômeurs immigrés et de leurs familles. Seuls peuvent y prétendre les ressortissants de certains pays ne bénéficiant pas d'un régime de libre circulation. En sont notamment exclus les ressortissants de la C.E.E. et, depuis la circulaire du 19 *février* 1979, les ressortissants africains « privilégiés » : Congolais, Tchadiens et Centrafricains. Plus de 545 millions de francs *ont été consacrés* à l'aide au retour depuis sa création. Au *cours de l'année 1979, 15 616* dossiers ont été acceptés, dont 3 167 *émanaient de travailleurs privés* d'emploi et 12 449 de travailleurs *exerçant une activité salariée*. Ces dossiers concernaient 30 957 *personnes, familles comprises*, soit en moyenne environ deux *personnes par dossier accepté* : autrement dit, pour un travail*leur concerné, un membre de sa* famille (conjoint, enfant) béné*ficie également de l'aide* au retour.

Dans le domaine de la formation-retour (formation professionnelle avant la réinsertion au pays d'origine), le bilan des opérations accomplies reste modeste, mais la progression des effectifs est constante : des 28 stagiaires de 1975, on est passé aux 888 de 1979 et aux 1 264 prévus pour 1980. Ce sont les pays africains qui semblent avoir le plus profité de l'initiative. L'Algérie vient en tête de liste, *non seulement du point de vue* quantitatif (1 329 stagiaires formés de 1975 à 1979, soit 83 %, et 1 100 en 1980, soit 87 %), mais également en raison du caractère défini comme exemplaire des *opérations accomplies. La « coopération-retour »*, qui devait *constituer un des éléments fondamentaux* de l'accord franco-algérien *négocié en septembre* 1980, paraît avoir déçu les autorités algériennes.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : recrutement toujours stoppé

La République fédérale d'Allemagne n'accorde pas d'« aide au retour » et s'efforce de limiter le nombre des nouveaux arrivants pour *« assurer le succès de l'intégration et la sécurité de l'emploi des travailleurs étrangers d'ores et déjà installés en République fédérale »*. Aussi le gouvernement ouest-allemand a-t-il décidé de maintenir l'interdiction de recrutement qui, depuis novembre 1973, vise les immigrés non originaires de la C.E.E. D'autre part, les travailleurs saisonniers ne sont plus admis, et seulement 10 % des personnes qui réclament l'asile politique obtiennent satisfaction. *La longueur des démarches est* aussi un moyen de dissuasion *efficace... Toutefois, les autorités* ont maintenu la pratique autorisant *un conjoint* et les *enfants* mineurs non mariés à rejoindre *leur famille* — en général lorsque le travailleur étranger est em*ployé dans le pays depuis* un an. Une nouvelle règle est entrée en vigueur le 1er avril 1979 : les enfants doivent avoir séjourné au moins deux ans en Allemagne fédérale et les conjoints quatre ans (trois ans dans des cas spéciaux). Entre avril 1979 et juin 1980, 23 336 personnes (10 485 enfants et 11 847 conjoints) apparentés à des travailleurs étrangers ont accédé au marché de l'emploi en application de ces nouvelles normes.

Par ailleurs, seuls les jeunes qui résident dans le pays depuis cinq ans au moins et dont un des parents a occupé un emploi dans la même période ont droit à un permis de travail. Le 19 mars 1980, le gouvernement de Bonn a décidé qu'à partir du 1er juin 1980 cet avantage juridique (dispense de période d'*attente*) serait étendu aux candidats à une formation professionnelle, aux jeunes ayant soit mené à bien leur scolarité ou *leur formation professionnelle*, soit participé à un cours pré*professionnel d'une durée de dix* mois. Les autres catégories (sauf *les Américains*, les Autrichiens, les Suisses et les ressortissants de *la C.E.E.) sont nettement dé*favorisées : une loi sur la promotion du travail enjoint aux bureaux de placement d'accorder la priorité aux nationaux. En revanche, il est prévu un assouplissement des *conditions* de naturalisation et diverses mesures visant à élargir les services sociaux pour les migrants et *leur formation*.

BELGIQUE : vers le droit de vote aux municipales

En Belgique, il n'existe pas encore d'*« aide au retour »*, mais les autorités y songent sérieusement. D'autre part, l'arrêté royal du 5 octobre 1979 soumet la délivrance du permis de travail « A » (3) aux membres de la famille du travailleur migrant à des exigences plus strictes. En revanche, *sur le plan de la* représentation et de la participation, on signale la *présentation* à la Chambre d'une proposition de loi *sur le droit de* vote au niveau municipal. Les *conseils consultatifs communaux* des immigrés mis en place dans *un certain nombre de municipalités*, notamment de Bruxelles et de Wallonie, sont en effet considérés comme dépassés, et les partisans d'une représentation directe se manifestent de plus *en plus en prévision* des prochaines élections municipales, *qui auront lieu en octobre* 1982.

Dans un régime d'immigration *réduite succédant à une immigration* massive qui a duré plus *de vingt ans, la localisation* de la population étrangère est *déterminée en Belgique* par les anciens flux plutôt que par les récents. *C'est* pourquoi la Wallonie figure encore en tête pour l'accueil des étrangers.

PAYS-BAS : des permis de travail au compte-gouttes

Pas d'« aide au retour » aux Pays-Bas. Et pour cause : un département *spécialisé* dans la coordination interministérielle des « politiques applicables aux minorités » a été créé à La Haye *en février 1979* au sein du ministère de l'intérieur ; l'hypothèse de base *de la politique* proposée est que la plupart des membres de ces groupes minoritaires s'établiront définitivement dans *le pays et qu'il est nécessaire* de mener une action positive en *leur faveur si l'on veut faciliter* leur intégration. Par contre, le recrutement *de* nouveaux travailleurs est resté bloqué ; la *réunion des familles a été* autorisée moyennant certaines *conditions, dont la plus sévère* est de devoir disposer d'un loge*ment suffisant. Enfin, le 1er no*vembre, une nouvelle loi sur l'emploi des travailleurs étrangers est entrée en vigueur : l'employeur, et non plus le travailleur, est tenu de posséder un permis (sauf pour les nationaux de la C.E.E. et les étrangers d'autres pays qui travaillent en Hollande depuis trois ans au moins ; l'octroi des permis, distribués au compte-gouttes, dépend de l'état du marché de l'emploi, et, en général, une limite est assignée à chaque entreprise pour qu'elle n'augmente pas le nombre de travailleurs étrangers qu'elle emploie. Enfin, toute infraction constitue de la part de l'employeur un délit punissable. La première conséquence de cette loi a été le licenciement de nombreux *travailleurs étrangers en situation* illégale.

SUISSE : des quotas

Revue en octobre 1979, l'ordonnance du conseil *fédéral helvétique* limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité rémunérée n'a été que légèrement modifiée, et les grandes lignes de la politique suisse, en la matière, sont demeurées inchangées. La répartition entre les cantons des contingents de permis annuels et saisonniers a été modifiée en fonction de l'évolution de la main-d'œuvre et des migrations intérieures. Le chiffre global des permis annuels a été porté de six à sept mille. Le contingent annuel a, néanmoins, été atteint en juillet, et les besoins du marché du travail ont dépassé largement les quotas. Le nombre des permis *saisonniers d'une durée supérieure* à neuf mois a diminué en partie *du fait* de la transformation de ces permis en permis annuels. Une dernière modification concerne les travailleurs dont l'épouse réside déjà en Suisse : un permis annuel ou d'établissement prolongé leur est désormais accordé.

Notons qu'en avril dernier un projet de révision constitutionnelle préconisant une amélioration du statut des immigrés a été rejeté par *référendum* à une écrasante majorité (*le Monde* du 7 avril) : la Suisse, elle aussi, fait de ses travailleurs étrangers les boucs émissaires de la crise.

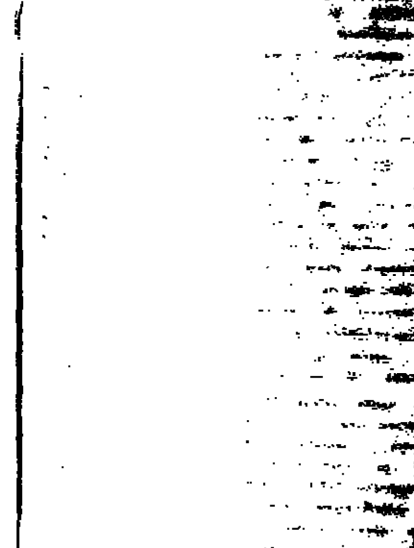
En résumé, le rapport du SOPEMI note que l'éventail des *mesures suggérées* par l'O.C.D.E. depuis bientôt une décennie n'a pas varié à la lumière des informations recueillies en 1979 et au *début des années 80 : « La concertation entre pays, l'intégration des politiques migratoires aux politiques de l'emploi et aux politiques sociales, la valorisation des migrations par le biais d'une « chaîne migratoire » dûment organisée, notamment par la création concertée de possibilités d'emploi dans les régions de forte émigration, conjuguée avec des actions de formation-retour, l'insertion des migrants de la deuxième génération dans la société des pays d'accueil, demeurent les objectifs à suivre. »*

JEAN BENOIT.

(1) Organisation de coopération et de développement économiques, direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation, 2, rue André-Pascal, Paris (16e).

(2) Il s'agit notamment : de la circulaire du 5 juillet 1974 sur la *suspension de l'introduction de travailleurs permanents* (annulée le 24 novembre 1978) ; de certains alinéas d'une circulaire du 27 juillet 1977 qui précisaient le refus de délivrance de carte de travail dans le cadre de la procédure dite de régularisation (annulés le 12 mars 1980) ; du décret du 10 novembre 1977 limitant l'accès au marché de l'emploi des membres des familles (annulé le 8 décembre 1978).

(3) Le permis A, qui a un caractère permanent, autorise notamment son titulaire à rechercher un emploi dans n'importe *quel secteur économique*.



L'expérience Barre

(Suite de la page 23.)

Cela conduirait à un abaissement substantiel du niveau des taux d'intérêt rendant par là même plus supportable aux industries exportatrices la diminution des avantages de *crédit* qui leur sont accordés sous forme de bonification *d'intérêt, c'est-à-dire* d'une subvention indirecte du Trésor. *Dans la réalité*, les choses risquent de se passer de façon très *différente*.

Beaucoup d'entreprises qui comptent actuellement sur les marchés étrangers pour assurer leur activité auront besoin d'une aide supplémentaire à l'exportation en cas d'augmentation substantielle du SMIC et des bas salaires. Le futur gouvernement la leur refusera-t-elle au risque d'aggraver un peu plus la situation de l'emploi ? Si les subventions sont augmentées au bénéfice des exportateurs, c'est encore par un accroissement des aides de l'Etat que *devront* être encouragés les investissements engagés en *vue de « reconquérir »* le marché national. Dans le passé, *c'est presque toujours par* une augmentation des dépenses de transfert *que s'est creusé* le déficit budgétaire.

S'il est un enseignement à tirer de l'expérience Barre, c'est bien la *nécessité de limiter* au minimum ce déficit. C'est parce *qu'il y est parvenu* que le premier ministre démissionnaire a *pu tenir le franc au sein du* S.M.E., assurer sans difficulté le « *bouclage* » de la balance des paiements extérieurs, bref éviter le grand dérapage que la France risquait de connaître au moment où M. Valéry Giscard d'Estaing lui a confié la charge de diriger le gouvernement.

PAUL FABRA.

régions

ILE-DE-FRANCE

VIE LOCALE ET BULLETINS DE VOTE

Montrouge perd ses usines et gagne des socialistes

DERNIER département de la petite couronne parisienne encore acquis à la majorité parlementaire, les Hauts-de-Seine, ont, le 10 mai, accordé 51,18 % de leurs suffrages à M. François Mitterrand. Ont-ils simplement été sensibles au vent national qui a soufflé dans les voiles socialistes ? Pas seulement. L'évolution sociologique de ce département qui, de Villeneuve-la-Garenne à Antony enserre Paris à l'ouest a, aussi, sa part dans ce retournement. Les employés et cadres moyens chassés de Paris par l'augmentation du coût du logement ont franchi les frontières de la capitale ; poussés par cette vague de nouveaux arrivants, les ouvriers, les habitants aux revenus les plus modestes, ont dû à leur tour aller chercher refuge plus loin.

Les communistes ont ainsi perdu une partie de leur électorat. Dans dix des vingt-sept communes qu'ils détiennent, comme à Sèvres, M. Marchais a été devancé le 26 avril par M. Mitterrand. Dans les villes dont le maire n'est pas à gauche, le P.S. a ravi au P.C. le rôle de principale force de l'opposition.

Montrouge en est un bon exemple. Son maire, M. Henri Ginoux, membre du Centre national des indépendants et paysans, député U.D.F., avait appelé à voter pour M. Giscard d'Estaing ; M. Mitterrand l'a pourtant devancé dans la commune le 10 mai, de 1 114 voix. Il y a sept ans l'écart n'avait été, déjà en faveur du candidat socialiste, que de 238 voix. Mais le 26 avril M. Marchais était en quatrième position, recueillant près de moitié moins de voix que le candidat socialiste. Le P.S. accentuait ainsi le léger avantage qu'il avait commencé à prendre sur le P.C. *aux cantonales de 1979* et aux européennes de la même année. M. Ginoux qui, jusqu'alors, pour tous ses mandats, avait toujours dû faire face à un challenger communiste, pourrait trouver maintenant en travers de son chemin un candidat socialiste. L'équilibre politique de Montrouge est bouleversé.

Vieille terre de carrières où Paris venait chercher les pierres indispensables à son urbanisation, Montrouge fut atteint par l'extension de la capitale au lendemain de la première guerre mondiale. Les imprimeurs, à l'étroit dans Paris *intra-muros*, déménagèrent pour la banlieue, entraînant avec eux relieurs et brocheurs, mais en restant proches des sixième et septième arrondissements, haut lieu de l'édition. La Compagnie des compteurs en se développant à Montrouge donna à cette petite commune son caractère de cité industrielle. L'urbanisme et l'architecture en portent encore les marques. Long et massif hangar de béton, ensemble H.L.M. de brique, arrière-cours des pavillons envahis par les ateliers d'artisans, immeubles en pierre de taille, symboles de la petite bourgeoisie ; jusqu'à la petite église du vieux village qui a dû laisser la place à une gigantesque et laide bâtisse aux hauts murs sans grâce, symbole du modernisme triomphant de l'avant-guerre.

Cette cité populaire et ouvrière (au recensement de 1975, les ouvriers et employés représentaient 52 % de la population) s'est donné comme maire une « patron », « un homme de droite ». Dès 1958, M. Ginoux arriva à la mairie pour remettre de l'ordre dans une gestion passablement désordonnée. Son prédécesseur était un modéré, mais le premier adjoint était communiste et le deuxième socialiste... Depuis, M. Ginoux est resté en place, enlevant en 1959 le siège de conseiller général. Son opposition au général de Gaulle, même si elle était plus de « droite » que de « gauche », lui a permis de s'allier avec les socialistes de la S.F.I.O. pour asseoir son autorité dans une ville qui n'était pas — alors — bourgeoise. Quand, en 1974, il se « rallia » avec les réformateurs, son emprise était telle, sur sa cité, que ce fut pour lui sans conséquences électorales. D'autant que Montrouge commençait à ne plus être la fière cité industrielle d'autrefois.

Dans les années 60, Krieg-Zivy avait *fermé les portes de son* usine de construction métallique, supprimant du coup un millier d'emplois. Ce fut le début de la désindustrialisation. Depuis, elle n'a fait que s'accentuer, ici comme dans toute la proche banlieue parisienne.

Larousse fermé

Les grosses imprimeries se sont évanouies. *Larousse a fermé la* sienne, Lagrue a disparu, I.E.I. n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était. Draeger, symbole de la qualité de l'imprimerie française, a perdu petit à petit sa substance. Ses mille deux cents salariés de 1972 ne sont déjà plus que trois cent quarante-huit... Montrouge pourtant n'a pas perdu d'emplois. Au contraire. Le « tertiaire » s'est installé en force sur les dépouilles de l'industrie. Le terrain de Krieg-Zivy accueille maintenant deux hôtels, des bureaux de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, de Télé-Diffusion de France, de la Sofres. Schlumberger, qui a repris les Compteurs, développe les laboratoires de recherche ; Thomson donne à la ville une vocation électronique. Mais *si* les entreprises continuent à concourir pour les deux tiers au budget municipal, pour les Montrougiens, ce n'est pas la même chose.

Les ouvriers imprimeurs habitaient la commune ou ses voisines immédiates. Les employés et les cadres d'aujourd'hui viennent de toute la région parisienne. Car la spéculation immobilière ne s'est pas abattue sur Montrouge comme sur tant d'autres cités. Certes, les petits immeubles de « standing » commencent à apparaître, surtout le long de la nationale 20, mais ils font encore tache au milieu des pavillons. Le centre de la ville n'a pas été frappé par la rénovation ; les « villas » et « passages » *y sont encore* nombreux. Les immeubles de la première moitié du siècle qui bordent les grandes rues cachent encore trop d'arrière cours aux logements insalubres. M. Ginoux a géré sa ville en « bon père de famille » ; il n'a pas voulu la bouleverser. Ennemi des grands ensembles « inhumains », il n'en a guère accepté chez lui. Les nouvelles habitations ont fait la part belle aux studios et aux deux-trois pièces. La plupart sont réservées à une accession à la propriété qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. Surtout, la construction d'H.L.M. s'est faite bien rare depuis son arrivée à la mairie.

« Il est bien difficile pour une famille avec deux ou trois enfants de se loger à Montrouge », reconnaît le maire. Résultat, la ville vieillit. Les vieux Montrougiens restent dans leurs pavillons du centre. Les nouveaux, trop souvent ne font que passer... s'éloignant encore un peu plus de Paris dès que les enfants apparaissent. Certes, Montrouge n'est pas devenu « *le petit Neuilly de la banlieue sud* », objectif qu'accusent les communistes. M. Ginoux s'était fixé à son arrivée à la mairie. Mais Montrouge a bien changé, malgré les batailles incessantes menées par le P.C. pour « *la défense de l'emploi et la construction de logements sociaux* ».

La ville des carriers, des imprimeurs, est devenue une cité d'employés et de cadres moyens. Surtout, elle semble s'être endormie. Le maire, en bon gestionnaire, qui a su dans un contexte défavorable développer son entreprise familiale de reliure industrielle, a doté la ville de nombreux équipements (« *il fait dans la pierre* », explique M. Paul Amar, son adversaire communiste de longue date), mais l'animation locale est réduite aux marchés et aux commerces de l'avenue de la République.

Tout cela, bien entendu, n'a guère *été favorable* au parti communiste. « *Toute la politique de Ginoux nous a été néfaste* », reconnaît M. Amar. Cela se traduit dans les chiffres : 23,38 % des suffrages exprimés pour le candidat du P.C. aux législatives de 1973 ; 20,36 % à celles de 1978 ; 18,99 % aux européennes de 1979 ; 21,07 aux cantonales de la même année ; 13,4 % au premier tour des récentes présidentielles. Mais c'est le P.S., et non la droite, qui a profité de ce recul : 13,19 % en 1973 ; 17,94 % en 1978 ; 21,97 % aux européennes ; 21,76 % aux cantonales ; 26,57 % le 26 avril. Alors même que son action militante sur place est sans commune mesure avec celle des *communistes*, d'autant que ceux-ci bénéficient de l'appui de leurs places fortes voisines de Malakoff et de Bagneux.

Les socialistes se sentent si à leur aise dans le nouveau public de Montrouge qu'ils y ont « parachuté » le premier secrétaire de leur fédération des Hauts-de-Seine, M. Philippe Bassinet, un jeune universitaire en biochimie. Il vise certes la mairie, mais, avant, les législatives. Sur l'ensemble de la circonscription (Montrouge, Bagneux, Bourg-la-Reine, Antony), M. Mitterrand a devancé de huit points M. Marchais le 26 avril. Ce fut une première. Au parti communiste on espère bien retrouver, aux élections de juin, la première place à gauche ; « *pour garantir le changement, il faut confirmer le choix fait le 10 mai*, explique M. Jean-Louis Rasch, le secrétaire de la section de Montrouge, *et, dans cette confirmation, il faut un poids suffisant d'électeurs et de députés communistes* ». Au P.S., par contre, on escompte transformer l'essai du premier tour de l'élection présidentielle.

Les deux partis de gauche sont en *tout cas d'accord sur l'essen*tiel : il faut battre M. Ginoux, qui fait figure de symbole : il est à l'Assemblée nationale un fervent défenseur des prérogatives des petits patrons, et il n'hésite pas à monter à la tribune pour défendre les sociétés pétrolières. Ses adversaires espèrent que les difficiles rapports de M. Ginoux avec les gaullistes lui compliqueront la tâche. En 1973, il n'avait été élu que parce que, dans le cadre des négociations entre la majorité d'alors et les « réformateurs », l'U.N.R. avait donné ordre à M. Maingny, le député sortant, de se retirer alors qu'il avait devancé au premier tour le candidat du C.N.I.

Une circonscription que risque de perdre la majorité parlementaire... mais au bénéfice d'un socialiste et non plus d'un communiste. Montrouge est bien le symbole du nouveau rapport des forces politiques.

THIERRY BREHIER.

GOUTTE D'OR

La spéculation ne passera pas

Dans ce quartier de maisons aux façades grises, d'hôtels fermés, de magasins de vêtements, et où flotte une odeur de brochette, on a voté François Mitterrand. Comme prévu la Goutte-d'Or a choisi, à plus de 50 % des votants, le leader socialiste. *Pour M. Jean-Pierre Pierre-Bloch* (U.D.F.), député du secteur, ce score correspond à peu près à celui de 1974. « *Pourtant finalement ici, ça n'a pas trop mal marché* » (entendons « on a limité la casse »), *fait-on remarquer* dans son entourage où l'on explique « *que les mesures prises notamment pour assurer la sécurité des habitants du quartier commencent à porter leurs fruits* ». *Pour l'avenir*, on compte beaucoup sur le plan de réhabilitation décidé il y a plusieurs mois par le Conseil de Paris.

Ce plan concerne un quadrilatère *formé par* les rues Myrha, Stephenson, de Tombouctou, et par les boulevards Barbès et de la Chapelle, et prévoit notamment la réhabilitation de deux cent cinquante logements. « *Il n'y aura pas de démolition d'immeubles, sauf cas de force majeure, et il n'y aura pas non plus d'expulsions* », affirment les amis de M. Pierre-Bloch, qui précisent que « *ces opérations ont été confiées à des organismes H.L.M. dont le but social est connu de tous* ». Pendant la durée *des travaux*, les locataires ou les propriétaires occupants les appartements réhabilités seront relogés dans des immeubles « tiroirs » situés à proximité de leur domicile.

Côté socialiste, on reconnaît que la Ville a fait jouer récemment son droit de préemption pour *éviter* la mainmise de certains promoteurs sur des immeubles du quartier. « *Notre action a payé, déclare* M. Daniel Vaillant (P.S.), conseiller de Paris, qui ajoute « *nous refusons que ce secteur de la capitale soit livré à la spéculation. Nous estimons, en effet, que la majeure partie des bâtiments de la Goutte-d'Or peut être conservée et réhabilitée. C'est la raison pour laquelle le plan d'urbanisme de ce quartier doit être étudié en concertation avec tous les habitants.* » M. Vaillant affirme que l'opération de réhabilitation projetée a mal débuté. « *La véritable démarrage traîne et les organismes d'H.L.M. qui doivent conduire les travaux sont hésitants. Bref, ici, à la Goutte-d'Or, on vit toujours aussi mal.* »

Oui, c'est véritablement un long et laborieux travail qui attend les services de la Ville pour faire de la Goutte-d'Or « *un quartier comme les autres* ».

JEAN PERRIN.

Sèvres a les yeux de Chimène pour son maire communiste

SEVRES, dans les Hauts-de-Seine. Un peu plus de vingt mille habitants. Second tour des élections présidentielles : François Mitterrand, 5 868 voix ; Valéry Giscard d'Estaing, 5 962 voix. Avec 50,4 % des suffrages exprimés, le président sortant a donc devancé son challenger dans une commune pourtant tenue par une municipalité d'union de la gauche et que dirige un maire communiste, M. Roger Fajnzylberg.

Cependant, la gauche n'avait jamais réalisé un aussi bon score dans une élection politique à Sèvres, comme l'observe avec satisfaction le maire. M. François Mitterrand n'avait emporté que 46,4 % des suffrages au second tour de 1974 et aux législatives de 1978, le candidat socialiste n'avait pu faire mieux que 45,8 % des voix contre M. Claude Labbé. Quoi d'étonnant dans cette commune où les cadres moyens et supérieurs représentent 46 % de la population active et où, sur les *côteaux*, au nord et au sud de la ville, les pavillons coquets se disputent aux riches demeures bourgeoises ? A Boulogne, Ville-d'Avray et Saint-Cloud, communes limitrophes, M. Giscard d'Estaing obtient 58, 67 et 68 % *des suffrages !* Au *bout* du compte, la véritable surprise c'est bien que cette commune, toujours fidèle à la droite, ait pu élire, en 1977, un conseil municipal de gauche...

La première raison est *d'arithmétique politique* : les municipales de 1971 ont vu s'affronter deux listes de droite (dont l'une était conduite par l'actuel sénateur, M. André Fosset) qui se sont si bien entre-déchirées, qu'après s'être partagé *56 %* des voix au premier tour, elles ont permis à la gauche, au terme d'une triangulaire acharnée, d'occuper le terrain par surprise. Mais cette victoire inattendue tient sans doute plus au caractère pour ainsi dire « *provincial* » de la vie politique sévrienne. Ici, on n'a jamais voulu confondre les choix nationaux et la gestion municipale. Lorsqu'il s'agit d'élire un maire, on est d'abord sévrien, et les personnalités comptent bien plus que les étiquettes.

Le centre ville dans les urnes

Tel, qui déclare avoir voté Giscard d'Estaing, s'exclamera plus tard, dans la conversation que le maire, tout communiste qu'il soit, « *est un type formidable* ». On le connaît, on lui serre la main, il vous reconnaît. « *Mon parti est le suivant,* explique M. Fajnzylberg : *au niveau d'une commune, les clivages politiques traditionnels sont à revoir. On peut mener une politique de rassemblement sans confondre les choix nationaux et locaux.* » C'est aussi l'opinion de M. Pierre Lambert-Limat, un des animateurs du mouvement chiraquien Sèvres, ami personnel de M. Jacques Chirac, avec lequel il a fait vingt-sept mois de service militaire. « *Il ne faut pas mélanger les problèmes*, dit-il. *Notre maire n'impose pas son idéologie. Il fait bien son devoir d'élu et mérite pour cela le respect.* » Cette affirmation d'« apolitisme » local n'est d'ailleurs pas toujours du goût des états majors. M. Fajnzylberg est très critiqué à l'intérieur de son parti — il a d'ailleurs signé le manifeste de l'« Union dans les luttes » — tout comme M. Lambert-Limat qui raconte : « *On m'a reproché mon objectivité lorsque j'ai soutenu le maire dans telle ou telle affaire, parce qu'il le méritait. On m'a « accusé » d'avoir pris ma carte au parti communiste, mais je sais que si je critiquais le maire sans motif cohérent, tous les vrais Sévriens me tomberaient dessus en me disant :* « Mais vous avez perdu la tête ! » *Car c'est ainsi : loin des polémiques trop parisiennes, on préfère, à Sèvres, traiter les problèmes d'homme à homme. Et M. Georges Lenormand, qui a conduit la gauche à la victoire en 1971 et en 1977, avant de céder le flambeau en 1978, pour convenances personnelles, à M. Fajnzylberg, a dû son succès, en grande partie, à sa réputation personnelle : communiste peut-être, mais Sévrien avant tout, connu, estimé et respecté de tous.* »

L'autre fait majeur à Sèvres est d'ordre urbanistique. Depuis longtemps le centre ville « le cœur du village » était fatigué ; vétuste et morose. Jusqu'en 1971 la municipalité du docteur Odic s'était lancée dans des projets si démesurés qu'ils ont largement contribué à sa défaite. La rénovation du centre devenait alors l'enjeu essentiel de toute la vie locale et devait le rester jusqu'à aujourd'hui. La nouvelle municipalité élaborait un projet plus respectueux du tissu urbain, *acceptant le projet édifié en* 1979 au terme d'une patiente concertation. On assistait alors à quelques manœuvres de basse politique.

Pour des motifs futiles, le dossier de subvention de l'opération était bloqué au ministère de l'environnement. « *On nous attendait au coin du bois* explique M. Fajnzylberg, *avec l'espoir de nous mettre en difficulté en faisant capoter l'opération* ». Mais, une fois encore, le « réflexe sévrien » a joué à plein : « *La population ne s'y est pas trompée*, estime M. Lambert Limat. *Le projet du maire était bon et nous avons fait corps avec lui* ». Une mobilisation massive qui a permis au projet de sortir victorieusement de l'ornière. Huit jours avant le premier tour des présidentielles, le maire fait dresser au centre ville un immense panneau décrivant et expliquant l'opération de rénovation en cours. Trois semaines plus tard ce panneau est l'une des rares places disponibles à Sèvres que les affiches électorales aient épargné. « *J'y vois un symbole*, dit M. Fajnzylberg, *c'est qu'il y a, que l'on soit de droite ou non, des réalités que l'on ne peut contourner* ».

Pour qui a compris cela, les résultats de Sèvres ne sont pas davantage mystérieux. *Le faible* score de M. Marchais (13,7 % au premier tour) ? Il est dû, de l'avis même du maire, aux erreurs commises par les instances nationales du parti. Le report massif des 20 % des suffrages chiraquiens sur M. Giscard d'Estaing ? C'est qu'il s'agit, explique M. André Segula, conseiller municipal socialiste, « *d'une clientèle R.P.R. bourgeoise qui n'a pas eu le même réflexe de rejet que dans les communes où elle est essentiellement populaire* ». Quant aux 633 voix des écologistes qui ont apparemment fait défaut à M. François Mitterrand, ce sont celles d'un électorat disparate dont la sensibilité conservatrice est plus portée, selon le mot d'un habitant, « *à la protection des pots de fleurs qu'au candidat antinucléaire* ».

M. Fajnzylberg ne voit donc aucune raison de s'alarmer. « *Si des municipales avaient lieu demain, je suis certain que nous les gagnerions...* »

FRANÇOIS ROLLIN.

هكذا من الأصل

RÉGIONS

COMPÉTENCES DES CONSEILS RÉGIONAUX ET ROLE DES PRÉFETS

Les nouvelles échéances de la décentralisation

Lutte contre la bureaucratie et la centralisation, transfert de pouvoirs et de ressources aux communes et aux départements, transformation des régions (établissements publics selon la législation actuelle) en collectivités locales de plein exercice, réduction importante des pouvoirs des préfets, telles sont quelques-unes *des mesures que* M. *François* Mitterrand et plusieurs responsables du parti *socialiste se sont engagé* à mettre en œuvre rapidement.

Pour ce qui *touche spécifiquement* les régions — dont le précédent président de la République n'avait jamais accepté de bonne grâce les prétentions — plusieurs échéances se profilent à l'horizon proche.

La plus importante est constituée par les élections législatives puisque les députés (comme les sénateurs) sont de droit membres du conseil régional. Les modifications politiques éventuelles *occasionnées* par les *élections* de juin se répercuteront dans la composition *des conseils régionaux* et pourraient, ici ou là, faire basculer les équilibres politiques des assemblées. Actuellement, en métropole, huit conseils sont présidés par un socialiste, un par un communiste et treize par des élus de l'ancienne majorité présidentielle.

On sait aussi que les socialistes ont proposé d'élire les conseillers régionaux au suffrage universel direct, pour cinq ans, à la proportionnelle.

Dans ce domaine, comme dans d'autres le gouvernement nommé par M. Mitterrand pourra prendre certaines mesures par décret (à supposer, comme l'a laissé entendre M. Rocard, que la réforme régionale soit considérée comme une priorité, mais pour d'autres il faudra attendre la *prochaine session* parlementaire. Dans la première série de *mesures on peut classer l'abrogation* ou la modification par le pouvoir exécutif des circulaires — générales ou de détail — telle celle du 13 février 1981, signée de M. Barre, qui expliquait aux préfets de région dans quel esprit devait être appliquée la loi du 5 juillet 1972 sur les régions et comment, avec les trésoriers-payeurs généraux, seront exercés les contrôles sur les élus.

De même, une série de treize décrets avaient été publiés au *Journal officiel* du 15 février qui *indiquait dans quels domaines et* selon quelles modalités les régions pourraient *élargir* le champ de leurs interventions financières (recherche, culture, logement, tourisme, par exemple). Mais M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, appuyé par tous ses collègues de l'opposition, a dénoncé dans ces décrets un « *nouveau tour de vis* » donné par le gouvernement aux pouvoirs déjà *limités* des régions.

Ces décrets, pris en Conseil d'Etat, pourraient être modifiés ou abrogés, selon la même procédure, dans le cadre de la loi de 1972.

En revanche, les réformes de structure et institutionnelles devront faire l'objet de nouveaux projets ou propositions de loi à *soumettre* au Parlement.

M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du *conseil* régional d'Ile-de-France, avait, au cours des *derniers mois, et à plusieurs* reprises, déploré l'insuffisance des pouvoirs des régions et ne s'était pas fait faute de critiquer le manque d'esprit réformateur, voire l'hostilité de l'administration, du gouvernement et du précédent chef de l'Etat à ce sujet. Mais le 28 avril, au nom des treize présidents des conseils régionaux de la majorité, il avait pris solennellement position en faveur de M. Giscard d'Estaing, déclarant : *« Ce dernier est seul capable de garantir l'autorité de l'Etat, la promotion des régions et des collectivités locales et les libertés de tous les citoyens. » (Le Monde* du 27 avril.)

Dans l'article ci-dessous, M. Giraud s'interroge sur l'avenir des régions, tout en craignant les conséquences d'un « *chambardement* » des institutions. — F. Gr.

POINT DE VUE

La réforme, pas le chambardement

par MICHEL GIRAUD (*)

POUR six semaines encore, la mécanique administrative et *parlementaire* est arrêtée, et la vie politique française tout entière centrée sur *les élections législatives*. Pourtant, passé l'échéance du mois de juin, il faudra bien que l'Assemblée *nationale — dont* je souhaite qu'elle ait toujours la même majorité — se remette au *travail* et reprenne l'examen des textes interrompu depuis plusieurs mois.

Parmi ceux-ci, *il en* est un qui est, à mes yeux, fondamental : le projet de loi de développement des responsabilités *locales. Ce texte répond à un* dessein ambitieux puisqu'il concerne tous les aspects de la vie locale : allégement des tutelles, clarification des compétences, statut des élus et *du personnel communal, coopération* intercommunale, participation des citoyens à la vie locale. *Il mérite*, certes, d'être musclé dans son *contenu. Il exigera, sans aucun doute*, pour sa mise en œuvre, une période de rodage dont il serait souhaitable qu'elle intervienne suffisamment tôt par rapport aux élections municipales *de 1983, ce qui implique que* l'Assemblée nationale et le Sénat conjuguent leurs efforts pour le voter avant la fin de l'année. Il constitue, toutefois, une base de départ sérieuse pour *transformer peu à peu la vie* locale et les rapports des citoyens avec le pouvoir.

Et les *régions ? Elles ont* fait, au cours de la campagne présidentielle, l'objet de surenchères *politiques*. Depuis 1972, elles se sont construites à petits pas, *prouvant progressivement leur intérêt et leur utilité à travers* leurs budgets d'équipement qui atteignent, cette année, 6,7 milliards de francs, étendant leurs compétences par étapes soit à l'initiative des assemblées régionales, soit après *concertation* entre les présidents de conseils régionaux et le gouvernement.

Faut-il, aujourd'hui, accélérer le rythme d'évolution ou tout bouleverser ?

Qu'apporterait l'élection des conseils régionaux au suffrage universel direct ? Une telle réforme n'est pas inconcevable dans l'absolu, *mais, pour ma part, j'estime qu'elle* ne devrait pas intervenir tant que les assemblées régionales coexistent avec les assemblées *départementales* élues, elles, au suffrage universel *direct. Il en résulterait* un risque certain de confusion entre le département et la région, également motivés par des préoccupations politiques, cherchant à empiéter sur leurs *compétences mutuelles, voire*, par tentation de surenchère, à s'emparer de compétences politiques nationales. La *France peut-elle s'offrir* aujourd'hui quatre échelons de gestion : administration communale, départementale, régionale et nationale ? Cette interrogation conserve *toute sa valeur*.

Le projet socialiste prévoit, par ailleurs, la suppression des préfets de *région* au profit de commissaires de la République, tandis que l'exécutif *serait confié au président* du conseil régional.

Une telle proposition risquerait de se traduire soit par un simple changement d'appellation, ce qui n'aurait *aucun* sens, soit *par l'institution* d'une délégation sans pouvoirs, ce qui compromettrait gravement la nécessaire *relation* entre la *région* et l'Etat.

***

Plutôt que tout bouleversement, je proposerais que les conseils régionaux, pour gagner en autorité en *assurant un meilleur relais* des collectivités locales, soient élus au deuxième degré, *comme* les sénateurs, mais par un collège électoral composé de tous les élus locaux.

Le mandat des conseillers régionaux serait de trois ans, les élections régionales *ayant* lieu après chaque renouvellement *triennal* du Sénat.

Le conseil régional *étant* ainsi plus *cohérent* et plus *responsable*, la région pourrait devenir une collectivité territoriale à compétences spécialisées, dotée de larges pouvoirs de *décision* sur un vaste ensemble d'équipements *publics* tels que les transports, les équipements sanitaires et *sociaux, les équipements* culturels et sportifs, le logement. Seuls les équipements *d'intérêt* national échapperaient à l'autorité des régions.

Ces transferts de *compétences* devraient évidemment s'accompagner du transfert des ressources nécessaires. En *particulier*, l'Etat pourrait verser aux régions une dotation globale *d'équipement, dont elles* useraient librement, en fonction de leurs priorités propres, sous la seule réserve que celles-ci s'inscrivent bien dans le cadre des options d'un Plan *rénové. La région* verrait ainsi amplifier sa vocation en matière d'aménagement *du territoire, de coordination* de l'action des collectivités locales et d'animation économique.

En fait, mieux vaut, en matière de décentralisation, rechercher une plus grande efficacité des divers partenaires de la communauté nationale qu'un « *chambardement* » des institutions. Tel devrait être le principe directeur des réformes à venir.

(*) Président (R.P.R.) du Conseil régional d'Ile-de-France.

L'extension de l'usine de retraitement de la Hague est autorisée par décret

La Compagnie générale des matières *nucléaires (COGEMA)* vient d'être autorisée, par décret paru au *Journal officiel* du 16 mai, à créer à La Hague (Manche) de nouvelles installations de retraitement des *combustibles irradiés provenant des* centrales nucléaires. Ainsi, la COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), devrait engager prochainement la construction *des trois installations suivantes:*

● Une usine de retraitement, dénommée UP-2-800, dans laquelle les personnels du centre de La Hague devraient, à partir des *combustibles irradiés qu'ils reçoivent*, séparer le bon grain (uranium et plutonium) de l'ivraie (déchets radioactifs). Cette nouvelle unité, d'une capacité de 800 tonnes par an, *correspond en fait à une refonte* profonde de l'atelier de *retraitement actuellement en fonctionnement*. A son sujet, M. Claude Fréjacques, qui appartenait à l'époque au C.E.A., avait dit que les investissements faits au moment de la *construction de l'usine avaient été* sous-estimés. De fait, cet atelier, prévu pour retraiter (1) 400 tonnes de combustible provenant des centrales à eau légère et uranium *enrichi ne peut faire mieux que* 250 tonnes. A ce jour, 320 tonnes de combustible de ce type ont été retraitées à La Hague.

● Une seconde usine de retraitement *(UP-3-A)* d'une *capacité* de 800 tonnes par an également, qui, dans les projets de la COGEMA *pourrait être suivie, beaucoup plus* tard, d'une unité identique (UP-3-B) de capacité identique.

● Une nouvelle station de traitement (STE-3) destinée à *recevoir* et *épurer les effluents liquides produits* par l'usine de La Hague de manière à séparer les matières radioactives résiduelles qui sont conservées et stockées des éléments dont les *rejets n'affectent pas l'environnement.*

L'ensemble de cet important programme, dont le coût est *estimé* actuellement à une vingtaine de milliards de francs, devrait conduire pour UP-2-800, dont la *capacité* devrait être entièrement *consacrée* à *satisfaire* les besoins d'Electricité de France, à des essais vers 1986. Le second atelier, UP-3-A, qui devrait retraiter les quelque 6 000 *tonnes* de combustibles irradiés étrangers *(le Monde du 6 février 1980) pour* lesquelles la COGEMA a souscrit des contrats lucratifs, devrait fonctionner un peu *plus* tard de telle *manière* que La Hague présente à la fin de la *décennie une* capacité de 1 600 tonnes par an.

Deux questions pour le futur gouvernement

Les décrets autorisant l'extension de l'usine de La Hague, dont la publication intervient bien tardivement dans le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, engagent, d'une certaine manière, le futur gouvernement sur les problèmes de retraitement. Quelle suite donnera-t-il à cette affaire ? Pour le moment, on est réduit aux hypothèses, encore que dans son rapport sur l'énergie, l'Autre Politique, le parti socialiste indique : « Notre choix de ne pas nous engager dans le développement des surgénérateurs n'oblige pas au retraitement, et nous sommes donc fondés à nous demander quelle est la meilleure des deux voies. Pour éclairer ce choix entre stockage des combustibles irradiés et stockage des *déchets, des recherches sur* la voie du *non-retraitement* doivent être entreprises en France et au niveau européen. En ce qui concerne l'usine actuelle de retraitement, dont les conditions de fonctionnement sont mauvaises, elle doit être remplacée par une installation dont les impératifs *ne seraient plus la production* de combustible, mais la *protection maximale* des travailleurs et de l'environnement. »

Les responsables du futur gouvernement seront-ils prêts à se passer des 30 milliards de francs, dont une partie en devises, que représenteront les services de retraitement au cours de la décennie 80 ? Tireront-ils aussi un trait sur l'avance technologique acquise pour des procédés technologiques dont « la faisabilité, *comme le fait remarquer la C.F.D.T.*, *est démontrée, même si son industrialisation* ne l'est pas encore ». *Le débat est ouvert.* — J.-F. A.

(1) En plus des combustibles des centrales à eau légère, l'usine de La Hague retraite également des combustibles graphite - gaz. Cette seconde activité devrait être prochainement transférée au centre nucléaire de Marcoule, dans le Gard.

Faits et projets

UN BATEAU POUR LA CORSE.

La flotte française compte désormais un navire qui, par sa capacité de transport de passagers, bat le record de feu *France*. L'*Estérel*, de la Société nationale maritime Corse - Méditerranée (S.N.C.M.), présidée par M. Jacques Ribière, peut en effet embarquer deux mille trois cents personnes (et sept cents voitures) alors que le *France*, lancé en 1960 à Saint-Nazaire, avait été conçu pour deux mille vingt-sept voyageurs. *Ce* nouveau navire, construit par les chantiers Dubigeon-*Normandie* à Nantes *(qui se* sont fait une spécialité dans les *car-ferries)*, sera *affecté* aux lignes de Corse à partir de Nice, où il a été baptisé le 15 mai.

Il renforce la flotte de passagers de la S.N.C.M. composée désormais de navires modernes, notamment le *Napoléon* (mille neuf cents passagers et quatre cents voitures) et le *Cyrnos* (mille trois *cent soixante* passagers et quatre cent quarante voitures). Un nouveau navire sera livré dans deux ans.

Ces investissements importants de rénovation (1) sont justifiés, a souligné M. Ribière, par l'augmentation du trafic sur la Corse, multiplié par dix entre les mois *creux de l'hiver et de l'été*. Pendant l'été 1970, la S.N.C.M. avait transporté quatre cent *cinquante*-trois mille passagers et quatre-vingt-seize mille voitures, et en 1980, les chiffres correspondants *s'élèvent* à huit cent soixante-quinze mille et à deux cent trente-sept mille. Ce qui explique aussi le montant de la subvention de l'Etat pour les lignes de Corse au titre de la continuité territoriale : 345 millions en 1980 et 367 millions en 1981.

Le baptême de l'*Estérel* a été jumelé avec l'inauguration du quai Ile-de-Beauté, dans l'ancien port de Nice-Ville, aménagé désormais pour recevoir les car-ferries de 145 mètres.

Evoquant longuement les « *temps d'adversité* » qui ont marqué les lendemains du mini-raz de marée du 16 octobre 1979, qui engloutissait la digue du *nouveau port de* commerce de Nice-Côte d'Azur *(le chantier ne pourra redémarrer* éventuellement qu'après la *publication* du rapport d'inspection des pouvoirs publics), M. Joseph Ippolito, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes, a indiqué que les travaux faits dans l'ancien port pour accueillir les grands car-ferries représentaient 43 millions de francs et permettraient donc à la région niçoise de continuer à bénéficier des revenus directs et indirects qu'elle tire chaque année *du trafic avec la Corse.*

(1) Le car-ferry Estérel aura coûté environ 250 millions de francs.

AIR FRANCE, SEPTIÈME COMPAGNIE MONDIALE.

United Airlines demeure la première compagnie *aérienne* mondiale par son trafic, avec 6 704 millions de tonnes-kilomètres produites en 1980, selon le classement annuel que vient de publier l'Association du transport aérien international (I.A.T.A.). Elle améliore même sa position par rapport à ses concurrentes immédiates, puisque, tandis que son trafic s'accroissait de 5,9 %, celui d'American Airlines diminuait de 14,3 % (5 084 millions de tonnes-kilomètres) et celui de TWA de 9,1 % (4 797 millions de tonnes-kilomètres).

La première compagnie européenne demeure British Airways (4 771 millions de tonnes-kilomètres, — 3,2 %). Air France reste septième (3 914 millions de tonnes-kilomètres, +.7 %), derrière Eastern Airlines (4 682 millions, — 0,9 %) et Japan Airlines (4 340 millions, + 7,1 %), et devant Lufthansa (3 524 millions, + 3,2 %), Air Canada (2 707 millions, + 1,5 %) et KLM (2 292 millions, + 4,6 %).

Pour les seuls services *internationaux*, British Airways se classe en tête. Air France est *troisième* et UTA *seizième*. La première compagnie américaine, TWA, arrive en septième position.

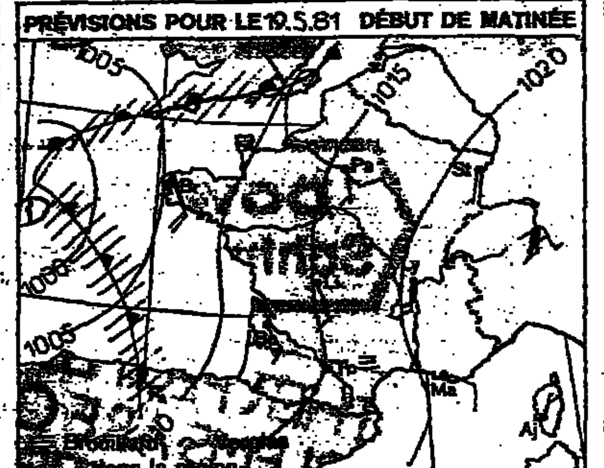
● *Le Port du Havre en Corée du Sud.* — Le Port *autonome* du Havre (P.A.H.) vient de signer un *important contrat* d'ingénierie avec le ministre de la construction de Corée du Sud en vue de l'installation d'un port sidérurgique et d'une usine marémotrice.

● *La flotte marchande grecque.* — La flotte marchande grecque comptait à la fin *février* 1981 3 933 navires représentant 41 244 010 tonnes au lieu de 3 967 navires représentant 39 360 686 tonnes à la même période de l'année dernière. A ce total, il faut ajouter 479 navires représentant 3 856 tonnes appartenant à des Grecs mais battant pavillon étranger. — *(A.F.P.*

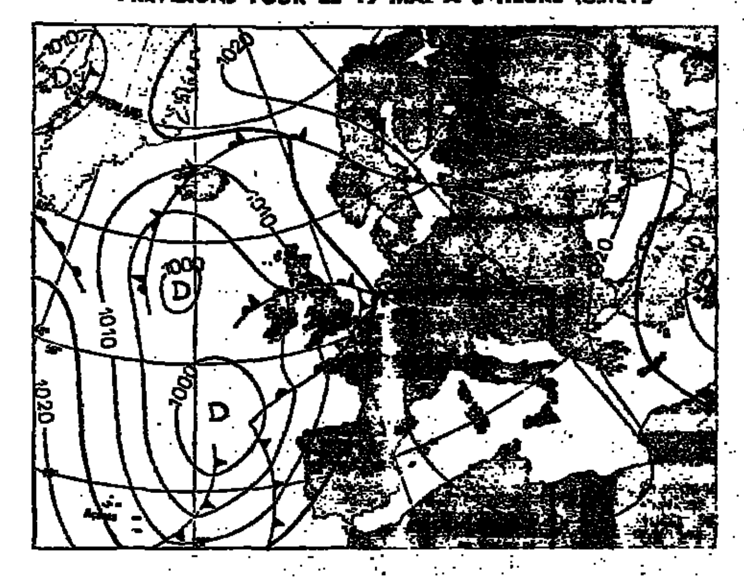
INFORMATIONS « SERVICE »

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 18.05.81 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 19.5.81 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 mai à 6 heures et le mardi 19 mai à 24 heures :

Les basses pressions du proche océan et les hautes pressions en voie de renforcement de l'Italie à l'Allemagne entretiendront sur la France un flux de secteur sud progressivement plus doux. Une perturbation touchera nos régions voisines de l'Atlantique.

Mardi 19 mai, le temps sera doux sur l'ensemble du pays et les températures, en hausse, atteindront souvent 23 et 26 degrés au cours de l'après-midi. De la Bretagne aux Pyrénées occidentales et centrales, le ciel se couvrira passagèrement avec des pluies parfois accompagnées d'orages. Ailleurs, de belles périodes ensoleillées prédomineront. On notera toutefois, près de la Méditerranée, des nuages bas qui pourront être localement tenaces sur le Bas-Languedoc et le Roussillon. Les vents de secteur sud se renforceront.

Le lundi 18 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,5 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mai ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 19 et 10 ; Bourges, 18 et 6 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 18 et 7 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 16 et 4 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille, 23 et 11 ; Nancy, 17 et 2 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 7 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 19 et 4 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 19 degrés ; Amsterdam, 16 et 6 ; Athènes, 21 et 10 ; Berlin, 22 et 10 ; Bonn, 17 et 3 ; Bruxelles, 16 et 6 ; Le Caire, 40 et 17 ; îles Canaries, 28 et 18 ; Copenhague, 21 et 10 ; Genève, 20 et 7 ; Jérusalem, 32 et 19 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 14 et 6 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 16 et 7 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 21 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 20 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

LE 18 MAI 1935 IL NEIGEAIT A PARIS

Tout le monde se plaint du froid actuel. Comme toujours, en pareil cas, de nombreuses personnes disent « n'avoir jamais vu ça ». Encore une preuve du peu de crédit qu'il faut accorder à la mémoire météorologique.

Le 18 mai 1935, il est tombé 3 centimètres de neige sur Paris, ce qui est le record de chute tardive de neige et le 1er mai 1945, il était tombé 3 centimètres de neige sur la capitale !

TROISIÈME AGE

Hospitalisation et hébergement

Au-delà du désarroi physique et moral qu'elle entraîne, la maladie engendre parfois, pour la personne âgée et sa famille, une source d'inquiétudes financières considérables.

Entrer dans un service de médecine générale, un « service d'aigu », comporte les mêmes incidences pour un pensionné que pour un travailleur encore en activité. Il sera pris en charge à 80 % pendant les vingt-neuf premiers jours (100 % à partir du trentième jour). Les 20 % restants, correspondant au ticket modérateur, peuvent être couverts par une mutuelle, une assurance personnelle ou l'aide sociale.

Le pensionné n'aura rien à régler s'il est déjà totalement exonéré du ticket modérateur et pris en charge à 100 % au titre de l'une des vingt-cinq maladies réputées longues et coûteuses. Autre circonstance dispensant du ticket modérateur : l'entrée dans un service chirurgical pour un « K » égal ou supérieur à 50.

Quant à la pension, elle n'est en rien diminuée par cette période d'hospitalisation — à l'inverse des indemnités journalières partiellement amputées dans certains cas pour les actifs.

Si, par malchance, le pensionné doit, à l'issue de son passage dans un service général, rester dans un « service de moyen séjour », il n'y a rien, là encore, de véritablement dramatique, mais l'avenir commence à s'assombrir. S'il s'agit réellement de prodiguer des soins en vue d'une réadaptation et d'un retour rapide au domicile, pas de difficulté. En effet, la prise en charge des soins par l'assurance-maladie est identique à celle accordée pour les services d'aigus. Même principe de prix de journée, même système de ticket modérateur et d'exonération. Sauf que tout le processus est limité dans le temps.

Une personne âgée ne peut y séjourner plus de soixante jours éventuellement renouvelables (rééducation gériatrique) ou plus de quatre-vingts jours en « moyen séjour cure médicale » (renouvelables exceptionnellement une ou deux fois).

En l'occurrence, la pension ne supporte toujours pas d'atteinte. Mais, lorsque la maladie aggrave les handicaps causés par l'âge et que le pronostic médical et social s'oppose au retour à domicile, il se produit une double mutation. La personne âgée est transférée dans un « service de long séjour » soit réellement, soit virtuellement : son lit changeant simplement de statut administratif sans qu'elle-même change de chambre. Mais reste-t-elle pour autant un vrai patient ? Car, en devenant un « chronique », le malade perd en partie son identité d'assuré social. Le prix de journée se décompose en un « prix de journée soins » (actuellement de 105 F par jour) pris en charge intégralement par l'assurance-maladie et un « forfait d'hébergement », pour les frais de nourriture, de blanchissage, etc., qui est de 205 F par jour pour l'Assistance publique de Paris et de 140 F généralement pour les autres établissements.

6 000 francs par mois

Le choc est rude de passer, ainsi, du jour au lendemain, du « rien à payer » à une facture de 6 000 F mensuels, par exemple. La majorité des personnes âgées sont incapables de régler de telles sommes. Et celles qui, auparavant, menaient une vie modeste avec leur pension de 2 500 F ou 3 000 F par mois deviennent des « nécessiteuses » obligées d'avoir recours à l'aide sociale, pour payer leur dette.

La pension est alors retenue par l'établissement d'accueil jusqu'à concurrence du montant des frais de séjour, moins 10 % laissés à la disposition du « patient ». Mais le reste, les 2 000 F, 3 000 F ou plus qui sont en suspens ? Si la famille ne peut pas faire face à une telle dépense, il faut avoir recours à l'aide sociale. Et l'administration décidera, au titre de l'obligation alimentaire, la part respective à verser par les membres de la famille, en tenant compte de leurs charges. Cette obligation concerne les enfants et petits-enfants. De plus, au cas où les sommes demandées à l'entourage ne couvriraient pas la totalité des frais, l'administration, au décès du retraité, « récupère » sa créance sur l'héritage, sur la part de l'actif successoral excédant 150 000 F, comme cela est appliqué pour le Fonds national de solidarité.

Il s'agit là d'un problème de fond, qualifié de « réalité » par M. François Mitterrand, à Alfortville, le 4 mai 1981, devant une assemblée de retraités. Comment, en effet, concevoir qu'une personne âgée puisse faire face, normalement, à son domicile, à toutes ses dépenses d'hébergement et devienne, une fois hospitalisée, une pensionnaire aussi coûteuse ? A moins qu'il ne s'agisse d'une question de définition et d'évaluation des soins ou d'un glissement vers l'hébergement d'une partie du « médical », pour en alléger les coûts.

La nouvelle équipe du ministère de la santé va devoir préciser ses intentions. M. Mitterrand n'a-t-il pas affirmé : « Je supprimerai tous les systèmes de récupération qui existent actuellement en vertu de l'obligation alimentaire » ?

CHRISTIANE GROLIER.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 mai 1981 :

DES DÉCRETS

- Sur la protection et le contrôle des matières nucléaires dans le domaine de la défense ;
- Relatif à l'application du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions ;
- Modifiant le décret du 30 juin 1955 relatif aux sociétés de développement régional ;
- Modifiant le livre IV (décrets en Conseil d'Etat et décrets) du code des communes.
- Portant publication de la convention d'établissement entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Mali, signée à Bamako le 11 février 1977 ;
- Abrogeant le décret du 9 décembre 1978 pris pour l'application de l'article 120 du code pénal aux étrangers faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion ;
- Modifiant l'article R. 5101 du code de la santé publique relatif au remplacement des pharmaciens d'officine ;
- Portant création de la réserve naturelle de la frayère d'alose ;
- Complétant le décret du 24 septembre 1960 modifié en vue de permettre le recrutement de chefs de clinique ou d'assistants des universités, assistants des hôpitaux au titre de la coopération ;
- Portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les denrées alimentaires et boissons destinées à une alimentation particulière ;
- Modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à l'acquisition de valeurs mobilières par les sociétés d'habitations à loyer modéré ;
- Organisant la formation en deux temps au titre du crédit d'enseignement ;
- Relatif à la composition et aux règles de fonctionnement de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie ;
- Instituant une taxe parafiscale au profit du groupement d'intérêt économique dit Comité de coordination des centres de recherche en mécanique et arrêté du 12 mai 1981 fixant le taux et les modalités de la taxe due à ce groupement ;
- Modifiant les articles R. 224-1 et R. 224-2 du code de l'aviation civile et relatif à la création d'une redevance de sûreté.

DES ARRÊTÉS

- Fixant les taux des redevances dues à l'Etat au titre du contrôle de la construction et de l'exploitation des pipelines d'intérêt général ;
- Relatif aux *conditions de location* des logements primés construits en vue de l'accession à la propriété et bénéficiant de prêts à la construction, et circulaire du 30 avril 1981 relative aux *conditions de location* des logements primés construits en vue de l'accession à la propriété.

DES CIRCULAIRES

- Relative à l'apprentissage des personnes handicapées ;
- *Relative* à l'exportation des fusées et des lanceurs spatiaux ;
- Fixant la liste des matériels relatifs aux engins nucléaires explosifs ;
- Fixant la liste des armes laser et de leurs constituants spécifiques.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 MAI

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Colin.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame », 15 h., façade, Mme Hulot.

« Hôtel Scipion Sardini », 15 h., 13, rue Scipion, Mme Legrégeois.

« Eglise grecque Saint-Stéphane », 15 h., 7 rue Georges-Bizet, *Mme* Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les trésors du Musée de Bagdad », 15 h., Petit Palais (Approche de l'art).

« Eglise orthodoxe Saint-Serge », 15 h., 93, rue de Crimée (L'Art pour tous).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Mme Ferrand).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h., métro Arts-et-Métiers (P.-Y. Jaslet).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h. 45, hall, monument aux morts (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers : le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 3, rue Malher (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'ère victorienne et les préraphaélites. »

17 h., palais du Louvre, Mme Tania Velmans : « Le décor de l'abside en Géorgie au début du XIIIe siècle. »

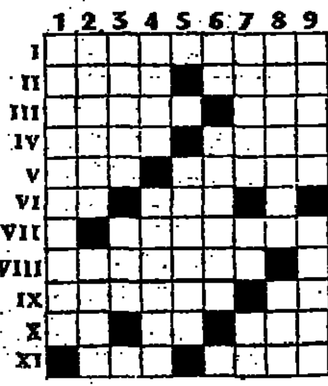
18 h. 30, atelier Kiron, 26, rue des Plantes, maître Kishi : « Le Shinto Shiatsu. »

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Mme E. Benbassa-Dudonney : « A travers la ville juive d'Istanbul. »

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La paranoïa. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2931



HORIZONTALEMENT

I. Dans le Nord, il *fait* des bêtises, mais dans le Midi, c'est du nougat. — II. Enregistrer avec un timbre ; Porté sur l'étiquette dans certaines cérémonies transalpines. — III. Ne dépasse pas la hauteur des caves ; Fixé en quelque endroit. — IV. Mieux vaut ne pas être dans ses petits papiers ; Laminée à l'usine et emboutie sur la voie publique. — V. Personnel ; Affectation spéciale. — VI. Participe à la reprise des affaires ; Invitation à revenir. — VII. Se livrer à un travail assommant. — VIII. Ne fait jamais son tour sans faire demi-tour. — IX. Sommets abordés par les géants de la montagne ou arborés par les rois de la basse-cour ; Grand faiseur mais piètre bâtisseur. — X. Joué ; Vicaire de Jésus-Christ ou sicaires démoniaques : Cri sourd de celui qui frappe comme tel. — XI. Tombé dans l'oubli après avoir longtemps marqué le « pas » ; Elle interdit au braque de faire le cormaud.

VERTICALEMENT

1. Exposition de salon qui n'est pas ouverte à tout le monde. — 2. Echo pouvant avoir pour origine un coup de marteau mal ajusté ; Pied-de-veau plus à sa place chez la bouquetière que chez la charcutière. — 3. Ridicule dans sa grande simplicité ; Salut qui constituait souvent un adieu pour ceux qui le prononçaient devant César. — 4. On le préfère sans frac ; Administre ses somnifères sous forme de piqûres. — 5. Les compagnons de la chanson. — 6. Possessif ; Il en faut autant pour un tête-à-tête que pour un vis-à-vis — 7. Envolée lyrique ; Négation ; Interjection. — 8. Aussi précaire chez un vieux rossignol que chez un jeune étourneau ; Celui d'une jeune fille contient le rouge et le noir et parfois un *roman à l'eau de rose*. — 9. Du vent dans les voiles ; Peut être classée ou faire un déclassé.

Solution du problème n° 2930

Horizontalement

I. Printemps. Niche. — II. Rosier. Opticien. — III. Isoler. Souci. Ut. — IV Sel. Entrée. Gré. — V. Orb. Aîtres. — VI. Nui. Repli. Ob. — VII. Trou. Olfaction. — VIII. Si. Enclos. Atout. — IX. Allie. In. Elégie. — X. Ciel. Et. Nul. — XI. Tu. Crâne. Ami. — XII. Ce. Marier. Impôt. — XIII. Osa. Sen. Fer. Hie. — XIV. Insu. Alpin. — XV. Eon. Erseau. Lest.

Verticalement

1. Prison. Sac. Côte. — 2. Rose. Utilités. — 3. Isoloir. Len. Ain. — 4. Nil. Œil. — 5. Tee. Brune *(voir ce mot)*. Casse. — 6. Erre. Erreur. — 7. Napolitain. — 8. Postillon. Ne. Hé ! — 9. Sportifs. Nerf. — 10. Tuer. Eu. Eau. — 11. Nicée. Call-girl. — 12. Ici. Sotte. Pl. — 13. Ci. Biographie. — 14. Heure. Oui. Moins. — 15. Ente. Entérite.

GUY BROUTY.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

directeur général
MALI

Un important groupe multinational dont l'activité consiste à distribuer des lignes de produits de grande consommation sur des marchés industriels et grand public, recherche pour sa Filiale Malienne un cadre de haut niveau qui, après une période initiale de formation en Afrique et en Europe (12 à 18 mois) auprès des instances dirigeantes du groupe, se verra progressivement confier, sous l'autorité du Directeur de zone, de larges responsabilités dans la direction de la Société (Logistique, Exploitation, Commercial, Financier...). Il développera ce centre de profit en conformité avec la politique stratégique générale du Groupe et assurera au plan local la coordination des relations entre la Compagnie et les instances administratives officielles. Ce poste de dirigeant conviendrait à un animateur gestionnaire confirmé, de nationalité malienne, diplômé d'études supérieures, âgé d'au moins 35 ans, ayant déjà acquis au cours de sa carrière une expérience professionnelle de direction et gestion d'entreprise ou de grands services. A la rémunération s'ajoutent des avantages (voiture de service...) qui conviennent à un statut de cadre dirigeant. Des informations complémentaires seront fournies par le Conseil chargé de cette mission au cours d'un entretien confidentiel qui aura lieu à Paris, Dakar, Bamako ou Abidjan, selon l'origine des candidatures.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 81.21-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

Le boom énergétique au Canada: Une chance inespérée pour ingénieurs et technologues

Au Canada, ingénieurs et technologues atteignent rapidement le sommet de leur carrière dans l'industrie énergétique, un secteur en plein essor. Reconnus comme un chef de file dans le domaine de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction pour complexes chimiques et pétroliers, combinant les ressources du groupe SNC et de Foster Wheeler, nous œuvrons aux frontières de la technologie. Nous avons besoin de personnes compétentes et expérimentées au Canada.

- **Directeurs senior de projets.**
- **Ingénieurs senior et intermédiaires de projets.**
- **Directeurs de l'ingénierie.**
- **Ingénieurs senior et intermédiaires des procédés de fabrication.**
- **Ingénieurs senior et intermédiaires en mécanique** connaissant bien l'équipement de roulement, les autoclaves, les plans et spécifications de tuyauterie, l'équipement de transfert et de production de chaleur.
- **Ingénieurs senior et intermédiaires des appareils de contrôle et de mesure.**
- **Ingénieurs senior et intermédiaires en électricité.**
- **Ingénieurs senior et intermédiaires en pipelines.**
- **Estimateurs senior et intermédiaires, planificateurs et agents d'ordonnance senior, ingénieurs et contrôleurs senior des coûts.**
- **Expéditeurs senior, contrôleurs de matériel, agents des achats, directeurs de la sous-traitance, directeurs du trafic et inspecteurs ayant acquis une expérience en** approvisionnement pour des projets d'envergure.
- **Dessinateurs senior et intermédiaires versés en** tuyauterie, en appareils de contrôle et de mesure, en autoclaves, en équipement de transfert et de production de chaleur, en électricité et en pipelines.
- **Estimateurs senior et intermédiaires expérimentés en** tuyauterie, en appareils de contrôle et de mesure, en matériaux en vrac et en électricité.

Les candidats devront détenir un diplôme reconnu dans leur domaine respectif et auront une solide expérience des projets pétrochimiques et de production d'énergie.

Chez SNC/FW, vous travaillerez au sein d'une compagnie dynamique dont l'expansion rapide crée de multiples possibilités d'avancement. Notre programme de formation vous permettra de gravir de nouveaux sommets. Au Canada, des gens venus des quatre coins du monde se tailleront une nouvelle carrière dans l'industrie énergétique en pleine expansion. Serez-vous des leurs?

Faites parvenir votre curriculum vitae à :
SNC INTERNATIONAL Ltée
12, avenue Montaigne,
75008 Paris France.

Des entrevues auront lieu au mois de juin en France.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

DOWELL Schlumberger

OTHER PEOPLE'S PROBLEMS ARE OUR OPPORTUNITIES

Voir en page 42

ingénieur construction
AFRIQUE OCCIDENTALE

La filiale française d'un des premiers groupes pétroliers américains recherche un Ingénieur Construction pour superviser d'importants chantiers de construction (usines, immeubles...) dans ses filiales d'Afrique Occidentale et remplacer les Cadres Exploitation/Construction pendant leur congé.

Ce poste offrira à son titulaire une grande autonomie, une diversité et une richesse d'expérience uniques, des avantages salariaux et fiscaux substantiels et l'accession à court terme à une direction permanente.

Ce poste conviendra à un homme de terrain (30-35 ans), de formation type Travaux Publics, avec une expérience axée sur la construction métallique, la chaudronnerie...

Il aura une bonne pratique de l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé avec salaire actuel sous référence 4030-M à ICA qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEIL
recherche

2 Ingenieurs portuaires

Grande école - 5 ans d'expérience.
Bonne connaissance de l'anglais pour :
a) *Etudes portuaires.* Poste basé à Paris avec déplacements à l'étranger.
b) *Supervision grands chantiers portuaires* en Arabie Saoudite. Séjour sur place de 18 mois.

Adresser CV. détaillé sous réf. 16759 - COFAP
40, rue de Chabrol - 75010 Paris *qui trans.*

SOCIETE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
recherche pour une de ses exploitations d'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

1 MANUTENTIONNAIRE Maritime

En vue de superviser les opérations de manutention des billes de bois sur navire et les opérations de remorquage sur rivière.
Ce poste conviendrait, soit à un manutentionnaire expérimenté, soit à un ancien lieutenant ou capitaine de marine marchande, responsable des opérations de chargement/déchargement à bord des navires.
La pratique correcte de l'anglais est souhaitée.
A une rémunération attractive, s'ajoutent les avantages sociaux liés à l'expatriement (régime de prévoyance et de retraite cadre - logement équipé - deux mois de congés payés par an etc...).

Adresser C.V. détaillé et photo sous réf. 3067 à INTER P.A. - B.P. 508 - 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Importante Société Internationale de Travaux Publics
recherche

des Chefs Comptables

pour ses chantiers et agences en
AFRIQUE francophone et anglophone.

Les candidats, de formation supérieure, DECS ou équivalent, auront une expérience de 5 à 10 ans dans la profession, expérience acquise de préférence à l'étranger.
Ils seront disponibles, mobiles, susceptibles de partir éventuellement en célibataire.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 9186 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Entreprise internationale de travaux publics recrute pour ses chantiers en Afrique du Nord et au Moyen-Orient :
— des chefs mécaniciens et des mécaniciens diesel et engins de chantier, très bonne connaissance et solide expérience exigée.
— des chefs de chantier de routes (terrassement et couche de base. Longue expérience exigée.
Ecrire avec C.V. et indiquer n° de téléphone à B.P. 1.500, 1055 TUNIS R.P.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour

NIGÉRIA

INGÉNIEUR
FRIGORISTE
CONDITIONNEMENT D'AIR ou ÉLECTROMÉCANICIEN
débutant ou ayant quelques années d'expérience.

— Bases anglais nécessaires (stage complémentaire possible).
— Age minimum 26 ans.
— Avantages habituels d'expatriement.

Adr. C.V. et prét. n° 97.577. CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

GABON recrute
PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1981-1982

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2me degré général et technique en mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français dans lycées et collèges, capitale et provinces.

INSTITUTEURS :

Normaliens pour enseignement 1er degré capitale et province.

Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage - vacances tous les ans.

Salaire de base pour expérience pédagogique 5 ans :
- Instituteurs .... : indice 325 = 4 160 F
- P.E.G.C. .... : indice 350 = 4 410 F
- Licenciés .... : indice 410 = 5 010 F
- Maîtrises .... : indice 485 = 5 760 F
- Certifiés .... : indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 15 juin 1981 à Service Culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil).

Société internationale recherche

2 Comptables Analytiques

Spécialisés matériel routier pour **Missions en Afrique Noire.**
L'un des deux postes exige la connaissance de l'anglais.
Ecrire en précisant sur l'enveloppe la référence 1706/803 LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

GABON recrute
PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1981-1982

Professeurs d'enseignement technique et technologique titulaires d'un des diplômes suivants :

Ingénieurs, BTS, BT, BEI, BP, CAECET et CAPET.
Expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
— constructions métalliques,
— mécaniques automobiles,
— mécaniques entretien,
— maçonnerie,
— électromécanique,
— constructions mécaniques (dessin industriel),
— dessin du bâtiment,
— froid - climatisation,
— électronique,
— secrétariat (BTS minimum).

Pour enseignement dans les lycées et collèges, capitale et provinces.
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage - vacances tous les ans.

Salaire de base pour expérience 5 ans :
- BP/BEI/BT .... : indice 195 = 2 752 F
- BTS .... : indice 325 = 4 160 F
- CAECET .... : indice 350 = 4 490 F
- *CAPET* .... : *indice 665* = 7 560 F

Adresser candidature avant le 15 juin 1981 à Service Culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil).



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

AGRO-ALIMENTAIRE
DIRECTEUR DES VENTES

Notre société fabrique et vend des produits connus de tous: son image de marque est excellente. Nous employons 900 personnes, faisons un chiffre d'affaires de 500 millions de francs et sommes situés à 1 h 30 de Paris dans une ville moyenne agréable.
Nous créons un poste évolutif : la première mission sera de prendre en charge la négociation avec les *centrales d'achats* puis, *progressivement* d'animer notre réseau et, ultérieurement, de diriger l'ensemble des fonctions commerciales.
Ce poste convient à un cadre de formation commerciale supérieure, encore assez jeune pour développer sa carrière dans notre société et ayant déjà une expérience de la distribution des pro*duits de grande consommation.*

Merci d'adresser votre C.V. en indiquant vos prétentions à notre Conseil, sous *référence* 20 ›1225, C.P.A., 69 *rue* de Monceau, 75008 Paris.




Membre de Syntec

média-system




TRAVAUX ROUTIERS
Jeunes ingénieurs: à vous de choisir

En 1980, notre Groupe, longtemps spécialisé dans la construction de routes et toujours leader sur ce marché,a choisi d'étendre ses activités au Bâtiment et au Génie Civil. L'absorption des Grands Travaux de l'Est et notre politique de diversification nous ont permis de développer ces nouveaux secteurs. Par ailleurs, de nouvelles implantations ont vu le jour en France et à l'étranger, notamment aux U.S.A., en Amérique Latine et en Indonésie.

Afin de poursuivre notre expansion, nous avons l'intention d'accentuer notre effort de recrutement en 1981.

Nous avons d'ores et déjà de nombreuses opportunités à offrir à de jeunes ingénieurs diplômés X, P. & C., Centrale, Mines, E.T.P., A & M... qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une première expérience.

Après formation sur le terrain, nous leur confierons la responsabilité complète (technique, commerciale et humaine) d'une unité d'exploitation dans l'une de nos 100 Agences en France ou de nos 35 implantations en Afrique, en Amérique, en Europe, au Moyen-Orient, en Océanie ou en Indonésie.

Selon leurs résultats et en fonction de leur disponibilité géographique, l'évolution de leur carrière pourra se faire en France ou à l'étranger pour ceux qui souhaitent s'expatrier quelques années. De grandes facultés d'adaptation et des aptitudes polyvalentes sont donc indispensables.

L'éventail des postes est large, leur localisation variée. A vous d'en profiter rapidement en envoyant C.V et photo au Service du Recrutement 39, rue du Colisée 75008 PARIS.
Cependant, si vous n'êtes pas disponible immédiatement, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature, nous aurons sans doute d'autres besoins en cours d'année.

racg carrières

EN VENDEE
UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

30 ans minimum

Au sein du *Service Formation* il devra concevoir des programmes sur le plan pédagogique et animer, en suite, des actions de formation.

Formation supérieure : Sciences Eco - Sup de Co IAE.... ou I.T.B.

Poste basé à LA ROCHE SUR YON

ADJOINT DIRECTEUR D'AGENCE

28 ans minimum
Ayant déjà une première expérience des problèmes d'exploitation avec le sens des relations commerciales.

Formation générale : BAC + 2 avec formation technique complémentaire se situant au niveau du B.P.

Poste basé en CHARENTE MARITIME.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. J.O/51 à Jean OLLIVIER - B.P. 28 - 35740 PACE qui assurera les premiers entretiens à LA ROCHE SUR YON

GROUPE INDUSTRIEL
(2000 personnes,
région RHONE-ALPES)
recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

âgé de 40 ans environ, de formation supérieure et ayant une expérience du "terrain" en milieu industriel. Rigueur, contact et rayonnement, capable de mettre en place une politique sociale dynamique.
Envoyer C.V. et photo sous référence B.G. 811 à :

MAGISTER (CSA)

3, rue Théodore de Banville - 75017 PARIS
LE RÉCRUTEMENT EN FONCTIONS PERSONNEL

Telemecanique | **DIVISION AUXILIAIRES DE COMMANDE**

implantée à ANGOULEME
recherche pour son
SERVICE DEVELOPPEMENT ELECTRONIQUE
UN

ingénieur électronicien

pour recherche et développement de constituants d'automatismes *industriels à base d'électronique (produits de moyenne à grande série).*

- Formation ENSI ou équivalent
- Expérience de deux ans minimum en bureau d'études ou laboratoire
- Connaissances souhaitées en optique, électrotechnique, microprocesseurs.

Prière adresser lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée à TELEMECANIQUE - Direction du Personnel - Zone Industrielle 16340 ISLE D'ESPAGNAC.

IMPORTANTE SOCIETE
CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES
recherche

INGENIEURS METHODES

Ces ingénieurs diplômés électromécaniciens ou équivalent seront débutants ou auront quelques années d'expérience.

Poste à pourvoir 150 km de Paris

Adresser C.V., lettre manuscrite s/réf. 97810 à CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

2 Jeunes Ingénieurs
Nationalité Arabe

L'une des filiales d'un IMPORTANT GROUPE PETROLIER, située dans les EMIRATS ARABES UNIS, recherche 2 Jeunes Ingénieurs de nationalité arabe.

Ingénieur Entretien

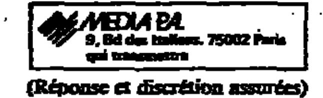
Dans un premier temps Assistant du Responsable Entretien, il sera amené par la suite à le remplacer. Le poste implique le travail sur une plateforme en mer (régime de rotation) et suppose une motivation réelle pour la technique.
Le candidat recherché est débutant ou bien a acquis une première expérience dans les métiers de l'entretien.

Ingénieur Travaux Neufs

Dans un premier temps Assistant du Responsable Travaux Neufs, il sera amené par la suite à le remplacer. Le poste est situé à terre et nécessite de nombreux déplacements *sur plateforme en mer. Il suppose une aptitude réelle pour la vie de chantier et une compétence en matière de négo*ciation.
Le candidat recherché a déjà une expérience industrielle d'environ deux années.

Pour chacun de ces deux postes, il est exigé d'être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur. La connaissance de l'anglais est fortement souhaitée.
La rémunération proposée est, dès le départ, très intéressante. De plus, son évolution sera très rapide pour les éléments de valeur.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite, curriculum vitae et photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 800 LM à



(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

PHOTOWATT INTERNATIONAL S.A. — **Groupe CGE**

Leader européen de la conversion de l'énergie solaire et la conception de systèmes photovoltaïques
Nous recherchons

UN INGENIEUR COMMERCIAL grande exportation

RESPONSABLE DE ZONE

pour participer au développement de notre activité, ouvrir des marchés en Afrique et au Moyen-Orient, négocier les contrats et assurer le suivi des affaires.

Vous êtes nécessairement Ingénieur, vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans la vente exportation de composants électroniques ou de matériel électrique.

Adressez-nous votre candidature s/réf. P4.48 à la Direction des Ressources Humaines - SAFT 119, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS PERRET.

afrique noire

sema conseil recherche

expert administratif et financier *(réf. 10287/M)*
et
expert en comptabilité (réf. 10288/M)

Leur première mission se situera en Afrique Noire auprès d'importantes entreprises et établissements publics

Les candidats devront justifier d'une formation de base approfondie.
Une expérience similaire réussie dans un pays en voie de développement sera *appréciée, ainsi que des capacités* d'adaptation, de négociation et de communication.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite en précisant la référence à A. Coffin. Sema-Sélection. Centre Metra 16/18, rue Barbès - 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon Marseille · Toulouse



OGER *International*
mandataire de SAUDI OGER
recherche pour
l'ARABIE SAOUDITE

LE RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ CENTRALE

de niveau expertise comptable, il a dirigé les services comptables d'une importante entreprise du secteur du **bâtiment** travaux publics.

Capable :
- de diriger un service d'une quinzaine de personnes chargé d'établir les balances générales et la comptabilité par centre de coûts ;
- de donner les instructions aux comptables de chantier ;
- de mettre en place le traitement automatique des informations.

Il sera guidé au début de sa mission par son *prédécesseur* appelé à de nouvelles fonctions.
Envoyer C.V., photo et prétentions à OGER INTERNATIONAL, 98, bd *Victor-Hugo,* 92115 CLICHY. Discrétion assurée.

Emplois et Carrières

Animateur de formation filiales
USA (Ohio)

Le centre de formation d'un groupe industriel américain de plus de 20.000 personnes, recherche un coordonnateur de formation de culture européenne (anglais ou français) pour développer et adapter aux mentalités régionales les vastes programmes de formation générale qu'il met au point à l'intention de l'encadrement et assurer ensuite, avec les responsables locaux, l'animation des *actions de formation dans les divisions internationales (Angleterre, France, Bré*sil, Australie, etc...). Ce poste basé dans l'Ohio, à la direction de la communication, implique une grande disponibilité géographique, près de 50% du temps pouvant être passé dans les divisions internationales. L'anglais et le français doivent être *maîtrisés parfaitement (le portugais serait apprécié)* et une expérience préalable de plus de 5 ans dans le milieu industriel de l'un ou l'autre des 2 pays est indispensable, dans des fonctions touchant aux relations humaines ou à la communication. Un haut niveau de formation en sciences humaines ou un diplôme d'une grande école scientifique ou de gestion est requis. La rémunération sera fonction de l'expérience. L'expatriation sera prise en charge par la société. (Un poste assez voisin est également à pourvoir au siège de la filiale française en Alsace). Ecrire à D. HATT. Réf. A/5074MI

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, Quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54



A member of PA International

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

■ Vous êtes INGENIEUR DIPLOME *bâtiment* - génie civil — âgé d'au moins 30 ans ■ Vous avez exercé la *fonction* d'INGENIEUR CHANTIER ■ Vous avez acquis une expérience en Bureau d'Etudes prix ■ Vous possédez des qualités commerciales ■ Vous souhaitez exercer réellement des responsabilités.

■ Nous vous offrons de devenir

chef de service commercial ou chef de secteur

En tenant compte de votre expérience, votre affectation à l'un de ces postes sera immédiate au sein de l'une de nos Directions Régionales.

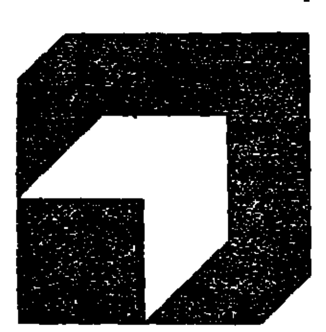
■ Nous recherchons des ENTREPRENEURS RESPONSABLES.

Les postes sont à pourvoir au sein de **SOCAE**

dans les régions : Bretagne, Centre, Sud-Ouest, Midi-Pyrénées.

Nous attendons vos courriers précisant la ou les régions choisies à la Direction du Personnel - S A E 32, Avenue de New York 75116 PARIS

COFAP





ETBS
recherche

Ingénieur

ENSI - INSA - ARTS ET METIERS

pour organisation et méthodes dans techniques armement.
Expérience en pyrotechnie appréciée mais non indispensable (formation possible).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions sous référence* 81/14 à :
Monsieur le Directeur de
l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord / Route de Guerry
B.P. 712 - 18015 BOURGES CEDEX

HYPERMARCHÉ RÉGION NORD
recherche

UN RESPONSABLE BOUCHERIE ET UN RESPONSABLE CHARCUTERIE

Env. C.V. et photo sous n° T 027.056 à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



UN DIRECTEUR D'USINE
compétent, expérimenté, sûr de lui.

DIA-PROSIM fabrique des produits chimiques pour le traitement de l'eau, notamment des résines echangeuses d'ions, dans son usine de CHAUNY à 120 km au nord de Paris.

A la tête de cette unité de production, il faut un homme de 35 ans *minimum*, possedant une formation école de chimie ou équivalent, une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire et maîtrisant parfaitement l'anglais.

Au tableau de bord : productivité, coûts, investissements...
Sur le terrain : des équipes à animer, *un climat social à développer.*
Une position qui exige des qualités de rigueur dans la prévision et dans le contrôle des actions et de leurs résultats. *De la diplomatie également.*

Le poste vous intéresse ?
Avant de nous ecrire, de plus amples informations vous seront données en *appelant au 609 95 95, du lundi au vendredi de 8 à 19 heures sous réf. 250.*

Vous pouvez également adresser votre dossier de candidature sous référence 250 et sous pli confidentiel à DIA-PROSIM - Direction des Ressources Humaines - 107, rue Édith-Cavell - 94400 VITRY-SUR-SEINE.

Information Téléphonée
Emplois et Entreprises
609.95.95



adjoint du directeur de département
"distribution industrielle"

Nous sommes une Multinationale dont le renom n'est plus à faire dans le domaine des composants électroniques passifs et actifs.

Nous recherchons l'ingénieur électronicien ou le diplomé d'une grande école de commerce, que nous perfectionnerons ou formerons, afin de lui confier la gestion et le développement de notre réseau de distributeurs spécialisés en province.

Ses qualités de contacts et de négociation lui permettront d'animer, de gérer et de stimuler ce réseau.

Ses connaissances commerciales et techniques constitueront un avantage dans la formation et l'information qu'il lui transmettra.

A ce partenaire (débutant ou confirmé) nous offrons une *rémunération importante, un statut cadre et de réelles possi*bilités d'évolution sur un marché en forte progression.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) sous réf. 1805 P
39, RUE ÉTIENNE MARCEL 75001 PARIS



DIRECTEUR de VENTES
France - Export

Notre entreprise avec un effectif de 1000 p. réalise 160 M. de C.A. dont 20% à l'export. Leader sur notre principal créneau, nous diffusons nos produits dans le commerce traditionnel sous des marques connues du consommateur et solidement implantées.
Nous étoffons notre équipe commerciale et recherchons le Directeur de nos Ventes en France (3 réseaux : un chef des ventes, 3 inspecteurs, 40 exclusifs) et à l'export (3 filiales européennes et différents agents). En liaison avec la Direction Générale, il assure un dialogue permanent avec la Direction Marketing et du Développement et veille à mettre en place tous les moyens qualitatifs propres à améliorer notre service et à faire progresser nos ventes. Il participe à la définition des conditions générales de vente, des objectifs qualitatifs et quantitatifs; il harmonise les procédures dans le monde et informe le marketing de la demande du réseau. Il gère le budget de fonctionnement des commerciaux et élabore la politique de recrutement, de formation et de rémunération.
Nous avons besoin d'un homme de terrain et de contact, de stature internationale, doué d'un bon esprit d'équipe, capable d'innovations *dans l'approche des techniques de vente et soucieux de la qualité du* service rendu. Une expérience confirmée de direction des ventes acquise *dans un produit de grande consommation, une bonne connaissance du* réseau des détaillants spécialisés sont indispensables ainsi que la pratique courante de l'anglais. La connaissance de l'allemand est souhaitée. Ce poste, basé dans le Sud-Ouest, implique des déplacements fréquents.

Nous vous remercions d'adresser un CV détaillé, une photo et votre salaire actuel sous N° 6407

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



La Société nouvelle de roulements
Mécanique de précision
4.200 personnes,
recherche pour usines et siège social à ANNECY

ANIMATEUR DE FORMATION

Au service formation socio-économique.

Il devra intervenir principalement dans les domaines suivants :
- Formation économique,
- Formation maîtrise,
- Techniques d'animation de groupes,
- Expression ... etc ...

Ce poste demande une grande **OUVERTURE A L'EVOLUTION DE L'ENTREPRISE** et **DE SES HOMMES** de façon à bien percevoir les besoins en formation et à pouvoir y répondre de manière concrète.

Il pourrait convenir à un jeune Ingénieur ayant une formation complémentaire de type I A E; *également à des cadres de formation supérieure* commerciale ou universitaire dans la mesure où ils *auraient un début* d'expérience dans l'industrie.

Larges possibilités d'évolution notamment à l'intérieur de la Direction du Personnel et des relations sociales.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à :
S.N.R. - SERVICE EMPLOI
Référence A.F.
BP 17 - 1, rue des Usines - 74010 ANNECY Cédex

IMPORTANT CHANTIER NAVAL DE L'OUEST
recherche un

INGÉNIEUR PROJET

Débutant ou quelques années d'expérience.

ENSTA ou diplôme équivalent d'architecte naval.

Cet ingénieur sera chargé au sein d'une équipe pluridisciplinaire de projets concernant la coque des navires : conception initiale, spécifications techniques, devis, négociations techniques avec les clients.
Anglais lu, parlé et écrit.

Discrétion assurée.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. n° T 027016 M. à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Directeur Marketing Rhône Alpes 200 000+

La Société, filiale européenne de fabrication et de distribution d'un **LEADER MONDIAL EN EQUIPEMENTS POUR TRAVAUX PUBLICS ET MINIERS,** *réalise un C.A. de 80 millions dont 60 % à l'export.*

Dans le cadre de son expansion, elle crée le poste de Directeur du Marketing, chargé du marketing-mix et responsable des chefs de produit.

Rattaché au PDG, il le seconde dans les opérations de développement à l'étranger et dans les relations avec la société-mère.

Un **HOMME DE 35-40 ANS**, sensible à un cadre de vie et à une ambiance *professionnelle permettant un réel épanouissement, trouvera là l'occasion* de mettre pleinement en valeur sa formation (**INGENIEUR + MBA**), sa réussite antérieure (notamment en **VENTE** en milieu industriel) et son experience en milieu **INTERNATIONAL.**

Merci d'adresser un dossier de candidature sous réf. 1051M aux consultants de CINOREN chargés de cette recherche.

cinoren 104 Rue Lafayette
75010 Paris

Pompes Salmson - Groupe THOMSON

Cette Société fabriquant et commercialisant des pompes domestiques et industrielles recherche son

chef du service achats

Négociateur expérimenté, gestionnaire et animateur, il sera responsable des achats *(représentant un montant de 100 Millions)* **de l'unité de production de LAVAL.**

Les produits ? essentiellement des composants électromécaniques et des pièces de fonderie de petites et grandes séries.
Son équipe ? 12 personnes dont plusieurs acheteurs confirmés.
Ses interlocuteurs ? le service Etudes et Méthodes auquel il apporte ses idées et *sa collaboration, le Service Gestion de la Production et le* Service Transports dont il définit la politique.
Ses fournisseurs ? il les choisit pour leur compétitivité et leur fiabilité !

Ce poste de haut niveau sera confié à un ingénieur ayant acquis une excellente expérience dans cette fonction, possédant des connaissances en informatique et en fonderie ... et parlant couramment anglais.
Poste basé à LAVAL (Mayenne).

C. LAMY vous remercie de lui adresser sous réf. 105121 un dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions).

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la VENDÉE

recherche

dans le cadre du développement de son Service Organisation

des CHARGES D'ÉTUDES
(Hommes ou Femmes)

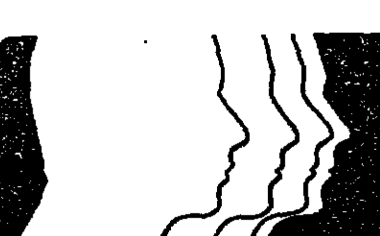
pour réaliser en liaison avec la Direction des missions variées impliquant des contacts fréquents et étroits avec les services du Siège et les agences.

Ce poste est susceptible de convenir à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial ou économique, avec ou sans expérience professionnelle (dégagé O M.).

De réelles perspectives de carrière s'offriront aux *candidats dynamiques et efficaces.*

Adresser curriculum vitae + prétentions + photo à :

Monsieur le Directeur
C.R.C.A.M. de la VENDÉE
22 X
Route d'Aizenay
85000 LA ROCHE/YON.



Conseillers marketing animateurs de région

L'offre : rattaché au Directeur Commercial du siège, vous aurez à conseiller *l'équipe commerciale* des établissements d'une région.

Vous devrez assurer la coordination des efforts entrepris, rechercher des axes d'amélioration des méthodes marketing.

Vous participerez à la conception de la politique commerciale de votre secteur, et en assurerez le suivi.

Les postes sont à pourvoir dans les régions suivantes : **Nord Normandie - Ouest Val de Loire - Rhône Alpes Provence.**

Vous êtes : HEC, ESSEC, Sup de Co *ou pharmacien* avec une formation complémentaire (gestion, marketing, CHEMAS, I A E.). Vous avez trois ans d'expérience au moins en gestion commerciale, acquise de préférence en distribution. Vous acceptez des deplacements quasi-permanents.

Nous sommes : O.C.P. Répartition, premier distributeur de produits pharmaceutiques, dans le cadre de notre développement, nous souhaitons améliorer encore notre stratégie des ventes

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 104161 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Division « **Industrie** ».
Le secret absolu des candidatures est garanti par .

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

futur directeur général

PAP FEMININ

Notre entreprise, de taille moyenne, 30 M. de F. de C.A., fabrique et commercialise des vêtements haut de gamme, dont le positionnement est proche du PAP des couturiers. Nous réalisons 60 % de notre chiffre à l'exportation. Aujourd'hui nous avons besoin d'un collaborateur capable de prendre en charge la Direction Commerciale de notre entreprise : définition de notre stratégie, animation des agents et des représentants, mise en place des structures adaptées à notre développement. Demain cet homme doit pouvoir seconder notre Président Directeur Général dans la marche générale de la Société. Aussi sommes-nous très exigeants dans le choix de ce collaborateur. Il doit impérativement avoir une expérience de Direction Commerciale France et Export, d'une entreprise de PAP, avoir suffisamment de potentiel pour évoluer rapidement vers le poste de N° 2, et pratiquer l'Anglais. Nous sommes prêts à bien rémunérer un excellent professionnel. Nous lui offrons en outre un cadre de travail exceptionnel dans une ville universitaire du Sud-Est de la France.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 58381 M à notre conseil
61, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

METRAVIB

Innovation en Mécanique vibratoire et Acoustique
Société au C.A. de 38 M de F, en rapide expansion, recrute :

CHERCHEUR DE HAUT NIVEAU

pour assumer la responsabilité de travaux sur contrats publics.

Le candidat retenu sera : un esprit ouvert, une large culture scientifique, un intérêt particulier pour la modélisation mathématique de phénomènes physiques, une expérience de recherche, si possible, en mécanique ou acoustique théoriques. *Formation indispensable : Ecole d'Ingénieur (X, Normale, Mines, Centrale, Ponts, Sup. Aéro., Télécom., ENSTA) ou Université (thèse).*

Env. C.V. au Département Etudes et recherches, METRAVIB, 24 bis, chem. des Mouilles, 69130 Ecully, tél. (7) 833-22-63.

Dans le cadre de son expansion
Laboratoire pharmaceutique
région rouennaise recherche :

JEUNE PHARMACIEN

Vous serez chargé de mise au point des procédés de fabrication et de la documentation G.M.P.

Merci d'envoyer votre C.V. à :
E.A.P., B.P. 19, 76580 LE TRAIT.

MANUTENTION ET MACHINES SPECIALES.

DIRECTEUR GENERAL

Notre Directeur Général prenant prochainement sa retraite, nous recherchons ensemble son successeur. Agé de 40 ans min. il sera Ingénieur diplômé grande école (Centrale, Mines, A.M. Sup'Aéro Armement Marine).
Une réussite suppose une expérience de 5 à 10 ans de Direction Générale ou Industrielle avec négociation technico-commerciale d'une PMI ou d'une unité autonome dans branche biens d'équipement industriels automatisés ou semi-automatisés «non - standards ou sur mesure».
Il assumera à BAR LE DUC (Meuse) dans un esprit de large délégation la Direction Générale de notre Société (170 personnes - 30 Millions C.A - 2 usines) spécialisée dans l'étude, la conception et la réalisation d'équipements divers notamment matériel de fonderie pour grosse et moyenne industrie et machines *spéciales*.
Il orientera et supervisera toutes les activités de la société notamment recherche et développement nouveaux produits, activités et marchés, production et commercialisation, en vue de dégager un rendement raisonnable du capital investi et garantir la sécurité des investissements.
Logement et voiture de fonction. Anglais souhaité.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 3710 à notre Conseil.
17, rue Courmeaux - B.P. 111 - 51054 REIMS CEDEX.
58, avenue de Wagram 75017 PARIS.

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

Votre carrière commerciale dans une banque d'affaires

La SOVAC est l'un des tout premiers groupes français de CREDIT. Son développement important repose sur une croissance ordonnée, une gestion moderne et la formation des hommes. Elle se propose de former dans ses agences de

Toulouse, Montpellier, Béziers, Nîmes
de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

pour les faire accéder, après quelques années, à des fonctions de Direction d'Agence.

Vous serez intégrés dans de petites équipes et formés aux différents produits et services : financements industriels, crédits immobiliers, financements automobile, crédits personnels. Vous deviendrez ainsi progressivement responsables de la gestion et du développement d'une clientèle d'entreprises et de particuliers.

Ces fonctions à *double vocation* : commercial et gestion, conviendraient à des candidats DEBUTANTS ou ayant une PREMIERE EXPERIENCE COMMERCIALE. Vous aurez une rémunération fixe intéressante, des avantages sociaux (intéressement, participation) supérieurs à ceux du secteur bancaire, une voiture de fonction.

Les consultants de CINOREN, chargés de cette recherche, sont à votre disposition pour vous donner une information plus complète. Téléphonez-leur à Montpellier le mercredi 20 mai au (16-67) 92.89.96.

cinoren
104 Rue Lafayette
75010 Paris

VILLE D'ANGERS

recherche

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL
Pour Centre du Congrès

avec expérience gestion tourisme

Candidature à adresser au nom de
Monsieur le Maire
HOTEL DE VILLE – 49000 ANGERS.

IMPORTANTE BANQUE

recrute

DIRECTEUR D'AGENCE DE PREMIER PLAN

Le poste à pourvoir se situe
en ALSACE

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions n° 97355, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transm.

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

La «filière» administrative est particulièrement importante dans cette filiale (6 usines - 4500 personnes) de l'un des premiers groupes industriels français. En effet, la fonction administrative et comptable *(au sens large du terme) est totalement décentralisée et informatisée* dans les unités de production.

Rattaché au Responsable Administratif de l'usine, et durant une période de formation de 2 à 3 ans, il participera à l'implantation de différentes chaînes informatiques à traitement local et se formera aux techniques administratives et comptables selon les procédures du Groupe avant d'évoluer vers un poste d'Adjoint Administratif d'usine ou de Chef de Service au sein de la Direction Financière et Comptable du Siège.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce (option Finances-Comptabilité) justifiant d'une *première expérience en milieu industriel de 1 à 2 ans. Particulièrement* mobile sur le plan géographique, le candidat engagé tiendra d'abord son poste dans une usine située à 70 km à l'Est de Lyon avant d'évoluer dans une autre unité plus importante.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous réf. M 4212T

egor industrie
8 rue de Berri 75008 PARIS ou
129 rue Servient 69431 LYON CEDEX

média-system

Société de SENS
recherche

CHEF COMPTABLE

Ce poste conviendrait à élément dynamique possédant une solide expérience pratique. Nombreux avantages sociaux.
Ecr. s/n° 8435 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur informaticien

100.000 F

Nantes - Un important groupe métallurgique français recherche pour l'un de ses établissements (2000 personnes), situé à Nantes, un *jeune ingénieur informaticien*. Rattaché au chef du service informatique, il devra s'intégrer à l'équipe déjà en place et être à même de mener à leur terme les différentes actions qui lui seront confiées au sein du groupe Etudes : recherche et réalisation d'outils d'aide au *développement, mise à jour de documentation*, assistance et formation technique du personnel, dictionnaire des bases de données, gestion de production, etc... Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur diplômé de l'enseignement supérieur (IDN, INSA, ENSM, MIAGE,...), option informatique, débutant ou possédant déjà une première expérience de l'analyse-programmation, si possible en langage COBOL, dans un environnement temps réel. La lecture de l'anglais technique est impérative. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 100.000 francs, sera fonction de la valeur et de l'expérience du candidat retenu. Pour cette recherche les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire à PS CONSEIL - 1 rue Duguesclin - 44000 NANTES - Réf. B/029M.

PS Conseil

PHILIPS

Pour son usine de
FLERS dans l'ORNE
recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS et MÉCANICIENS

Capables de :
– participer à la définition et à la création du produit ;
– collaborer aux différentes *étapes* de la fabrication ;
– d'être responsables de la mise en œuvre du produit ;
– d'en *assurer le suivi en collaboration avec les services* spécialisés.

La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. dét., photo et prét. à *n° 97.583 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra*, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



Les Fromageries BEL

recrutent pour le CENTRE DE RECHERCHE
de VENDOME (41)

CHEF DE LABORATOIRE

De formation ingénieur grande école, 30 ans minimum, ayant une première expérience dans les industries agro-alimentaires, possédant des qualités d'animateur, il aura :
- la responsabilité des activités d'un important laboratoire d'analyses et d'une équipe de chercheurs
- la coordination fonctionnelle des laboratoires de contrôle des Usines du Groupe en France et à l'Etranger.
- la représentation de la Société à l'extérieur pour les problèmes de sa compétence.

Anglais obligatoire — Notions allemand souhaitées.

Envoyer C.V., photo et prétent. au Service du Recrutement Fromageries BEL
4, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

LILLE STÉ TRÈS DYNAMIQUE rech.

EXCELLENTS COMMERCIAUX Hmes ou Fmes étudiants en fin d'études supér., fmes sans profess. ou personne d'expér. pour emploi à temps partiel 18 h. 30-20 h. 30, ou temps plein.
Les débutants sont acceptés *s'ils font la preuve de leur* tempérament.
Rémunération très motivante.
Tél. : 20/30-88-00 Réf. 9 L 031805.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
dans le domaine de
l'aménagement et l'urbanisme
recherche pour LYON

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Centrale, X, Ponts, etc.

ayant une expérience minimale de 4 ans dans le domaine de l'urbanisme et de l'infrastructure au niveau pré-opérationnel et *opérationnel*.

Adresser C.V. manuscrit et prét. à N° 97.610 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE recherche

NÉGOCIATEURS CONFIRMÉS

Envoyer C.V. + photo à GEFIC, VAR, rue Henri-Vadon, *83700 SAINT-RAPHAEL*.

Très important cabinet de conseils fiscaux offre situation intéressante à

2 FISCALISTES CONFIRMÉS

postes à pourvoir : NORMANDIE, CHAMPAGNE-ARDENNE
Adresser C.V. avec photo à Mme LECLERC-FIDAL, *Formation recrutement*, 2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois-Perret Cedex.

Société recherche

ÉTUDIANT

pour distribution de tracts dans les universités de province. Tél. et voiture nécessaires. Tél. 359-00-34.

Nous recherchons
LE RESPONSABLE
de notre atelier de tôlerie (80 personnes)
situé en Rhône-Alpes.
Le candidat de préférence expérimenté, niveau BTS ou DUT, doit connaître le travail des métaux en feuilles, épaisseur 1,5 à 6 mm, débit, découpage, poinçonnage C.N., soudure TIG, MIG par points, presses plieuses, et posséder de bonnes notions de gestion.
Adr. C.V. manuscr. n° 23122 HAVAS 42300 ROANNE.

INFORMATICIENS

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS

disposant de puissants moyens informatiques (IBM 303x, 4341), orientés vers des traitements en temps réel offre des poste intéressants et évolutifs à des INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES, débutants ou ayant une première expérience.

- **Chefs de projet** capables de piloter le développement de systèmes informatiques importants, d'animer une équipe, dans toutes les étapes de la réalisation informatique.
  Option informatique, première expérience, connaissance de l'anglais appréciées.
  Postes : villes Nord FRANCE, logement assuré, référence...

- **Ingénieur système,** pour prendre progressivement la responsabilité des systèmes d'exploitation d'un site IBM 4341, fonctionnant sous DOS VSE.
  Connaissances C.I.C.S, assembleur appréciées, anglais indispensable.
  Ce responsable sera formé aux plus récents logiciels du constructeur.
  Poste : Sud de l'OISE, logement assuré, référence...

A partir de ces postes, la politique de gestion des Cadres du Groupe offre de larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs.

Ecrire sous n° 8.434 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Import. Sté d'expertise comptable rech. COLLABORATEURS expér. (cabinet ou entreprise) pour ses bureaux de : FLERS, ALENÇON, CHERBOURG, VIRE, DEAUVILLE LISIEUX. Trav. direct en clientèle pour surveillance et établissement des états financiers annuels ou périodiques.
Rémunération selon compétence.
Adresser C.V. avec réf. et prét.
Ecr. Ag. HAVAS Caen n° 8598.

SOCIETE HOSPITALIÈRE, Région Grenobloise, 100 salariés, recherche « chef du Personnel » responsable de l'Economat, niveau licence ou maîtrise de gestion, avec expériences, 35-40 ans, salaire annuel : 80.000 F. Envoyer candidature et curriculum vitae à Maurice COUDURIER, 6, rue Vicat, 38000 GRENOBLE.

Société française recherche

DIRECTEUR CCIAL

Format. ingénieur grande école. Expér. min. 5 ans construction métallique technico-commercial France et export. Anglais courant. Age min. 35 ans. Rémunération 200.000 à 250.000 F selon expérience. Réf. 2761.

ING. FABRICATION

chef atelier chaudronnerie. Région Rhône-Alpes. Expér. confirmée en mécano-soudure semi-automatique et techniques de pointe. Min. 5 ans dans poste similaire. Age 35 ans min. Rémunération selon expérience. Réf. 2762. Adr. C.V. + photo en indiquant la réf. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

(CNEH)

Nous sommes un organisme parapublic du secteur santé dont une des missions est d'assurer sur l'ensemble du territoire *la diffusion d'applications* d'INFORMATIQUE DE GESTION pour le compte des Hôpitaux Publics.
Nous avons trois agences, à BORDEAUX, LYON, POITIERS, ayant chacune la responsabilité du développement, de la *maintenance et de l'implantation de* «produits programmes» sur le plan national.
Ces produits sont diffusés sur 3 matériels IBM 370, CII - HB 64, IRIS.
Nous recherchons pour notre agence de

LYON

ingénieur informaticien

Formation supérieure souhaitable
3 à 5 ans d'expérience en informatique

Adresser CV et photo à CNEH
Immeuble PDG
Boulevard Eugène Deruelle
La Part Dieu - 69000 LYON

média-system

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



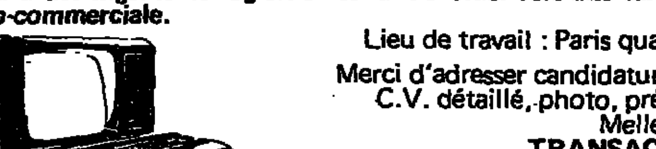
LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANCAISE
recherche pour son
Service Systèmes et Applications, des

ingénieurs technico-commerciaux
ingénieurs d'affaires

Ils se verront confier :
- la définition avant vente, en liaison avec le client et la direction commerciale, des spécifications des systèmes à réaliser,
- *la réalisation complète des affaires (responsabilité technique et budgétaire)* en coordonnant les différents services opérationnels de la société jusqu'au démarrage réussi des projets.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs ayant 3 à 5 ans d'expérience *semblable dans les domaines suivants* :
- **mini ordinateurs**
- **terminaux**
- **bureautique**
- **systèmes bancaires.**

ou à des ingénieurs logiciels désirant évoluer vers une carrière *technico-commerciale*.



Lieu de travail : Paris quartier Etoile.
Merci d'adresser candidature complète, C.V. détaillé, photo, prétentions à :
Melle DREANIC
TRANSAC ALCATEL
25, avenue de la Grande Armée 75016 Paris.

EDF recherchent **GDF**



POUR LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ
DES INGENIEURS DIPLOMES
DEBUTANTS
ELECTROTECHNICIENS OU GENERALISTES

Ils seront chargés des études et de l'exploitation de réseaux. Leurs fonctions les amèneront à avoir de nombreux contacts internes (animation, formation, encadrement) et externes (clientèle, partenaires, fournisseurs et prestataires de services, administrations ......).

Les postes sont à pourvoir dans l'ensemble de la France.

Ecrivez-nous avec C.V. + photo à :
ELECTRICITE DE FRANCE GAZ DE FRANCE
Direction du Personnel
12, Place des Etats-Unis - 75783 PARIS Cédex 16

Jeune Juriste – Droit du Travail

Diplômé des Facultés de Droit (maîtrise droit privé + spécialisation en droit social), vous avez, à environ 30 ans, déjà acquis une première expérience impliquant du conseil juridique. Vous recherchez un poste formateur et évolutif.

Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'une importante organisation professionnelle (branche : équipement de la maison).

Rattaché au *Chef du Service Juridique et Social*, vous serez *progressivement* et directement responsable d'activités d'informations, d'études, de conseil en droit du travail auprès des 1.200 PMI adhérentes.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 81311 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

Nous sommes un important Groupe industriel français de 3000 personnes (France et étranger).

Notre expansion rapide entraine l'amélioration du développement de l'informatique dans tous les domaines : commercial, production, gestion, bureautique à partir d'un système d'information réparti sur plusieurs ordinateurs décentralisés (DEC, CII HB, LOGABAX).

Nous créons le poste de

responsable des études informatiques

Sous l'autorité du Directeur de l'Informatique, il sera responsable du développement des applications, de l'élaboration du cahier des charges avec les utilisateurs jusqu'à la maintenance des applications *réalisées*.

Il animera une équipe d'études déjà performante et assurera la tenue du planning des études.

Nous recherchons un homme de HAUT POTENTIEL.
De formation supérieure, il aura acquis :
• une bonne maitrise des problèmes d'analyse • une large expérience d'applications traitées si possible dans différents domaines • de bonnes notions d'organisation • la connaissance de plusieurs types de matériels (batch et temps réel).

Créatif, organisateur, homme de dialogue, il devra faire preuve de réelles qualités de contacts pour «vendre» ses projets aux utilisateurs et animer son équipe.

Il sera à même d'être
ADJOINT AU DIRECTEUR INFORMATIQUE

Merci d'adresser CV et rémunération actuelle à No 97.844
CONTESSE & Cie
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INGENIEUR SYSTEME, EXPLIQUONS-NOUS AU TELEPHONE.

Vous maîtrisez les systèmes IBM/OS ou VM, vous connaissez les systèmes transactionnels CICS et les méthodes d'accès aux réseaux BTAM et VETAM.
Notre Responsable Informatique vous écoute et vous répond les 19 et 20 mai au

774 84 34

Mais si vous préférez écrire adressez votre CV sous référence 6280 à : rscg carrières - 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS qui nous le transmettra rapidement.

Directeur de Vente
Industrie Graphique

Groupe international d'origine allemande spécialisé dans l'impression de grande *diffusion recherche pour sa filiale française à* **Paris**, *un* **DIRECTEUR DE VENTE bilingue allemand.**

Cette fonction nécessite une bonne formation et une solide expérience dans *l'industrie graphique (impression, composition, reproduction).*

Le candidat idéal : un commercial de vocation, une personnalité d'envergure, un gestionnaire habile, un négociateur de bonne culture générale, rompu aux contacts à haut niveau.

Assisté d'une petite équipe, il prendra en charge : le suivi de la clientèle existante, la prospection de nouveaux clients, l'ensemble de la gestion commerciale, le développement de la stratégie de vente et la liaison avec la maison mère.

Nous vous remercions d'adresser CV + photo + lettre manuscrite s/réf. 2129 à :

Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Herterich



44, rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 563.49.24
interconseil

IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR PUBLIC
recherche
pour une de ses Unités en pleine expansion

10 AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

débutants ou expérimentés titulaires d'un BTS.
Lieu de travail : Proche banlieue OUEST

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous la référence 97641 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, *premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données*, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche

ingénieurs logiciels
débutants et 2 à 3 ans expérience
Formation Grande Ecole

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :
- commutation de message,
- *réseaux de transmission de données par paquet,*
- applications temps réel,
- gestion transactionnelle,
- bases de données et logiciels de base.

Le développement actuel de l'entreprise offre de réelles opportunités de carrière.

Envoyer C.V. sous référence 025 LM
SESA - Direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

Filiale Française
Société multinationale
n° 1 mondial du pesage industriel
cherche

DIRECTEUR TECHNIQUE CHEF DE PRODUIT

- Bonnes connaissances en électronique et électromécanique avec formation de type A et M ou Bréguet.
- Première expérience industrielle d'au *moins 3 à 4 ans indispensable, si possible* en manutention.
- Bonnes notions d'anglais.

Ecrire avec C.V. et prétentions
sous références TOL / 2 à :
michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
recherche

MÉDECIN, PHARMACIEN OU DOCTEUR ES SCIENCES,
35 ANS MINIMUM

Ayant de préférence quelques années d'expérience dans l'industrie pour diriger département apportant ses services à une clientèle internationale dans les domaines suivants :
- Stratégie de développement technique des produits.
- Etudes scientifiques et techniques.
- Réalisation de dossiers d'enregistrement français et étranger.
- Séminaires de formation et d'information.

Ce poste appelle une personnalité aimant l'indépendance et les responsabilités.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Il est à pourvoir à Paris et comporte une rémunération et *un intéressement importants.*

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae sous n° 8.438 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ R2E
Leader français de la micro-informatique
recherche

TECHNICIENS CONFIRMÉS
en dépannage de sous-ensembles électroniques.
Connaissances souhaitées microprocesseurs, technologie T.T.L.

TECHNICIENS CONFIRMÉS
pour maintenance, système informatique dans la région parisienne.

Envoyer C.V. complet : Société R2E.
Direction du Personnel - BP 73,
avenue du Pacifique, 91940 LES ULIS ORSAY.
Référence à rappeler n° 20.



Transpac, réseau national de transmission des données informatiques, support de la télématique des années 80 propose des postes d'avenir.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

L'avenir est à ceux qui choisissent les techniques de pointe.

La téléinformatique est en profonde mutation. Ses techniques évo*luent à un rythme rapide. Ses applications pénètrent tous les secteurs d'ac*tivité. La transmission de données par paquets s'est imposée avec la norme internationale X25.

TRANSPAC met la téléinformatique à la portée des PME comme des grands organismes.

Pour aider nos clients à mettre en œuvre leurs applications à travers le réseau, nous avons besoin d'ingénieurs technico-commerciaux qui recherchent le contact à la fois avec une technique moderne et une clientèle variée.

Si vous avez une expérience en informatique, saisissez l'occasion de vous former à notre discipline. *Vous acquerrez, dans l'exercice de vos fonc*tions, une compétence enviée qui fera de vous un spécialiste rare.

CADRE FORMATEUR

Pour faire connaître la technique de commutation de paquets, TRANSPAC a créé un centre de formation. Près de 500 personnes ont suivi nos *cours* en 1980.

Si vous avez une expérience pédagogique et des connaissances générales en informatique, nous vous offrons la chance de vous former à nos techniques et d'assurer ensuite la responsabilité de notre enseignement.

Vous participerez également à nos actions de promotion en France et à l'étranger (conférences, colloques, expositions, etc.). Anglais souhaité.

INGENIEURS MARKETING

TRANSPAC est un système vivant. Au lendemain de sa création, nous pensons déjà à son avenir.

Si vous avez acquis l'expérience, en milieu informatique, du lancement de produits nouveaux (études de marché, spécifications technico-commerciales, tarification, plan marketing), vous pourrez contribuer à l'évolution des services offerts par TRANSPAC et à l'introduction de servi*ces complémentaires dans le domaine de la télématique.*

Adressez votre CV à :
G. Simonet, directeur commercial
Transpac · Tour Maine-Montparnasse
B.P. 145 - Paris Cedex 15
Tél. : 538.52.11



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de différents champs pétroliers, la Direction Développement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche des

INGENIEURS CONTRATS DE PROJET

La fonction consiste en la responsabilité des activités contractuelles d'un ou plusieurs projets de développement et comprend notamment :
— la préparation de la partie contractuelle des projets,
— le lancement des appels d'offres,
— la négociation avec les ingénieries et entrepreneurs et la rédaction des documents contractuels,
— la gestion et le suivi des contrats.

Diplômés de l'enseignement supérieur, les candidats devront avoir acquis deux ou trois ans minimum d'expérience de l'activité contractuelle internationale sur des projets multi-disciplinaires, pétroliers de préférence. La langue anglaise est bien maîtrisée, la rédaction dans cette langue ne pose pas de problème majeur.

Basé à Paris, le poste nécessite de fréquentes missions à l'étranger.
Une réelle disponibilité pour l'expatriation facilitera l'évolution de carrière ultérieure.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez envoyer lettre manuscrite, Curriculum-Vitae et photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION Tour Mirabeau 39 à 43, Quai André Citroën 75739 Paris Cedex 15, sous la référence 1 MO 12.

Message à un Jeune Cadre
Comptabilité - Finances

Vous souhaitez entrer dans la filiale d'un des premiers groupes français. Nous sommes une société, prestataires de services auprès des collectivités locales (1800 personnes - CA consolidé 450 MF).
Nous créons un poste d'attaché au Directeur Administratif et Financier.
Dans un premier temps, il prend la responsabilité des comptabilités informatisées (8 sociétés différentes), de leur harmonisation, de la mise en place des procédures...
A terme relativement proche, compte tenu de notre développement, nous lui donnerons des responsabilités de plus en plus élargies incluant progressivement les aspects juridique, finance, gestion, organisation.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure (ESCP, ESSEC, Sup. de Co, ISG + DECS...) et si votre première expérience dans une société importante, vous a permis d'acquérir une vue totale de la fonction comptable.
Vous pensez en terme de profit dans l'optique d'une société de services par exemple.

Merci d'adresser un rapide CV sous référence M/227/8 à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous convoquer.
Discrétion d'usage assurée.

mcp — CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Une Société dynamique et en plein développement

VOUS ATTEND!

Vous avez une formation d'Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, 40 ans environ, un profil marqué par les Méthodes, l'expérience des magasins et, bien entendu, vous connaissez tous les problèmes d'emballages, de charges de travail et de grandes séries.
Vous avez aussi le sens du commandement et du contact, une ouverture d'esprit et vous savez vous adapter.
Par contre, vous n'êtes pas un généraliste, mais un véritable Technicien dont l'expérience dans la spécialité

STOCKAGE ET MANUTENTION
est indiscutable

Ecrivez-donc à

jacques r.e. poirier

38, rue de Lisbonne 75008 PARIS, sous référence 9103 M, à qui nous avons confié l'examen des candidatures.

Auditeurs Internes

Un **important groupe pétrolier** recherche pour sa **direction financière** deux **Auditeurs Internes.**
- Ils seront chargés du **contrôle financier et comptable** des filiales du Groupe.
- Ils posséderont une **formation comptable supérieure** (expertise comptable) et des connaissances en informatique.
- Ils justifieront d'une expérience de quelques années, soit en cabinet d'audit, soit en entreprise.
- Ils auront une bonne maîtrise de **l'anglais** et devront envisager des missions de courte durée, leur base restant Paris.
- A terme, une disponibilité à l'expatriation favorisera leur évolution de carrière dans le Groupe.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo en précisant sur l'enveloppe la référence 1MO73/799 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

faut-il vraiment avoir été chef de rayon pour devenir manager dans la grande distribution?

Faut-il avoir une idée précise de ce qui se passe dans un réacteur avant de prendre les commandes d'un 747?
A première vue, rien à voir. Et pourtant ce sont les réacteurs qui font que l'avion tient en l'air.
Comme ce sont les différents rayons d'un hyper qui font sa raison d'être.
Ce qui se passe à ce niveau est essentiel; le bon fonctionnement de cette cellule est indispensable à l'ensemble de l'organisme. On y retrouve, à son échelle, tous les problèmes de l'hyper : la politique commerciale avec ses objectifs, le référencement des produits, les prix, la rotation, les approvisionnements, le merchandising et la promotion.
Pour bien maîtriser la gestion, on dispose d'outils informatiques facilitant le traitement des données.
On y vit aussi des responsabilités sur le plan humain avec tous les aspects de l'animation quotidienne d'une équipe.

Autant de responsabilités qui donnent au jeune diplômé un rôle très important. Surtout si l'on ajoute que chez AUCHAN, il dispose d'une très grande liberté de manoeuvre qui en fait son propre patron. Un véritable manager en somme.
Alors, lorsqu'il a acquis une parfaite maîtrise à ce niveau, il est parfaitement armé pour passer à une dimension supérieure. Et ce ne sont pas les postes à hautes responsabilités qui manquent ou qui manqueront dans l'avenir, compte tenu de notre progression spectaculaire : 5 hypermarchés en 1970 - 31 en 1981.
Objectif : 3 ouvertures par an.
Vous pouvez écrire, pour la région parisienne, à Monsieur Dufossé, sous réf. 4711, à AUCHAN, avenue du Maréchal Joffre, 94120 Fontenay-sous-bois.

média-system

AUCHAN

directeur du personnel

Poste à créer...
Une opportunité pour un "potentiel" élevé.
Deux très grands groupes français (CA de plusieurs Milliards) créent une Filiale commune (Secteur des Services) qui prévoit dans 2 ans un effectif de 450 personnes et un C.A. de l'ordre de 300 Millions de Francs.
Le Directeur du Personnel sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique sociale de *caractère réaliste et basée sur la concertation.* Il est requis : un diplôme d'études supérieures, une excellente pratique des missions de la fonction, de fortes motivations et des atouts personnels pour participer pleinement à la création et au développement harmonieux de cette Société. Poste au Nord de Paris.

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, sal. act., tél. pers.) sous référence 50 FM à :

HLB — Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS Tél. : 265.38.39

documentaliste scientifique
paris-ouest

Etre à la croisée des informations scientifiques, techniques et économiques sur le plan national et international afin d'apporter aux chercheurs des outils documentaires, est un enjeu qui vous motive.

La Direction études et recherche d'un important constructeur européen de l'automobile vous propose de rejoindre son équipe comme documentaliste scientifique.

Votre mission :
— recueillir les besoins en informations auprès des ingénieurs de recherches,
— leur proposer des produits documentaires (dossiers, articles, synthèses...),
— gérer et animer un fond de documentation,
— mettre en place et assurer le suivi de l'information et de la documentation.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur dans l'un des domaines suivants : sciences physiques, mécanique, chimie, électronique.

Vous avez en outre une connaissance des techniques de gestion documentaire.

30 ans environ, vous avez trois à cinq ans d'expérience dans un poste similaire mais vous pouvez être également ingénieur ou technicien supérieur d'études dans l'un des domaines précités, et souhaitez évoluer vers cette fonction.

Sachez que c'est un véritable travail d'animation qui nécessite outre des qualités de rigueur indispensables à une bonne gestion, des qualités de relation et d'ouverture à un environnement scientifique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil TBA SA sous la référence 214 LM.

tba s.a. études psychosociologiques
7 rue de logelbach 75017 paris.

HAVAS CONTACT

TELSYS INFORMATIQUE
GROUPE SG2
recherche pour PARIS

Ingénieurs Commerciaux

secteur TIME SHARING

MISSION :
- prospecter les utilisateurs potentiels de temps partagé
- vendre des produits directement opérationnels auprès des Directions Financières, Personnel, Marketing
- suivre un portefeuille de clients.

PROFIL :
- esprit de service
- disponibilité
- bonne formation générale orientée gestion
- capacité de négociations à haut niveau
- expérience réussie de la vente pendant 2 à 3 ans.

Envoyer C.V. et prétentions à
TELSYS INFORMATIQUE
20, Bd de la Muette
95140 GARGES LES GONESSE

KIWI FRANCE S.A.
recherche un

CHEF DE ZONE EXPORT
EUROPE SUD

Pour assurer le remplacement du titulaire du poste récemment promu dans l'équipe de direction.

Le candidat aura une bonne connaissance de l'anglais et de l'espagnol et/ou italien et justifiera de préférence d'une solide expérience dans le marketing des biens de grande consommation acquise à un poste de chef de produits par exemple.

Directement rattaché au directeur export, il assurera le recrutement et la motivation des distributeurs, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de marketing dans la zone considérée, le suivi des budgets de vente et de dépenses.

Le poste implique de fréquents déplacements en Europe Sud.

Envoyez, rapidement, votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à :
Madame J. HUGONNAUD - Chef du Personnel
KIWI-FRANCE S.A.
B.P. 70 - 76302 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



Nous sommes l'un des premiers groupes français d'Ingénierie à vocation internationale. Notre activité s'étend à tous les domaines économiques : industrie lourde, industrie de transformation, équipements collectifs, techniques avancées.

Notre DIRECTION EQUIPEMENTS COLLECTIFS recherche un

adjoint au Responsable Développement

Votre responsabilité est double :
o participer à la conception et à la réalisation de la stratégie commerciale de ce secteur,
o soutenir l'action de nos responsables de zones Export pour la réalisation d'ensembles complexes.
Pour cela, il est indispensable que vous soyez ingénieur, diplômé d'une Grande École, option Bâtiment et que vous ayez acquis une expérience d'une dizaine d'années au sein d'une société de services ou d'une entreprise par exemple. (Réf. 539)

ingénieur technico-commercial

Vous aurez la responsabilité de votre action commerciale, de la prospection à la négociation de contrats. Pour cela, il est indispensable que vous soyez ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, option Bâtiment. Votre expérience technique de quelques années vous a rendu capable de dialoguer avec des interlocuteurs appartenant à tous les Corps d'Etat du Bâtiment, et après avoir fait de la réalisation, votre goût pour le commercial vous amène à envisager un élargissement de votre activité. (Réf. 540)

Ces 2 postes, basés à Paris, nécessitent des déplacements en France et à l'Etranger et une parfaite connaissance de l'Anglais.

Adresser C.V. détaillé et niveau de rémunération souhaité sous référence à :
SERETE - Service Recrutement - 86, rue Regnault - 75640 PARIS CEDEX 13.

Première entreprise française d'ingénierie électronucléaire, nous souhaitons recruter, pour assurer la coordination et le suivi des parties «gros équipements mécaniques» de nos contrats un

ingénieur responsable d'affaires

Présent à tous les stades de l'évolution des matériels dont il a la charge, il est l'interlocuteur des Départements internes concernés (Études - montage - essais...), des sous-traitants et des clients. Très autonome, il «gère» toutes les activités touchant à ces équipements, y compris dans leurs aspects budgétaires.
Ces fonctions peuvent intéresser un ingénieur d'environ 30 ans, ayant déjà pris en charge sur chantier, dans l'ingénierie ou dans l'industrie, des affaires de cette nature, et désirant élargir des responsabilités à des investissements de très grandes dimensions.
La polyvalence que ce poste permet d'acquérir prépare à de plus larges responsabilités dans l'entreprise.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser, sous réf. 71673, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE PUBLIQUE

recherche

DOCTEUR EN DROIT

ou DIPLOMÉ (ÉE) D'ÉTUDES APPROFONDIES

Le sujet de la thèse ou l'option principale du D.E.A. aura *porté sur le droit administratif. Le poste à pourvoir* requiert, en particulier, de sérieuses connaissances des problèmes d'urbanisme, d'environnement, de domanialité, de travaux publics et d'expropriation.

Envoyer C.V., photo + prétentions s/n° T 886.299 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE INTERNATIONAL

Activités de Services

recherche

COLLABORATEUR JURISTE

Niveau maîtrise droit ayant acquis 4 à 5 ans d'expérience dans société importante. Des connaissances pratiques en marques et assurances seront appréciées. Le candidat devra *s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire. Le* poste permettra un développement de carrière au sein de la Direction Juridique du Groupe. La rémunération *compétitive sera fonction du niveau et de l'expérience.*

Envoyer curriculum vitae + photo, sous n° T 027088 à : RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CRÉER UN NOUVEAU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

— Ingénieur grande école (Ponts, ETP...), vous avez une sérieuse expérience informatique en mini et/ou en micro-ordinateurs, acquise chez un constructeur ou dans une importante SSCI.

— Vos compétences vous permettent de développer des logiciels adaptés aux entreprises du secteur Bâtiment - Travaux Publics, de parvenir à des accords avec les constructeurs et de promouvoir ces produits en leur assurant une bonne pénétration dans leur marché.

— Vous vous sentez enfin capable de créer votre département, le développer et lui permettre de devenir une entreprise autonome et performante, dont vous prendriez la direction.

Notre groupe aux activités diversifiées est prêt à vous apporter ses moyens et son expérience pour atteindre ces objectifs.

Le poste est basé à proximité de la gare d'Austerlitz.

Ce recrutement a été confié à

GROUPE ETHNOS
Conseil en Recrutement
Membre de Syntec Informatique
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
qui étudiera avec une totale discrétion votre dossier de candidature.

HAVAS CONTACT

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(480 personnes, C. A. 100 MF)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- *SYSTEMES TEMPS REEL*
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- *LOGICIEL DE BASE*
- SYSTEMES DE GESTION
- *SYSTEMES DE COMMUNICATION*
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à ERIA ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

DIRECTEUR COMMERCIAL

PARIS **200.000 +**

La filiale d'un important groupe français spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement recherche son Directeur Commercial.

Sous l'autorité du Directeur Général, il proposera et mettra en œuvre une stratégie dynamique pour développer la vente de ces produits auprès des commerçants, des différentes centrales d'achat et dans les industries notamment alimentaires.

A la fois gestionnaire et animateur de la force de vente (les vendeurs ont actuellement des status variés), *il n'hésitera pas à aller sur le terrain, à assister* les vendeurs auprès des clients, à exploiter les informations qu'il recueillera à tous les niveaux.

Le candidat retenu aura 30 ans au moins, une formation supérieure commerciale ou scientifique, et une expérience similaire de préférence dans le secteur des biens d'équipement. Des connaissances en régulation ou mesure lui permettraient d'être plus rapidement opérationnel dans le secteur industriel.

Ecrire sous la référence 206 M à AL CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Paris

DIRECTION DES SERVICES COMPTABLES

Cette société est une filiale de l'un des premiers groupes industriels français. Elle emploie 6000 personnes et réalise un C.A. de l'ordre de 3 milliards de francs

Rattaché au Directeur Financier, il dirige le service de la comptabilité centrale, et il a sous sa responsabilité fonctionnelle les autres services comptables décentralisés. Outre les activités classiques liées à ce poste (comptabilités générale et analytique, trésorerie, fiscalité, consolidation...), le titulaire exerce une action au niveau des méthodes comptables, de l'élaboration et du contrôle des procédures. Il travaille en liaison étroite avec les directions opérationnelles et fonctionnelles et les services informatiques. Pour améliorer encore son système d'information chiffrée, la société conduit actuellement des études auxquelles le titulaire du poste participera activement.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 38 ans minimum. Ce poste requiert une formation économique supérieure et des connaissances comptables égales au moins au certificat supérieur de révision comptable. Il justifie d'une expérience d'environ 15 ans acquise au sein d'un groupe industriel.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 17477 A à

egor *8 rue de Berri 75008 Paris*

média-system

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens

(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise ...)

pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.

- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 4694 Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

GIE

média-system



IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES I.A.R.D.

recherche pour son siège parisien

analystes - programmeurs CONFIRMES

pour participer au développement de nouvelles applications en DB/BC.
Matériel IBM 4331/DOS-VSE.
Logiciel COBOL - CICS DL1.
Anglais souhaité.
Horaire mobile - 37 h 30 par semaine. 5 semaines de congés.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Compagnie SAINT PAUL - 14, rue Ballu - 75009 PARIS

VOUS AVEZ 25 ans minimum ;
VOUS ÊTES INGÉNIEUR en électronique ou en électromécanique ; ou
VOUS AVEZ un diplôme d'enseignement supérieur dans ces spécialités ;

VOUS ÊTES dynamique ;
VOUS AIMEZ les contacts humains ;
VOUS CHERCHEZ à vous exprimer ;

NOUS SOMMES une compagnie d'édition de 17 revues techniques et professionnelles ;

NOUS RECHERCHONS

DES RÉDACTEURS

motivés pour animer des rubriques essentielles dans plusieurs de nos publications.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à la
COMPAGNIE FRANÇAISE D'INFORMATION POUR LES ENTREPRISES
C.F.I.E. Direction du Personnel, 40, rue du Colisée, 75381, Paris Cedex 08.

BT MANUTENTION S.A.R.L.
B.P. 41, 77181 COURTRY.
Tél. : (6) 020-90-01.

Filiale société suédoise internationale, implantée depuis plusieurs années sur le marché français (3 succursales, 14 agences), spécialiste dans le domaine des transpalettes, gerbeurs et chariots à mât rétractable, recherche :

RESPONSABLE SERVICE APRÈS-VENTE

Rattaché au Directeur Technique, il aura la responsabilité :
— de l'animation des équipes de dépanneurs ;
— de l'organisation et de la gestion de son service.

Le candidat, de formation électro-mécanique (niveau BT, BTS), devra justifier :
— d'une réelle expérience de la réparation et du dépannage ;
— d'un bon contact avec la clientèle ;
— de ses aptitudes à la gestion d'un service.

Ce poste est évolutif compte tenu du développement rapide de la société.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle s/pli personnel à :
Jacques MOEGLIN B.T. MANUTENTION SARL, B.P. 41, 77181 COURTRY.

Révision de prix et Réglementation

Pour faire face au développement de ses activités, la direction administrative et financière d'une importante société métallurgique recrute un

Agent de Gestion

Il se verra confier principalement :
- le suivi de la réglementation des prix,
- le calcul des révisions de prix.

Le titulaire du poste possédera :
- un niveau de connaissances équivalent à un DUT ou BTS option Finance-Comptabilité,
- une expérience confirmée, *si possible, dans ce domaine d'activité.*

Ce poste est basé à Paris 16ème (métro Iéna).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 798 LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

هكذا من الأصل

LA SOCIÉTÉ DES SUPERMARCHÉS DOC
FILIALE DES DOCKS DE FRANCE
exploite une trentaine de magasins
SUMA et MAMMOUTH
en région parisienne avec l'aide de 2 000 collaborateurs
elle recrute

MARCHANDISIER BAZAR

IL SERA CHARGÉ :
- de la détermination des assortiments en liaison avec la Centrale d'Achats ;
- de l'élaboration des politiques tarifaires et des plans de vente en liaison avec les responsables commerciaux ;
- de la formation des chefs de rayon pour la mise en œuvre des techniques marchandes.

La fonction exige, outre des qualités de gestionnaire et d'animateur, une

EXPÉRIENCE INDISPENSABLE
de quelques années comme Responsable Bazar d'un hypermarché.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à S.M.D. Affaires Sociales, 17, avenue de la Résidence 92160 ANTONY.

Du métier et des capacités commerciales, l'ingénieur qu'il nous faut

Votre carrière d'ingénieur est déjà riche. Votre formation d'école (ECP, ESE, ENSAM,...) remonte à une bonne dizaine d'années ; vous l'avez complétée depuis par une expérience variée en entreprise et vous avez aussi celle de l'ingénierie. Vous voilà à un point où vous sentez qu'il y a un tournant à prendre. Nous pouvons vous aider à le négocier.

Notre société d'ingénierie, largement diversifiée, veut développer son activité dans le secteur Industrie. *Nous sommes déjà présents dans de nombreux domaines de pointe ; nous ne négligeons pas pour autant* ceux qui sont plus traditionnels. Nous comptons sur vous pour être le fer de lance de cette pénétration accrue. Nous ne partons certes pas de zéro pour cela, mais nous comptons beaucoup aussi sur le potentiel de relations que vous pouvez développer auprès des décideurs industriels. Votre dynamisme et votre désir de réussir rapidement feront le reste.

Grande diversité de l'activité, large autonomie sont deux dimensions de ce poste en création que vous pourrez, vous l'avez bien perçu, tailler à votre mesure. Les consultants de Sirca nous aident à trouver notre Monsieur Industrie ; écrivez-leur sous référence 812 578M et confirmez-leur que vous avez une bonne aisance en anglais. Le poste est basé à Paris.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

COORDONNER ET GÉRER
LES COMPTABILITÉS DE SEPT ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX

(THOMSON - au total 240 personnes)

- Vous avez 35 ans environ ;
- Votre formation supérieure comptable ;
- Votre expérience : minimum 10 ans en comptabilité générale et analytique ;
- Vos connaissances informatiques ;
- Votre goût pour l'organisation et les contacts humains ;

VOUS PERMETTRONT D'HARMONISER LES MÉTHODES, DE CONTROLER LES ÉTABLISSEMENTS, D'ÉTABLIR LES COMPTES EXPLOITATION ET DE CENTRALISER.

BASÉ A *PUTEAUX*

Ce poste nécessite des déplacements en province.
RÉMUNÉRATION ANNUELLE : 130.000 F.



Christiane CHENIVESSE, conseil en recrutement, INCA S.A., 3, rue Gaston-Rey, 26-VALENCE, vous remercie de lui adresser d'urgence votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo).

directeur général
BUREAUTIQUE

Nous sommes un Groupe de Sociétés de Services connaissant un fort taux de progression. La nature de nos prestations nous conduit à créer, *au sein de notre Groupe, une filiale spécialisée dans le conseil en organisation en matière de bureautique.*

Nous recherchons donc l'animateur de cette future société qui devra créer puis développer et gérer la nouvelle filiale. Diplômé de l'enseignement supérieur (grande école d'ingénieur ou Commerciale), âgé de 35 ans environ, son expérience l'aura amené à connaître l'informatique, à avoir exercé des fonctions commerciales et pratiqué les techniques d'organisation.

Les qualités recherchées sont : l'esprit d'entreprendre, la créativité, le sens de l'organisation, le sens des contacts et l'aptitude à gérer. *Le Groupe offre une structure d'accueil importante tant sur le plan appui financier que commercial et logistique.*

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 33.61/DG/370 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche
dans le cadre du développement de ses activités « Radar militaire »

ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES
ESE - ENST - ENSERG - ENSEEIHT
ENSEM ou équivalent

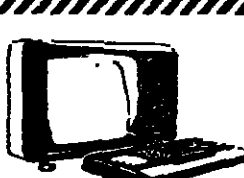
Quelques années d'expérience pour étude et réalisation de systèmes évolués de traitement de signal.
Bon niveau mathématiques (Doctorat apprécié). Goût de l'analyse. Travail en équipe.

Pour ces postes la nationalité française est exigée.

Ecrire avec CV et prétentions à LCT
B.P. 40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY
Cedex.



LEADER DE LA PERI INFORMATIQUE FRANCAISE



Nous fabriquons et vendons des distributeurs de billets de banque, des guichets bancaires, des ordinateurs et terminaux intelligents, nous recrutons pour la Direction Technique

un ingénieur logiciel qualité

Cet ingénieur mettra en place une équipe qui aura pour mission de contrôler la qualité des logiciels développés par la Direction Etudes et d'assurer un support technique auprès des utilisateurs de ces logiciels. Une expérience de quelques années dans un domaine équivalent est indispensable. Référence ILQ.

un ingénieur logiciel langage

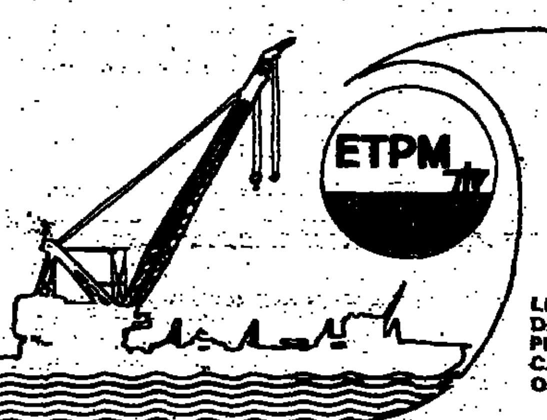
Ce candidat aura une bonne expérience des techniques de compilation et une connaissance du langage Cobol.
Au sein d'une équipe «Langage» son rôle sera dans un premier temps de participer à la «validation» d'un compilateur Cobol et d'assister les premiers utilisateurs; ensuite il réalisera d'autres compilateurs : Basic, Pascal ... Référence ILL.

un ingénieur logiciel "réseaux"

Son rôle sera de spécifier et de réaliser le logiciel de base nécessaire pour connecter nos systèmes à des réseaux existants ou à venir (TRANSPAC, SNA, DSA ...). Une bonne connaissance en télécommunication et en réseau est nécessaire. Réf. ILR.

L'intérêt de ces postes, la taille de notre Société, son expansion spectaculaire, assurent à des candidats de valeur de **réelles perspectives d'évolution.**

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant la référence du poste
à Michel BERNET - ROLLANDE
TRANSAC ALCATEL
25 Avenue de la Grande Armée 75016 PARIS



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation.

recherche pour Paris

ADJOINT DU CHEF des services financiers

Le poste :
Nous vous proposons, au sein d'une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, de seconder le Chef du Service dans ses différentes missions :
- conception et suivi d'une politique financière,
- prévisions de trésorerie du Groupe,
- montage et suivi des crédits à long et moyen termes, équipement, exportation, pré-financement,
- contrôle budgétaire et contrôle des filiales, etc ...

Votre profil :
Vous avez environ 32 ans, vous êtes diplômé *HEC - ESSEC ESCP - Sciences Po. (Eco-Fi)* et vous pouvez faire état d'une solide expérience - cinq ans minimum - acquise dans une Société Internationale (secteur T.P. si possible), auprès d'une Direction Financière ou d'une Direction Exportation.

Enfin, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et vous êtes disponible pour de courtes missions à l'étranger. Vous souhaitez pouvoir évoluer dans un Groupe important et mettre vos qualités d'initiative et de dynamisme au service d'un secteur d'activité en pleine croissance.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence *5383M* à P. LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Importante Société Industrielle
recherche pour
Siège à PARIS

ingénieur ou cadre informaticien

- De formation supérieure technique
- Niveau grandes écoles d'ingénieurs.

Il aura reçu des formations spécifiques dans les *domaines de la gestion* des entreprises et des techniques de l'informatique et sera appelé à assurer la responsabilité de *projets informatiques* de gestion dans un contexte d'informatique répartie.

Adresser CV et prétentions No 97.119 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

Cabinet recherche

INGÉNIEUR BREVETS

non débutant libre

Ecr. s/n° 8.441 *le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
FUTUR CHEF COMPTABLE

100-120.000 F **Paris**

Une société française (CA : 57 millions de francs - Effectif : 290 personnes) spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements destinés aux matériels roulants des chemins de fer et des transports en commun, et qui occupe une position de leader en Europe, recherche un CADRE « COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ». Il sera chargé de mettre en place une comptabilité industrielle informatique avec suivi des coûts et produits directs. Il s'occupera du traitement informatique de la comptabilité fournisseurs et des immobilisations. Ultérieurement, à moyen terme, en tant que chef comptable, il assumera l'intégralité de la fonction (Comptabilité générale - Comptabilité analytique - Trésorerie paie, déclarations sociales...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation BP ou DECS, possédera quelques années d'une expérience professionnelle semblable acquise dans une société industrielle mettant en *œuvre un traitement informatique de la comptabilité. Ecrire s/référence 425/M à*

G.R.H. Conseils,
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Discrétion assurée.

Une société en forte croissance, faisant partie d'un grand groupe français d'informatique, recherche pour développer ses activités d'études et de réalisation de systèmes automatisés, plusieurs

ingénieurs confirmés

Les axes de développement sont :
- les applications industrielles de l'informatique,
- l'automatique,
- la robotique.

Ces ingénieurs participeront aux différentes phases de l'étude et de la réalisation des projets et, selon leur expérience, auront une responsabilité :
- de réalisateur,
- de chef de projet,
- de responsable de groupe.

Seront appréciées :
- les compétences techniques telles que automatismes, transmissions de données, reconnaissance de forme, traitement graphique...
- une expérience réelle en conduite de projets.

Perspectives d'évolution importantes à l'intérieur du groupe auquel appartient cette société.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 275 RT, à

SCOTI 35 rue de Miromesnil 75008 Paris.
Discrétion assurée.

média-system

LA BICS
Banque Populaire
de la Région Sud de Paris

recrute

pour PARIS
et RÉGION PARISIENNE SUD

JEUNES DIPLOMÉS HF

Licence Sciences Economiques mention *économie d'entreprises* ou Ecole Supérieure de Commerce (gestion financière) destinés, après un stage de formation *rémunéré, à s'intégrer à son equipe*

D'ATTACHÉS COMMERCIAUX

- **Fonction :** prospection du marché des *particuliers et des entreprises*
- **Perspectives d'avenir :** poste de responsabilité dans le réseau des agences.

Ecrire avec Curriculum vitae et prétentions à :
BICS - Direction du Personnel
55, Avenue Aristide-Briand
92120 MONTROUGE

blou

Dans le cadre d'une plus large décentralisation de ses activités, un important Groupe Français de Distribution renforce son équipe d'

AUDIT INTERNE

Le poste, rattaché au Chef du Département, est à pourvoir rapidement. Le candidat (du niveau D.E.C.S) se sera familiarisé avec les techniques d'Audit pendant 2 à 3 ans dans un cabinet d'Audit Externe.

Si vous êtes jeune et motivé pour exercer cette fonction, envoyez votre C.V., *prétentions et photo à rscg carrières sous référence 6275*, 64, rue La Boëtie 75008 PARIS qui transmettra.

Cadre de Personnel

Une **Banque** (1 200 personnes) recherche pour son siège à **PARIS** un **CADRE DE PERSONNEL.**

Il sera chargé d'assister sa Direction du Personnel dans les domaines de la Législation du Travail, des études et de l'administration.

Ce poste conviendrait à une personne possédant une bonne formation juridique et quelques années d'expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 796 M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

un ingénieur pour piloter nos projets informatiques

Département technique d'un constructeur aéronautique (proche banlieue Ouest), nous étudions et réalisons les commandes de vol et leurs dispositifs associés et disposons d'une informatique de gestion construite autour de gros IBM/MVS et d'une batterie de PDP.

Les applications portent sur la production, les stocks, la gestion, mais aussi le traitement de textes. Vous rejoignez l'équipe de développement et pilotez des projets mis en œuvre aussi bien sous IMS que sur des Minis.

Vous êtes ingénieur, ou universitaire, avez acquis en trois à cinq ans, en milieu industriel, une bonne maîtrise des techniques IBM/OS et, en particulier, du PL1 et, si possible, avez goûté au mini. Nous complétons, si nécessaire, votre formation.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3998 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

MOTOBÉCANE Pantin (93)

analyste aujourd'hui, chef de projet demain

Vous n'avez pas nécessairement une formation supérieure mais avez appris votre métier en participant au développement d'applications concernant une affaire industrielle ou de distribution; vous maîtrisez les techniques DB/DC utilisées sur le haut de gamme HB ou IBM.

Notre informatique dispose d'un HB 6000 et de plusieurs MINIS 6 pour gérer en COBOL, à l'aide d'IDS et de TDS, la production, les stocks et les commandes.

Venez prendre en main nos applications commerciales et concevez leurs extensions pour acquérir ainsi une réelle dimension de chef de projet.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3890 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



MEMBRE DE SYNTEC

AUTOMOBILE

ÉTUDES DE SYSTÈMES : ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'UN DES GRANDS CONSTRUCTEURS EUROPÉENS D'AUTOMOBILES cherche, pour son service d'ÉTUDES GÉNÉRALES ET RECHERCHES, à PARIS.

1 ingénieur, responsable d'études de nouveaux systèmes

Il a pour mission d'étudier de nouveaux systèmes faisant appel à des éléments de plusieurs disciplines et visant principalement les économies d'énergie. C'est une fonction de synthèse à long terme.

Ingénieur grande école ou universitaire (doctorat d'état ou PHD), 28 ans *minimum*, il est de nationalité française, britannique ou allemande.
Bon généraliste, il a des connaissances en physique, mécanique, thermodynamique, automatisme, calcul scientifique. Il a *une excellente maîtrise* de l'anglais.

Notre entreprise attend de cet ingénieur qu'il s'intègre bien dans nos équipes *de travail et qu'il* fasse preuve de dynamisme et d'imagination constructive.

Fréquents déplacements en Europe et aux États-Unis.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, à notre conseil *sous la réf.* 202 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

EAP ECOLE EUROPEENNE DES AFFAIRES
PARIS - OXFORD - DUSSELDORF

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE GESTION
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche pour Paris des

PROFESSEURS DE GESTION

à temps complet ou partiel

diplômés de l'enseignement supérieur et spécialistes de l'enseignement en **première formation** dans l'une des disciplines suivantes :
- ***Marketing - Ventes***
- **Gestion de Production**
- **Comptabilité - Contrôle.**

- Il s'agit d'enseignants de haut niveau ayant démontré leurs compétences *par la conception de pédagogies efficaces et concrètes, la publication* d'articles ou d'ouvrages.
- *Outre leur expérience de formation, ils doivent pouvoir faire état de projets de* recherche personnels passés et en cours, ainsi que de plusieurs années *passées en entreprise, soit à titre de responsable, soit à titre de conseil.*
- Ils s'intégreront à une équipe internationale dont la mission essentielle est de développer une **Ecole à vocation européenne.**

Postes disponibles le 1er septembre 1981
Envoyer candidatures à : **B. LEBLANC - Directeur EAP**
108, Bd Malesherbes 75017 Paris

CHEF SERVICE CONTRÔLE

130 000 +

Garant de la qualité, c'est là *en effet l'objectif de votre mission* au sein du Département Aciérie de notre Groupe (800 personnes - 200 MF) implanté en Région Parisienne.
A la tête d'un service de 15 professionnels chevronnés et en dépendance directe du Directeur du Département, vous êtes non seulement l'organisateur du contrôle, mais également « l'autorité - qualité » vis à vis de l'entreprise, de la clientèle et des organismes officiels.
35 ans environ, votre formation technique, votre connaissance des moyens de contrôle et votre expérience industrielle vous ont préparé à ce poste.
Ecrivez avec CV détaillé sous réf. 6542 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

TRT TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche pour son CENTRE TECHNIQUE

1) INGÉNIEUR D'ÉTUDES « PROJETS » de HAUT NIVEAU

pour la conception de systèmes complexes dans les domaines Télécommunications, détection électromagnétique, optronique.

Appeler le matin le 630-23-23 P. 735 pour informations complémentaires.

2) INGÉNIEURS D'ÉTUDES

DÉBUTANTS ou ayant une première expérience

Intéressés par les activités des Départements :
- AÉRONAUTIQUE (Radioaltimètre).
- OPTRONIQUE (Vision nocturne).
- FAISCEAUX HERTZIENS (Traitement signal).
- ÉTUDES AVANCÉES DÉTECTION (Antenne radar).

Adresser C.V. à T.R.T. 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

YAMAHA Musique France

En rapide et forte croissance
(45 personnes - 120 M F CA en 1981)
nous recherchons notre

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Créateur de la fonction, il aura à l'assurer dans sa totalité (gestion administrative et prévisionnelle, relations sociales).

Ce poste, directement rattaché au D.G., convient à un professionnel expérimenté, autonome, bon organisateur, motivé par un contexte évolutif.
La rémunération de départ sera de l'ordre de 140 000 F/an.

Lieu : Paris-Est.

Nous vous remercions d'écrire avec C.V. et *photo sous référence DR 300 à :*



Assistant trésorier HEC ESSEC ESCP

orsay

HF

Vous avez 27 ans minimum et votre formation supérieure HEC, ESSEC, ESCP... vous a permis de réussir une première expérience d'environ 2 ans dans un groupe international et de préférence dans une banque.

Vous connaissez bien les problèmes de trésorerie (Francs et devises), de relation et de négociation bancaires, de prévisions et de gestion du risque de change. La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire pour ce poste qui sera basé à ORSAY dans un premier temps et qui comportera de fréquents déplacements à Grenoble.

Les dossiers de candidature comprenant une lettre manuscrite, un CV et une photo sont à envoyer à Hélène Ducongé, Hewlett Packard, Service Recrutement, 91947 Les Ulis Cédex.



média-system

BISCUITS BELIN

91 EVRY
600 Millions C.A. - 1.800 personnes
recherchent

UN JURISTE DROIT DES AFFAIRES

Il sera particulièrement chargé du suivi des assurances garantissant la société et la mise au point de garanties nouvelles.

Il assistera le Responsable du Service Juridique dans ses missions (droit commercial, droit des Sociétés).

Nous recherchons un spécialiste des problèmes d'assurances, de formation juridique supérieure ayant une expérience de quelques années en droit des affaires (en Entreprise ou en Cabinet).

Ce poste est à créer.

Envoyer C.V. — photo — prétentions sous réf. 28 à Service Emploi Formation - Biscuits BELIN Courrier d'Entreprise 1113 - 91015 EVRY.

ingénieur système

Banlieue Nord

Une société française (40000 personnes, CA : 12 milliards de francs), leader dans la fabrication de biens d'équipements lourds, recherche son futur **ingénieur système** pour l'un de ses centres informatiques en pleine expansion (matériel IBM 158 et 4341). Sous l'autorité du responsable système, il assure la maintenance et la mise à niveau régulière du système d'exploitation OS, il prend les mesures nécessaires à l'utilisation optimale des ressources informatiques et il conseille et assiste les équipes Etudes et Programmation ainsi que les utilisateurs.

Le candidat, de formation supérieure, (école d'ingénieurs, Institut de programmation ...), pratique les langages Assembleur et Cobol; il possède 2 ou 3 ans d'expérience dans la génération et la maintenance de l'OS/VSI dans un centre important équipé d'ordinateurs IBM ou compatibles de haut de gamme. La connaissance de TSO, CICS et émulateur 3704/3705 serait appréciée. Ce poste doit normalement évoluer vers des fonctions d'ingénieur système.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 13005/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection : **Centre Metra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Nous sommes un des leaders mondiaux dans les domaines des
- **SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS MOBILES**
- **EQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DU SIGNAL**

pour les applications terrestres, maritimes, aéronautiques et spatiales

Nous offrons à de jeunes

INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou quelques années d'expérience,

la possibilité de se joindre à nos

équipes de recherches et développement

NOUS LEUR PROPOSONS :
- un domaine passionnant à la pointe de la technologie
- une activité de recherche et d'innovation au sein d'équipes jeunes et créatives
- des perspectives d'évolution personnelle à la mesure de notre dimension (4000 personnes) et de notre expansion.

Proche banlieue parisienne.

Adresser C.V. et photo sous référence 97.524 à
CONTESSE & Cie
20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Responsable Analyse Financière

Une **importante Banque** recherche le **Responsable** de son **service « Analyse Financière ».**

Il se verra confier l'animation d'une équipe de 5 personnes chargées d'études *financières et économiques.*

Ce cadre, de formation HEC, ESSEC, ou Sciences Economiques, possédera impérativement plusieurs années d'expérience.

Lieu de travail : **Paris 2ème.**

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la *référence* 802 à

MÉDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MÉDIA PA



g.i.e. semed

Société d'Ingénierie du Groupe DUMEZ

recherche

JEUNES INGENIEURS

GRANDES ECOLES X, Centrale, Ponts, Arts et Métiers, ETP

Spécialisations BA, BP - Mécanique des sols - Informatique très appréciées.

Au moins une langue étrangère pratiquée couramment (anglais).

GRANDS PROJETS
HAUTE TECHNICITE

SITUATIONS D'AVENIR
REMUNERATIONS ELEVEES.

Ecrire à G.I.E. SEMED - 345, avenue Georges Clemenceau 92022 NANTERRE CEDEX.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm. col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



sopelem

Groupe français de 1500 personnes, nous concevons, fabriquons et commercialisons principalement des systèmes optiques de haute précision et sommes leader de l'optique instrumentale. Notre Direction Technique à Paris recherche pour

Concevoir, calculer et définir des systèmes d'optique instrumentale

un jeune ingénieur ou universitaire créatif, capable d'assimiler des théories nouvelles et de les mettre en œuvre auprès de l'équipe chargée des prototypes et pré-séries. De bonnes connaissances en informatique, si possible en électronique et en anglais sont souhaitables. Votre bon contact et votre esprit d'équipe vous permettront de partager l'ambiance très ouverte et jeune du bureau d'études techniques et de déboucher ensemble sur les réalisations qui nous maintiennent à l'avant-garde de notre technologie.

Jean Bousser vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature — en précisant la rémunération souhaitée — s/réf. B 2238M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Membre de Syntec

PARIS

Un grand Service Public, dans le cadre de la création d'une nouvelle cellule, *recrute son*

RESPONSABLE DE LA RECHERCHE OPERATIONNELLE

De formation Ingénieur Grandes Ecoles, le candidat devra posséder plusieurs années de pratique de la R.O. de préférence dans une grande entreprise.

Il aura à parfaire des modèles existants et à en développer de nouveaux dans un souci d'utilisation concrète.

Le poste requiert une bonne maîtrise de la technique et des qualités de relations humaines. Il permettra d'aborder une grande diversité de problèmes.

Le salaire dépendra de l'expérience acquise.

Ecrire avec C.V., photo à No 97.261, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES

recherche

pour une de ses unités en REGION PARISIENNE

chef du service comptable

Chargé d'assurer avec une équipe d'une vingtaine de personnes :
- la tenue de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique
- l'établissement des bilans, des comptes exploitation des clients extérieurs et du tableau des charges.

Le candidat retenu :
- sera de préférence diplômé d'une Grande Ecole, avec DECS,
- présentera de solides connaissances en comptabilité analytique et gestion budgétaire,
- sera familiarisé avec les procédures informatiques.

Il s'agit d'un poste évolutif au sein d'un des groupes industriels les plus performants.

Pour participer à ce recrutement, adresser lettre, C.V., photo et salaires à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *sous le no 97643, qui transmettra.*

---

winterthur assurances

Première Société étrangère sur le marché français offre à de

JEUNES DIPLOMES DEBUTANTS

de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(formation Maîtrise Informatique - Statistiques - Ingénieur ENSI, INSA ou ESCAE)
des postes d'

- **ORGANISATEURS**
- **ANALYSTES**

dans le cadre du développement de son Département Organisation et Informatique, et de l'extension de son réseau *de Télétraitement.*

Formation assurée. Lieu de travail : La Défense.

Adresser C.V. manuscrit détaillé sous référence 3900 à :
Mademoiselle DILHAN - WINTERTHUR ASSURANCES
Tour Winterthur - Cedex 18 - 92085 PARIS-LA-DEFENSE

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE PÉTROLE

Région parisienne

recherche

pour son service instrumentation

UN DESSINATEUR PROJETEUR

Expérience ingénierie indispensable
Bonne connaissance de l'anglais

Envoyer C.V. + prétentions sous n° T 027031 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE de l'Oise souhaite recruter son

RESPONSABLE DES ÉTUDES INFORMATIQUES

Rattachées au Directeur Informatique de l'établissement, ces fonctions recouvrent des aspects aussi bien techniques que hiérarchiques: conception architecturale du système dans son ensemble (équipement existant: CII HB 66 DPS, Mini 6 et réseau); analyse organique; relations avec les services utilisateurs procédant à leur analyse fonctionnelle; encadrement et animation d'une équipe d'une quinzaine de personnes.

Elles peuvent intéresser un informaticien de bon niveau, ayant acquis une expérience de 5 à 6 années en informatique de gestion, notamment en méthodologie et en conception de systèmes d'information, dans une grande entreprise de services (Établissement financier, Assurances,...).

Ce poste est basé à BEAUVAIS.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 71683 à

GROUPE ETHNOS
Conseil en recrutement
Membre de Syntec Informatique
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

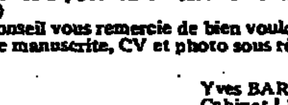
HAVAS CONTACT

Entreprise leader dans le domaine de la transformation de matières premières destinées à l'industrie alimentaire recherche pour son Service Exportation une :

Assistante commerciale

FF 90.000

Vous possédez un BTS de secrétariat trilingue (anglais, allemand) et une expérience d'au moins 5 ans du secrétariat commercial au sein d'un service d'exportation.
Dépendant directement du Directeur à l'Exportation, vous serez responsable des relations avec la clientèle internationale et assurerez votre propre secrétariat (offres, contrats, correspondance, classement).
Organisée et autonome vous êtes motivée par un poste à responsabilités au sein d'une entreprise performante.
Le poste est à pourvoir en banlieue ouest (40 km de Paris)
Notre conseil vous remercie de bien vouloir lui adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. BM 604 à



Yves BARUCHEL
Cabinet I.M.S.
3 rue de Penthièvre
75008 PARIS

---

le centre national d'études des télécommunications
à ISSY-LES-MOULINEAUX
recherche

INGENIEUR

CHERCHEUR OU UNIVERSITAIRE,
pour participer à ses études de langage de spécification : définition des concepts du langage, développement et expérimentation des outils de génie logiciel associés.
Expérience souhaitée : • méthode de conception de logiciel • techniques avancées de construction et validation de programmes.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ETUDES DE COMMUTATION
Une première expérience dans la conception de circuits pour l'électronique rapide (Radar, Télécommunications hertziennes, instrumentation scientifique) est souhaitée, ainsi qu'un goût prononcé pour la technologie.
Anglais lu et parlé.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, références, prétentions *(en mentionnant votre n° de téléphone) à :*
CNET - CENTRE PARIS-A
Division "Centres et Logiciels de Commutation"
38/40, rue du Général Leclerc - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE recherche

UN INGENIEUR

pour son Equipe C.F.A.O.

Diplômé d'une grande école ou équivalent, ayant une bonne connaissance pratique des problèmes concernant les surfaces complexes.
Il sera chargé de l'assistance technique sur des progiciels de C.A.O. et de la réalisation d'études utilisant ces progiciels.

Lieu de travail REGION PARISIENNE.

Adresser C.V. à :
La Direction du Personnel
35, Boulevard Brune - 75014 PARIS

GROUPE CISI

PREMIERE ENTREPRISE FRANCAISE D'INGENIERIE
à portée internationale, dans un domaine technologique très avancé, recherche pour Paris

INGENIEUR réseaux de tuyauteries

Centrale, AM, ENSM, ENSMA...

Vous avez deux ou trois années *d'expérience dans l'étude* et la réalisation de tuyauteries, dans les domaines pétro-chimique, thermique ou nucléaire qui vous ont permis d'acquérir de solides compétences en mécanique, *métallurgie* et résistance des matériaux (équipe affaire ou bureau d'études).

Vous aurez pour mission de seconder le responsable d'une équipe *sur* l'ensemble des missions techniques (pilotage des études sous traitées, traitement des questions de chantiers...) et d'encadrement. A terme, vous pourrez prendre la responsabilité complète de cette équipe.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Envoyer CV + lettre manuscrite *sous réf. 1100* Cabinet SECHET - 84 Avenue du Bois Guimier - 94100 St MAUR des FOSSES - réponse assurée discrétion absolue.

rscg carrières

Sociétéimmobilière recherche

CHEF DES SERVICES GÉNÉRAUX

Chargé :
- d'encadrer les chauffeurs, coursiers, hôtesses et le personnel de la reprographie ;
- de l'aménagement et de l'entretien des bureaux et des machines ;
- d'assurer la gestion des achats : mobiliers, matériels et fournitures de bureau ;
- de négocier les achats ;
- du budget achats et entret. ;
- de l'inventaire mobilier et matériel ;
- de proposer les moyens d'archivage des documents ;
- de définir les besoins de remplacement des mobiliers et matériels.

Le candidat d'un niveau supérieur doit avoir une expérience de 5 ans dans une fonction similaire.

Des aptitudes :
- à l'organisation du travail ;
- au commandement ;
- aux relations humaines et à négocier.

Adresser C.V. et prétentions LE LOGEMENT FRANCAIS 12, rue Paul-Baudry, Paris-8e.

Filiale d'un Important Etablissement Financier recherche

Cadre Comptable confirmé

pour prendre une partie de la gestion comptable des investissements immobiliers de cette Société. Expérience immobilière de quelques années. DECS complet exigé.

Adr. CV. phot., sal. et prét. sous réf. 8242 à L.T.P. *31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02*

GROUPE INDUSTRIEL

Banlieue Est parisien

recherche

dans le cadre du développement de son DÉPARTEMENT INFORMATIQUE - LOGISTIQUE ÉQUIPEMENTS ET AUTOMATISMES

INGÉNIEUR ANALYSTE

A.M., I.N.S.A., E.N.I.
ou écoles équivalentes.

Justifiant de trois années d'expérience en automatisme industriel, *informatique industrielle*, programmation et développement de systèmes à microprocesseurs *(chantiers + laboratoire).*

La langue anglaise et/ou allemande serait un atout.

Mise au point de programmes standards pour systèmes automatiques, suivi d'affaires utilisant *ces systèmes, sont* les principales tâches afférentes à ce poste.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 1246, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 *Paris, qui transm.*

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES FRANCAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche

1 audit comptable

de ses filiales à l'étranger.

S'intégrant dans une petite équipe d'auditeurs internes, il est chargé de missions de contrôle auprès des établissements du Groupe à l'étranger.

Il doit s'assurer de la régularité de leurs politiques comptables et de la fiabilité des chiffres présentés.

Parallèlement il a une fonction de conseil concernant l'amélioration des procédures de contrôle interne.

Basé à Paris, le poste nécessite de courts et fréquents déplacements en Europe et Afrique du Nord (30 à 50% du temps).

Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une école de commerce ayant une première expérience d'environ 3 ans dans un Cabinet d'Audit et si possible titulaire *du* DECS.
L'anglais est indispensable, une seconde langue serait appréciée.

Nous vous remercions d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à No 97.614 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PETITE ORGANISATION recherche

COMPTABLE

expérimenté(e), *anglais écrit*, parlé pour comptabilité générale. libre mi-juin
Adr. C.V., photo et prétentions Ecr. s/n° 8.418 *le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

PARIS (8e)
SOCIÉTÉ DE RESTAURATION crée le poste

d'ATTACHÉ (E) A LA DIRECTION DU PERSONNEL

NOUS DEMANDONS :
- de très bonnes connaissances en droit du travail ;
- une expérience professionnelle d'au moins 3 ans ;
- incluant la responsabilité de la paye et des déclarations sociales ;
- la possibilité *de faire face pendant quelque temps à des* horaires intensifs.

NOUS OFFRONS :
- un poste autonome et pouvant être évolutif.

L'expérience de la restauration serait UN ATOUT TRÈS APPRÉCIÉ.

Salaire annuel de départ : 80.000 F et +.

Ecrire avec curriculum vitae à
Mme D'ORNANT - FIDAL PARIS, 18 bis, r. de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE
INDUSTRIE CHIMIQUE
Nord Est de Paris
recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE

30 ans minimum. 2 à 3 ans d'expérience.
Connaissances matériel IBM 370 DOS-VS. Maîtrisant parfaitement le COBOL ANS. Connaissances VSAM et SPM. Base assembleur souhaitable. Si possible disponibilité d'horaires. Poste à pourvoir rapidement.
Salaire motivant - avantages sociaux : 13ème mois, prime vacances, cantine.
Envoyer C.V. + photo sous référence 6193 à :
PIERRE LICHAU SA BP 220 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

AUDITEURS

Nous sommes un Cabinet international d'AUDIT, d'EXPERTISE COMPTABLE et de CONSEIL.
Vous avez au moins:
- 1 certificat supérieur;
- une expérience de 2 ans dans un cabinet d'audit.

Vous avez le sens du contact.
Écrivez-nous car nous recherchons, pour nos centre de PARIS et LYON, des auditeurs.
Travail en équipe. Formation assurée.

Lettre et CV à
Jeannine EMERIAU
HELIOS, 7, rue de Chaillot
75116 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

office d'annonces

Importante Société
L'OFFICE D'ANNONCES,
Régisseur de la Publicité
dans les ANNUAIRES des
TELECOMMUNICATIONS
recherche

UN(e) ADJOINT(e) DE DIRECTION
chargé(e) de l'INFORMATION ÉCRITE à la *DIRECTION COMMERCIALE.*

Sa mission:
rédaction des instructions de vente, *de notes* internes, lettres clients, etc.

Son profil:
- minimum 30 ans;
- formation Maîtrise Lettres, Droit, Sc.-Po, Sc. Éco, *etc.*;
- expérience similaire au sein *d'une* Direction Commerciale;
- ***capable de rédiger avec facilité et précision;***
- esprit de synthèse indispensable;
- *connaissance de la sténo et de la dactylo* appréciée.

Possibilité *d'évolution pour candidat(e) de valeur.*

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à OFFICE D'ANNONCES, Evelyne MALACH, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-sur-SEINE.

HAVAS CONTACT

PHILIPS

DIRECTION INFORMATIQUE
ET TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son Service
Systèmes temps réel et *microélectronique*

jeunes ingénieurs

pour PARIS et proche REGION OUEST
GRANDES ECOLES (SUPELEC, ENSI, etc... avec option informatique ou automatismes) pour développer des logiciels sur mini et micro ordinateurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PHILIPS - DIT - Service du Personnel
50, rue Roger Salengro - Péripole 114
94126 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.

---

answare

S.S.C.I. 700 personnes - forte expansion 80
THOMSON-CSF INFORMATIQUE
developpe ses équipes d

ingénieurs informaticiens

ayant une expérience même courte d'applications industrielles ou scientifiques sur ***MINI - MICRO ORDINATEURS.***

Adresser C.V. et prétentions sous référence DCA 124 S à Françoise TISON
ANSWARE
135 rue de la Pompe - 75116 Paris
ou Tel. 502.10.00 poste 361.

---

telsa ti informatique

Une équipe d'ingénieurs spécialisés temps réel désirant se développer dans les domaines suivants :
- CONTROLE DE PROCESSUS
- TELE-INFORMATIQUE
- LOGICIEL DE BASE
- CFAO

recherche

INGENIEURS

confirmés ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience, pour participer à l'expansion de la Société.
Adr. C.V. et prétentions à : TELSA INFORMATIQUE, 9, boulevard Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE.
TEL. 603-80-32

publival

AUDIT INFORMATIQUE

CABINET INTERNATIONAL
PARIS

Pour faire face à notre développement, nous recherchons un INGENIEUR INFORMATICIEN de haut niveau pour notre département d'AUDIT INFORMATIQUE.

Vous serez chargé essentiellement :
- *d'analyser les procédures et d'évaluer les* systèmes de contrôle interne en milieu informatique complexe ;
- *d'apprécier* le degré de maturité de l'informatique de nos clients et sa capacité de réponse à leurs besoins ;
- **de participer** à l'évolution de la méthodologie et des techniques d'audit informatique avec le support logistique international de notre cabinet ;
- **de contribuer** à la formation permanente des auditeurs informaticiens.

Vous êtes passionné par les problèmes de gestion et de révision comptable. Vous avez une expérience d'au moins 5 ans en informatique. Vous êtes actuellement chef de projet dans une S.S.C.I. ou dans un cabinet de conseil. Vous avez un sens supérieur de la communication à tous les niveaux. La compréhension de la langue anglaise ne vous pose pas de problème.

Nous vous offrons une formation complète à l'audit financier et la possibilité de développer vos ambitions et votre expérience en intervenant auprès *d'entreprises nationales et internationales de toutes* dimensions, dans des domaines d'activité très variés, au sein d'équipes pluridisciplinaires de pro*fessionnels de la révision comptable, de l'informati*que et du conseil.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions *sous référence* 10-250-M à **CLA Recrutement**, 11, av. Delcassé 75008 Paris.



HAVAS CONTACT

MARTIN & LUNEL — legrand

Première société française d'appareillage électrique dans sa spécialité — plusieurs unités de-production en France et à l'étranger — recherche un

INGÉNIEUR PRODUITS NOUVEAUX

Grâce à l'étude et l'identification des besoins du marché, Il sera responsable de la définition des produits nouveaux. Il suit leur élaboration effectuée par le bureau d'études. Il effectue les études économiques et présente le dossier d'investissement à la Direction Générale.
Il assure la promotion de ces produits auprès du réseau commercial.

Ce poste très complet s'adresse à un ingénieur **électromécanicien** (Arts et Métiers, ENSI...) ayant une première expérience en milieu industriel et souhaitant étendre ses responsabilités en mobilisant son énergie vers l'innovation et la rentabilité.

Écrire avec CV et rémunération actuelle à Catherine ROZES, sous réf. 71629 M

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines
depuis 1959.

---

habitat

recherche pour lui confier la responsabilité
DE SON SERVICE FORMATION ET ETUDES DE REMUNERATION

JEUNE UNIVERSITAIRE

ayant 2 à 3 années d'expérience professionnelle.
Ce poste conviendrait à un (e) candidat (e) dynamique et imaginatif (ve) et intéressé (e) par la distribution.
Possibilités d'évolution ultérieures.

Adresser C.V., photo et prétentions à
HABITAT - RN 13 - 78630 ORGEVAL

amp

IMPORTANTE SOCIETE
AERONAUTIQUE
au Sud Ouest de la Région Parisienne
recherche

INGENIEUR d'ATELIER

ARTS ET METIERS ou EQUIVALENT
Quelques années d'expérience
Envoyer C.V., lettre manuscrite sous réf. 95118
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE PARISIEN
(25 personnes)
recherche

UN COLLABORATEUR COMPTABLE

Ayant :
- 2 à 3 années d'expérience.
- La volonté de progresser.
- Un sens développé des responsabilités.

Il devra s'intégrer au sein du cabinet pour des missions de surveillance et de commissariats sous le contrôle de l'expert ou des chefs de groupe.

Diplômes souhaités : *D.E.C.S.* complet et (ou) Grande Ecole de Commerce et (ou) maîtrise en droit.

Adresser C.V., *prétentions à l'attention* de Doriane SORGEM, 152, bd Pereire, 75017 Paris.

GENNEVILLIERS
COMPAGNIE RADIO MARITIME, recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Sous l'autorité du Chef de Service, il sera chargé de l'analyse organique et de la programmation COBOL d'applications Batch et télétraitement (CII - HB 64).

Un candidat diplômé DUT ou Maîtrise ayant plusieurs années d'expérience, notamment de télétraitement conviendrait à cette fonction.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 1930/M à Jean PORRACCHIA



LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Proximité Saint-Lazare
recherche

MÉDECIN pour RÉDACTION MÉDICALE

- *Brochures*
- Fiches signalétiques
- Tirés à part
- *Manuscrits pour films*
- Correspondance, courrier médical.

Ecrire avec C.V. (retourné) à
PARIS RÉGIES (Réf. DP 2620)
61, rue de Ponthieu
75008 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE PÉTROLE
Région parisienne
recherche

UN INGÉNIEUR INSTRUMENTISTE

Expérience ingénierie indispensable
Bonne connaissance de l'anglais

Envoyer C.V. + prétentions ss référence n° T 027030 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
parisien (25 personnes)
recherche

UN RÉVISEUR COMPTABLE

Ayant :
- *Plusieurs années d'expérience.*
- *Un sens développé des responsabilités.*

Pouvant immédiatement assurer la responsabilité de dossiers de surveillance et de commissariats.

Diplômes souhaités : certificats supérieurs d'expertise comptable passés ou en cours.

Adresser curriculum vitae et prétentions à l'attention de Doriane, SORGEM 152, bd Pereire, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
dans le conditionnement des eaux industrielles
recherche
INGÉNIEURS CHIMISTES ou équivalents, habitant Paris ou région parisienne, ayant 4 années minimum d'expérience industrielle dans la profession pour postes :

TECHNICO-COMMERCIAUX

Préférence donnée à personnalité dynamique, combative, susceptible de se déplacer fréquemment et parlant anglais couramment.
Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 11065 à
P. LICHAU S.A. BP 220. 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

PONT NEUF
Important organisme secteur Assurances
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- soit confirmés PL1 et connaissant DL1
- soit confirmés COBOL (formation PL1 et DL1 assurée)

pour participer à la mise en place de projets dans un contexte IBM 3031 - VM/CMS.

Faire acte de candidature sous référence 1019 M à *Jean PORRACCHIA*




SP2M, recherche
INGÉNIEUR
Connaissance microprocesseur (8086 souhaité) pour travailler sur projet aéronautique.
Envoyer C.V., 47, rue de Liège, Paris-8e, M. TOUZE, ou tél. 293-62-41.

INGENIEURS en ELECTRONIQUES
Poste Paris et Moyen-Orient.
— ELECTRONICIENS pour formation de personnel.
— ELECTRONICIENS INFORMAT. pour étude de systèmes.
Adresser C.V. + PHOTO à I.S.T., 20, rue Friant, Paris-14e ou Téléphoner : 542-61-24.

ELECTRONICIENS BTS
Home de site, France et Etranger en radio-communication *et télé-information.*
Adresser C.V. + photo à I.S.T., 20, rue Friant, Paris-14e, où téléphoner : 542-61-24.

Société Construction Métallique en développement rapide Paris-19e, recherche
CHEF SERVICES ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER EXPÉRIMENTÉ
(5 ans minimum dans le poste), *chargé de comptabilité, trésore*rie, relation bancaire, gestion du personnel, bonne pratique de la comptabilité analytique *et de l'informatique nécessaire.* Ecrire avec curriculum vitae manuscrit et prétentions à P.E.C 45, 12, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

IMPORTANTE STE recherche
2 PROJECTEURS
ECHELON 5 - MG.
562-73-69/380-69-88.

ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE
à compétence nationale
recherche

JURISTE

- Possédant une solide forma*tion en droit du travail.*
- Une expérience professionnelle dans la fonction Personnel serait appréciée.
- *Le candidat devra être disponible immédiatement.*
- Rémunération annuelle brute 115.000 F environ.

Candidatures sous pli fermé avec copie des diplômes et photo d'identité à :
Monsieur le Directeur de L'U.C.A.N.S.S.
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
B.P. 45 et 46
75755 PARIS Cedex 15.

Etablissement financier Champs-Elysées, recherche
COMPTABLES
niveau BTS comptable, *mini.* 25 ans, 2 ans *expérience* exigés.
Envoyer C.V. à Directeur du Personnel, B.P. 720-08. 75361, Paris Cedex 08.

S.F. REALISATION
recherche pour région parisienne

INGÉNIEURS ou ASSIMILÉS

1) Spécialiste pompes et robinetterie. Expérience constructeur.
2) Dito avec connaissance circulation fluide + eau bourrquée.
3) *Connaissant l'interprétation* d'essai charge et préssauriseur.
4) *Pour bureau d'études en mécanique des fluides, régula*tion, robinnetterie, vannes, etc.

Envoyer *curriculum vitae.* S.F.R., *141, bd Sébastopol ou tél.* 236-62-13. Paris.

Association cherche
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
(diplôme d'éducation)
pour activités prévention.
Secteur très proche banlieue sud-ouest.
Tél. 638-09-10 tous les jours sauf dimanche et lundi, de 15 h à *18 h, samedi de 9 h à 19 h.*

CENTRE DE FORMATION PRIVÉ DE TOURISME
recherche pour Paris

PROFESSEURS

ayant déjà enseigné pour le B.T.S. de Tourisme
anglais,
espagnol,
allemand
en vacation ou temps partiel.

Envoyer C.V. sous n° 886.661 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS SAINT-LAZARE
recrute

ANALYSTE PROGRAMMEUR
EXPÉRIMENTÉ
Bonne connaissance COBOL et applications de gestion.

MISSION :
Maintient et développement applications BATCH sous DOS/VSE - Projets temps réel sur mini dans le cadre du développement informatique des agences.

Adr. C.V. à N° 97399 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

SECTEUR DISTRIBUTION
Un important groupe en très forte expansion possédant un réseau d'ordinateurs (43XX, CICS) recherche

CHEF DE PROJETS

Il aura la responsabilité de plusieurs systèmes de gestion *(comptabilités, paye, etc...).* Son équipe est composée de 4 personnes.

Il est demandé un niveau MIAGE ou équivalent, une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction, le goût de l'animation *et un excellent contact.*

Adresser C.V. photo et prétent. n° 1.084 Publicités Réunies, *112, bd Voltaire, 75011 Paris.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ *INFORMATIQUE* Mº PORTE-DE-NEUILLY. RECHERCHE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DÉBUTANTS HF

Adresser C.V. et prétentions sous *référence* 033 LM à SESA, direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton 92806 PUTEAUX

ERIN
recherche
pour développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs.

- **DES INGÉNIEURS** (Grandes Écoles option informatique ou universitaires)
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** min. DUT informatique, complément formation assuré.

Ecr. avec C.V. s/réf. 7110 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

OPÉRATION 2.000 INFORMATICIENS
renseignements sur emplois et formations.

Citi — Centre International de Traitement Informatique

Tél. 205-24-63 +/238-14-55 +.

SYSTEMA

correspondant d'un grand groupe international de conseils et de services
(15.000 personnes - 80 pays)
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

(MIAG, Ecoles d'ingénieurs Grandes Écoles) ayant quelques années d'expérience et susceptible de mener tant en France qu'à l'étranger toute action de conseil *(étude préalable, cahier* des charges, schéma directeur) et l'encadrement de projets de réalisation.

Adresser C.V. et prétentions à SYSTEMA Tour Maine-Montparnasse 75755 Paris Cedex 15.

CEPE, recrute 25e promotion et propose format. éco. 9 mois à *ing., physic., stat., 30 ans envi*ron. Emplois. Ecr. ou tél. 23 bis, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 260-33-00, poste 27-83.

Voir la suite des offres d'emploi pages 41 et 42



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

École d'Ingénieurs Paris recherche plusieurs jeunes ingénieurs ou M.T.S., Maîtres ès Sciences, D.E.A. ou équivalent pour postes

D'ASSISTANTS

(laboratoire d'enseignement et de recherche appliquée en électronique, en physique et informatique). Postes à plein temps ou à mi-temps.
Envoyer C.V. à ISEP, 21, rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
Cabinet de Conseils à Paris
Activités internationales
recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

- Possédant très sérieuses qualités et motivations professionnelles.
- Quelques années de pratique préférables.
- Connaissant Droit propriété industrielle (brevets, marques, licensing) et droits voisins : affaires, concurrence.
- Connaissant très bien l'anglais.
- Allemand au minimum.
- Pour activités très variées : établissement et négociation contrats, consultations et litiges en liaison avec services Brevets et Marques.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à n° 97.745 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra. Discrétion assurée.

PARIS-16e
Bureau d'études scientifiques et techniques
recherche
pour contrat d'un an renouvelable, J.F., formation sciences naturelles, connaissant ou pratiquant documentation informatisée, dactylo et anglais exigés. Poste à pourvoir courant juin. Envoyer C.V. et prétentions à n° 17.588 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION PRIVÉ DE TOURISME
recherche pour Paris

PROFESSEURS

Ayant déjà enseigné pour le BTS de Tourisme.
Option accueil et option production/vente.
Discipline : géographie, histoire de l'Art économie touristique en vacation ou temps partiel.

Envoyer CV sous n° 886867 M à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

COLLABORATRICE BILINGUE

Age 25-30.
Bon niveau dactylo.
Niveau Bac minimum pour suivi Banques : exécution/Règlement et litige/réclamation.
Aisance dans contacts téléphoniques en anglais et français.
Excellent esprit client service et bonnes qualités humaines nécessaires.
Formation complémentaire assurée.
Envoyer C.V. manuscrit + photo (retournée) à M. PHAN 6, rue de Berri, 75008 PARIS.

GESTION 2000
102, rue Laffayette, Paris-10e
recherche

INGÉNIEURS 3 CHARPENTE MÉTALLIQUE

Tél. 246-42-01.

POUR SOCIETE NATIONALE

ASSISTANTE DIRECTEUR FINANCIER

D.E.C.S. Bilingue anglais avec expérience responsabilités, services comptables.
Envoyer C.V., photo à S.I.E., 18, avenue Victoria, PARIS-1er.

INFORMATIS

Société d'engineering et de systèmes informatiques rech. pour PROJETS de télécommunications.
NANTES - LANNION - PARIS

INGÉNIEURS SYSTÈMES

1 à 3 ans expér. en Logiciel. Temps Réel Minis et Micros expér. de la signalisation appréc.

INGÉNIEURS LOGICIELS

3 a. exp. en Logiciel de base. (Compilateurs, Moniteurs...).

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Ayant exp. en Logiciel et téléphonie pour participer à de gros projets de Télécommunications, Téléphonie et Télématique.

INGÉNIEURS MICROS

Intel 8086 Motorola, Zilog, 26, r. Daubenton, 5e, 337-99-22

120.000 ET PLUS

H., F., vous désirez une activité liée aux choses de la vie. Vous investir avec passion dans le domaine de la communication et de la recherche des éléments de notre avenir.
Nous proposons en participation (30.000), la responsabilité par secteur géo. du développement et de l'animation de notre groupe.
Écrire CEREX INT, 2, boulevard Montmartre, 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

LEVALLOIS

recherche

INGÉNIEUR

E.S.E., E.N.S.T. ou équiv.

capable d'analyser les problèmes liés aux télécommunications et de les modéliser sur calculateur.

- 1 ou 2 ans expér. en labo appréciée,
- anglais indispensable,
- facilités de contacts.

Écrire avec C.V. détaillé, photo et prétent. à Thomson C.S.F. Division Faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, service Recrutement, 63, rue Greffulhe 92300 LAVALLOIS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE et de COMMISSARIAT AUX COMPTES PARIS, recherche

UN CHEF DE GROUPE D'AUDIT et de COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le postulant, expert comptable diplômé, devra justifier de plusieurs années dans un grand cabinet international d'audit, et d'une expérience polyvalente en cabinet traditionnel.

Discrétion assurée.

Adr. C.V. dét. et impérativ. les prétentions à n° 97.554. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

COMPTABLE TEMPS PARTIEL

(horaire à débattre)
connaissance anglais, expérience recherché(e) pour petite comptabilité générale. Adr. C.V., photo, horaire recherché.
Écr. s/n° 8.417 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Groupe Téléphonique recherche

4 TECHNICO-CIAUX

ayant formation et expér. dans pén-téléphonie pour pourvoir plusieurs postes dans départements suivants :
1 sur 91, 1 sur 77, 2 sur 75, % intéressant sur C.A. réalisé, possibilité de promotion. Tél. pour R.V. (6) 448-40-00.

IMPORTANT GROUPE en ÉLECTRONIQUE

recrute

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES
2 à 5 ANS D'EXPÉRIENCE
Connaissance TEMPS RÉEL
ASSEMBLEURS.
DÉVELOPPEMENT
IMPORTANTS PROJETS
Disponibles rapidement

SALAIRE TRÈS MOTIVANT

Env. C.V. + prét. s/réf. IL 1
INTER-COMPUTER-RECRUTEMENT
61, av. de la République
75011 PARIS

Ville de DAMMARIE-les-LYS 77 ch. 1 directeur (ce) camp de vacances adolescents pour juillet
- 1 cuisinier (ère) août.
- Moniteurs (trices) dipl. (es), août.

Écrire : OLPAFED, Mairie, 77190 DAMMARIE.

secrétaires

AMERICAN/ENGLISH SECRETARY required by small magazine. Good shorthand, typing, intelligent, able to proofread English manuscripts and to work on her own. No French necessary. Paris phone 246-89-03, 11 a.m.–8 p.m.

Cabinet Juridique rech.

STÉNO-DACTYLO

connaissant les Sociétés, tenue des Assemblées. Formalités correspondantes, etc. Tél. 633-40-40.

Entreprise recrute

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

- 40 ans minimum.
- Expérience professionnelle.
- Niveau BAC.
- Connaissance anglais.
- Discrétion et sérieux indispensables.

Envoyer C.V. et photo à RÉGIE-PRESSE n° T 027.078 M., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENCE IMMOBILIÈRE RIVE GAUCHE
15 ans D'EXISTENCE
recherche
COLLABORATRICE, dynamique. Excellente STENODACTYLO. Pour assurer la gestion du portefeuille. Location + réception clientèle.
Libre le 1-6-1981.
Age souhaité 30 ans minimum.
Excellente présentation.
Références professionnelles exigées. Tél. MARDI 19 MAI de 11 h à 13 h uniquement au 326-43-43.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :

- les 3 types de C.V.
- bonne réponse aux tests
- graphologie : ses pièges
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour information écr. CIDEM, M 5, sq. Mondovi 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spéciale MIGRATIONS, 3, rue Montyon, 75428 Paris Cedex 09.

Vend Unimog, 416 B 77, état neuf, 4.500 kms, 300 H, équipé d'un faux chassis pour grue. Hiab, 16 (40) 88-95-30.

capitaux propositions commerciales

PRATICIEN EXPÉRIMENTÉ RECH. partenaire avec 800.000 F pour exploitation et promotion d'unités de production animales à caractère novateur. Possibilité exceptionnelle. Tél. : (32) 44-71-38.

DEMANDES D'EMPLOIS

COMMERCIAL HAUT NIVEAU
HOMME JEUNE

EX-DIRECTEUR COMMERCIAL P.M.E.
(10 ans expérience). Plusieurs langues.
Deux dernières années, occupant poste D.G. Ayant créé réseau export plus 30 pays.
Relations prof. importantes. Disponibilité totale pour voyager.
Recherche situation identique, seconder P.-D.G. ou D.G., P.M.E. ou P.M.I.

Écrire s/n° 8.404 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

Ingénieur 15 ans expérience chez importants constructeurs en France et U.S.A. dans les domaines Vente - Support technique. Marketing produit - Stratégie planning. Excellente maîtrise des contacts internationaux à haut niveau. Parfaitement bilingue Fr./Angl. recherche poste de responsabilité à son retour des U.S.A.
Ecr. s/n° 3.396 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHALLENGER

Analyste de gestion, 27 ans, diplôme ESC Rouen (77), travaillant pour une multinationale depuis 3 ans, actuellement et depuis un an aux U.S.A. Profil : dynamique, ouvert, déterminé. Recherche : opportunité permettant d'acquérir une expérience de distribution de produits ou de services aux U.S.A.
Ecr. s/n° 8.443 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CENTRE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES CHERCHE EMPLOIS pour Hommes et Femmes

AIDE-COMPTABLE

pour tenue comptabilité usuelle et générale, bilan compris, connaissant dactylo. Disponible immédiatement. Téléphone 547-18-30 Poste 82.

Femme 27 ans, CADRE SECRÉTAIRE DIRECTION, trilingue anglais, espagnol (notion allemand) cherche poste en rapport. Ecr. Mme FUCHS, 12, r. P.-de-Kock, 93370 MONTFERMEIL.

DAME
Très sérieuses références
cherche EMPLOI

GOUVERNANTE

intérieur, enfants, ou dame de compagnie.
Étudie toutes propositions

Écrire HAVAS NIMES 595903 qui transmettra ou tél. H.-R. (16-66) 22-12-34.

J.F., bibliothécaire, documentaliste, expérience du travail administratif, licence psycho Paris cherche poste stable en rapport. Écrire s/n° 6.111 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Rédactrice/Documentaliste icono. presse, radio, 10 ans exp. Lic. angl. Lic. Lang. O. rech. empl. stab. dans presse pub. Tél. : 263-53-80.

VENDEUR D'ÉLITE
ex. commerçant, cinquantaine, dynamique, méthodique, organisé, rompu aux affaires, recherche collaborer dans fonction commerciale active et rémunératrice.
Écrire s/n° 3381 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur de société diplômé ESCP 10 ans expér. étranger cherche situation en rapport dans société française ou étrangère au Brésil. Etud. toutes propositions. Écrire s/n° 96991 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

J. F. 34 ans ser. réf. en ag. en tant qu'hôtesse, not. ang./esp. recherche poste à responsabilités au sein entreprise jeune et dynamique, si la candidature d'une professionnelle vous intéresse. Écrire s/n° 3394 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Professeur math., enseign. sup., 20 ans d'expérience, cherche poste adéquat ou permutation univ. avec collègue poste idem. Écrire s/n° 3439 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur administratif comptable et financier

51 ans, homme d'entreprise, formation supérieure, habitué aux situations difficiles et possédant solide expérience des sytèmes modernes de gestion, d'administration et d'organisation d'entreprises françaises et anglo-saxonnes. Parlant anglais, espagnol. Libre rapidement. Écrire s/n° 3397 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans, D.E.C.S., certif. sup. juridique et fiscal, 4 ans expérience dans cabinet comptable, cherche emploi région Bouches-du-Rhône ou Var. Écrire n° 8.448 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., relations professionnelles, marketing, anglais court, 5 ans expérience organisations congrès réunions médicales, cherche poste à respons. dans groupe ou institution internat. de préf., disponible pour déplacements étranger. Ecr. n° 8.442 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur club-disco rech. poste simil. ou sect. tourisme France, étranger. Tél. 236-76-40.

J.H. 27 ans, Africain, juriste internationaliste et politicologue, bonne présent., expér. UNESCO et sens des relations publ., étudie toutes propos. M. J.-C. Tonme, 17, rue Mesnil, 75016 Paris.

Cadre celat confirmé, homme de terr., ch. poste chef des ventes. Ec. n° T 027.091 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 41 ans, 20 ans expérience dont 15 secrétariat haut niveau, angl., allem., arabe, espagnol, certificat de gestion, de droit, dipl. cadre de comm. internation., ch. place stable ouverte à toutes suggest. Écr. ss n° T 027.045 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR
Français, 30 ans, parlant russe, anglais et possédant 5 ans expér. marché soviétique, recherche poste d'accrédité, d'itinérant ou de chantier impliquant au moins 200 jours-an en U.R.S.S. Ec. n° T 026.668 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP

IEP, SC. ECO, IAE, DECS
Rigoureusement sélectionnés

AFIPEC : 281-13-44

SPÉCIALISTE LÉGISLATION SOCIALE ET TRAVAIL + COMPTABILITÉ
32 ans, diplômé enseignement supérieur, ACOSS, 5 ans expérience contrôle gestion du personnel, cherche poste en GUYANE FRANÇAISE.
Écrire sous n° T 027.118 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 paris.

CADRE EXPORT
Grande expérience négoce inter., parfaite connaissance marché (Algérie, Tunisie). 678-59-58.

---

25 ans, diplômé École Attachés de Presse, expérience journalisme, relations publiques, conception, rédaction en publicité, dynamique et créatif, recherche poste à responsabilité, libre rapidement.
Tél. 558-36-60 ou écrire : M. Anglade, 197, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

Français 42 ans, CADRE transit expérience au Havre de 1954 à 66, Afrique noire 66-67, Algérie de 77 à ce jour, cherche poste similaire France ou étranger de préférence Algérie, étudie toutes propositions.
P. LELIEVRE, 7, rue Cassard, Le Havre, tél. (35) 26-75-77 jusqu'au 21 mai avant 11 h., ou de 15 h. à 16 h.

JURISTE, 37 ans, licence et DES, droit, IDA Conseil inscrit. Ayant bonne pratique Droit des Affaires.
4 ans expérience Cabinet Conseils Juridiques et fiscaux cherche emploi juriste interne entreprise. Libre rapidement. Ecr. s/n° 97843 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

BIBLIOTHÉCAIRE
Diplômes et références, cherche poste bibliothèque d'entreprise. Ecr. s/n° T027038M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

demandes

JE FRAPPE SUR IBM LIVRES, OUVRAGES, etc. Tél. : 638-55-52 et 681-83-61.

Jeune femme, sténodactylo conf., cherche très prop. travaux à domicile. Tél. : 531-30-97.

SECRÉTAIRE cherche travaux dactylo, IBM 82C. Mme CARDINAUX - 742-43-88.

STENODACTYLO exécute, sur machine IBM 82C, tous travaux de frappe, mémoires, thèses, courriers, tarif très bas. Téléphone : 840-42-41.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Part. vend BMW 520, 6 cyl., 62.000 km, vert réséda métall., intér. velours bleu, vitres teintées, pneus neufs, année 79. Px 42.000 F. Tél. : 062-82-28.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL !
SUR VEHICULES D'EXPOSITION 0 KM
Téléphonez M. GERARD
821-80-21.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

Près PLACE des VICTOIRES, élégant STUDIO 42 m², imm classé. 395 000 F. 704-88-18.

3e arrdt

MARAIS Dans imm. XVIe siècle, pierre de taille en cours rénovation, vous aménagerez, ou, nous aménagerons pour vous :
130 m² Caractère exceptionnel. Tél. : 278-29-20.

MARAIS Dans imm. XVIe siècle, en cours rénovation, pptaire, vend superbe studio de caractère 31 m². Prestations luxueuses. 395.000 F. Tél. : 278-29-20.

6e arrdt

R. CHERCHE-MIDI
Beau 2 Pces, balcon
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

GDS-AUGUSTINS, 354-85-10. DUPLEX, séj. + chbre soleil.

VUE SEINE LUXE.

CHERCHE-MIDI. Bel immeuble caract., 95 m², salon + s. à m., rotonde + chbre av. terrasse, décoration de classe. T. 572-02-87.

7e arrdt

7e GRD STUDIO confort cave. Px 385.000 F à débattre - URGENT 233-27-50 et 236-86-29.

9e arrdt

6 P. 190 m², rue CONDORCET standing, asc, prof. lib. 2 ptes palières. 550-34-00.

12e arrdt

INVESTISSEUR
Près METRO, appts av. travaux. Prix de 235.000 à 300.000 F. 233-27-50 et 508-53-84.

Près PLACE DAUMESNIL
APPARTEMENTS avec travaux. 235 000, 255 000, 300.000. 236-86-29 et 233-27-50.

14e arrdt

PLANTES-ALÉSIA. 354-42-70
VILLA 180 m² + 80 m² JARDIN, 100 m², CALME

Adorable PETITE MAISON, 150 m², calme, soleil, verdure, 1.650.000 « FAC » 337-69-59.

MONTPARNASSE, imm. rénové, BEAU DUPLEX CARACTÈRE, gd cft, 62 m², 4e, asc. 550-34-00.

15e arrdt

4 P. PIERRE de T. tt cft s/jardin soleil calme 850.000 F - 579-75-80

RUE SAINT-CHARLES
CHARMANT 2 P., cft, PLEIN OUEST, 5e ét., sans asc. Libre août. 289.000 F. 577-96-85.

R. DE LOURMEL étage élevé.
106 m² + balcon, 2 parkings, parfait état. 1.380.000 F. Tél. 577-96-85.

16e arrdt

AV. FOCH
A SAISIR
3 pièces, très grand stand. tout confort, luxe, étage élevé, ascenseur, soleil, parking. 505-62-82.

DESBORDES-VALMORE, part. vd, charmant 3 p., 72 m², calme, clair, soleil, 2e étage, sans ascenseur, sur grand jardin, situation exceptionnelle. 900.000 F. 503-32-48 av. 16 h. ou ap. 20 h

---

RUE EUGÈNE-MANUEL
grand 2-3 pièces, cuis. équipée. Excellent état, chauffage centr., immeub. 795.000 F. 504-61-63.

GAL DEGAGE, RECENT, AUTEUIL RESIDENTIEL 2 jolies récept. + 4 chbres. 160 m², grd balc, parking. 704-43-43.

FOCH Près 503-12-13. Propriétaire vend GD 3-4 P. LUXE AMÉNAGÉ. Balcon, terrasse

17e arrdt

SQUARE DES BATIGNOLLES CLASSIQUE 5 P., 110 m². Bel imm. 850.000 F. 320-73-37.

19e arrdt

Près BUTTES-CHAUMONT
Apparts occupés, bon placement. 2 et 3 pièces.
Téléphoner le matin.
202-57-79 ou 202-67-66.

20e arrdt

GAMBETTA - St-FARGEAU
Imm. récent, appt 4 p., 89 m² + loggia, r-de-ch. sur jardin. Parking. 600.000 F. 562-05-55.

78 - Yvelines

VERSAILLES GLATIGNY 4 pièces, 92 m²
Résidentiel calme. Garage, cave, séchoir. Très bon état. A saisir 740.000 F. 955-00-60.

HOUILLES, 1,5 km gare 5' autobus, petit immeuble 1960, appt 3 pièces, 55 m², 1er étage, 2 chambres, séjour avec balcon, moquette cuisine aménagée, salle de bains, w.-c., séchoir, chauffage central collectif. Cave tél., box. Libre septembre 1981. 320 000 F. - Tél. le soir au 968-33-89. Agences s'abstenir

92 Hauts-de-Seine

MARCHÉ DES NOTAIRES
92, MONTROUGE, av. de la République. A VENDRE 7 appts d'une pièce de 23 à 28 m² environ 23 appts de 2 pièces de 37 à 48 m² dont 1 libre, 1 de 3 pièces, 62 m². Mises à prix de 20.000 F à 86.000 F Godefroy, notaire. Tél. (6) 422-20-43.

SURESNES, Mont-Valérien, 105 m², 6 p., plein sud, vue sur Paris et parc. Prix 790.000 F. Tél. Castillon, 506-38-98.

Neuilly-Armenonville, 1930. 4 p., 121 m² + service, excellent état 1 200 000 F. 604-53-94.

ST-CLOUD Récent, séjour + 2 chambres s/jardin, chauffage individuel. 635.000 F. 828-27-70.

Province

DEAUVILLE
Quartier calme et résid., dans petite maison rénovée, plein sud appts avec jardins privatifs, studios, 3 p. et 4 p., 5.500 F. le m², à partir 228.000 F. M. Charlus, Palais des Congrès, Place de la Cathédrale, 76000 Rouen. Tél. 16 (35) 98-45-92.

Etranger

EXCLUSIF et UNIQUE

Au carrefour des plus prestigieuses stations de sports d'été et d'hiver des Alpes suisses (Montana-Crans - Verbier - Villars - les Diablerets) et face au grandiose panorama des Dents du Midi, nous vous invitons à venir à BEX (Vaud-Suisse)

Résidence

PRÉ DES VIGNES

Immeuble de
24 APPARTEMENTS
- spacieux
- fonctionnels
- ensoleillés

de 1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces dès 2.000 F/m².

VENTE AUTORISÉE AUX ÉTRANGERS

AGENCE FURER
MONTREUX
Service des ventes
38, av. des Alpes
(021) 62 54 11

appartements achats

JEAN FEUILLADE 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 recherche Paris-15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPT. PARIS
BON QUARTIER. URGENT
STUDIO. Tél. 873-20-67.

ACHÈTE comptant chez notaire
3/4 pièces, Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 3 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél 873-23-55, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, Av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. **562-02-37**

viagers

94 - VILLENEUVE-LE-ROI
Pav. meulière en viager libre tt cft, chem. jard., 2 garages, bureau, 3 chambres, dble séjour, bquet + 3 120 F de rente. Loc. possible 3.500 F/mois. Rens. propriétaire, tél. (50) 38-27-72.

Bord de Marne face St- Maur, poté exceptionnelle occupée. 184 000 + 4.000 rente LODEL Tél. 355.00.44.

XVe Vaugirard 2 p. tt cft, 8e ét., ascenseur, loggia, terrasse. 100 000 + 2.000. Occ. femme, 67 ans. VIAGERS F. CRUZ, 8, rue la Boétie. 266-19-00.

formation professionnelle

C.O.F.I.
COOPÉRATIVE DE FORMATION DES INFORMATICIENS

STAGE PROGRAMMEUR COBOL
SUR ÉCRAN D'ORDINATEUR EN TEMPS RÉEL

6 SEMAINES
COURS DU SOIR
18 H. A 21 H.

3 000 F.

952-80-77
B.P. 519
75067 PARIS CEDEX 02

ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE à compétence nationale recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

pour action de formation en méthode moderne de gestion. Les candidats (tes) devront avoir :
- 25 ans minimum.
- Être titulaires d'un diplôme universitaire dans le domaine considéré.

Une expérience de la formation des adultes serait appréciée.

Fréquents déplacements.
Salaire brut annuel :
de 78.600 à 98.300 F
environ suivant expérience.

Candidatures sous pli fermé avec copie des diplômes, photo d'identité à M. le Directeur de l'U.C.A.N.S.S. Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, B.P. 45 et 46 75755 PARIS CEDEX 15

fonds de commerce

A VENDRE

MAGNIFIQUE RESTAURANT

« CEINTURE DU SOLEIL » HOUSTON TEXAS U.S.A.
700 m², 200 places, 2 salles + bar.
emplacement exceptionnel dans ville pleine expansion.
Tél. : 687-23-89, poste 33.

A VENDRE

PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
(MARNE-LA-VALLÉE)
très bien placée, centre ville
1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.

TÉL. : 430-19-00.
Bail nf. Loyer min. 1.000F/mois.

locations non meublées offres

Paris

SANS COMMISS., Val-de-Marne 25 mn de l'Opéra par R.E.R.
BOISSY Immeuble neuf grand standing ST-LEGER, dans verdure, studios 1 100 F, 2 pièces, 1.600 F. cuisine équipée 508-11-64.

Adorable PETITE MAISON 150 m², R + 2, tt cft. 6.500 F mois « FAC » 337-69-59.

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

CENTRE POMPIDOU PR AMBASSADE OU STÉ
A louer dans même bel immeuble, asc., cft, 6 appts 2 P., cuisine. Loyer mens. total 15.000 F, ch. compr. Réf. exigées Écrire ss réf. 3.794 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, Paris-9e.

locations non meublées demandes

Paris

J.F. cherche à louer au 1-7-81, studio ou petit 2 pièces. Loyer 1.200 F CC. Tél. 340-92-98, le soir ap. 19 h. Agences s'abstenir.

Région parisienne

Etude cher. pour CADRES, villas, pavil. tres banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

H. INTERNATIONAL
recherche pour BANQUES ÉTRANGÈRES et DIPLOMATES appart. et maisons Paris et Ouest résidentiel. VIDE ou MEUBLÉ. LOCATION ou ACHAT. Tél. : 555-84-23.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 pièces. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél. télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

DOMICILIATIONS
Bureaux meublés. Secrétariat. Télex. Constitution de Stés PARIS FLASH BUREAU
605-43-21

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

BOISSIÈRE
160 m² Immeuble Standing 5 bureaux + récept. 120 000 F annuel. 705-48-60 le matin.

DOMICILIATION 8e
RM-RC 150 à 300 F/MOIS
AGECO — 294-95-28.

Créer votre S.A. ou S.A.R.L. V. siège social 11e ou 20e. 180 F., sans aucun frais. 357-21-51.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

locaux commerciaux

MADELEINE, profess. libér. ou mixte-profess. 273 m². 200 000 F. p/an. 544-01-50.

pavillons

GENTILLY
Près R.E.R., pavillon 1 étage, entrée, 3 pces, cab. de toilette, cuisine, W-C, salle de bains, cave, garage petit jardin, chauffage central, rue calme 500 000 F. Tél. 253-75-90.

villas

10 KM VERSAILLES
Villa récente, parfait état. 200 m² habitables Séj. 54 m², 5 chambres, 3 bains, garage 2 voitures, chf gaz, beau jard. 915.000 F. Téléphone 954-68-00.

maisons de campagne

CAEN 6 KMS

Exceptionnel et urgent

MAISON ANCIENNE
dans hameau, tout confort.
Sur jardin de 2.200 m² avec arbres et potager.
3 pièces principales avec grenier aménageable, possibilité agrandissement, double vitrage, tout à l'égout.
Très nombreuses dépendances : double garage, lingerie, cellier, double atelier.
Prix : 295 000 F.
Pour tous renseign. téléphoner le soir au : (1) 522 48-60 ou écrire à M. Oerlemans, 132, bd de Clichy, 75018 Paris.
Possibilité de visiter le samedi 23 mai et dimanche 24 mai.

fermettes

A vdre, région Tonnerre, 2 h. Paris, idéal pêche, calme, fermette, 8 P., 180 m² + grenier, poutres, cheminées, chf. central, sanitaires, dépend., jard. Prix 350.000 F. 16 (86) 75-63-27.

propriétés

HAUT-BEAUJOLAIS (S-L), moulin rénové 250 m² habitables, 2 ha écluse, rivière, dépendances, 550 000 F. T. 16-85-26-05-55.

L'Hay-les-Roses, à rénover, demeure XIXe siècle, 125 m², sur terrain 1.160 m², possible division. Tél. : 663-44-34.

PARTICULIER VEND
Ferme Jura, 5 P., tt cft, terrasse, solarium, dépendance, grange, écurie à restaurer. Vue est, sur Mont-Blanc et Ht-Jura, ouest panorama sur Bresse, 10 mn. lac, 20 mn. ski. 400.000 F. Tél. : (16) 84 47-39-05, domicile 47-29-72.

LOURMARIN
Villa dans 5.000 m², séjour avec cheminée, cuisine, buanderie, 5 chambres, 1 bain, 1 salle d'eau, grand garage, chauffage central.
Terrain en verger et agrément. Plein soleil vue très agréable sur village et château.
Bien abritée. Prix : 800.000 F.
Agence Les Mas de Provence Place Mirabeau 34160 CADENET. Téléphone (90) 68-06-59.

terrains

GAMBAIS (78)
60 km OUEST PARIS
TRÈS RESIDENTIEL
sur magnifique avenue
très beau terrain à bâtir 1 800 m², gde façade, arbres centenaires COS 0,30. 330 000 F. Agence LEROY NEAUPHLE. 489-04-47.

Particulier recherche dans le

LOT
Région comprise entre Luzech- Caillac- Catus.
Terrain à bâtir (viabilité) de 1 000 à 2 000 m². Faire offres s/n° 6.123 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

140 KM AUTOROUTE SUD
Je vends SPLENDIDE ÉTANG 8 ha 30 dont 5 ha EAU POISSONNEUX. Prix tot. 298.000 F.

Et 27 HA SEUL TERRAIN semi-boisé très giboyeux
PRIX 2,50 F., le m²
TURPIN MONTARGIS
Tél. 16 (38) 92-72-32
et après 19 heures
16 (38) 96-22-29.

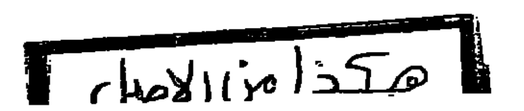
Part. vd Gard, rég. Uzès, gd terr. constructible, 6.500 m² (C.U.), prix à déb. Écrire J.-Y. Vincent, 21, r. de Dammarie, 77240 Cesson ou Tél. le soir à 063-21-24.

ANNET-S/MARNE (77) - Terrain 1.982 m² div. 2 lots constr, 991 m² avec 2 C.U. Tél. : (16-3) 471-60-21, Mme Taveau.

A vendre. PALMA - BALEARES, terrains viabilisés, bord de mer, 1.300, 1.500 et 1.800 m². 190 F le m². (19-34-71) 26-22-32.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures **au 296-15-01**





emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

OTHER PEOPLE'S PROBLEMS ARE OUR OPPORTUNITIES

YOU ARE

- a young mobile top-notch engineer.
- with at the minimum an MSc in Petroleum or Reservoir Engineering.
- at least 3 years experience using these disciplines.
- experience of advanced mathematical reservoir modelling techniques.

WE ARE

the fastest growing oilfield cementing/stimulation/testing service company in the world, working for oil company clients in 50 + countries around the globe.

Our reputation is built on solving the oil and gas production problems of our clients. These increasingly complex problems will only be solved in the future by an innovative application of a multidisciplinary approach to upgrade cementing and stimulation technology.

You will join our team in Paris, responsible for seizing the new business opportunities presented by solving these problems. Your contribution will result in a substantial improvement of our job design, execution and evaluation by the creative application of your expertise.

You will get not only a motivating compensation package but, more important for you :

- a genuinely challenging work environment.
- world-wide career development opportunities in a dynamic company and in the major group with which it is associated.

Send your resumé to :
Personnel Director
Dowell Schlumberger,
8 rue Bellini,
75782 - PARIS CEDEX 16.

DOWELL Schlumberger

rscg carrières

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

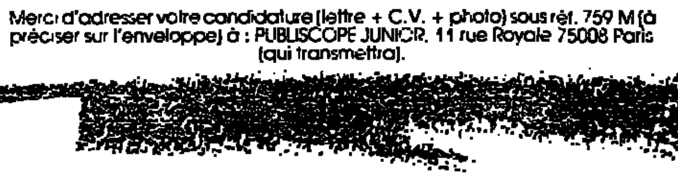
CHEF DE PRODUITS SENIOR

170.000 + — *Produits Alimentaires*

Filiale d'un groupe américain mondialement connu nous sommes leader absolu sur le marché français malgré notre implantation relativement récente. (C.A. 1980 : 65 millions, taux d'expansion 25 %) société de taille « humaine ».

- Nous vous proposons de **créer** notre Service Marketing, si vous avez une formation commerciale supérieure complétée par une expérience positive et confirmée (3/4 ans au moins) dans le marketing d'un produit de grande consommation. En liaison avec le D.G., vous définirez un plan à moyen terme dans le cadre d'un budget, puis vous mettrez en œuvre toutes les actions publicitaires et promotionnelles destinées à renforcer l'impact de nos produits auprès des circuits et des clientèles de la Grande distribution.
- Anglais indispensable
- Evolution de carrière importante pour un candidat de talent.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V. + photo) sous réf. 759 M (à préciser sur l'enveloppe) à : PUBLISCOPE JUNIOR, 11 rue Royale 75008 Paris (qui transmettra).





Telemecanique

Un des leaders européens de constituants pour automatismes industriels (11.000 personnes dans le monde) ; filiales dans 25 pays, représentation dans 68 autres pays, réalisant 52 % de ses ventes hors de France, recherche

INGÉNIEURS EXPORT

pour la vente de composants électromécaniques en :

- Afrique,
- Moyen-Orient.

Dans la zone définie et dans le cadre d'un budget, ces ingénieurs seront responsables des objectifs et de l'application de la politique commerciale à la définition desquels ils auront participé.

Action à partir de la France pendant 1 à 2 ans avec déplacements, puis détachement possible à l'étranger.

Expérience en automatismes industriels de 2 à 3 ans souhaitée. Anglais courant indispensable.

Diplôme d'ingénieur en électromécanique ou électrotechnique exigé.

Envoyer C.V.., photo, prétent., lettre manuscrite à **TÉLÉMÉCANIQUE - Division Internationale B,** Imm. Colisée-Défense, 50/64, av. François-Arago, 92022 NANTERRE Cedex.

En matière de conseil, un "partner" français, est-ce tout à fait un associé ?

C'est après s'être posé cette question que trois jeunes partners, aux compétences solidement rodées dans le sérail d'un grand cabinet anglo-saxon, ont décidé d'essaimer. Ayant rassemblé autour d'eux un certain nombre de jeunes talents d'horizons divers (conseils en gestion - organisation - informatique), ils mettent à la disposition de grands groupes français des équipes d'intervention pluridisciplinaires, qui agissent en «médecin d'entreprise». Les missions consistent généralement en des mises en place effectives sur le terrain après une phase d'audit opérationnel. Cela peut aller jusqu'à par exemple assurer l'intérim d'un poste-clé au sein de la nouvelle structure.

Pour atteindre une taille en rapport avec celle de sa clientèle-cible, tout en conservant sa spécificité, le nouveau cabinet s'est associé à un groupe de cabinets nationaux de premier plan, lui-même affilié à un réseau international. Positionnement original, unique sur le marché du conseil, à la mesure des hommes qui l'ont conçu. Souhaitez-vous rejoindre cette performante et exigeante équipe ? Ecrivez sous référence 815 577M aux consultants de Sirca, qui vous en diront davantage.

Les critères de base : personnalité affirmée, intelligence ouverte et bien structurée, aisance dans les contacts, formation supérieure (gestion, informatique, ingénieur + 3ème cycle). Et 4 à 8 ans d'expérience polyvalente, en cabinet, en SSCI ou dans le vivier d'un grand groupe. Les compétences qui nous intéressent : mise en place de systèmes informatiques (expérience chef de projet), systèmes de contrôle de gestion et de reporting, comptabilités analytiques, gestion de production, etc... A bientôt, peut-être ?



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

JOURCEL

GRANDE STE D'INGENIERIE
en pleine expansion recherche

INGENIEUR

intéressé par la

GESTION DE MATERIELS

- De formation supérieure, il a une expérience au niveau Etudes de l'organisation de nomenclatures et de la gestion de production.
- Des compétences en analyse informatique sont vivement appréciées.

Nous lui offrons de s'intégrer au sein de la Division Logistique du Secteur Etudes pour participer :

- à la définition de systèmes de gestion de matériels (méthodes et organisation).
- à la conception, à la mise en place et au suivi du fonctionnement de banques de données.

Ce poste de haut niveau comporte des responsabilités variées et met en contact avec de nombreux secteurs de la Société.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence 6270 à rscg carrières 64, rue La Boetie - 75008 PARIS.

rscg carrières



IMPORTANTE SOCIETE DE FINANCEMENT AUTOMOBILE
recherche pour
Paris et toutes régions de France

DELEGUES COMMERCIAUX

Niveau ESSEC exigé.

Cette fonction convient à des hommes actifs, 30 ans minimum, ayant fait la preuve de leurs capacités dans les branches correspondant à leurs études.

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. à :

DIRECTEUR DU PERSONNEL
B.P. 720-08
75361 PARIS Cédex 08



Analyste Programmeur

Vous êtes de formation niveau DUT informatique de gestion. Vous avez une expérience d'environ 3 ans de programmation, maitrisez le COBOL.

Société de services, filiale d'un important organisme public, nous vous proposons de travailler, avec une grande autonomie d'action, sur un projet nouveau.

Basé à Paris, avec de courtes missions à l'étranger, ce poste implique des perspectives d'évolution intéressantes dans le cadre de notre expansion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 81809 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Filiale française d'un des premiers groupes européens qui fabrique et commercialise des produits de consommation durables de grande notoriété, nous recherchons un :

Adjoint exportation

120.000 +

- Le poste : Seconder la Direction Commerciale dans la pénétration et le développement des ventes en Europe (Allemagne, Benelux, Grande Bretagne, Suisse) et hors Europe. Compte - tenu de nos lignes de produits et de la personnalité de chacun des pays, il s'agit d'identifier les meilleurs moyens de pénétration de ces marchés : choisir le mode de distribution et les partenaires, proposer au Bureau d'Etudes des adaptations réalistes des produits, mettre en place et animer des équipes.
- Le profil : Vous êtes âgé de 27 ans minimum, diplômé de l'enseignement commercial supérieur, de tempérament dynamique et créatif, et souhaitez vous intégrer à une équipe où la communication est facile, spontanée et la délégation de rigueur. Vous pouvez justifier d'une première expérience de la vente à l'exportation (ouvertures de marchés à travers des réseaux de distribution) et pratiquez - impérativement - l'allemand et l'anglais.

Vous êtes disponible et prêt à vous déplacer à l'étranger plus de la moitié de votre temps pour des missions ponctuelles.

L'importance du groupe permet d'envisager d'excellentes perspectives de carrière pour un candidat de valeur.

Notre conseil vous remercie de bien vouloir lui adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 705 PM à

Yves BARUCHEL - Cabinet IMS
3, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

ims
international management selection

rscg carrières

Important succursaliste
habillement masculin
recherche

ASSISTANT (E) DE GESTION

qui sera chargé (e) :

- d'améliorer les procédés de contrôle de l'action commerciale de la Société.
- de tenir à jour les tableaux de bord (mouvements de stock, taux de rotation, crédits d'achat, etc.).

Le (la) titulaire du poste dépendra du Directeur des Produits.

Des connaissances en informatique et en anglais seraient un atout supplémentaire.

Les candidats devront avoir une formation I.U.T. (Techniques de commercialisation), E.S.C., etc. avec une première expérience dans un poste similaire.

Rémunération : 78 000/85 000 F.

Adresser C.V., prétentions et photo à D. Martin, 23, rue du Château-Landon - 75010 PARIS.

Une des premières sociétés françaises de conseil en informatique dont la forte croissance s'appuie sur des marchés porteurs, recherche

consultants de haut niveau

Rattachés au Directeur de leur Département, ils assureront :

- des missions de conseil,
- l'animation d'équipes sur des contrats importants et difficiles

et participeront à la négociation des contrats et au développement de leur département.

Les postes à pourvoir conviendront à des hommes exigeants et dynamiques et concernent le secteur public ou les entreprises industrielles.

De formation ingénieur, les candidats devront justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.

Les perspectives de carrière sont importantes au sein de la société et du groupe auquel elle appartient.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 277 RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris.
Discrétion assurée.

media-system

Le Monde économie

AFFAIRES

Une éventuelle nationalisation de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson n'inquiète pas Olivetti

Une nationalisation de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson n'inquiète pas outre mesure les dirigeants du groupe italien Olivetti. Pour M. Levi, directeur de l'informatique et de la bureautique d'Olivetti, qui recevait à la fin de la *semaine dernière la presse* française, le fait qu'un actionnaire à hauteur de 30 % du groupe soit nationalisé ou non importe peu. De plus, les entreprises publiques (nombreuses en Italie, où elles sont regroupées sous la houlette de *l'IRI), n'ont pas, de l'autre* côté des Alpes, aussi mauvaise presse que dans les pays anglo-saxons.

Il s'agit d'une affaire qui regarde les Français, a expliqué M. Levi, et qui ne devrait pas *modifier la stratégie industrielle* d'Olivetti, une stratégie que, par parenthèse, le groupe italien met en œuvre depuis dix-huit mois sans trop tenir compte des états d'âme de son actionnaire français. A ce sujet, la coopération avec C.I.I.-H.B. a du mal à se mettre en place et, du côté d'Olivetti, on ne serait pas loin de penser que l'apport du groupe français est somme toute assez mince.

Olivetti mise à fond sur le créneau de la bureautique. Stratégie logique puisque la firme est un des géants de la machine à écrire. Toutefois, le *« bureau du futur »* n'est *pas pour demain.* Aussi Olivetti propose-t-elle à ses clients une *« évolution »* progressive des matériels.

Dans cinq, dix ou quinze ans, ce *« bureau du futur »* intégrera des fonctions aujourd'hui distinctes. Il s'agira de rassembler sur un même terminal la machine à écrire, l'édition de texte, la photo et la télécopie, le poste *téléphonique,* un micro-ordinateur, l'accès à des réseaux de banques de données...

Pour s'y *préparer,* Olivetti construit, *« brique après brique »,* ce futur système. En prenant au besoin le contrôle des sociétés américaines, en passant éventuellement des accords de coopération avec des Japonais pour acquérir certaines technologies qui lui *font* défaut. Mais il est des domaines où la firme d'Ivréa est absente et où il pourrait y avoir, avec la France, des passerelles, voire une répartition des tâches à l'échelle des deux pays.

Ainsi Olivetti n'est pas présent dans le secteur des télécommunications privées, des composants, des logiciels, trois secteurs où C.I.I.-H.-B. n'est cependant pas particulièrement bien placé. Aussi, *on peut se demander* s'il ne faudra pas déborder le cadre d'une coopération Olivetti-C.I.I.-H.-B.-Saint-Gobain-Pont-à-Mousson pour aborder cette question sous un angle plus vaste. Pourquoi pas celui d'une relance *de la coopération industrielle* franco-italienne, quelque peu éclipsée ces dernières années par l'axe Paris-Bonn ? — J.-M. Q.

LE JAPON N'ENVISAGE PAS DE COMPENSER LA LIMITATION DE SES VENTES D'AUTOMOBILES AUX ÉTATS-UNIS PAR UN ACCROISSEMENT DES EXPORTATIONS VERS L'EUROPE

Les constructeurs automobiles japonais et européens, qui n'ont pu se mettre d'accord au cours de leur rencontre vendredi 15 et samedi 16 mai à Paris (*le Monde* daté 17-18 mai), ont exprimé, *au cours de deux conférences de* presse distinctes, leurs divergences Après M. Umberto Agnelli, qui, au nom du comité des constructeurs du Marché commun, estimait qu'après l'échec *« le problème* (de la limitation des exportations de voitures japonaises en Europe) *était entre les mains des gouvernements »,* M. Takashi Ishihara, patron de Nissan, a déclaré : *« Il faudra encore du temps avant que les efforts que nous faisons pour améliorer la situation deviennent patents, car la distance entre le Japon et l'Europe est grande. Les deux parties devront observer les fluctuations du marché. »*

M. Ishihara, qui s'exprimait au nom de l'Association des *constructeurs d'automobiles japonais* (JAMA), a indiqué que les mesures de réduction des exportations d'automobiles japonaises vers les Etats-Unis *« avaient été prises unilatéralement par le gouvernement japonais contre le vœu de la JAMA ».* Il a précisé que les constructeurs nippons n'envisageaient pas d'accroître leurs exportations vers l'Europe, pour compenser la diminution des livraisons vers les Etats-Unis.

Les réactions à cet échec, en réalité attendu et même souhaité par les constructeurs européens, car il les autorise à se retourner *vers leurs gouvernements, sont* jusqu'à présent peu nombreuses. La Confédération des syndicats libres (C.S.L.), représentative dans le groupe Peugeot-Citroën-Chrysler, estime que cet échec n'est pas étonnant, car les patrons français et européens n'ont pas pris *le* problème *« par le bon bout ».* La C.S.L. devait demander, ce lundi, à être reçue à nouveau par les constructeurs. Elle souhaite être entendue par le prochain ministre de l'industrie.

● *Un nouveau véhicule utilitaire,* né de la collaboration de Peugeot, de Citroën et de Fiat, au sein de la Sevel (société dont Peugeot S.A. et Fiat sont actionnaires à parts égales) sera commercialisé dès l'automne 1981 en Italie et en France. Ce véhicule léger (1 000 kg à 1 300 kg) sera produit dans l'usine Sevel de Val-di-Sangro, en Italie, au rythme de 80 000 à 100 000 unités par an. Ses composants mécaniques seront fabriqués soit en France (moteurs et boîtes de vitesses) soit en Italie.

● *La Pie qui chante s'associe à Vandamme.* — La société de pâtisserie industrielle Vandamme, qui occupe sept cents personnes *dans ses usines de Besançon* (Doubs) et de Montecourt (Aisne), et la société la Pie qui chante, spécialisée dans la confiserie, qui emploie, elle aussi, sept cents personnes, mais dans la région lilloise, ont décidé de fusionner. La *nouvelle société* s'appellera Vandamme-la Pie qui chante, et son siège social sera à Wattignies, à côté de Lille. La direction annonce que ce rapprochement permettra à l'entreprise de réaliser un chiffre d'affaires *de 500 millions de francs et de se* placer parmi les toutes premières firmes françaises de confiserie et de pâtisserie. Cette fusion n'entraînera aucun licenciement. — *(Corresp.)*

ÉNERGIE

Les Charbonnages de France vont discuter avec la C.G.T. de l'exploitation de Ladrecht

La direction des Charbonnages de France va recevoir vendredi 22 mai la Fédération C.G.T. du sous-sol pour *discuter du gisement* de Ladrecht. Les mineurs du puits Destival à Alès occupent leur mine depuis le 5 mai 1980 pour refuser la fermeture de ce puits qui aurait *entraîné l'abandon du gisement d'anthracite voisin* de Ladrecht.

Au lendemain de l'élection du 10 *mai,* la *C.G.T.* n'avait pas caché que le règlement de deux conflits lui paraissait *« prioritaire »,* Manufrance et Ladrecht. La Fédération C.G.T. du sous-sol avait écrit dès le 12 mai à la direction des Charbonnages pour demander le respect de *« la volonté majoritaire ».* Et plus peut-être qu'ailleurs, la nuit du 10 mai avait été marquée par une immense fête au puits Destival, occupé depuis juste un an.

M. Augustin Dufresne, secrétaire de la Fédération C.G.T. du sous-sol, apprenant le 15 mai la décision des Charbonnages d'ouvrir une *« discussion exploratoire »,* a souligné que sa délégation ferait porter la discussion sur *« l'exploitation du gisement de Ladrecht, mais également sur le lourd contentieux social qu'ont les Charbonnages de France à l'égard de ce puits ».*

« Depuis un an, a-t-il rappelé, *les mineurs et leur famille ont consenti d'importants sacrifices pour empêcher le dynamitage du puits, qui aurait définitivement condamné l'exploitation de ce charbon de très grande qualité dont la France a besoin.*

» Dans le cadre de la relance de la production charbonnière promise lors de la campagne électorale, l'action des mineurs de Destival qui a préservé l'outil de travail permet donc l'exploitation immédiate, la mise en œuvre de cette nouvelle politique répondant aux intérêts de la France et des populations des régions minières. »

Mais l'élection de M. Mitterrand n'a pas modifié les données économiques de ces houillères. Les 8 millions de tonnes d'anthracite de Ladrecht, répartis en plusieurs panneaux à l'exploitation difficile, nécessiteront plus de 65 millions de francs d'investissements. Le déficit d'exploitation serait ainsi de l'ordre de 50 millions de francs par an, à en croire le directeur des Charbonnages de France, M. Petitmengin. Et déjà le charbon extrait des mines du fond des Cévennes nécessite une subvention de quelque 450 F par tonne (c'est dire que son prix de revient est plus du double de son prix de vente).

Pressé par la C.G.T., le nouveau ministre socialiste chargé de l'énergie devra donc rapidement définir une doctrine sur le montant acceptable des subventions au charbon national et une politique des prix qui aura des répercussions sur l'ensemble des prix de l'énergie. — B.D.

● *Construction de la plus grande éolienne du monde en R.F.A.* Les travaux de construction d'une éolienne qui aura 3 MW de puissance électrique ont commencé le 15 mai sur les bords de l'Elbe dans le Schleswig-Holstein. Cette éolienne qui devrait entrer *en service en 1973 sera constituée* d'une tour de 100 mètres de haut et d'un rotor composé de deux pales de 50 mètres d'envergure. Elle permettra de chauffer une localité de 4 000 habitants *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

LA RÉUNION DE CARACAS SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD

Les pays du tiers-monde entendent maintenir leur pression sur les pays industrialisés

La réunion des pays du tiers-monde sur *la coopération* Sud-Sud, qui s'achève le 19 mai à Caracas, s'achemine vers *des résultats modestes* mais pas négligeables. L'intérêt de cette conférence réside *d'abord dans le fait qu'elle* ait eu lieu. Initiative du groupe des « 77 » — les 122 pays en *développement* — (« le Monde » du 16 mai) elle exprime leur volonté de solidarité *devant,* en particulier, les difficultés que rencontrent les discussions sur *des négociations* globales Nord-Sud dont les Etats-Unis viennent de demander le *report à la rentrée.*

Nombre de pays en développement ont le sentiment qu'ils ne peuvent attendre une amélioration de leur sort de la reprise — sans cesse repoussée — d'un « *dialogue* » avec les pays industrialisés et qu'ils doivent aussi chercher des solutions dans un resserrement de leurs liens économiques.

Mais en définissant, à Caracas, le champ de leur coopération, les « 77 » entendent aussi renforcer leur capacité de négociation avec les pays industrialisés.

Les deux démarches ne se veulent pas *concurrentes* mais complémentaires.

L'extension de la coopération *Sud-Sud se heurte au caractère* prévalant — pour des raisons d'abord historiques — des relations verticales. Les échanges des pays en développement sont largement orientés dans le sens Nord-Sud-Nord. Mais ils connaissent une plus forte augmentation, depuis une dizaine d'années au niveau latéral, Sud-Sud. Il est vrai que le pétrole compte pour plus de la moitié dans ces échanges, contre environ 25 % les produits manufacturés et 20 % les produits de base.

S'ils ont généralement cherché à améliorer leur situation dans le cadre Nord-Sud (sur le plan de l'aide et des termes de l'échange), la montée du protectionnisme, dans certains pays industrialisés, conduit les pays en voie de développement à chercher à accroître leur commerce. La CNUCED pousse à l'établissement d'un système de préférences commerciales entre les pays et à la constitution d'associations de producteurs et exportateurs de denrées primaires sur le modèle de celles existant déjà, et notamment de l'OPEP. *« Les chances d'instituer des accords internationaux de produits conjointement avec les consommateurs seraient beaucoup plus grandes si les producteurs étaient capables de s'entendre sur des positions communes en conciliant leurs intérêts divergents et en présentant des propositions unifiées et constructives de négociation »,* déclarait récemment M. Coréa, secrétaire général de la CNUCED.

Appuyant une proposition de Cuba, les « 77 » ont envisagé, à Caracas, l'établissement d'une certaine coordination entre les organismes commerciaux d'Etat et la création d'entreprises multinationales, *ou encore conjointes,* du tiers-monde pour commercialiser ses produits. La Stratégie de développement pour la décennie 1980-1990 (*le Monde* du 5 avril) a déjà retenu une telle proposition pour les transports maritimes.

L'aide des producteurs pétroliers

L'une des pierres angulaires du dialogue Sud-Sud est le problème de l'énergie et l'utilisation, en faveur des autres pays en voie de développement, proportionnellement les plus affectés par les hausses pétrolières, des « surplus » *de capitaux dont peuvent disposer* certains Etats producteurs. Deux problèmes sur lesquels les membres de l'OPEP ne pourront se mettre d'accord tant que l'organisation n'aura pas défini sa stratégie à long terme — ce qui est retardé *en particulier* par le conflit irako-iranien — devant traiter des relations avec les autres pays en voie de développement. Aussi bien les « 77 » ne peuvent-ils, au stade actuel, que se contenter de recommander une coopération *d'Etat à Etat* pour faciliter les approvisionnements et des programmes d'aide aux Etats non producteurs. Un exemple cité est celui du Venezuela et du Mexique — non membre de l'OPEP — qui fournissent à des conditions privilégiées du pétrole à neuf Etats d'Amérique centrale et des Caraïbes. Le Mexique commence également à aider Cuba à prospecter ses ressources et à étendre une raffinerie. A Alger, les pays producteurs africains se sont engagés *l'année dernière* à coopérer dans le même esprit avec les autres Etats consommateurs du continent.

Afin qu'un maximum de ressources financières soit mis à la disposition du tiers-monde, l'Algérie et le Venezuela — deux pays pétroliers qui ne sont pas les mieux nantis — souhaitent la *transformation du Fonds* pour le développement international de l'OPEP (ancien fonds spécial) en banque de développement. M. Perez Guerrero (Venezuela), président en exercice des « 77 », estime que ce *fonds, renforcé,* devrait devenir l'institution financière centrale du tiers-monde. Le fonds va, lui, tripler le volume de ses prêts dans les deux prochaines années. Mais, comme on le sait, le projet de banque *se heurte aux réticences des plus* riches détenteurs d'excédents financiers, qui préfèrent les placer comme ils l'entendent, sur les places occidentales, dans des organismes existant déjà, comme vient de le faire l'Arabie Saoudite *auprès du F.M.I., ou les utiliser* pour venir en aide à des pays amis, ce qui leur permet d'exercer une influence directe.

Une autre question délicate, et qui ne sera pas résolue à Caracas, est celle de la mise sur pied d'un *« mécanisme de coordination »* des activités des « 77 » dans tous les *domaines. Le Venezuela penche* pour la création d'un secrétariat du groupe, mais le Koweït est en faveur d'un « bureau », à l'image de celui du mouvement des pays non alignés. En fait, cette question soulève un problème politique. *Tout dialogue Sud-Sud fait* apparaître des intérêts divergents, des clivages, des sous-groupes (pays pétroliers, pays les moins avancés, pays nouvellement industrialisés, pays à économie libérale, socialisée, etc.). Bref, le tiers-*monde découvre ses rapports de* forces internes, qui s'estompent lorsqu'il s'agit de faire front aux pays industrialisés. Et il faut tenir compte aussi des rivalités entre « 77 », non-alignés, et instances où sont entreprises des actions en *faveur de la coopération Sud-Sud.* Aussi bien préfère-t-on ne pas créer une structure rigide, encore moins une nouvelle organisation internationale mais, au contraire, laisser aux rencontres du groupe leur caractère informel. La coopé*ration n'y perdra-t-elle pas* en efficacité ?

Sans doute lui reste-t-il aussi d'autres obstacles à surmonter : divisions régionales, nationales, économiques, politiques, conflits locaux : les mêmes, en somme, *que ceux qui* freinent la réalisation de grandes communautés internationales dans le tiers-monde. Encore faut-il éviter aussi que la coopération latérale ne profite pas finalement aux Etats ayant atteint le niveau de développement le plus avancé, aux nouveaux pays industriels. Ce n'est pas un hasard si, outre des pays qui ont fait de grandes réformes et sont à la pointe de la revendication d'un nouvel ordre économique international — l'Algérie, le Venezuela, le Mexique, — ceux qui mettent en avant l'intérêt de la coopération Sud-Sud (*et la mettent au* fait déjà en pratique) sont aussi des nations disposant de notables capacités technologiques et industrielles (Brésil, Inde, par exemple).

Les pays industrialisés auraient tort en tout cas de croire que les *débats de Caracas ne les concernent* guère. La démarche des « 77 » va dans le sens d'une redistribution en faveur du tiers-monde, de la production industrielle mondiale.

GÉRARD VIRATELLE.

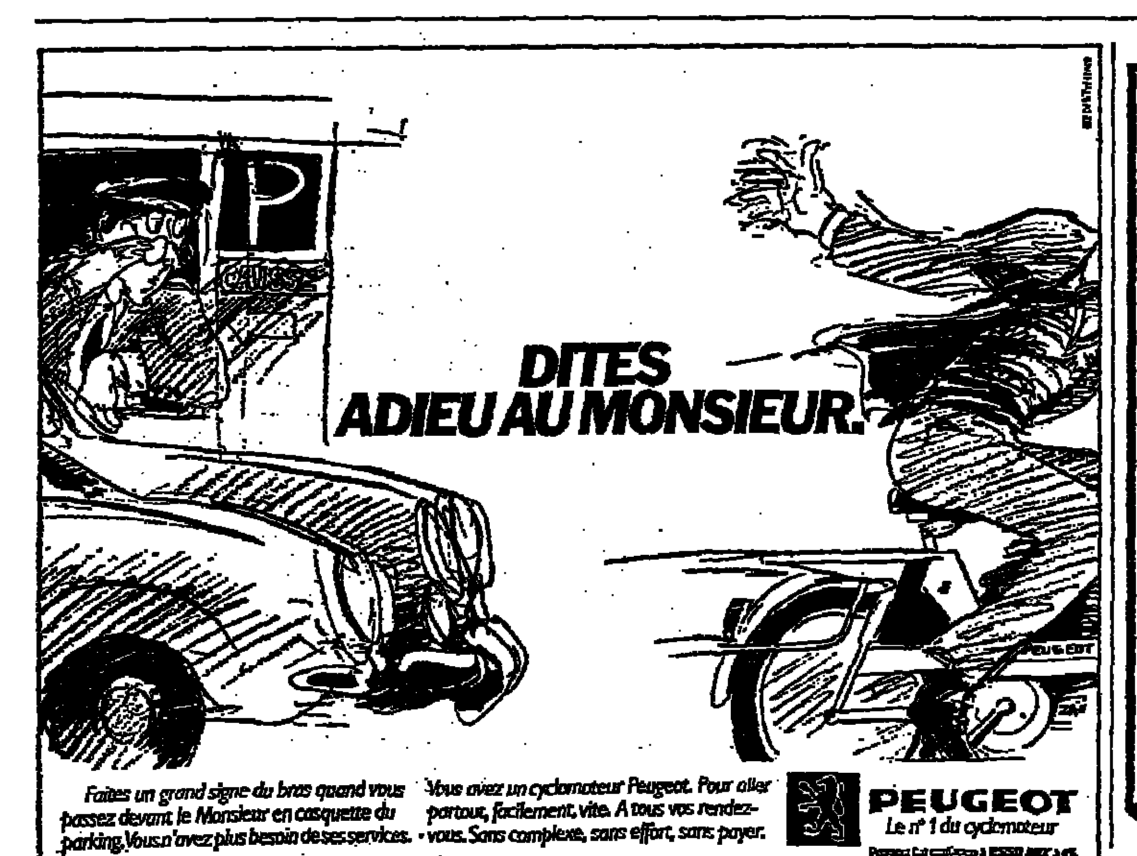
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS + bas	SIX MOIS + haut
$ E.-U.	5,5325	5,5365	— 175	— 120	— 295	— 215	— 625	— 415
$ can.	4,6100	4,6140	— 110	— 50	— 220	— 135	— 455	— 250
Yen (100)	2,4965	2,5015	+ 190	+ 240	+ 385	+ 465	+1065	+1305
DM	2,4080	2,4110	+ 70	+ 100	+ 120	+ 160	+ 340	+ 455
Florin	2,1640	2,1670	+ 70	+ 110	+ 140	+ 185	+ 380	+ 485
F.B. (100)	14,7725	14,7900	— 550	— 280	— 909	— 530	—1860	—1100
F.S.	2,6900	2,6945	+ 135	+ 175	+ 240	+ 295	+ 725	+ 865
L. (1 000)	4,8335	4,8355	— 300	— 190	— 530	— 390	—1280	—1000
£	11 3/4	12 9/16	+ 325	+ 490	+ 735	+ 970	+1750	+2280

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 1/2	10 7/8	12 1/4	12 5/8	12 9/16	12 15/16	12 5/8	13
$ E.-U.	18 1/4	18 5/8	18 3/4	19 1/8	18 3/4	19 1/8	17 3/4	18 1/8
Florin	9 3/4	10 1/2	11 3/16	11 7/8	11 3/8	12 1/16	11 3/4	12 9/16
F.B. (100)	17	19	17	19	17	19	17	19
F.S.	2 7/8	3 1/8	10	10 3/8	10	10 3/8	10 1/2	10 3/4
L. (1 000)	17 1/4	18 1/4	21 1/4	22 3/4	21 1/4	22 3/4	20 3/4	22 1/4
£	11	11 3/4	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 1/2	12 1/8	13
F. français	16 1/4	17 3/4	18	18 1/2	18 1/4	18 3/4	18 1/4	18 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



هكذا من الاصل



ÉTRANGER

Le difficile décollage de l'économie laotienne

Le premier plan quinquennal a pour objectif de « préparer le terrain » à l'industrialisation

Vientiane. — Assis sur un tronc d'arbre, solitaire, un habitant de Vientiane fixe la rive d'en face. De ce côté-ci du Mékong, la Thaïlande semble un paradis pour les Laotiens qui n'ont plus — ou croient ne plus avoir — leur place dans la « nouvelle société ».

« La vie est difficile mais supportable », estime le prince Souvanna Phouma, ancien premier ministre, aujourd'hui « conseiller du gouvernement », qui reproche aux fuyards, à son avis politiquement incultes, de s'être laissés séduire par une « mauvaise propagande ». Toujours est-il que près de trois cent mille Laotiens — habitants des plaines, montagnards, « rééduqués » politiques — ont déjà quitté le pays (soit 10 % de la population), et que cet exode continue au rythme moyen de quatre mille personnes par mois. Quelques centaines seulement sont revenus sur leurs pas.

Une large partie de la classe moyenne — instituteurs, médecins, secrétaires, etc. — a fui le pays. Les autorités sont ainsi contraintes de faire tourner l'administration avec beaucoup d'anciens « pensionnaires » des camps de rééducation. Une relation de cause à effet ? *« Un certain nombre de cadres, de fonctionnaires et de combattants aussi bien que d'habitants, n'ont pas encore compris les desseins ennemis et manquent de vigilance »*, constatait récemment M. Kaysone Phomvihane, premier ministre et secrétaire général du comité central du parti populaire révolutionnaire (P.P.R.L., communiste).

Les « manœuvres de sape » dont parle le gouvernement ne sont-elles qu'un artifice de propagande ? Ce n'est un secret pour personne que la Thaïlande offre des « sanctuaires » aux opposants laotiens et que les camps de réfugiés situés près de la frontière connaissent d'étranges allées et venues. Mais ces groupes de guérilleros — quelques milliers d'hommes ? — qui, de temps à autre, font le coup de feu, notamment le long du Mékong, ne sont pas en mesure de défier leurs adversaires, en particulier l'armée vietnamienne, dont on évalue le nombre de soldats à plus de quarante mille.

De notre envoyé spécial

« Ce ne sont que piqûres de moustiques », dit-on dans les milieux diplomatiques de Vientiane. Au reste, sur le terrain, le Front d'union nationale pour la libération du peuple lao, créé en septembre dernier (*le Monde* du 23 novembre et du 3 décembre), paraît en sommeil : les accords tactiques passés avec les Khmers rouges semblent de faible portée. Chacun, en réalité, se bat pour sa paroisse.

Vaille que vaille, les responsables tentent de rassembler la population sous la bannière du marxisme-léninisme. Rude tâche lorsque l'on sait le mal du Laos à s'affirmer en tant que nation. *« C'est un petit Etat africain en Asie »*, disent des observateurs — et la modicité de ses ressources — qui en fait l'un des pays les plus pauvres du monde avec un revenu annuel par tête d'habitant inférieur à 100 dollars.

« Consolider l'acquis »

Pas de Constitution en chantier, pas d'élections en vue, pas de parti communiste en titre. Le gouvernement avance à tâtons. La nonchalance de la population, indifférente à l'idéologie officielle, ne facilite pas la marche en avant. *« Dans le monde actuel, il n'existe aucun modèle indiquant la façon de progresser vers le socialisme pour un petit pays économiquement arriéré et nouvellement sorti d'une longue guerre »*, soulignait récemment M. Kaysone.

« Nous sommes petits, mais nous avons des amis », se félicite le prince Souvanna Phouma. Les *« pays frères »* sont nombreux à *se tenir au chevet du Laos*. L'Union soviétique entretient officiellement un bon millier d'experts — et probablement bien davantage — dans les domaines de la santé, des communications, des mines, de la défense nationale, etc. *« Des milliers d'étudiants sont en formation dans les Etats socialistes »*, assure M. Outama Choun Lamani, vice-ministre de l'éducation. Mais cette assistance est souvent si peu adaptée aux conditions locales qu'elle déçoit ceux qui la reçoivent. Quant au Vietnam, s'il garde un œil vigilant sur la conduite des affaires laotiennes, il n'est pas en mesure de « payer la note ».

Les pays occidentaux boudent le Laos. Deux exceptions toutefois : la Suède et les Pays-Bas, qui y ont dépensé, chacun, l'an dernier, près de 13 millions de dollars. L'absence de la France, notamment dans les domaines médical et agricole, est regrettée. Cela dit, si les autorités de Vientiane sont prêtes à accueillir des experts « capitalistes », elles semblent hésiter à envoyer des Laotiens se former à l'Ouest. *« Il y a des difficultés politiques : les conditions ne sont pas encore favorables »*, juge M. Outama.

En l'absence de toute base statistique sérieuse — même le nombre d'habitants est sujet à caution : d'un expert à l'autre, les estimations varient de deux à trois millions et demi, — les responsables s'essayent à la planification. Après le plan triennal (1978-1980) « celui de l'après-guerre », ils lancent, leur premier plan quinquennal. Avaient-ils été trop vite en besogne comme leurs voisins Vietnamiens ? En décembre 1979, la VIIe résolution est venue tempérer l'ardeur révolutionnaire de certains militants et préciser qu'à titre provisoire, certains mécanismes du marché pouvaient avoir du bon. En décembre 1980, la « VIIIe résolution » a confirmé cette orientation tout en rappelant les principes fondamentaux du marxisme-léninisme. *« Consolider l'acquis »*, tel est le mot d'ordre du jour.

Ce souci de coller davantage aux réalités et des conditions atmosphériques favorables ont permis d'obtenir, l'an dernier, d'après M. Kaysone, *« de magnifiques résultats dans le domaine agricole avec une récolte de plus de 1 million de tonnes de paddy, ce qui constitue un record jamais atteint dans le pays »*. Selon le chiffre de population que l'on retient, le déficit alimentaire varie entre 100 000 et 200 000 tonnes. Les dirigeants annoncent l'autosuffisance pour 1985.

On recense officiellement une dizaine de fermes d'Etat et quelque 2 700 coopératives : au total, 40 % des paysans travailleraient dans le secteur socialiste. Ces chiffres sont, aux yeux de la plupart des experts, très largement surestimés car les autorités ont tôt fait de baptiser coopérative la forme la plus élémentaire d'entraide villageoise. A vrai dire, le cultivateur laotien se contente de produire juste ce qu'il lui faut pour nourrir sa famille, habitué qu'il est, depuis toujours, à vivre en circuit fermé.

Il est d'autant plus difficile de dégager des surplus que le prix offert par le gouvernement n'est guère motivant. D'où la nécessité, pour nourrir les fonctionnaires, d'acheter le complément de riz à l'étranger, notamment en Thaïlande. Les autorités reconnaissent aujourd'hui les vertus du commerce et des échanges pour briser le cercle de l'autarcie. *« C'est le maillon essentiel qui permet le passage de la petite à la grande production »*, admet M. Sompavan Inthavong, vice-ministre du Plan

Avec un curieux entêtement lorsqu'il s'applique à la réalité laotienne, les responsables continuent d'affirmer : *« Le socialisme c'est l'industrie. »* Le plan quinquennal a notamment pour objectif de préparer le terrain. On prévoit, en particulier, la construction d'une cimenterie de 200 000 tonnes. L'électrification de la plaine de Vientiane, la prospection minière, la mise en route de fonderies à partir de matériaux de récupération, la création d'une université polytechnique de 600 élèves, etc.

Deux préalables : l'éducation et la santé ; *« 80 % des Laotiens de quinze à quarante-cinq ans sont maintenant alphabétisés ; dans quatre provinces sur treize, il n'y a plus un seul illettré »*, indique M. Outama, qui salue cette *« victoire historique »* et se réjouit de *« voir le peuple prendre conscience de son ignorance »*. De leur côté, les responsables médicaux donnent la priorité à la lutte contre les épidémies, notamment contre le paludisme qui, à des degrés divers, atteint, en zone rurale, 30 % de la population et qui est responsable d'une forte mortalité maternelle et infantile.

Le contentieux avec la Thaïlande

Le Laos souffre de n'avoir aucune façade maritime, d'être obligé de faire passer tout ce qui lui faut pour vivre, notamment le pétrole soviétique, à travers la Thaïlande. Celle-ci ne se priverait pas d'abuser de sa position-clé. Un seul poste frontière, celui de Nong-Khay, demeure ouvert entre les deux pays.

A cause d'incidents, il fut fermé plusieurs mois pendant l'été 1980 et plusieurs semaines en début d'année. Au demeurant, Bangkok délivre, avec une lenteur calculée, les licences de transit, s'attachant à définir, selon des critères qui lui sont propres, produits courants et produits « stratégiques ».

Désespérant de trouver un terrain d'entente avec la Thaïlande, les responsables se sont résignés, pour assurer la sécurité et la régularité de leurs approvisionnements, à chercher une sortie de secours du côté de la mer de Chine. Vientiane a donc mobilisé tous ses moyens matériels pour remettre en état, avec le concours des « pays frères », la route No 9 qui conduit de Savannakhet à la frontière vietnamienne (246 kilomètres) et, au-delà, au port de Danang. *« C'est notre priorité »*, dit M. Sompavan, qui prévoit l'achèvement des travaux avant 1985. Cette route devrait être doublée par un oléoduc dont l'Union soviétique s'est engagée à financer la construction et, plus tard, peut-être par une ligne de chemin de fer (1).

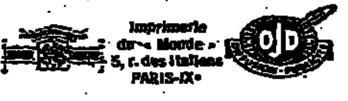
Autre grave contentieux avec Bangkok : la fourniture de courant électrique à la Thaïlande à partir du barrage de la Nam Ngum, qui rapporterait six à sept millions de dollars par an au Trésor laotien. Le contrat vient à échéance à la fin de l'année. Vientiane n'est plus disposée à vendre ses kilowatts-heures à 5 centimes l'unité. *« C'est un prix de misère qui nous a été imposé*, note M. Sompavan. *Cela représente un manque à gagner de vingt à trente millions de dollars, dont nous faisons cadeau à nos voisins beaucoup plus riches que nous. »* Mais le Laos est-il en mesure, pour le moment, de dicter ses conditions à son unique client ?

Le Mékong est la frontière la plus artificielle qui soit : quelque vingt millions de Lao sur une rive, la thaïlandaise, et un million et demi sur l'autre rive, la laotienne. Comment imaginer que, par-delà le fleuve, Bangkok et Vientiane puissent cesser de se parler, de commercer... et de se chamailler ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) Les travaux sur les routes reliant le Laos au Vietnam ont débuté dès 1975 et ont fait l'objet de négociations lors de la conclusion du « traité d'amitié et de coopération » du 18 juillet 1976.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire no 57 437.

SOCIAL

A la rencontre C.F.D.T. sur les jeunes et le travail

« On ne se sent plus aussi jeune qu'en 1968 »

Bierville (Essonne). — « *On voulait prendre la parole, mais les responsables on tenu le crachoir...* ». Venu au cours du week-end à la rencontre nationale organisée par la C.F.D.T. sur le thème « *Les jeunes et le travail* », cet adolescent, syndiqué depuis quelques mois, repart déçu. Au lendemain de la victoire de la gauche, il imaginait « *le changement, l'éclatement...* ». Les organisateurs ont adopté la méthode classique des discussions en commissions placées sous l'autorité de militants chevronnés en poste dans les unions départementales, régionales ou fédérales.

« *Tout ce qui s'est dit en commission n'a pas été retransmis en assemblée* », déplore un jeune méridional. « *Par exemple, pourquoi le rapporteur n'a-t-il pas repris notre revendication de vivre au pays ?* », ajoute-t-il. La plupart des deux cents participants s'estiment pourtant heureux d'être venus. Ils ont pris contact, découvert que d'autres affrontaient les mêmes problèmes dans le travail, avec la hiérarchie... ou dans le syndicat. Ce dernier a été au cœur des débats.

Le syndicalisme a perdu de son influence, particulièrement auprès des jeunes, a-t-on constaté une fois de plus à Bierville. La division interne syndicale déçoit. L'image du militant prêt au sacrifice mais « *coupé de la vie* » ne plaît guère. On déplore « *la ténacité des aînés qui veulent conserver leurs postes* ». On réclame même « *le droit à la connerie à l'intérieur des instances* ». Le syndicat doit s'ouvrir au-delà de l'entreprise. « *On nous entend, mais on ne nous écoute pas* », a-t-on encore souligné.

La revendication des 30 heures hebdomadaires, autre thème de la réunion, a suscité pour sa part des réactions hétérogènes. Pour certains jeunes, l'important ce n'est pas le travail, c'est ce qui est à côté. *Ils se disent prêts à* prendre tout « boulot » qui rapporte et laisse du temps. Ainsi, par exemple, dans les mines de potasse, en *feu continu*, « *on bosse plus mais on a plus de temps libre* ». Pour d'autres, au contraire, le contenu du travail et l'ambiance dans l'entreprise sont des points essentiels. Ils veulent certes faire moins d'heures, mais surtout travailler autrement. Au cours du week-end, la contradiction a donc été posée sans être résolue. « *L'homogénéité n'existe que dans nos têtes comme un moule rassurant* », a constaté *Georges Bégot, secrétaire confédéral*, responsable de la jeunesse à la C.F.D.T. « *Nous faisons une sérieuse autocritique sur la forme de travail et l'expression à l'intérieur de nos structures.* »

La rencontre aurait pu être ouverte à un public plus large. Les dirigeants cédétistes ont préféré, *dans un premier temps*, la réserver aux délégations régionales. Agé de vingt-trois à vingt-quatre ans, salaire supérieur à 3 500 F par mois, emploi de bureau ou travail manuel qualifié, logement en célibataire, adhésion syndicale remontant à plus d'un an, tel fut le profil moyen des *convives de Bierville. La plupart* y ont, pour la première fois, rencontré M. Maire et les membres de la commission exécutive de la C.F.D.T. Cela n'a pas empêché les plus jeunes de s'exprimer avec vivacité au cours d'une dernière assemblée, mouvementée. Sous les bons mots lancés ici ou là, perçaient de vives *critiques*. « *On commence juste à se débloquer* », remarqua, heureuse, une jeune femme en fin de séance. Comme beaucoup d'autres, elle a aimé, dit-elle, la fête nocturne où un groupe de percussion fit danser la samba, le réveil en fanfare du matin, les projections de montage *vidéo sous les chapiteaux et les* promenades improvisées sous les ombrages du parc. Décidément, cette rencontre ne ressemblait pas tout à fait aux habituelles conférences militantes, même si à la C.F.D.T. « *on ne se sent plus aussi jeunes qu'en 1968* ».

DANIELLE ROUARD.

● *L'Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (U.N.I.O.P.S.S.)* s'est déclarée « *pour une politique sociale et sanitaire alliant rigueur financière et progrès* », au cours d'une conférence de presse, le 14 mai, à Paris. M. Henri Thery, président de l'U.N.I.O.P.S.S., a présenté les thèmes du congrès de son organisation qui se tiendra à Grenoble du 27 au 29 mai.

LES CADRES F.O. : maintien du pouvoir d'achat avec priorité aux bas salaires.

Le congrès national de l'union des ingénieurs et cadres Force ouvrière (U.C.I.) s'est tenu à Tours, du 14 au 16 mai. M. Robert Cottave — qui a été réélu secrétaire général — et plusieurs délégués, dont M. Cockroft, de la Fédération internationale des employés et cadres (sept millions d'adhérents), ont salué « *la victoire de M. Mitterrand, comme un événement majeur et susceptible de créer une dynamique nouvelle* ».

Les militants F.O. placent en tête de leur programme revendicatif le maintien du pouvoir d'achat, avec priorité au relèvement des bas salaires. M. Cottave a tenu toutefois à déclarer qu'il ne voulait « *ni d'une police des salaires ni d'un nivellement par le bas des rémunérations* ».

Vient ensuite la réduction du temps de travail qui, selon les cadres F.O., est « *l'acte le plus actuel et le plus cohérent à mettre en œuvre* », notamment, pour « *restaurer un équilibre entre le temps de production et la vie sociale* ».

L'U.C.I. formulera des propositions concrètes pour que l'information et la mise à jour des connaissances soient intégrées *dans l'emploi du temps normal du salarié*, « *afin de parvenir à donner aux cadres les moyens d'observer la même durée de travail que les autres travailleurs* ».

L'union F.O. déclare compter soixante deux mille adhérents. Elle a obtenu 14 % des suffrages dans le collège cadres aux dernières élections prud'homales (1) mais elle estime représenter 22 % des cadres, en tenant compte de son implantation dans le secteur public.

(1) La C.G.C. a obtenu 36 %, la C.F.D.T., 18 %, la C.G.T., 16,8 %, F.O., 14,6 % et la C.F.T.C., 6,8 %.

● *Grève de la faim des Tunisiens à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).* — Trois immigrés tunisiens se sont joints, le 14 mai, aux treize autres qui ont commencé une grève de la faim à Chalon-sur-Saône, le 9 mai, pour protester contre la menace d'expulsion frappant l'un d'entre eux, et plus généralement contre la politique suivie en matière d'expulsion et de délivrance de cartes de travail.

Avis financiers des sociétés

Rhône-Poulenc fait le point.

Constat

L'année 1980 a été particulièrement difficile *dans le secteur de la chimie, tant en Europe* que dans le monde. La crise, brutale et profonde, créée par le deuxième choc pétrolier a entraîné en France de très fortes baisses d'activité: de 20 à 30 % dans la chimie, de 12 à 20 % dans le textile.

Rhône-Poulenc a été d'autant plus durement touché qu'il se trouvait à un moment critique de la réalisation de son plan textile lancé en 1977. Le Groupe devait supporter à la fois des charges de reconversion élevées (fermeture des usines vétustes, reclassement du personnel) et des frais de démarrage pour les nouvelles installations.

Cette crise a eu de lourdes conséquences sur les résultats 1980.

Voici les principaux chiffres qui vous seront présentés lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires le 4 juin prochain.

En millions de F. et à structure comparable.*	1979	1980
Chiffre d'affaires	28 476	30 199
Marge d'exploitation	2 856	1 731
Résultat consolidé	601	−327
Provisions pour coûts exceptionnels	–	1 620
Résultat après provisions	–	−1 947

**C'est-à-dire en excluant des comptes la pétrochimie et les polymères cédés en 1980.*

Ces résultats sont mauvais. Ils se trouvent aggravés par la décision du Groupe de provisionner *dans l'exercice 1980 un ensemble* de coûts exceptionnels, qu'entraîneront pour 1981, 1982, et même pour une faible part, 1983, les mesures nouvelles mises en œuvre.

Plans d'action

Face à cette situation extrêmement difficile, le Groupe a *réagi très rapidement:*

• Pétrochimie: désengagement

En juillet 1980, le Groupe a cédé une large part de ses activités pétrochimiques de base et polymères à Elf-Aquitaine, CFP et BP.

• Plan textile: accélération

En février 1981, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur:
- fermeture anticipée des usines vétustes et réduction des effectifs avec accentuation des efforts de reclassement.
- modernisation de l'outil industriel (usines de Ganchy, Arras et Valence).
- développement des spécialités en nylon, polyester et chlorofibres.

• Activités chimiques: réorganisation

Actuellement des plans d'action entraînant des réductions d'effectifs sont lancés pour réorganiser les activités chimiques.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la stratégie définie par le Groupe, visant à:
- *une réduction notable* de la *dépendance* de Rhône-Poulenc, vis-à-vis des matières premières issues du pétrole.
- *un retour rapide* à la *compétitivité de l'outil* industriel textile, un renforcement, dans le secteur chimique, des activités situées en aval et porteuses d'une forte valeur ajoutée.

Perspectives

Il y a quatre ans encore, le portefeuille *d'activités de Rhône-Poulenc était constitué* à 50 % de secteurs vulnérables, notamment chimie lourde organique et textile. En 1980 leur part a été réduite à 25 %.

Pendant la même période, les activités porteuses ont été développées, et représentent aujourd'hui 50 % du chiffre d'affaires de Rhône-Poulenc. Elles concernent essentiellement des pays (Europe, Amérique, Extrême Orient) et des domaines où la puissance de recherche et l'acquis technologique du Groupe lui permettent d'occuper une place de tout premier plan sur des marchés, eux-mêmes en forte expansion: santé, agrochimie, certaines spécialités chimiques comme les terres rares ou les silicones.

Les effets de la stratégie suivie avec tenacité par le Groupe depuis 1977 sont donc d'ores et déjà significatifs.

Pour l'avenir, cette priorité sera maintenue. Elle sera même élargie à d'autres secteurs d'innovation *dans lesquels* la présence du Groupe est déjà significative: par exemple les biotechnologies et le génie génétique.

C'est dans ces divers domaines que continueront à être concentrés les principaux investissements du Groupe, afin de stimuler la recherche et de renforcer l'implantation internationale.

Avec une structure remodelée, un *portefeuille d'activités plus performant* et mieux adapté aux besoins du marché, Rhône-Poulenc doit pouvoir affirmer demain sa compétitivité et son efficacité.

Un gage de confiance

Compte tenu de l'effort consenti par les actionnaires lors de la récente augmentation de capital, et pour marquer sa confiance dans le redressement auquel ces nouvelles mesures doivent conduire, le Conseil a décidé de maintenir en 1981 un dividende, réduit, de 4,50 F par action.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICOMUR

Réunie le 5 mai 1981, sous la présidence de M. Sagne, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé à l'unanimité les résolutions qui lui étaient soumises, ainsi que les bilans, comptes d'exploitation et de pertes et profits.

Elle a, en particulier, décidé de servir un dividende unitaire de 16,10 F, assorti d'un avoir fiscal de 0,53 F contre 8,30 F l'année précédente. Ce dividende représente une distribution globale de 14 087 500 F alors que le résultat net, y compris les plus-values de cession, s'élève à 18 876 975,48 F contre 8 575 280,46 F au 31 décembre 1979.

La société a, en effet, constitué des réserves de différentes natures et mis en report à nouveau un montant total de 4 789 475,48 F.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 13 mai 1981 contre présentation du coupon n° 12.

Dans son allocution, le président a souligné deux faits :

« La capacité bénéficiaire, tant en valeur absolue que rapportée à une seule action, n'a pas seulement reproduit les performances antérieures, mais atteint des niveaux (18 877 000 F soit 21,57 F par action) qu'elle n'a jamais connus, et de loin, dans le passé. »

Depuis le début de l'exercice en cours, un volume important d'opérations nouvelles de crédit-bail immobilier a été engagé représentant un montant hors taxes de 95 millions de francs portant le montant global H.T. des engagements de la société à 517 millions de francs.

PUBLICATION JUDICIAIRE

(EXTRAIT DU JUGEMENT)

CONTREFAÇON DE LA MARQUE DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Par jugement définitif en date du 23 février 1981, rendu par la 3e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, le Tribunal :

— Dit que l'offre à la vente et la vente par la Société X de sacs pour dames dont le fermoir reproduit la marque figurative de la Société CHANEL, constitue la contrefaçon de celle-ci ;

— Interdit à la Société X la poursuite de ces actes de contrefaçon ;

— Dit que, passé le délai de huit jours après la signification du présent jugement, elle devra à la Société CHANEL une astreinte de MILLE CINQ CENTS Francs (1 500 F) par infraction constatée ;

— Condamne la Société X à payer à la Société CHANEL une somme de QUARANTE MILLE Francs (40 000 F) à titre de dommages-intérêts ;

— Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans trois journaux ou revues au choix de la Société CHANEL et aux frais de la Société X, sans que ceux-ci puissent excéder la somme de DOUZE MILLE Francs (12 000 F) ;

— Ordonne l'exécution provisoire du présent jugement ;

— Condamne la Société X à payer à la Société CHANEL la somme de CINQ MILLE Francs (5 000 F) au titre de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

— La condamne aux dépens.

elf gabon

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 11 juin 1981, à 10 heures, au siège social de la société à Port-Gentil à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

— rapport du conseil sur l'activité de la société au cours de l'exercice 1980 et rapports des commissaires sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;

— approbation desdits comptes et conventions ;

— quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;

— affectation et répartition des résultats ;

— nomination d'un nouvel administrateur ;

— renouvellement de mandats d'administrateurs ;

— fixation des honoraires des commissaires aux comptes.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée générale, déposer au siège de la société, à Port-Gentil, ou à ses bureaux en France (tour générale Cedex 22 - 92088 Paris - La Défense), au moins huit jours avant la réunion, soit leurs titres, soit le récépissé en constatant le dépôt dans un établissement bancaire ou chez un agent de change.

Le conseil d'administration.

DUMEZ

Le conseil de surveillance, dans sa séance du 14 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 arrêtés par le directoire. Le bénéfice net de la société mère s'élève à 67,4 millions de francs. Sur le plan du groupe, le bénéfice net s'élève à 193 millions de francs (soit 188 millions après déduction des intérêts minoritaires) et la marge brute d'autofinancement est de 410 millions de francs, soit 10 % du chiffre d'affaires.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin prochain le versement d'un dividende de 35 F (soit 52,5 F avoir fiscal compris) en augmentation de 16,66 %.

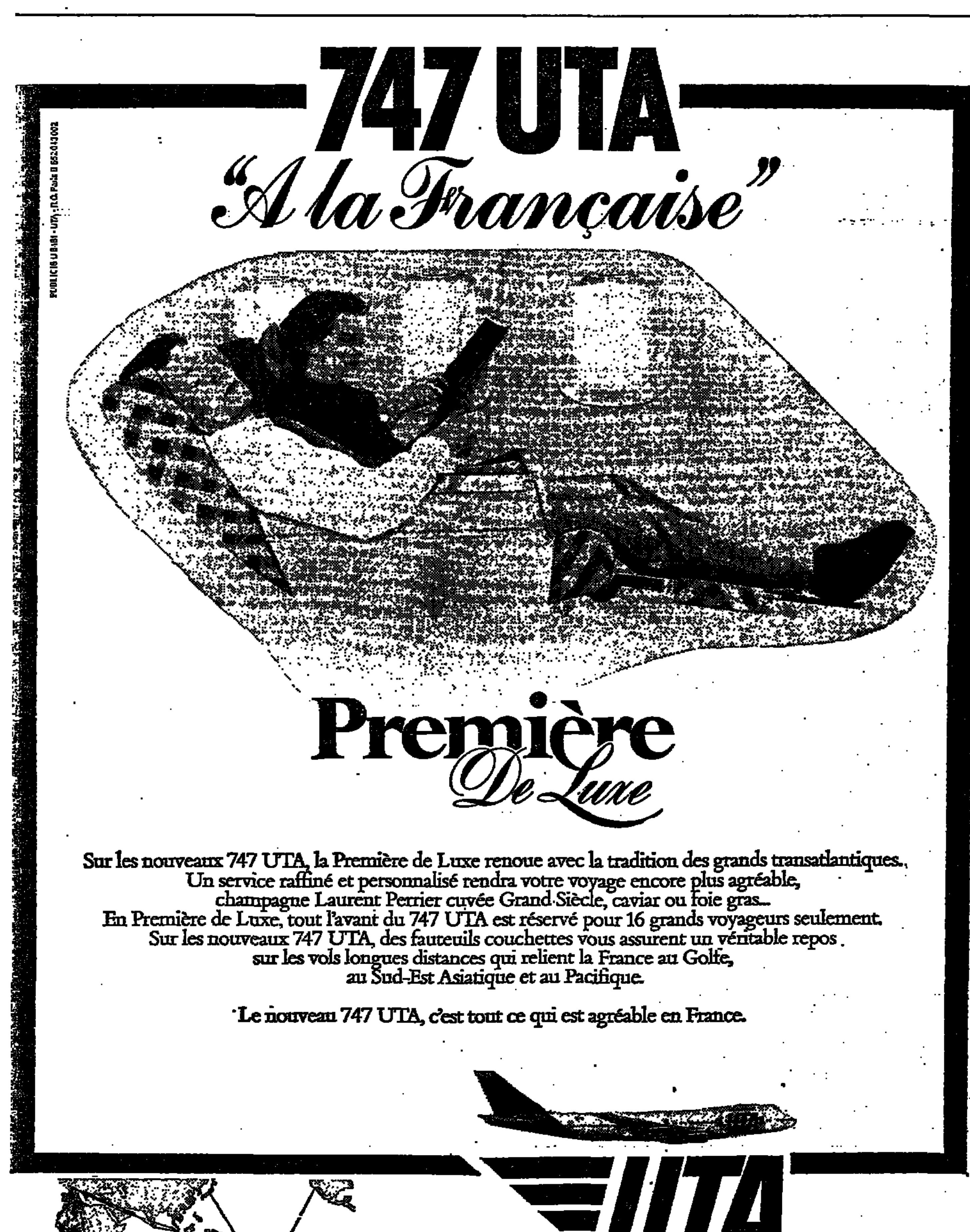
Les travaux exécutés par le groupe au cours du premier trimestre 1981 s'élèvent à 1 371 millions de francs hors taxes, en progression de 43 % à structure comparable par rapport au chiffre d'affaires de la période correspondante de 1980. Le volume des travaux restant à exécuter au 31 mars 1981 s'élevait à 8 500 millions de francs environ. Le carnet de commandes vient d'être complété par un très important marché conclu en Arabie Saoudite le 11 mai dernier prévoyant la construction, en quarante-deux mois, de quatre mille six cents maisons avec travaux annexes pour la Garde nationale pour un montant de 5 300 millions de francs.

Schlumberger

Le conseil d'administration de Schlumberger Limited a décidé, le 14 mai 1981, la distribution d'une action gratuite pour deux anciennes aux actionnaires enregistrés à la date du 15 juin 1981. Les certificats des actions nouvelles seront envoyés à partir du 15 juillet 1981. Les actionnaires ayant droit à une fraction d'action ont le choix entre acquérir une action entière, ou vendre la fraction d'action au prix du marché.

Le conseil a également déclaré un dividende trimestriel de 30 cents par action, comparé à 25 cents auparavant ; cela correspond à un dividende annuel de 1,20 $ par action comparé à 1 $ précédemment. Ces chiffres s'entendent avant distribution d'une action gratuite pour deux anciennes.

Après cette distribution, le dividende trimestriel sera à 20 cents par action, ce qui correspond à un dividende annuel de 80 cents. Ce dividende trimestriel sera payable le 15 juillet 1981 aux actionnaires enregistrés au 15 juin 1981.



BOURSE

POINT DE VUE

Lettre à un futur ministre sur la simple survie de l'état d'actionnaire

par YVES FLORNOY (*)

QUELQUE six semaines par avance, j'ai l'honneur de solliciter l'audience que, traditionnellement, le nouveau ministre des finances accorde, dans les premiers jours de son installation, à l'un de ses pupilles, responsable de l'institution boursière.

Ne sachant pas encore de quelle famille politique vous relevez, mon propos sera nuancé mais, en tout état de cause, les problèmes que vous trouverez en arrivant Rue de Rivoli, les solutions que vous devrez leur apporter pour le plus grand bien de la France et des Français, retiendront prioritairement votre attention. Il vous faudra être réaliste.

Plus que jamais, vous allez avoir besoin du concours de l'épargne. La régression du chômage exige d'abord un effort d'investissement. Le développement d'une politique sociale plus humaine et plus généreuse demandera quelques moyens supplémentaires. Et, de plus, vous entendez lutter de toutes vos forces contre la vie chère, contrôler solidement l'inflation avant de la réduire.

Ce n'est donc pas de n'importe quelle épargne dont vous allez avoir besoin. Vous le savez bien, la manière dont est assuré le financement à long terme des investissements n'est pas sans effet sur le taux d'inflation... L'excès de recours à la transformation de l'épargne liquide, l'excès de recours au crédit, génèrent, entre autres, des frais financiers dont on sait qu'ils sont déjà à la limite de l'insupportable pour un très grand nombre de nos entreprises, parmi celles qui conservent une marge d'exploitation bénéficiaire.

De plus, pour créer de l'emploi, vous n'allez sans doute pas vous tourner vers les industries « banalisées », c'est-à-dire vers celles dont les perspectives de croissance sont les plus faibles, parce qu'elles exploitent dans les secteurs les plus concurrencés, les moins rentables.

De *toute évidence*, vous vous appuierez sur l'innovation, sur la technologie de demain. Or c'est justement dans ces domaines que le risque financier de l'investisseur est le plus élevé, ce qui exclut, pour qui est soucieux de protéger l'épargne, le financement par l'emprunt, sous quelque forme que ce soit.

Tout naturellement, c'est aux épargnants — on les appelle ainsi lorsque l'on a besoin d'eux — susceptibles d'apporter un concours en fonds propres, en capital « à risque », bref, aux actionnaires, que vous réserverez vos premiers appels au civisme financier. En matière financière, le civisme ne saurait se concevoir sans que soient réunies les conditions nécessaires à l'établissement d'un climat de confiance. Le terme est banal, mais les conditions sont rigoureuses.

« Séduire l'actionnaire »

Vos prédécesseurs, de tout temps, ont recherché dans la panoplie des incitations les armes les plus appropriées au moment, et certains en ont créé de nouvelles, simples et efficaces. Cette quasi-obligation du recours à l'incitation, et ceci dans tous les domaines de l'investissement, est une solution de faiblesse, mais une solution tout de même; sauf à les supprimer toutes et dans tous les domaines. Solution radicale que vous écarterez, ne serait-ce qu'en raison de la durée de sa mise en application, qui, dans notre pays, demandera plus de temps que celui qu'un homme passe au travail dans sa vie, donc beaucoup plus de temps qu'un même ministre reste assis au bureau de Colbert.

Il vous faudra donc, vous aussi, séduire l'actionnaire. Soyez assuré du concours actif que je vous apporterai dans cette voie. Mais ce qui dépendra essentiellement de vous, c'est de ne pas lui faire peur. Depuis le 10 mai, d'aucuns s'y sont sérieusement employés, sachant que le degré de sensibilité de l'actionnaire est excessivement élevé et qu'il ne se contentera jamais de bonnes paroles et d'orientations insuffisamment définies.

Permettez-moi un petit retour en arrière. Pourquoi, avant 1978, les actionnaires traditionnels avaient-ils cessé d'investir, s'estimant déjà très courageux — ils l'étaient effectivement — en conservant leur portefeuille ? Dans leur esprit, le simple maintien du bénéfice de l'entreprise était compromis pour trois raisons essentielles :

— Le contrôle rigoureux, voire le blocage des prix ;

— Le contrôle rigoureux, voire la stérilisation de l'initiative du chef d'entreprise ;

— L'obligation faite à l'entreprise d'être la courroie de transmission d'une politique de plein emploi.

Il faudra sans doute que notre communauté nationale, après avoir accepté d'assurer le financement du chômage, ne l'oublions tout de même pas, accepte des réformes que j'appellerai de « structure du travail » pour contribuer au contrôle, puis à la diminution et, enfin, à la disparition du chômage.

« Deux libertés fondamentales »

Restent les deux autres raisons précédemment évoquées.

Si vous entendez conserver l'actionnariat actuel, et plus particulièrement celui qui a été « recruté » par la loi Monory ou la loi sur la distribution des 3 % envers lequel vous avez des devoirs particuliers, si, de plus, vous ambitionnez de développer l'actionnariat pour assurer les investissements nécessaires à la création de l'emploi dans les créneaux porteurs de demain, il faut et il suffit que les épargnants aient une assurance raisonnable de toucher des dividendes, dont le maintien en francs constants ne posera pas d'autres problèmes que ceux — déjà nombreux — auxquels doit faire face toute entreprise humaine.

Le maintien de la liberté des prix, le maintien de la plus totale liberté d'action et d'initiative du chef d'entreprise, sont les conditions obligées de la simple survie de la condition d'actionnaire.

Ce sont les retrouvailles des entreprises avec ces deux libertés fondamentales qui ont permis à la modeste brigade des actionnaires français d'étoffer sensiblement ses rangs depuis trois ans, plus encore que les avantages apportés par les deux lois précitées. Si ces retrouvailles ne devaient pas être à tout le moins consolidées, ce n'est plus vers l'épargne susceptible d'apporter des capitaux à risque à l'économie qu'il faudrait vous tourner, mais vers la planche à billets... Et, lorsque chaque mois vous auriez à annoncer aux Français le taux de la hausse des prix du mois écoulé, vous regarderiez d'un œil jaloux le portrait de votre prédécesseur.

Voilà, monsieur le ministre, certains des thèmes que j'aurai l'honneur de développer à votre intention dans la première quinzaine de juillet.

Quoi qu'il en soit, vous me trouverez toujours à vos côtés. Mais je souhaite, du fond du cœur,

raison de mon statut — les rapports du tuteur et de son pupille peuvent s'établir sur de tout autres bases. Le petit crédit d'estime et de confiance dont notre communauté financière, les petits porteurs et, aussi, les moins petits ont bien voulu m'honorer en raison de ma fonction depuis plus de cinq ans ou sera de plus à votre disposition, pour autant que vous le jugiez de quelque utilité.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

(*) Syndic de la Compagnie des agents de change.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 MAI

La baisse se ralentit

L'avalanche des ordres de vente, qui, la semaine dernière, avait entraîné la Bourse dans une chute vertigineuse, a perdu de l'ampleur lundi 18 mai, et les valeurs françaises, bien qu'encore assez malmenées, ont baissé à une cadence plus ralentie (– 2 %) qu'à la veille du week-end (– 3,6 %). Une fois encore les actions des entreprises nationalisables ont fait les frais de ce nouveau recul et C.S.F. (– 7 %), Schneider (– 6,3 %), Locafrance (– 5,7 %), Saulnes (– 5,4 %), Nord-Est (– 5 %), Paribas (– 3 %), C.G.E. (– 3 %), C.C.F. (– 2,5 %) ont encore subi des pertes sensibles.

Ailleurs, cependant, une certaine résistance a paru s'organiser, grâce au soutien des investisseurs institutionnels.

Les incertitudes restent grandes sur la façon dont le prochain gouvernement entend conduire les affaires du pays mais aussi sur les résultats des élections législatives de juin. A cet égard, le sondage publié par le Point, *donnant la majorité sortante perdante, n'a pas fait bonne impression autour de la corbeille. Encore que certains, le jugeant prématuré, veuillent croire à un retournement possible de la situation. D'autres, en revanche, ne se bercent plus beaucoup d'illusions, estimant que la « dynamique de victoire » du parti socialiste sortira intacte de l'épreuve électorale. Les investisseurs étrangers, qui se défient toujours du changement politique en France, sont plutôt du second avis et continuent à se dégager.*

Un fait est certain : la liquidation générale, qui aura lieu mercredi, sera la plus « saignante » de tout l'après-guerre.

L'or a baissé à Londres, où son cours a été fixé à 481,75 dollars l'once contre 485 dollars. Mais il a monté à Paris avec le lingot à 94 990 F (+ 2,1 %) contre 92 995 F, et le napoléon à 920,10 F (+ 2,2 %) contre 900 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.A.S.F. – La baisse du bénéfice avant *impôts du groupe s'est ralentie à l'issue du* premier trimestre, ne s'élevant qu'à 8,8 % (446 millions de deutschemarks contre 489 millions en 1980 à pareille époque). *Pour l'exercice écoulé entier, le recul était* de 25,4 %. Rappelons que le bénéfice net consolidé du groupe au 31 décembre dernier était inférieur de 32 % à celui de 1979 et que la rentabilité nette était moindre que celle obtenue en 1973. Les pronostics pour l'exercice en cours sont très réservés.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE. – Emission au pair d'un emprunt de 500 millions de francs représenté par cent mille obligations de 5 000 F dont le taux d'intérêt sera variable et égal à la moyenne arithmétique majorée de 0,50 % des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés établis mensuellement par l'INSEE.

Intérêt minimal garanti : 11 %. Durée de l'emprunt : 10 ans.

BANQUE LA HÉNIN. – Emission au pair d'un emprunt de 180 millions de francs représenté par quatre-vingt-dix mille obligations de 2 000 F nominal.

Ces obligations seront entièrement assimilées aux cent mille obligations de 2 000 F nominal à taux variable émises le 30 mars 1981.

Elles bénéficieront également d'un taux d'intérêt variable égal à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour, augmentée de 8 % de sa valeur.

Durée de l'emprunt ; 8 ans.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	14 mai	15 mai
Valeurs françaises	86,2	82,9
Valeurs étrangères	121,5	124

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	95,6	91

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 mai .... 16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/5	18/5
1 dollar (en yens)	222,50	221,20

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	8 mai	15 mai
Valeurs franç. à revenu variable ...	918,1	773,2
Valeurs étrangères	1515,2	1590,5

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	132,2	112,0
Assurances	218,4	206,3
Banques et soc. fin.	92,6	79,4
Sociétés foncières	143,2	126,3
Soc. investissem. portef.	114,7	104,5
Agriculture	159,8	157,8
Aliment., brasser., distill.	161,2	145,8
Automob., cycles et leurs équipem.	60,3	51,8
Bâtim., mat. constr., trav. publics .	196,5	172,2
Caoutchouc (industr. et comm.) ..	60	61,3
Carrièr., salin., charb.	119,7	111,8
Construct. mécan. et navel.	128,9	95,3
Hôtels, casinos, thermal.	173,6	155,7
Imprimeries, papiers, cartons	118	111,5
Magasins, comptoirs d'exportation	106,1	94,7
Matériel électrique	144,2	109,7
Métallurgie com. des prod. métal. .	39,1	33,1
Mines métalliques	143,8	121,2
Pétroles et carburants	153,1	114,6
Produits chim. et électro-métall. ..	151,8	125,8
Services publics et transp.	120,9	104,5
Textiles	94,1	87,8
Divers	157,7	133,8
Valeurs étrangères	206	215,2

Base 100 : 31 décembre 1972

Emprunts garantis et assimilés ...	86,7	81,8
Sociétés	92,8	92,6

Base 100 : 29 décembre 1980

Valeurs françaises à revenu fixe ..	90,3	91,8
Emprunts d'État	97,1	91,7
Emprunts garantis et assimilés ...	96,2	81,8
Sociétés	98,3	88,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	109,8	91
Produits de base	90,8	71,5
Construction	172,8	152,3
Biens d'équipement	112,8	82,8
Biens de consomm. durables	73,9	62,7
Biens de consomm. non durables ..	88	76,6
Biens de consomm. alimentaires ..	121,1	109,1
Services	183,1	164,7
Sociétés financières	114,1	95,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	227,9	213
Valeurs industrielles	96,3	78

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	138,2	126,2

BOURSE DE PARIS — 18 MAI — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 880
5 %	42	1 486
3 % amort. 45-54 ..	....	2 392
4 1/4 % 1963	93	2 993
Emp. N. Eq. 6 % 65 .	....	3 781
Emp. N. Eq. 6 % 67 .	97 50	5 786
Emp. 7 % 1973	7006	..
Emp. 8,80 % 77 ...	103 79	6 704
Emp. 9,80 % 78 ...	76 70	8 350
E.D.F. 7,8 % 61 .	....	2 436
E.D.F. 14,5 % 80-92	91	12 692
Ch. France 3 %	184 70	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.) ..	750	750
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	325	325
Epargne de France ..	358	358
Financ. Victoire	236	220
France I.A.R.D.	128 60	....
GAN (Sté Centr.) ..	735	734

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	161	154 50 o	Immobail B.I.P.	170	188	Fonc. Lyonnaise	1170	1150
U.A.P.	550	548	Immobanque	245	239 50	Immob. Marseille ...	1546	1486
Actibail	130 50	126	Immofice	240	225	Louvre	295	283
– (oblig. conv.) ..	165	....	Imnobail	168	161	Sinvim	138 50	132 80
Alsacienne Banque ..	300	286 c	Lafitte-Bail	158	....	Cogifi	200	188
Banque Hervet	157	146 50	Locabail Immob.	262 90	260	Foncina	131	131
Bque. Hypoth. Eur. ..	288	285	Loca-Expansion	124	124	Gr. Fin. Constr.	185	181 20
Bque. Nat. Paris	280	279	Locafinancière	156	154	Immindo	143	140
B.O.I.C.	24 55	20 50 o	Marseille Créd.	302	260	Immoinvest	129 50	124 30
(Li) B. Scalb Dup. ..	107 10	104	Paris-Réescompte ...	497	453 o	Cie Lyon. Imm.	128	....
Banque Worms	190	190	Séquanaise Banq. ...	245	238	Ufimeg	90 50	88 10
C.G.I.B.	25 80	25 10	Sicomi	130 50	130 50	Ugimo	139	133 50
Cie Crédit Univ.	332	324	Siminco	269	268	Union Habit.	250 10	245
C.A.M.E.	90	90	Sté Cent. Banq.	76	76	Un. Imm. France	209	208
Crédital	94	90 20	Société Générale ...	250	250	Sobagi	270	285
Créd. Gén. Ind.	210	210	Soficomi	219	215	Applic. Hydraul.	198	195
Crédit Lyonnais	284 20	284 20	Sovabail	258	249	Artois	290	285 50
Electro-Banque	139 70	134 o	Unibail	260	231 c	Centen. Blanzy	357 30	366
Eurobail	133 60	....	Un. Ind. Crédit	201	193	(NY) Centrest	108 20	107 o
Financière Sofal	357 50	355	Cie Foncière	180	155 10	(NY) Champex	130	128 o
Fr. Cr. et B. (Cie) ...	133	127 70	C.G.V.	183	182	Comindus	368 40	364 o
France Bail	275	257 o	Fonc. Ch.-d'Eau	1066	1110	Cie Industrielle	272 50	....
Hydro-Energie	22	....	(M) S.O.F.I.P.	90 50	90 50	(Li) Dév. R. Nord ...	134	132

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fougerolle	155	165	Grande-Paroisse ...	115 30	110 70	... (parts)	45	....
Gds Trav. de l'Est ...	24	....	Rivoire-George	65	65	S.K.F. Aktiebolag ...	116 10	116 30
Héricq	75	....	Rousselot S.A.	241 50	245	Sperry Rand	281	276
Lambert Frères	92 80	89	Soudure Autog.	161 50	159	Steel Cy of Can.	160	....
Leroy (Ets G.)	60	59	Synthelabo	105	103	Stilfontein	109 90	....
Origny-Desvroise ...	134 90	138 50	Thann et Mulh.	46 60	48	Suéd. Allumettes ...	131	....
Porcher	283 50	272 20	Ufiner S.M.D.	85	80	Tenneco	244	242 50
Rougier	80	....	Agache-Willot	370	370	Thorn EMI	43	....
Sablières Seine	157 50	157	Fils-Fourmies	4 25	....	Thyssen c. 1 000 ...	160	....
Sacer	41 20	40 10	Lainière-Roubaix	30 30	30	Val Reefs	418	....
Sainrapt et Brice	98 80	96	Roudière	184	180	Vieille Montagne	137	....
Savoisienne	100	....	M. Chambon	180	....	Wagons-Lits	141	143
SMAC Acieroïd	165 20	165	Gén. Maritime	15 25	13 80 o	West Rand	20 10	20 15
Spie Batignolles	107	....	Delmas-Vieljeux	328	320			
Dunlop	9 35	9 50	Géranci et d'Arm. ..	17 40	16 70 o			
Hutchinson	38	37 05	Nation. Navigation ..	72	....			
Safic-Alcan	193 70	192	Navale Worms	105	106 50			
Comiphos	136	131 20	SCAC	250	225			
Gaumont	428	425	Sterni	365	364 50			
Pathé Cinéma	70	60	Transp. Citram	133	....			
Pathé-Marconi	24 75	24 70	Transp. et Indust. ...	110 80	108 50			
Tour Eiffel	168	166	Blanzy-Ouest	229	212 c			
Air-Industrie	18 60	17 40	La Brosse	118	122 70 d			
Applic. Mécan.	41 80	....	Cotta S.A.	41 80	39 o			
Arbel	140	140	Degremont	105	105			
Bernard-Moteurs ...	50	....	Ecco	1821	1520 o			
B.S.L.	125	120 o	Ferrailles C.F.F.	194 90	187			
C.M.P.	29 80	20 80 o	Havas	708	680 o			
De Dietrich	424	407	Locasil	310	....			
Duc-Lamothe	325	....	Lyon-Alemand	206 40	200			
E.L.M.-Leblanc	480	470	G. Magasin	47	47			
Ernault-Somua	41 80	38 50 o	NEC	191	....			
Forges Strasbourg ..	114	111 50	O.F.P.-Omn. F. Paris .	550	521			
(Li) F.B.M. ch. fer ..	70	....	Publicis	595	571			
Frankel	310	298	Safaa	81 50	63 90			
Huard-U.C.F.	99 50	....	Saffer-Leblanc	229	229 50			
Jaeger	141	131 50 o	Waterman S.A.	170	163 20			
Jaz	77	78						
Luchaire	146	139 o	Brass. du Maroc	233	....			
Métal Déployé	301	289	Brass. Ouest-Afr. ...	41	41			
Nadella	17 85	19 10 d						
Nodet-Gougis	354	330 o	A.E.G.	124	....			
Peugeot (act. cat.) .	115	113	Akzo	47	49			
Rateau-For. G.S.P. ..	7 50	....	Alcan Alum	185 20	184			

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	157	150
Sicomer	145	145
Sofibus	281	....
Rodamco	265 90	266 30

Autres valeurs hors cote

Alser	130	....
Cellulose du Pin	29 10	....
Copaco	410	425
Kaa Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	161	155
Océanic	26 80	13 70 o
Pétrofigaz	449	....
Promopos	249	....
Sabl. Morillon Corv. .	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufimex	202	....
Voyer S.A.	2 16	....
Romeco NV	284 20	286 60

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

805	Siemens A.G. ..	631	631	631	632
88	Sony	134	130 50	128 50	130 50
300	Unilever	333	335	335	....
102	Un. Min. 1/10 ..	102	102	102	....
300	Unit. Techn. ...	333	333	334 50	....
255	West Deep	273 90	276	275 50	276
420	West Drief.	464	461	461	455
386	West Hold.	438	434 50	432	432 20
305	Xerox Corp. ...	338	327 70	327 70	327 50
3 15	Zambia Corp. ..	3 17	3 13	3 16	3 13

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 536	5 518	5 420	5 680
Allemagne (100 DM)	240 930	240 930	234	246
Belgique (100 F)	14 792	14 796	13 960	14 660
Pays-Bas (100 fl.)	216 800	216 890	210	221
Danemark (100 krd)	75 700	76 670	73 500	78 500
Norvège (100 k)	97 550	97 420	95	100
Grande-Bretagne (£ 1) ...	11 500	11 568	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes) ...	9 900	9 907	....	....
Italie (1 000 lires)	4 844	4 857	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	267 980	270 050	262	*275
Suède (100 krs)	112 810	113	110	115 500
Autriche (100 sch)	34 070	34 095	33 200	34 900
Espagne (100 pes.)	6 050	6 053	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 090	9 100	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 817	4 807	4 550	4 780
Japon (100 yens)	2 486	2 488	2 410	2 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	92000	94700
Or fin (en lingot)	92995	94990
Pièce française (20 fr)	900	920 10
Pièce française (10 fr)	480	488 90
Pièce suisse (20 fr)	699 90	700 10
Pièce latine (20 fr)	830	860
Souverain	799 90	805
Pièce de 20 dollars	3550	3799 60
Pièce de 10 dollars	1750	1730
Pièce de 5 dollars	905 50	.....
Pièce de 50 pesos	3911	4050
Pièce de 10 florins	650 10	660 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LE DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR A NETTEMENT DIMINUÉ EN AVRIL

Le déficit du commerce extérieur de la France a nettement diminué en avril. En chiffres bruts, les importations se sont élevées à 52 178 millions de francs (moins 5,4 % par rapport à mars 1981, plus 12,2 % par rapport à avril 1980), et les exportations ont atteint 50 248 millions de francs (moins 0,6 % par rapport à mars 1981 mais plus 13,6 % par rapport à avril 1980). Le taux de couverture de nos achats par nos ventes s'est ainsi établi à 96,3 % contre 91,6 % en mars.

Ce résultat est le meilleur depuis décembre 1979. Compte tenu de ces derniers chiffres, le solde cumulé du déficit extérieur depuis le 1er janvier 1981 est de 18,8 milliards de francs.

Si l'on tient compte des variations saisonnières, les importations ont atteint 50 654 millions de francs (plus 3,8 % par rapport à mars 1981, mais plus 13,5 % par rapport à avril 1980), et les exportations se sont élevées à 48 478 millions de francs (+ 7,2 % par rapport à mars 1981 et + 14,4 % par rapport à avril 1980). Le taux de couverture de nos achats par nos ventes s'établit ainsi à 95,7 % et le solde cumulé de notre déficit extérieur depuis le 1er janvier à 15 350 millions de francs.

Commentant ces chiffres, au cours d'une conférence de presse, lundi 18 mai, M. Cointat, ministre du commerce extérieur, a déclaré : « *Ces résultats confirment une tendance apparue au cours des mois précédents et traduisant un redressement progressif de notre commerce extérieur, malgré l'accroissement continu de notre facture énergétique. Ces données, qui doivent être complétées par l'évolution favorable de nos échanges de services, montre que l'économie française a franchi à ce jour une étape significative dans son effort pour surmonter les conséquences du second choc pétrolier.* »

Les explosifs nucléaires, les lasers et les lanceurs spatiaux sont désormais soumis à des restrictions à l'exportation

Un décret du 11 mai, paru au Journal officiel *du 17 mai et suivi de plusieurs circulaires d'application, assujettit au contrôle habituel, exercé sur les fournitures de matériels de guerre à l'étranger, les exportations d'engins et explosifs nucléaires, les outillages spécialisés pour leur fabrication et leur essai, les armes laser et leurs composantes spécifiques, les fusées et lanceurs spatiaux ainsi que les outillages et constituants entrant dans leur fabrication.*

Ce décret, signé par le premier ministre et les minitres intéressés d'un gouvernement qui n'était pas encore démissionnaire, vient compléter une série de textes datant, pour la plupart, du 12 mars 1973. Ces textes soumettent à l'autorisation préalable d'une commission interministérielle les exportations de matériels de guerre ou assimilés.

Désormais, parmi les matériels concernés par ces restrictions à l'exportation, figurent les engins nucléaires, leurs parties et pièces spécialisées dans les sources neutroniques des armes et des outillages (notamment les dispositifs photographiques, électroniques et radiographiques) spécialisés dans la fabrication et l'essai des explosifs nucléaires. De même, sont soumises à contrôle et autorisation préalable les exportations d'armes laser, de leur optique, des dispositifs de pointage et des composants associés à la technologie de ces matériels.

Les décrets réglementant ces ventes à l'étranger énuméraient déjà les matériels de guerre et les armes ou munitions relevant de ces contrôles interministériels. Mais, outre les explosifs nucléaires et les armes laser qui viennent d'être ajoutés à cette nomenclature, le décret du 11 mai 1981 fixe la liste des fusées et lanceurs spatiaux qui entrent désormais dans la liste des catégories ainsi surveillées.

Toute exportation de ces matériels sans autorisation est ainsi prohibée, sauf si ceux-ci sont livrés « *dans un ensemble non sensible, satellite par exemple* ».

Sont ainsi visés en premier lieu : les lanceurs classiques, les fusées à poudre, mais surtout les moteurs de ces engins — à poudre et à liquides non cryogéniques — qui en assurent la propulsion. Par voie de conséquence, tous les éléments qui entrent dans la composition des produits de propulsion sont l'objet d'une réglementation sévère, comme les machines permettant de réaliser les corps et les réservoirs de certaines fusées.

Bien évidemment, le gouvernement a porté sur la liste des matériels soumis à réglementation les appareils destinés au pilotage des lanceurs — centrales à inertie, accéléromètres, gyroscopes et calculateurs, — mais aussi les matériaux entrant dans la composition des têtes de rentrée de missiles balistiques et les instruments de mesures permettant de tester leurs qualités et celles des composants électroniques qu'elles abritent.

Pour l'instant, on peut donc penser que les équipements français — notamment les moteurs et les calculateurs de bord — destinés au lanceur européen Ariane devront, eux aussi, faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Le numéro du « Monde » daté 17-18 mai 1981 a été tiré à 586 932 exemplaires.

M. MICHEL CRÉPEAU SOUHAITE FAIRE DU M.R.G. « LE NOYAU DUR » D'UN RASSEMBLEMENT DE CENTRE GAUCHE

M. Michel Crépeau a indiqué, samedi 16 mai devant le comité directeur du M.R.G., qu'il se donne un délai de huit jours avant de décider s'il reprend ou non son poste de président de cette formation. M. Crépeau avait abandonné la présidence du M.R.G. lorsqu'il avait été investi comme candidat de ce mouvement à l'élection présidentielle, le 28 février dernier. Le maire de La Rochelle attend sans doute de pouvoir rencontrer M. François Mitterrand avant de prendre une décision.

Cette incertitude, teintée de morosité, a marqué la réunion du comité directeur : les radicaux de gauche, s'ils sont satisfaits de la victoire de M. Mitterrand à laquelle ils ont contribué, craignent que le P.S. n'adopte une attitude dure à leur égard, notamment dans l'aspect électoral de la négociation.

Ils ont souhaité constituer le « noyau dur », selon l'expression de M. Crépeau, d'un centre gauche élargi aux écologistes et à divers gaullistes de gauche ; mais ils n'ignorent pas que le P.S. a plutôt tendance à privilégier un homme tel que M. Michel Jobert. Ils sont donc convenus de lancer, prochainement, un appel à un « vaste rassemblement qui, aux côtés du parti socialiste, soutiendra l'action du président de la République », en arguant du fait que le M.R.G. constitue, d'ores et déjà à leurs yeux, la meilleure structure d'accueil.

A L'ENVERS

A la première page du *Figaro*, M. Charles Rebois conclut son éditorial en écrivant : « *Le pays a tout à gagner à se donner un pouvoir stable ; en élisant une majorité parlementaire qui fera contrepoids aux prérogatives présidentielles, il assurera l'équilibre des pouvoirs.* »

Voilà qui ne manque pas d'intérêt quand on songe que, depuis vingt-trois ans, *le Figaro* plaidait pour la concordance des majorités présidentielle et parlementaire ! Et qui souligne toute l'ironie du dessin de Piem, lui aussi en première page, qui montre une Marianne en train de contempler le dessin d'une France à l'envers en se disant : « *Il y en a qui retournent leur veste* »

MICHEL CASTE.

● *La démission du maire socialiste de Lorient est officielle.* — M. Jean Lagarde, P.S., a confirmé, vendredi soir 15 mai, au cours d'une réunion de section de son parti, sa décision de se démettre de ses fonctions de maire de Lorient (Morbihan). M. Lagarde, qui conserve son mandat de conseiller municipal, avait annoncé à la fin de l'année 1980 son intention de quitter son poste.

Les écologistes demandent que l'Assemblée sortante soit saisie d'un projet de réforme du mode de scrutin

De notre correspondant régional

Nice. — M. Brice Lalonde, ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle, participait, samedi 16 mai, à Nice, à un colloque sur l'énergie nucléaire, organisé par *Choisir*. Il a déclaré, à cette occasion, qu'il sera vraisemblablement candidat aux prochaines élections législatives, dans le cinquième arrondissement de Paris. Il a indiqué, d'autre part, que les associations écologistes devraient décider, d'ici une quinzaine de jours, si elles présenteront des candidats dans d'autres circonscriptions. « *Nous attendons pour cela*, a précisé M. Lalonde, *de savoir si le nouveau gouvernement soumettra à l'Assemblée nationale, avant la dissolution de celle-ci, l'adoption d'un nouveau mode de scrutin à la proportionnelle.* »

Selon M. Lalonde, un projet de loi dans ce sens aurait toutes les chances d'être voté car, a-t-il dit, « *l'actuelle majorité parlementaire devenue la nouvelle minorité présidentielle, y trouverait son intérêt, à l'exception, peut-être, d'un clan de gaullistes purs et durs, qui voudraient protéger à tout prix un héritage sacré de la Ve République. Sans la proportionnelle*, a ajouté M. Lalonde, *les écologistes seraient obligés de consacrer des efforts et de l'argent pour un résultat extrêmement aléatoire. Nous estimons avoir droit à vingt députés, d'après les chiffres de l'élection présidentielle, et cela nous paraîtrait dommage de commencer un septennat nouveau en réduisant au silence les écologistes.* »

L'ancien candidat à l'élection présidentielle s'est déclaré partisan d'un dialogue avec le président de la République élu « *mais*, a-t-il affirmé, *les écologistes représentent et resteront toujours une force indépendante. Ils se méfient, notamment, d'une politique qui repose sur une augmentation indéfinie du pouvoir d'achat et une forte croissance économique par la relance de la consommation populaire.* »

M. Lalonde s'est prononcé pour l'arrêt immédiat de la construction du surrégénérateur Super-Phénix. « *Il n'est pas vrai*, a-t-il déclaré, *qu'il soit économiquement nécessaire de poursuivre les travaux puisque la filière n'est pas viable et qu'elle est donc condamnée. Il y a six mois, le parti socialiste était encore d'accord pour arrêter Super-Phénix.* »

Au sujet de la construction des centrales nucléaires de Plogoff, Chooz et Golfech, M. Lalonde a rappelé que M. Mitterrand s'était engagé à observer une pause. « *Nous attendons maintenant des actes et nous espérons que la nouvelle majorité présidentielle tiendra ses promesses* », a-t-il dit. Il juge, enfin, « *scandaleux* » le décret par lequel M. André Giraud, ministre de l'industrie du gouvernement démissionnaire, a décidé l'extension de l'usine de retraitement nucléaire de La Hague.

GUY PORTE.

LES POURSUITES CONTRE « LE MONDE »

Inscrit au rôle du lundi 18 mai de la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, le procès intenté par M. Alain Peyrefitte, sur la base de l'article 226 du code pénal, contre MM. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et Philippe Boucher, éditorialiste, pour publication « *d'articles cherchant à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance* », a été renvoyé aux 26, 27 et 28 octobre prochain.

Les avocats du *Monde*, Mes Yves Baudelot et Jean-Denis Bredin, ont fait valoir qu'il ne leur était pas possible de plaider à l'audience indiquée étant retenus par d'autres obligations professionnelles. Cependant, ils ont bien insisté en donnant notamment lecture d'une lettre qu'ils avaient adressée le 24 février 1981 à M. Christian Le Guhenec, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris, qu'il ne s'agissait pas d'une demande de renvoi dilatoire mais que, au contraire, ils s'étaient toujours souciés de voir le dossier venir à son terme, soit par un non-lieu, soit par une explication publique devant un tribunal. D'autre part, l'affaire ayant été initialement prévue pour une audience de deux journées, ils ont fait valoir que cela leur paraissait trop court en raison du nombre de témoins (trente-sept) qu'ils ont fait citer. Dans ces conditions, après avoir recueilli l'opinion de M. Marc Domingo, substitut du procureur de la République siégeant à l'audience et qui ne s'est pas opposé au renvoi, le tribunal a retenu les dates des 26, 27 et 28 octobre.

M. PAPON DEMANDE LA CRÉATION D'UN « JURY D'HONNEUR » AU SUJET DE SON PASSÉ

M. Maurice Papon, mis en cause par *le Canard enchaîné* pour avoir participé pendant l'occupation à la déportation de 1 690 juifs, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, a décidé de faire appel « *à un jury d'honneur composé de résistants authentiques* ». Dans un communiqué publié ce lundi 18 mai, M. Papon indique : « *Au moment où se terminent mes fonctions ministérielles, et pour répondre enfin à la campagne d'infâmie dont je suis l'objet, engagée par un hebdomadaire parisien, j'ai décidé d'en appeler à un jury d'honneur composé de résistants authentiques. A cette fin, j'ai demandé à Mme Marie-Madeleine Fourcade, présidente du « Comité d'action de la Résistance », qui groupe tous les mouvements et associations de résistants officiellement reconnus, de bien vouloir constituer dans les plus brefs délais ce jury dont je reconnais par avance l'autorité de la délibération. Ma proposition a été acceptée. Je réponds ainsi à l'impatience légitime de tous ceux qui ont vécu les épreuves et les espoirs de la Résistance. Mais, pour la réparation du préjudice causé, cette action immédiate ne saurait exclure le recours aux voies de droit ouvertes à tout citoyen. C'est pourquoi, je confie à Me François Sarda, avocat près la cour d'appel de Paris, le soin de défendre mes intérêts.* »

Les accusations du *Canard enchaîné* sont fondées sur des documents signés par M. Papon et d'autres émanant des autorités nazies. Le comité départemental des anciens combattants de la Résistance avait estimé « *qu'il convenait d'instruire l'affaire* ». La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) avaient fait la même démarche.

